This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600016789.

PUITS

GALLO-ROMAINS

PAR MM.

Correspondant du Ministère, Officier de l'Instruction publique

ET

Inspecteur de la Société française d'Archéologie

EN VENTE

AU BERNARD ET A LUÇON (VENDÉE), CHEZ LES AUTEURS;
A PARIS, CHEZ M. DUMOULIN, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

LA ROCHE-SUR-YON

—

M DCCC LXXIII

PUITS FUNÉRAIRES

A M. Jules QUICHERAT, mon maître en Archéologie.

L'abbé Ferd. BAUDRY.

A M. J.-E. MOLL, architecte du Gouvernement, mon maître en Architecture.

L. BALLEREAU.

A M. GAUJA, Préfet;

A MM. les Membres du Conseil général de la Vendée, hommage de leurs très-humbles serviteurs,

L'abbé Ferd. BAUDRY. Léon BALLEREAU.

PUITS
FUNÉRAIRES
GALLO-ROMAINS
DU BERNARD (VENDÉE)

PAR MM.

L'abbé FERDINAND BAUDRY

Correspondant du Ministère, Officier de l'Instruction publique

ET

LÉON BALLEREAU

Inspecteur de la Société française d'Archéologie

LA ROCHE-SUR-YON

L. GASTÉ, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

—

M DCCC LXXIII

BODLEIAN LIBRARY
6 JUL 35
OXFORD

AVANT-PROPOS

Il fut un temps où les Gaulois vaincus creusèrent, pour inhumer les corps incinérés de leurs morts, des fosses profondes en forme de puits. Ce sont ces fosses qui ont fait l'objet de mes recherches de 1858 à 1873. La commune du Bernard (Vendée) ayant été le point de départ de leur révélation au public, on désire que je réunisse et que je complète les rapports que j'ai fait paraître sur ce sujet.

Cédant au désir de mes confrères et de mes maîtres en Archéologie (1), j'entreprends cet ouvrage, quoique avec

(1) Je citerai spécialement M. Jules Quicherat qui exerce, à bon droit, sur les archéologues de province l'influence que donne le savoir.

une certaine crainte. J'ai l'espoir qu'il sortira de mon exposition quelques traits de lumière pour la connaissance d'une époque sur laquelle nous avons si peu de renseignements.

Quand M. l'abbé Cochet fit paraître sa *Normandie souterraine*, un seul savant vraiment digne de ce nom (c'est lui qui nous l'apprend) secoua la tête à la vue de ses découvertes. Pour moi, je ne puis pas compter le nombre de mes contradicteurs ; ce que je sais c'est qu'un certain nombre se sont rendus à l'évidence en venant visiter le champ même de mes explorations. Il est à présumer que l'exposé simple et sincère de ce que j'ai vu, touché de mes mains, et décrit avec la conscience d'un homme qui cherche la vérité, décidera ceux qui douteraient encore, à croire à la réalité des puits funéraires.

Les puits, proprement dits, forment l'unique matière de cet ouvrage; cependant j'aurai à traiter aussi de certaines petites fosses généralement rondes qui les accompagnent et se rapportent, vraisemblablement, aux mêmes rites funéraires. Après les avoir décrites, je devrai faire l'examen des objets qui en sont sortis et terminer par un résumé général ; ce qui m'oblige d'adopter quatre divisions qui, quoique très-inégales entr'elles par le développement, sont indispensables pour la clarté du récit.

En livrant mon travail au public, j'ai associé à mon nom celui de M. Léon Ballereau, architecte à Luçon, et membre de plusieurs Sociétés savantes, qui a bien voulu se charger du dessin des gravures. Souvent on l'a vu sur le terrain de mes fouilles partager mes labeurs et crayonner, pièce par pièce, assis sur un sillon durci par le soleil, le mobilier de

chaque puits, au fur et à mesure qu'il sortait du sein de la terre. Si ce volume obtient quelque succès, il le devra, en grande partie, aux cartes, planches et dessins dont il est illustré.

Le Bernard, le 8 mars 1873.

L'abbé FERDINAND BAUDRY.

I.

PUITS FUNÉRAIRES

SIGNALÉS AILLEURS QU'AU BERNARD

Je dois commencer par dire qu'il ne s'agit point ici des puits découverts en Syrie, en Égypte, à Rome même, de ces puits qui sont l'accès à des chambres funèbres creusées profondément dans le sein de la terre ; ceux dont je vais entretenir le lecteur sont le réceptacle même de la sépulture, le lieu choisi pour y déposer le corps incinéré du défunt. Depuis que je les étudie, l'attention du public a été appelée sur ces monuments d'un rite funèbre jusqu'ici inconnu, qui se rapporte à une religion également ignorée de nous ; par suite, on en a découvert d'analogues à ceux du Bernard, je vais énumérer ceux que je connais.

Les puits funéraires du Bolonais sont incontestablement les plus anciens, puisqu'ils appartiennent aux Etrusques felsiniens

qui avaient disparu plus de 500 ans avant Jésus-Christ. Ils sont situés près de Marzabetto et furent inventoriés au nombre de sept, en 1865, par M. Gozzadini, président de la Commission historique de la Romagne. La profondeur des excavations variait entre 2^{m} 25 et 8^{m} 50; elles ressemblaient les unes à un cône à base cylindrique, les autres à un cône terminé par une cuvette, d'autres à une amphore. Elles étaient remplies de galets déposés par couches régulières, dans lesquelles étaient disséminés des débris de poterie, des coquilles d'huîtres, des ossements et des cornes d'animaux (bœuf, chien, cerf, chèvre, cochon, lièvre, chat, tortue). Il y avait dans les couches inférieures des vases entiers contenant des cendres, des cailloux et du charbon (1).

Si de l'Italie je passe dans la Gaule, je trouve au premier rang, pour l'ancienneté, le puits funéraire du mont Beuvray, au diamètre de 1^{m} 60 sur 8^{m} de profondeur, fouillé par M. Bulliot, de la Société Eduenne; il était rempli de cendres disposées par couches et séparées par un remblai pierreux. A de nombreuses médailles gauloises et à un moyen-bronze de la colonie de Nîmes, se joignaient des verroteries, la douille d'un fer de lance et autres ustensiles en fer, des débris de lampe et d'amphore cinéraires, des dents d'homme et de cheval (2).

Je citerai ensuite celui de l'*oppidum* du Pré-Haut (Loiret), celui de l'*oppidum* de Chassey (près Châlon-sur-Saône), et les six puits de Beaugency vidés avec soin par M. le comte

(1) M. Jules Quicherat, *Revue des Sociétés sav.* Octobre 1866, p. 370.

(2) *Fouilles de Bibracte*, p. 59 et 60, Paris, Didier et Cie.

Dufaur de Pibrac. Celui dont la gravure suit, avait 4^m de profondeur.

Il contenait, avec une dent humaine adhérente aux cendres du bûcher, des coins en silex, des lames de couteaux, des os de porc, de bœuf, de mouton, de chien, d'oiseaux, de rongeurs, l'urne cinéraire et des débris de vases postérieurs à la conquête (1).

Viennent après, dans un ordre chronologique qu'il est difficile d'établir, les puits de Villeneuve-le-Roi, près Paris, de Chateaubleau (Seine-et-Marne); de Bayenhem-les-Eperlèques (Pas-de-Calais); de Chevillon, près Brulon (Sarthe); de Noisy, près Chambon (Orne); des Côtes-du-Nord, du Quercy, de la Gascogne, du Limouzin, de la Savoie, de Triguières (Loiret); de Paris, de Nogent-le-Rotrou, de

(1) *Cimetière celtique découvert à Beaugency*, mai 1860.

La première fouille de M. de Pibrac est antérieure à son rapport et eut lieu le 18 mai 1857. Par lettre du 8 mai 1873, M. le Comte me prie de rappeler ce fait auquel il attache beaucoup d'importance. Je suis heureux d'accorder cette justice à un savant aussi distingué.

Chartres (Eure-et-Loir); de Bourges, de Primelles (Cher); de Gourgé (Deux-Sèvres); de Gien (Loiret), et de Rezé (Loire-Inférieure), qui ont donné lieu à des notes ou à des rapports imprimés (1). En les mentionnant ici, il me suffira de rappeler que tous étaient comblés avec de la terre meuble le plus souvent noirâtre et mêlée de charbon; qu'on y a recueilli, on peut dire toujours, des ossements d'animaux, spécialement de bœuf, de mouton, de bélier, de chèvre, de chien, d'oiseaux, des bois de cerf, des dents de cheval et des défenses de sanglier, plus, des tessons de vases et des vases entiers en terre commune ou en terre rouge sigillée, en particulier l'urne cinéraire remplie de cendres d'os ou d'esquilles d'os carbonisés. Dans plusieurs de ces excavations gisaient des tuiles à rebords, des débris de moulins à bras, des perles de verre, des épingles en os, des anneaux, des fibules en cuivre, des lames et des ustensiles en fer, des pièces de monnaies des Ier, IIe et IIIe siècles.

Parlant du vase cinéraire des puits de Beaugency, M. de Pibrac disait en 1862 : « Pour M. Baudry comme pour moi, ce vase funèbre révèle une sépulture (2). » En 1863, M. de Longuemar écrivait au sujet des puits de Gourgé : « Ils ont

(1) *Revue des soc. sav.*, octobre 1866, p. 376, août 1868, p. 108, avril, mai 1869, p. 285 et 355. Juin, 1869, p. 439.

Mémoires lus à la Sorbonne en 1866, p. 73 et suiv.

Bulletin monumental 1868, n° 3, p. 314-5.

Bulletin de la Soc. des Antiq. de France, séance du 9 juillet 1862.

Bulletin de la Soc. arch. d'Eure-et-Loir, juillet 1863, p. 222.

Le Nogentais, Union agricole du 22 mars 1863.

Catalogue du Musée archéologique de Nantes, p. 77.

(2) *Discours prononcé devant la Soc. d'Agriculture d'Orléans*, le 28 août 1862.

avec ceux du Bernard une analogie frappante (1). » Rendant compte des fosses ovoïdes de Primelles, l'évidence arrachait, en 1863, ce cri à M. de Beaurepaire : « A Primelles comme au Bernard, quelles similitudes frappantes et essentielles ! »

En 1869, M. Fortuné Parenteau inscrivait dans son *Catalogue du Musée archéologique de Nantes* la phrase suivante : « Les puits de Rezé sont identiques aux puits connus sous le nom de *Puits funéraires du Bernard.* »

Enfin, M. l'abbé Cochet, en m'envoyant, le 22 mai 1871, une note sur les cavités en forme de puits, rencontrées en Angleterre, et à Ewel-en-Surrey, et à Itane, près Aylesbury, dans le comté de Buckingham, me disait : « Cette découverte qui a pour objectif des puits de la période romaine, me paraît avoir la plus grande analogie avec la vôtre. » Ces puits renfermaient des ossements d'animaux, des écailles d'huîtres, de moules et de limaçons, des débris de vases et des vases entiers en terre rouge sigillée et des urnes cinéraires (2).

J'arrive maintenant aux sépultures en forme de puits qui sont inédites. Tel est le puits fouillé en dernier lieu, à Rezé, par MM. Parenteau et de la Nicollière (profondeur 5^{m}). Il avait cela de particulier qu'il subissait vers le milieu une légère inflexion qui changeait son axe et le rendait impropre à servir de puits à eau. Au reste, sa destinée funéraire était caractérisée par une écuelle, à teinte rouge, remplie de cendres et couverte d'un plateau renversé qui terminait l'enfouissement (3).

(1) *Bulletin de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1er trim. de 1863, p. 207.

(2) *Archæologia*, t. XXXII et XXXIV, p. 21 à 32, pl. 11.

(3) Lettre de M. Parenteau du 24 mars 1870.

Blain, dans le même département, a fourni son puits funéraire à M. Revelière, neveu de M. Bizeul. Il lui a donné un vase entier, les fragments de six ou sept autres, et deux sifflets des morts en os, bouchés avec des tampons en bois (1).

Les autres puits inédits signalés ailleurs qu'au Bernard, sont : celui de Saint-Lubin, commune de Marboué, dans Loir-et-Cher, et, dans la Vendée, ceux de Maillezais, de la Vergne (arr^t de Fontenay-le-Comte), d'Apremont (arr^t des Sables-d'Olonne) et de Durin (arr^t de la Roche-sur-Yon).

La sépulture en forme de puits (profondeur 9^m), de Saint-Lubin (arr^t de Chateaudun), mise à nu par M. Ernest Lecomte, avait pour mobilier des couches de terres devenant de plus en plus noires à mesure qu'on approchait du fond; deux cuillers en bois dont l'une ornementée, au lieu où le manche s'adapte à la coquille, d'un quadrillé en losanges, avec un point au milieu de chacun d'eux; deux tessères en pâte de verre; des débris de vaisselle commune et de patères rouges sigillées; un bucrane, des cornes et des dents de bœuf, une tête de chèvre et d'autres os noyés dans de la cendre et du charbon qui ne furent pas définis (2).

Les puits de Maillezais, au nombre de quatre, d'une profondeur de 3 à 4^m, avaient le fond couvert d'une légère couche de terre et de pierrailles sur laquelle posait une couche de cendre. Au-dessus, en se rapprochant de l'orifice: débris de vases, à pâte grossière; quatre ou cinq fragments d'armes ou ustensiles en fer, dont une forte lame de couteau munie d'une soie destinée à être fixée dans un manche; deux

(1) Renseignements communiqués par M. Léo Dessaivre.

(2) Lettre de M. Ernest Lecomte, du 27 juillet 1865.

débris de lampe en terre cuite; peut-être aussi une fibule en cuivre recueillie après coup aux abords des excavations. Les fouilles furent exécutées en présence de M. Faustin Poëy-d'Avant, numismate aussi modeste que distingué, mort en 1864.

A la Vergne, près Saint-Hilaire-des-Loges, où existent des dépôts de scories de fer d'une exploitation fort ancienne, les ouvriers de M. Charlot, propriétaire, découvrirent, sous le premier Empire, plusieurs puits comblés. Les deux qui furent vidés renfermaient, entr'autres choses, des vases en terre du IIIe siècle et des monnaies allant de Claude à Valérien (1).

Maillezais et la Vergne sont à soixante et quelques kilomètres est du Bernard. Au côté opposé, à cinquante-deux kilomètres ouest de ce chef-lieu, une fosse du même genre fut fouillée à Apremont, en 1827. On y trouva des monnaies de Néron et de Commode et des vases gallo-romains, dont l'un déposé plus tard au Musée archéologique de Nantes, par MM. Huette et Benjamin Fillon, est orné de stries et porte sur la panse, en caractères cursifs, le nom de JVLIANVS (2).

Durin *(Durinum)*, aujourd'hui Saint-Georges-de-Montaigu, où mourut, au VIIe siècle, saint Martin de Vertou, était coupé à angle droit, à l'époque gallo-romaine, par quatre voies pavées, le long desquelles étaient échelonnés bon

(1) Renseignements fournis par M. Benjamin Fillon.

(2) Le bourg actuel d'Apremont est bâti en grande partie sur la rive droite de la Vie. J'ai constaté sur la rive gauche, le 17 mai 1870, la présence de vases et autres débris romains, sur une étendue d'au moins 500^{m}; on y trouve aussi dans le cimetière fort ancien, dit *Cimetière de Saint-Samson*, une grande quantité de tuiles à rebords, de forte dimension.

nombre de puits funéraires, découverts successivement depuis le commencement de ce siècle. M. Dugast-Matifeux, si connu pour ses recherches historiques, que j'avais consulté à leur occasion, après une visite faite à mes fouilles, m'écrivit le 29 juillet 1869, la note substantielle que voici : « Je ne me rendais compte d'abord de cette multiplicité d'excavations que par le manque d'eau sur une colline resserrée entre deux rivières (1). Puis, je me disais : Plusieurs d'entr'elles ayant été comblées par un effet du temps, et peut-être aussi par l'invasion normande, il aura fallu en creuser successivement d'autres pour remplacer les premières. Mais je comprends aujourd'hui que ces explications sont insuffisantes en présence des objets trouvés dans la plupart d'entr'elles. En effet, dix-sept environ, ayant été vidées pour les rendre au premier usage qu'on leur attribuait, on y a rencontré invariablement de la poterie gallo-romaine, au lieu de source. Beaucoup de ces vases qui étaient intacts, n'avaient jamais dû servir à puiser de l'eau, témoins une grande amphore, à base pointue, de plus de 1^{m} de hauteur, et des cruches dont le goulot était excessivement étroit. Il faut en dire autant des pots-au-feu et des urnes sans anses.

« Quelques-uns de ces vases recueillis par mon grand-père, et qui sont maintenant en ma possession, me semblent du IIe et du IIIe siècle de notre ère. Parmi les divers objets sortis de ces fosses cylindriques, je mentionnerai un phallus en terre cuite rouge (2), avec des bois de cerf et des os d'autres animaux. Je citerai aussi un magnifique *sus gallicus*

(1) *Metuanœ*, la grande et la petite Maine.

(2) L'un des puits de Gien a fourni également un phallus.

en bronze, dont mon aïeul m'a laissé le dessin, qui pouvait avoir la même provenance. »

Après ce coup-d'œil rapide sur les sépultures en forme de puits, situées ailleurs qu'au Bernard, j'aborde celles que j'ai fouillées moi-même, qui forment le fond principal de cet ouvrage.

DESCRIPTION

DES PUITS FUNÉRAIRES DU BERNARD

Avant de décrire les puits du Bernard, il me paraît utile de donner au lecteur une idée de la physionomie des lieux et d'exposer l'historique de la découverte.

Description des lieux. — Le Bernard, depuis l'époque féodale, a fait partie du Talmondais, territoire qui, pendant le cours du moyen-âge, avait pour limite sud l'Océan, de l'embouchure du Lay à l'embouchure du Jaunay, sur une étendue de rivage de 70 à 80 kilomètres (1). Les doyens de Talmont de cette période étaient en même temps curés du Bernard (ils y tenaient leurs assises pour le temporel en cette qualité) ce qui a fait dire, à tort ou à raison, à M. de la Fontenelle de Vaudoré, que le doyenné, primitivement au Bernard, ne fut transféré à Talmont qu'à la suite de

(1) L'abbé Aillery. *Pouillé du diocèse de Luçon. Carte du diocèse avant son érection.*

l'invasion normande, pendant laquelle doyen et paroissiens cherchaient un refuge, dans les moments de crise, derrière les remparts de son château-fort que battaient alors les flots de la mer (1).

En remontant plus haut, nous apprenons par un passage de Grégoire de Tours que Saint-Vincent-de-Jart faisait partie, au VIe siècle, du *Pagus* d'Herbauges (2). La limite de cette circonscription étant le Lay, le Bernard situé entre ce fleuve et Saint-Vincent, appelé par le grand historien *Becciacum,* relevait de cette capitale tristement célèbre, si on en croit la légende de saint Martin de Vertou, qui nous la montre engloutie en 580, pour avoir méprisé la parole inspirée de ce thaumaturge (3).

Nous n'avons pas à nous occuper si, au IIe et au IIIe siècle, le Talmondais relevait de cette cité d'Herbauges *(Arbadilla)* dont les historiens romains ne parlent pas, ou de celle de *Ratiatvm* (Retz ou Rezé) citée par Ptolémée (4). Que ce *Ratiatvm,* à son tour, capitale du *Pagus* de Rez, ait auparavant été, oui ou non, celle des *lemovices armoricani* que des auteurs placent dans l'angle formé par l'embouchure de la

(1) J'ai rencontré dans le vieux cimetière du Bernard les tombeaux de deux doyens, avec leurs sceaux. Légende du Ier sceau (XIIIe siècle). *Sigillum Guillelmi decani tallemondencis* (Guillaume de la Peyratte était contemporain du prince de Talmont, Savari de Mauléon, 1218). Légende du 2e sceau (XVe siècle) : *Sigillum Curie* (sic) *decani Tallemondencis;* dans le champ, S. Martin, patron du Bernard, donnant la moitié de son manteau à un pauvre.

(2) Apud terminum pictonum vicus est in Arbatilico, nomine *Becciaco* in quo ejus (S. Vincentii) habentur reliquiæ, etc. *(de gloria martyrum* l. 1. C. XV.)

(3) De Kersabiec, *Bulletin de la Soc. arch. de Nantes.*
L'abbé Auber, *Vie de S. Martin de Vertou.*

(4) Geog., l. 11, c. 7.
Dugast-Matifeux, *le pays de Rais et Rezé sa capitale,* p. 6, 23-27.

Loire (rive gauche) et la mer (1), la chose est également peu importante pour nous. Il suffit de dire que le Talmondais appartenait au Poitou et en formait, avec le pays précité, l'extrême limite. Cette position lui permit, comme le prouvent les faits, d'être l'un des derniers refuges des traditions gauloises dans la région de l'Ouest.

Pour ne parler que du canton de Talmont, une forêt, dite tantôt la *forêt noire* (2) et tantôt la *forêt de César,* formait une ceinture redoutable, parallèle à la mer, de Saint-Jean-d'Orbestier (près les Sables-d'Olonne) au Bernard (26 kilomètres). La population de ce chef-lieu vivait cachée à l'ombre des grands arbres qui couvraient ses plateaux, ses collines et ses vallées : sa position était on ne peut plus avantageuse. La mer occupant alors, à l'est, le *grand marais d'Angles* et le *petit marais du Bernard,* arrivait dans son flux aux abords de la colline où sont situés les puits funéraires et lui offrait une défense naturelle (3). Au sud et à l'ouest, elle ne roulait ses flots qu'à deux et trois kilomètres du bourg actuel (4).

(1) *Géographie ancienne des Gaules,* t. 1. p. 377.

(2) La commune de Saint-Hilaire-la-Forêt (à 4 kilomètres du Bernard) lui a emprunté son nom.

(3) Le fait est prouvé, et par un mât de navire, couché à 1m 33 de profondeur, sous la pelouse de l'une des prairies qui avoisinent le pont de la Brime (ce pont fait la séparation des quatre communes du Bernard, de Longeville, d'Angles et de la Jonchère) dont le gros bout aboutit à l'un des fossés d'écoulement pour les eaux ; et par une planche de bordage de canot trouvée en 1858, en creusant les fondations du pont de Troussepoil ; et par la base de 0m 50 de diamètre, d'un fort pieu d'amarrage, arraché de terre, il y a quelques années, dans le coteau de Choisy par mon puisatier.

(4) Au sud, la vallée de la Combe a fourni dernièrement les anneaux où l'on amarrait les bateaux. A l'ouest, la mer qui couvrait le marais de Longeville, remontait par le goulet jusqu'au manoir de la Marzelle, où les chaufourniers de Saint-Hilaire-la-Forêt, découvrirent, en 1864, en contrebas de 2 à 3m du lit actuel de la rivière, une barque antique, avec une belle hachette en pierre verdâtre, gisant sur le gravier et recouverte d'une couche épaisse d'alluvion.

L'océan, dans ces conditions, formait, du noyau calcaire où sont assis les chefs-lieux de Longeville et du Bernard, une sorte de presqu'île habitée dès les temps pré-historiques, puisqu'on rencontre : à Longeville, le menhir du Russelet, et les restes de plusieurs dolmens ; et, au Bernard : les tombelles du Pé-de-Fontaines et du Pé-Rocher, les dolmens et les menhirs de Girondin, du Breuil, de l'Hommelet, du Vasais, de Savatole, et une sépulture antérieure d'un siècle à l'ère chrétienne, où avait pris place une monnaie en *electrum* de fabrique pictone.

Par-delà cet îlot sédimentaire, se dresssait au nord, une chaîne schisto-granitique, avec ses plateaux élevés, ses dolmens et ses menhirs, tels que ceux de la Frébouchère, de l'Essermilière, du Champ-Rouge, du Plessis, des Fontenelles, de la Guimardière et de Mesnay. Cette chaîne, traversée aujourd'hui par la route de Fontenay-le-Comte aux Sables d'Olonne (n° 149), est coupée par trois petits cours d'eau, dont deux se réunissent au lieu dit de *Troussepoil*. Là, trois collines se dessinent parfaitement en forme de trépied. Une seule a conservé le nom primitif (1), mais il est probable que le mot troussepoil, ou trousse-pouys (2), était jadis appliqué aux trois buttes, car j'y vois un composé des deux éléments latins *tria podia,* trois hauteurs. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que M. Cardin, notre éminent linguiste poitevin, de regrettable mémoire, l'a admise, comme en fait foi la note qu'il me donnât à ce sujet en 1859.

(1) La deuxième se nomme le *terrier des Dames ou des Fées,* et la troisième les *Guindonnières et Choisy.*

(2) Acte manuscrit de 1545.

D'après cette note, non-seulement les mots *Pouy* et *Pouey* ou *Pouei* ont eu, de tout temps, la signification de butte, mais le mot *Poil* lui-même était pris dans le même sens dans la langue romane. Dans le lexique roman de Raynouard, au mot *Pueg* (p. 664), nous trouvons le mot *Puy* sous la forme de *Puoi* et *Puoil*, comme le prouve le vers suivant :

Les puoils del mont Liba.

La colline que j'ai fouillée renferme des substructions sur un diamètre de 5 à 600 mètres. Dès 1860, je mis à découvert sur le versant est, un bâtiment de près de 80^{m} de longueur, divisé en plus de trente pièces, y compris les couloirs. Il était entouré d'établissements plus ou moins importants, savoir, à l'ouest, d'une servitude de 11 mètres carrés; au nord-ouest d'une sorte d'atelier flanqué de cinq contreforts, où l'ocre rouge était, et à l'état brut, et à l'état de peinture, et à l'état de petit pain coulé; au nord-nord-ouest, de fours à tuiles et à briques; au nord, probablement d'un grand gerbier, d'une longueur de 22^{m} sur 11^{m} de large, qui n'avait qu'un mur de refend, à l'extrémité sud, ce qui fait supposer que des poteaux en bois le divisaient autrefois en trois nefs, suivant l'usage reçu; enfin, au nord-est, d'un dernier bâtiment près le ruisseau. Des recherches postérieures ont montré qu'il en existait d'autres sur d'autres points du mamelon, en se rapprochant de Girondin (1).

Les sépultures dont j'ai à rendre compte, étaient échelonnées aux abords de ces constructions qui se trouvaient ainsi

(1) Le tennement de Troussepoil est contigu à celui de Girondin, *Girundunum*, nom qui, emprunté à sa configuration (comme celui de Gironde dans le Bordelais), pouvait désigner le point gallo-romain qui nous occupe, dont Troussepoil, au nord, n'aurait été qu'une partie.

comme enclavées dans un vaste cimetière. Cette disposition des tombeaux révolterait à l'heure qu'il est, nos châtelains à tous les degrés du XIXe siècle; pas un d'eux ne voudrait entourer son habitation d'un cercle de mort; il en était autrement à l'époque gallo-romaine.

Historique de la découverte des puits funéraires du Bernard. — C'était en novembre 1829. Le sol fléchit un jour sous les pieds des bœufs, dans le champ qui porte au cadastre le nom de Troussepoil (n° 123). Au dire des domestiques de la ferme des Grandes-Baillères qui les conduisaient, il ne pouvait y avoir là qu'un trésor. Une fouille fut résolue. Remise au mois de janvier suivant, c'est-à-dire à une époque où la neige, suspendant les travaux des champs, leur donnait un moment de loisir, ils l'exécutèrent par un froid de douze à quatorze grades. Le trou cylindrique qu'ils exploitèrent pendant deux jours est, pour l'historique des puits funéraires, le premier qui se montra à l'horizon. Le charbon, les tuiles à rebords, les cruches et les pots s'y trouvèrent mêlés à des ossements de toute sorte. Les chercheurs d'or n'eurent pas la patience, cependant, d'aller jusqu'au bout, et la manifestation de ce mode de sépulture ne devait avoir lieu que vingt-neuf ans plus tard.

Au commencement d'avril 1858 (soit trois mois après mon arrivée au Bernard, comme curé), le flanc est du champ fut partagé en deux par la pioche des terrassiers qui nivelaient le terrain, et faisaient la route de grande communication (n° 79) du Pont-Rouge à Jart (1). Une grande fosse, en forme de

(1) Le Pont-Rouge (commune du Bernard), est à 7 ou 800 mètres nord de Troussepoil, et Jart à 14 kilomètres ouest.

puits, présentant les mêmes singularités que la première, se rencontra sur leur passage. Un samedi, à sept heures du soir, deux d'entre eux, débarrassés de la présence de l'entrepreneur qui les gênait, s'armèrent de leurs outils et la vidèrent complètement, après un travail de dix heures, exécuté à la lueur d'une lampe. Pour eux, comme pour leurs devanciers, déception cruelle ! Point de lingot d'or, point de bijou, point d'argent monnayé ! mais, en revanche, un vrai trésor archéologique, dont trois beaux échantillons de vases gallo-romains.

Le lendemain de la découverte, les trois vases étaient en ma possession, et quelques jours après je visitais la colline de Troussepoil, où régnait depuis des siècles le silence de la mort. J'étais conduit par un maître-jardinier du village de Fontaines, M. Jacques Masson, propriétaire de trois lopins de terre sur le versant nord du coteau. Dans cette course à travers champs, qui acheva de décider ma vocation archéologique, je résolus d'étudier la civilisation, dont je voyais les derniers restes sous mes yeux. Convaincu qu'elle était renfermée en grande partie dans les tombeaux, je n'épargnai aucun sacrifice pour les rencontrer. « Allons, dis-je à mon jardinier, cherchez-moi des murailles en contrebas de vos plates-bandes, mais par dessus tout trouvez-moi des puits. »

Ce qui fut dit, fut fait. Au mois de novembre suivant, à la reprise des travaux d'hiver, un puits funéraire fut découvert. Il est le premier dans l'ordre de mes fouilles, quoique pour la date il n'arrive que le troisième.

Je considérai ce puits comme une excellente étrenne pour l'année 1859 qui s'ouvrait, car je me disais : « des villas gallo-romaines, il y en a partout ; mais des sépultures rondes et

profondes comme des puits, les antiquaires n'en mentionnent pas que je sache ! » et j'ajoutais : « Quelle chance, si l'humble paroisse que je dessers depuis moins d'un an, pouvait avoir la primeur de cette découverte ! » j'ai lieu de croire que mon désir a été accompli.

Le succès fut complet pour le premier puits : ossements humains incinérés, os d'animaux, épée, clef en fer, style pour écrire, déesse-mère en pierre blanche, urne, *Doliolum,* moules en terre cuite pour couler les monnaies, tout arriva à souhait.

Muni de toutes mes pièces et fort de mes convictions, je partis pour Poitiers, et j'offris les prémisses de mes travaux à la *Société des Antiquaires de l'Ouest.* Je tenais à la remercier de l'honneur qu'elle m'avait fait quelque temps auparavant de m'accepter dans son sein. Je reçus d'elle l'accueil le plus bienveillant, et, quoique la majorité de ses membres crut devoir faire ses réserves, et ne jugea pas prudent de me suivre sur le terrain où je m'étais placé, le secrétaire, l'honorable M. Mesnard, n'en signala pas moins mes fouilles à l'attention du monde savant, dans le compte-rendu de la séance. Il le terminait par cette observation : « A propos de cette curieuse trouvaille, M. Cardin a donné de vive voix des détails puisés par lui dans différents ouvrages anglais, sur des sépultures découvertes dans les Iles Britanniques, et qui offrent quelque analogie avec celles du Bernard (1). »

En me renvoyant mon manuscrit quelques jours après, le secrétaire ne fit que restituer ce qui appartenait à mon pays

(1) *Bulletin du 1er trimestre de 1859,* séance du 17 février, p. 22. Les puits anglais mentionnés par M. Cardin sont ceux-là même que M. l'abbé Cochet m'a rappelé dans sa lettre du 22 mai 1871.

natal. Une question de l'importance de celle des puits funéraires, devait se poser, en effet, devant la section archéologique de la Société du département à qui revenait l'honneur de la découverte. Le Bureau de la *Société d'Émulation de la Vendée* le comprit ainsi; mon rapport fut immédiatement inséré dans son *Annuaire*. Du reste, il ne s'engageait à rien; seulement, sans juger la question, il mettait le monde des érudits à même de l'étudier, en attendant qu'elle put recevoir des faits une complète solution.

Bientôt après, M. Jules Quicherat vint en personne visiter et contrôler mes travaux. M. de la Villegille, l'un des secrétaires du Comité historique, me fit le même honneur. Ils constatèrent tous les deux la véracité des faits, et M. Jules Quicherat ne tarda pas à signaler à la Sorbonne « comme une chose acquise à la science, l'existence des puits funéraires (1). »

Encouragé peu après par le titre de correspondant du ministère pour les travaux historiques qui me fut donné, je fouillai, dans l'espace de quatre années, un deuxième, un troisième et un quatrième puits. Je marchais lentement, mes ressources pécuniaires ne me permettaient pas d'aller plus vite. La campagne de 1865 amena la découverte des cinquième et sixième puits; la campagne de 1866, celle des septième et huitième; la campagne de 1867, celle des neuvième et dixième; la campagne de 1868, celle des onzième, douzième et treizième; la campagne de 1869, celle des quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième; la campagne de 1870, faite au milieu du cliquetis des armes,

(1) *Revue des Sociétés savantes*, 1863.

celle du dix-neuvième; la campagne de 1871, celle du vingtième, et la campagne de 1872, celle du vingt-et-unième. Deux allocations transitoires du Ministère, et une allocation annuelle du Conseil général, m'ont aidé à mener à bonne fin mes dernières fouilles. J'ai, à cette occasion, des remerciements à adresser à tous ceux qui, par ces divers crédits, ont contribué à leur réussite, ainsi qu'aux propriétaires, MM. de Citoys, Cousin Hippolyte, Masson et Durand, qui m'ont permis de les opérer sur leurs domaines.

Maintenant, veut-on savoir comment j'ai pu découvrir, dans des champs livrés à la culture de temps immémorial, vingt-et-un puits dont il ne paraissait aucune trace à la surface du sol? Je vais le dire pour satisfaire la légitime curiosité de plusieurs de mes collègues qui en ont fait la demande.

Quand une fosse était vide, il fallait vite en dépister une autre, car la science ne dit jamais : C'est assez! Examiner si des moellons calcaires n'étaient point agglomérés sur un terrain où le sous-sol est schisteux (je donnerai plus loin la raison de cette singularité); suivre pas à pas la charrue, soulevant presque chaque année, au temps des semailles, quelques-uns des blocs des calottes ovoïdes qui recouvrent le plus souvent ces sépultures d'un autre âge; prendre en main une sonde en fer de 2^{m} de longueur; porter, au moment où on la retirait de dessous terre, un regard attentif sur la pointe, pour y constater la couleur de la poussière qui s'y était attachée, soit la couleur blanchâtre du lias, soit le rouge de la brique et de la tuile, soit le noir d'ébène du charbon, afin de pouvoir affirmer l'existence d'un nouvel enfouissement sépulcral, tel est le labeur qui m'incombait et dont je me suis déchargé, en partie, sur un ouvrier intel-

ligent. Cet homme, je l'ai trouvé dans M. Jacques Masson, qui s'est mis chaque année à mes ordres pendant un certain nombre de mois. J'aurai occasion, dans le cours de ce volume, de signaler son zèle pour ce genre de travail.

Les vingt-et-un puits funéraires sont ainsi orientés : A mi-côte, du côté nord, les 1er, 2e, 3e, 4e et 14e; sur le versant est les 5e, 6e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e et 21e; sur le haut du plateau, les 10e, 11e, 12e, 13e, 18e, 19e et 20e.

Du neuvième, situé à l'extrémité est, au quatorzième qui est à l'extrémité ouest, on compte environ 500m, tandis que du nord au sud, la distance entre les deux puits les plus éloignés, n'est pas de 200m.

Le tableau suivant, indique la profondeur et les diamètres de l'orifice, du milieu et du fond de chaque puits.

NUMÉROS des PUITS	PROFONDEUR	DIAMÈTRES		
		Orifice	Milieu	Fond
1er	9m »	1m 20	1m 20	0 m50
2e	6 »	1 30	1 30	1 30
3e	9 35	1 30	1 30	0 45
4e	3 25	1 20	1 20	1 20
5e	9 »	1 20	1 20	1 »
6e	7 30	0 80	0 80	0 80
7e	11 »	1 10	1 10	0 50
8e	11 »	1 10	1 33	0 75
9e	6 »	1 10	1 10	1 10
10e	10 »	1 15	1 35	0 50
11e	10 50	1 »	1 »	1 »
12e	9 »	1 15	1 15	0 60
13e	14 »	1 20	1 35	0 50
14e	11 35	1 15	1 »	1 »
15e	6 33	1 15	1 15	0 80
16e	8 »	1 »	1 15	1 »
17e	8 66	1 10	1 33	0 80
18e	10 80	1 20	1 »	0 35
19e	12 70	1 »	1 »	1 »
20e	13 »	0 70	1 10	0 85
21e	10 75	1 62	1 05	1 05

PUITS FUNÉRAIRE RENCONTRÉ EN 1858 PAR LES TERRASSIERS

Je ne puis parler que des trois vases qui étaient groupés au fond de la fosse. Ils se mesurent ainsi : Hauteur du premier, 0^m14; du deuxième, 0^m13; du troisième 0^m21.

Le 1er est un pichet en grès, gris de cendre, au bec élégamment pincé en tricorne. Le 2e, à pâte argileuse, est revêtu d'un engobe noir; le 3e, en terre fine et rougeâtre, à deux anses, au goulot cerclé et rabattu, est une petite cruche allongée dans la forme d'une amphore *(fig. 1, 2, 3)*.

Fig. 1.

1/4

Fig. 2.

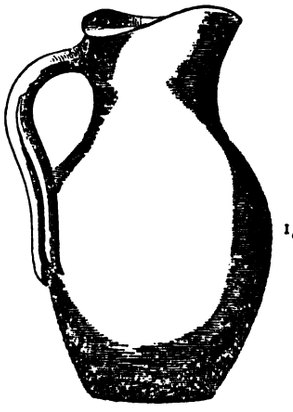

1/4

Fig. 3.

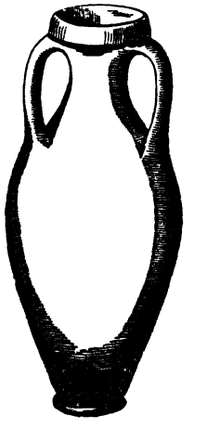

1/4

PREMIER PUITS FUNÉRAIRE, DANS L'ORDRE DE MES FOUILLES.

Il ne restait de la voûte qui recouvrait primitivement ce puits, que cinq ou six blocs rangés en cercle autour de l'orifice. On y arrivait, du côté nord, par deux marches dont la dernière posait sur le banc schisteux, à travers lequel la fosse avait été creusée. Il y avait, de ce côté, des traces non équivoques d'un bûcher éteint; on y voyait, en effet, une couche de charbon de bois presque pur, de 0^m15 à 20 d'épaisseur, qui couvrait une surface d'environ 30^m carrés. On avait déposé en cet endroit, sur de la cendre refroidie, une patère à libations, en terre rouge sigillée, au rebord dentelé à la pointe, de 0^m14 de diamètre *(fig. 1)*.

Ier Puits.

Fig. 1.

1/4

Les cinq premiers mètres du puits ne renfermaient qu'un amas confus de pierres calcaires de diverses carrières; de terre mêlée de cendre et de charbon, de débris de vases, tels que culots d'amphores,

goulots de cruches rougeâtres et fragments de coupes vernissées.

Les quatre derniers mètres étaient scellés par un pavé. En dessous : terre, couleur gris de cendre, devenant plus noire à mesure qu'on approchait du fond. Il n'y avait de pierres que celles qui servaient à abriter les vases.

Le mobilier était divisé en sept couches contenant : La première, les cornes, les fémurs, les tibias, les canons et l'un des sabots d'un bœuf; un poids en terre cuite, ayant un anneau de suspension *(fig. 1)* ;

Fig. 1.

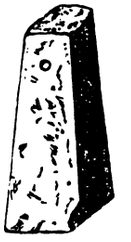

1/5

Un galet siliceux, dans la forme d'un coin celtique;

La deuxième, un chien de grande taille;

La troisième, des huîtres, des moules, des bucardes et des patelles; des supports de cornes, un scapulum et trois canons d'une vache; un ais en ormeau, long de $0^{m}50$ et large de $0^{m}10$, ornementé de lignes en creux disposées en losanges;

La quatrième, deux bois de cerf, de $0^{m}72$ de longueur, s'épanouissant chacun en cinq ramifications ou andouillers *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/8

Les os de trois chiens de chasse, un rondin en chêne, une tuile à rebords, deux bols en terre rouge brisés, un vase à boire en coco, ayant un trou pour le fixer quelque part *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/5

Le large goulot d'une cruche rougeâtre; un fragment de trépied au vernis noir, et la base pointue d'une amphore.

La cinquième, les os d'un chien et de trois renards; deux petites planches d'ormeau, de $0^{m}04$ d'épaisseur, des os de musareignes;

La sixième, des ais et des rondins, comme dans les précédentes; un tout petit chien; les maxillaires d'un cheval de deux à trois ans qui avait encore ses dents incisives; la tête et plusieurs autres os d'un second cheval dont l'âge était indiqué par les dernières molaires persistantes, il avait de cinq à six ans (Henri Boisson, artiste vétérinaire à Moricq) (1).

L'enfouissement humain était dans la septième et dernière couche. Il consistait en six os, savoir : deux radius entiers, la partie supérieure et le corps d'un cubitus, un tibia entier, la partie supérieure d'un fémur et une vertèbre. Ces os appartenaient à un jeune homme ou à une femme (docteur Thireau); ils avaient subi une incinération (2) prolongée (Docteur Gouraud). Ils devaient se trouver dans l'un des vases qui ont été brisés.

Les autres objets étaient : une portion de la lame d'une épée en fer, contournée et tordue;

Une clef à deux crochets *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/4

(1) Je dirai, une fois pour toutes, que les ossements d'animaux des autres puits ont été définis par le même artiste.

(2) Si j'ai dit le contraire, dans mes premiers rapports, pour ces os, comme pour les suivants, c'est que j'avais été induit en erreur par les médecins avec lesquels je m'étais mis en relation à cette époque; ils s'étaient malheureusement bornés à les définir sans examiner les preuves d'incinération qu'ils portent avec eux et que le docteur Gouraud a fournies depuis.

Un style à écrire, en bronze, à huit pans, virolé d'or, haut de 0^m11 *(fig. 1)* ;

Fig. 1.

Une statuette en pierre blanche, de 0^m16 à 17, représentant une déesse-mère, drapée, assise dans un fauteuil, à laquelle manquent les bras et la tête *(fig. 2)* ;

Fig. 2.

1/2

Une cruche, de 0^m28 de hauteur, au goulot circulaire et évasé, recelant dans sa large panse plus de cent moules en terre cuite pour couler les monnaies, sur lesquels étaient

gravées en creux, les effigies de la plupart des empereurs, depuis Trajan jusqu'à Alexandre Sévère *(fig. 1)*.

Fig. 1.

Enfin, un *Doliolum*, haut de $0^{m}33$, rempli de matières noirâtres et violacées, indiquant une sépulture de l'époque d'incinération *(fig. 2)*.

Fig. 2.

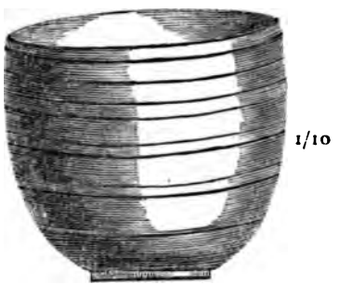

Il est probable qu'il y avait dans la fosse un double enfouissement. La présence d'une personne du sexe y était

signalée, et par des débris d'os, et par un fuseau en buis de 0^m17 à 20, passé au tour et orné d'une série de lignes en creux *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

L'aventurier qui, faute d'autre, fût mon premier puisatier, brisa sans pitié la plupart des vases qui étaient au fond du puits; c'est qu'il n'avait consenti à y descendre, que parce qu'il avait l'espoir, il l'a avoué depuis, d'y rencontrer des objets de valeur dont il aurait fait son profit. Trop heureux l'archéologue qui trouve un ouvrier consciencieux pour l'aider dans ses recherches !

DEUXIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Deux ou trois assises de pierres calcaires, étrangères à la colline, s'élevaient en dôme au-dessus du deuxième puits et débordaient bien au-delà de son orifice; elles en formaient le couronnement. Ronde jusqu'à 4^m, la fosse était carrée dans les deux derniers mètres.

IIe Puits.

Voici la liste de son mobilier :

Premier mètre : terre mêlée de charbon.

Deuxième mètre : pavé composé de douze tuiles à rebords, sous lesquelles étaient :

Un coutelas en fer, long de $0^{m}26$, pesant environ 500 grammes *(fig. 1)* ;

Une burette au col allongé, en terre rougeâtre, hauteur, $0^{m}06$ *(fig. 2)* ;

Un autre petit vase, au vernis noir, à bec d'oiseau, et dont l'anse a pour type aussi une patte d'oiseau, hauteur, $0^{m}13$ *(fig. 3)*.

Fig. 1.

1/4

Fig. 2.

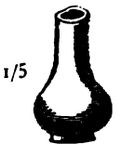

1/5

Fig. 3.

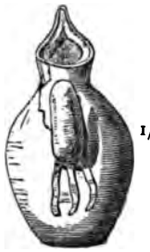

1/5

Troisième mètre : Sept cruches brisées; fragments de vases de vingt-cinq espèces différentes, dont plusieurs à

glaçure rouge; hure et défense de sanglier ou de porc; os de ruminants, comme bœuf, vache et veau, n'ayant pas subi l'action du feu; musareignes; huîtres et coquillages divers.

Quatrième mètre : Second pavé. En dessous :

Ais et clous; masse de charbon d'une puissance de $0^{m}60$ à 80, sur laquelle gisaient de gros os d'animaux à moitié brulés, et d'autres petits os qu'on n'a pu définir, entamés aussi par le feu;

Cuvette en terre de brique, au rebord fort épais, de $0^{m}20$ de diamètre *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/5

Petit pot, à pâte rosée, haut de $0^{m}09$ *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/5

Coulant en terre, à côtes *(fig. 3)*.

Fig. 3.

Débris de trois *ollæ,* de trois cruchons noirs et de trois autres à pâte rougeâtre; de quatre cruches, d'une coupe

vernissée, d'une terrine, d'un vase trépied-réchaud, portant l'inscription IVI (pour Ivinus), tracée avec la pointe d'une lame *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/5

Cinquième mètre : Troisième pavé en tuiles à rebords, servant de cachette à une sorte de bidon ou de vase-ampoule en bronze, avec une cassolette en potin, à anse mobile, ornementée d'une fleur épanouie et de deux feuilles, et dont le goulot, fermé par une lame en cuivre, était scellé à l'intérieur avec du plomb, hauteur, $0^{m}15$ de la base à la hauteur de l'anse *(fig. 2)*.

Fig. 2.

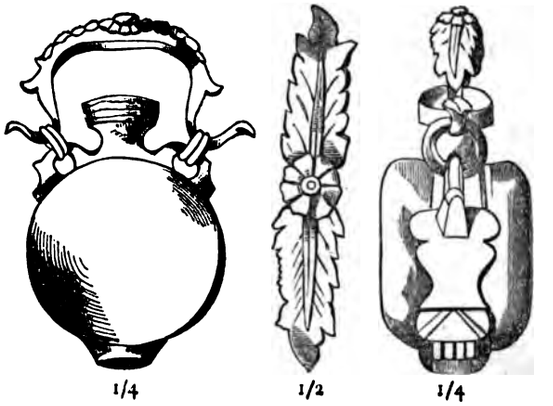

1/4 1/2 1/4

La cassolette de ce curieux vase, ne pouvait contenir que des cendres humaines. Hélas! je n'ai pu le constater, car l'un de mes ouvriers, en mon absence, n'eut rien de plus pressé que de la vider par un petit trou ouvert sur le flanc, et d'en jeter la poussière sur le sol.

IIIe Puits.

TROISIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Cette fosse était garantie de toute violation par un tas énorme de fragments de tuiles à rebords, de pierres quartzeuses, schisteuses, et surtout calcaires, jetées pêle-mêle en apparence, mais, en réalité, disposées de telle sorte, qu'elles formaient un tout compact. Irrégulière dans son appareil, cette calotte dépassait de 0^m30 à 40 l'orifice du puits funéraire qui s'ouvrit à 1^m en contrebas du sol. Il était divisé en deux parties bien distinctes :

Partie supérieure, d'une puissance de 5^m, ayant pour tout mobilier : de la terre mélangée de charbon, des moellons calcaires et autres blocs, des tessons de tuiles, une coupe brisée

en terre rouge, deux bronzes frustes du Haut-Empire et une terrine *(fig. 1)*.

Fig. 1.

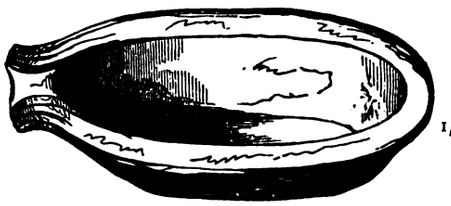

1/5

Partie inférieure, séparée de la première par un pavé en pierre de $0^{m}35$ d'épaisseur. En dessous : six couches traversées par un petit chêne planté debout, dont le tronc, avec ses racines, posait sur le dernier vase du puits.

Dans la *première couche :* ossement d'un bœuf âgé, d'un veau et d'une génisse de deux ans ; huîtres, moules, patelles, hélices, myes, sabots-vignots.

Dans la *deuxième couche :* une première cachette abritant un vase à une anse, au type perpétué, à pâte dure et épaisse, au goulot largement frangé, au vernis noirâtre, renfermant avec une matière gris de cendre, des enveloppes d'insectes, hauteur, $0^{m}27$; capacité, 5 à 6 litres ; poids, 3 kilos *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/5

Dans la *troisième couche :* une deuxième cachette formée par deux pierres et par deux tuiles à rebords, où un joli petit vase à glaçure rouge s'était conservé intact *(fig. 1)*;

Fig. 1.

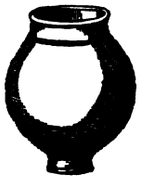

Un peu plus bas, un bois de cerf, rugueux, plus puissant encore que celui du premier puits; un sifflet des morts en os *(fig. 2)*.

Fig. 2.

Dans la *quatrième couche :* tuiles romaines, cachant deux vases en bois, un seau renversé sur le flanc et touchant au chêne; un baril appuyé et sur le seau et sur la paroi sud de la fosse. Hauteur du seau, $0^{m}36$, ses neuf douves étaient maintenues par des cercles en fer *(fig. 3)*.

Le baril, d'une contenance de sept à huit litres, était lié aussi par des cercles de même métal *(fig. 4)*.

Fig. 3.

Fig. 4.

Un peu plus bas que les vases, on recueillit : un grand bronze d'Antonin-le-Pieux; un fuseau en buis, de $0^{m}20$ de longueur *(fig. 1)*;

Une tige en bois, haute de $0^{m}10$, terminée par quatre ais agencés en croix; une rouelle en bois, percée au centre d'un trou horizontal, et, près du rebord, de quatorze autres trous, avec un appendice en dessous. Nous verrons plus loin que ces pièces constituent les éléments d'une quenouille faite à l'instar de la quenouille dite *Egyptienne (fig. 2)*.

Dans la *cinquième couche :* lame en fer, de $0^{m}30$ de longueur *(fig. 3)*; cendre et charbon en grande abondance;

Fig. 1.

1/2

Fig. 2.

1/4

Fig. 3.

1/5

rondins carbonisés; os d'animaux divers non incinérés, entre autres la corne d'un chevreuil, la tête d'un sanglier

ou d'un porc reconnaissable à ses fortes défenses; les maxillaires de deux petits carnassiers, tels que renards, les squelettes de deux volailles; lanière en cuir ordinaire, large de deux doigts, ployée en deux, ayant à chaque extrémité une boutonnière, qui devait être une courroie de suspension *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/2

Deux morceaux de peau de castor collés l'un contre l'autre, qui pouvaient être les restes d'une aumonière; grand bronze d'Adrien; grand bronze de Faustine mère; débris d'un coffret en bois; ais avec des clous et des appliques en fer et en cuivre; crochet en fer; poignée en bronze, dont les deux branches recourbées portent la trace d'une soudure, poids, 255 gr. *(fig. 2)*;

Fig. 2.

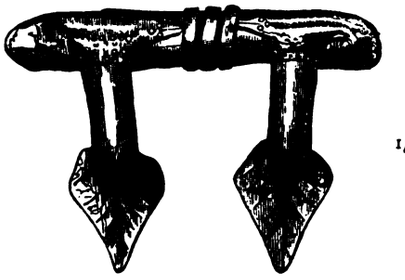

1/4

Assiette noire, ou petit plat de cuisine, dans la forme de nos assiettes à cailloux, avec une inscription sur son rebord extérieur *(fig. 1)*;

Fig. 1.

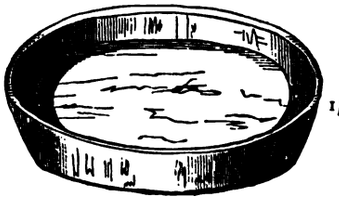

1/4

Fond d'un vase rougeâtre, sur l'extérieur duquel était gravé en sens inverse, comme sur un cachet, un R, avec un L tracé dans le sens opposé *(fig. 2)*;

Fig. 2.

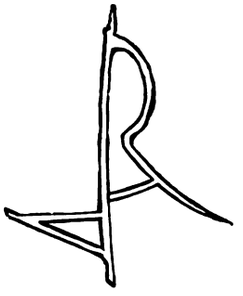

Os humains : portions de fémur, de tibia et de cubitus (Aubry, médecin); ces os étaient incinérés (docteur Gouraud);

Cachette formée de tuiles à rebords, abritant une cruche à pâte fine et rosée, dont l'anse est brisée, où se trouvaient, avec de la boue mêlée de charbon, un petit os à moitié brûlé, non défini, quatre musareignes et deux coléoptères, dont

l'une au corsage et aux élytres noirs, et l'autre au corselet à reflets métalliques, hauteur, 0^m24 *(fig. 1)*.

Fig. 1.

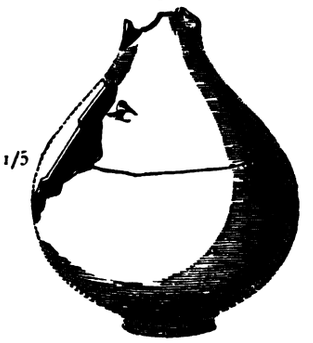

Dans la sixième couche : Une cuiller en os *(fig. 2)*;

Fig. 2.

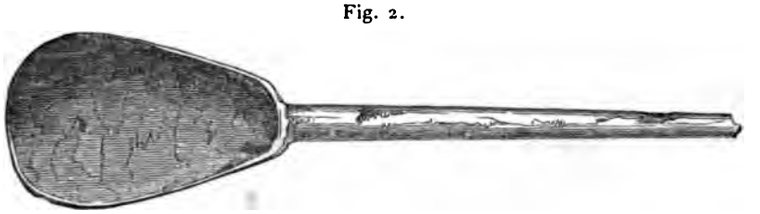

Un second sifflet des morts en os, et le squelette d'un chat-huant; la racine du petit chêne dont il a été question plus haut. Cette racine posait sur une pierre plate qui servait de couverture à une gamelle en bois, haute de 0^m12 sur 0^m20 d'ouverture *(fig. 3)*.

Fig. 3.

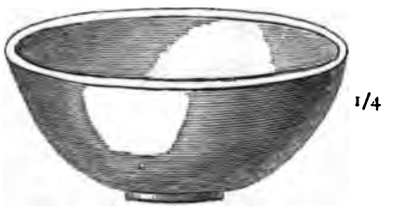

Une cuvette avait été creusée à dessein dans le roc pour recevoir ce vase. On y avait mis trois belettes, avec une châtaigne, une noix et une noisette.

J'ai lieu de croire que dans ce puits, comme dans le premier, il y avait un double enfouissement.

QUATRIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Le cylindre de cette fosse était parfaitement rond, quoiqu'elle fut creusée dans un sol rocheux très-dur. Toutes les couches étaient sillonnées de morceaux de charbon de bois de la grosseur d'une fève. Chaque pelletée de terre en contenait des fragments nombreux. Il y avait de la cendre un peu partout, mais surtout dans la dernière couche; de sorte qu'il était visible que le trou avait été comblé avec les débris d'un bûcher.

IVe Puits.

Chaque mètre fournit son contingent d'ossements; ils y étaient semés à profusion. Plusieurs étaient même collés

aux parois du puits; mais ils étaient, pour la plupart, si minces et réduits à un tel état de consomption, qu'au moindre contact ils tombaient en poussière. Malgré cela, deux ont pu être définis, savoir : l'extrémité inférieure du radius gauche humain (docteur Priouzeau); il était incinéré (docteur Gouraud); et la partie inférieure de l'un des canons d'un cheval. On y a remarqué aussi des rongeurs, des mollusques et autres coquillages pris sur nos côtes.

Quant à la céramique, les deux premiers mètres ne renfermaient que des tessons de tuiles à rebords et des vases fracturés, à côté de pierres calcaires, de casse-têtes et de cailloux roulés. Il n'en était pas de même dans la dernière couche, dont la puissance était de $1^{m}33$. Là, les vases étaient intacts, ou du moins ils n'étaient fêlés ou brisés que par accident. Ils formaient deux séries.

Première série. — Deux cruches et une urne en terre cuite; la première cruche, couleur gris-verdâtre, est munie de deux anses; hauteur, $0^{m}18$ *(fig. 1)*.

La seconde, à pâte rougeâtre, n'a qu'une anse; son galbe est fort élégant; hauteur, $0^{m}21$ *(fig. 2)*.

Fig. 1.

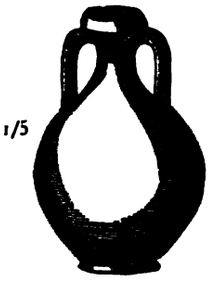

1/5

Fig. 2.

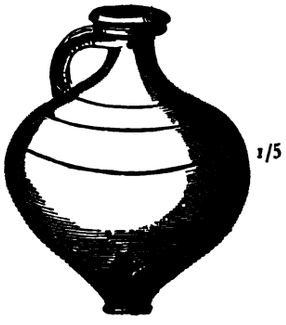

1/5

L'urne, à pâte siliceuse et noirâtre, est revêtue d'un engobe noir; hauteur, $0^{m}14$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

Deuxième série. — Trois autres urnes noires fragmentées contenaient, au fond de la fosse, de tout petits os.

A ces vases en terre se joignaient quatre coupes à boire, en verre, fracturées *(fig. 2, 3, 4, 5)*.

Fig. 2.

1/2

Fig. 3.

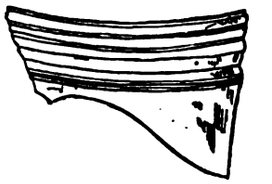

Fig. 4.

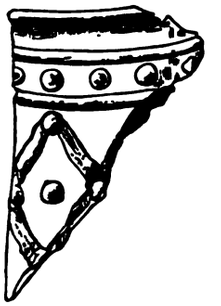

Fig. 5.

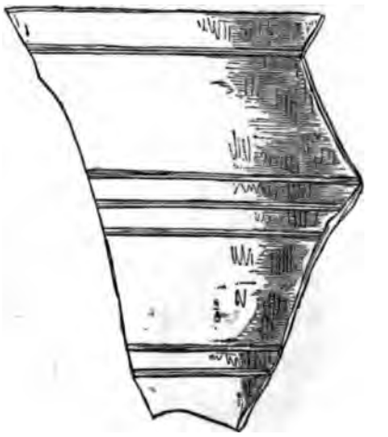

CINQUIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Cette fosse creusée, comme les précédentes, dans un noyau de schiste très-dur, traversé çà et là par des filons de quartz, se terminait, en bas, dans la forme d'un chaudron. Une calotte ovoïde parfaitement conditionnée, scellait l'enfouissement à 0^m30 en contrebas du sillon. Large à la base de 1^m50, elle finissait en pointe par un caillou blanc presque aussi rond qu'une boule.

Ve Puits.

La terre végétale était mêlée dans les deux premiers mètres, à un tas assez considérable de pierres.

A 8^m parut, sur un dépôt de cendre, un de ces vases noirs si communs dans nos sépultures, qui ont la hauteur et le diamètre des écuelles, mais qui en diffèrent, parce qu'on peut les saisir par le cou, grâce au rebord rabattu en

dehors, dont ils sont pourvus, ce qui leur tient lieu d'oreillons *(fig. 1)*.

Il contenait une tête de fémur gauche humain, deux autres morceaux concassés du même fémur, et le maxillaire gauche d'un sujet plutôt jeune que vieux (docteur Priouzeau). Ce sujet était une femme d'environ trente-cinq ans (docteur Gouraud); plus le fragment moyen de l'humérus de cette femme qui était fortement constituée (docteur Gouraud); tous les os étaient incinérés.

Un arbre vert, un if ou un cyprès, de 4^{m} de hauteur, avait été planté dans la couche suivante. Il touchait, par son sommet, au vase où furent déposés les esquilles d'os humains, et, par sa racine, à un cercueil en bois.

Autour de lui rayonnaient des ossements d'animaux, des fragments de tuiles à rebords et de poteries rouges, grises, cendrées, noires, de plus de vingt espèces, différant entre elles, et par la pâte et par la couleur du vernis, et par le galbe, la panse et le goulot.

Un des vases était une cruche à eau, en grès blanc et très-fin, à deux anses, munie d'un biberon, comme nos buies *(fig. 2)*.

Fig. 1.

1/5

Fig. 2.

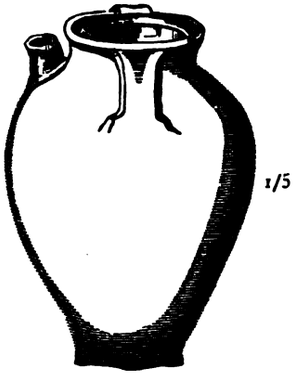

1/5

Le bec d'un autre, aussi en grès, représentait la mandibule inférieure d'un oiseau.

Une carafe en verre de $0^{m}005$ d'épaisseur, et haute de $0^{m}14$, était mêlée aux autres objets ; elle était brisée en plusieurs morceaux *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

Le cercueil placé sur un plan incliné, allait de la paroi sud à la paroi nord. Long de 2^{m}, il avait été creusé dans un tronc de chêne. A part le lit funèbre, façonné en auge dans le tronc, et le couvercle qui s'appliquait dessus, l'arbre était presque brut ; les entailles faites par la hache qui l'avait équarri, étaient nombreuses et encore visibles *(fig. 2)*.

Fig. 2.

On avait déposé dans le cercueil des cendres et des os. Les cendres n'ont pas été analysées. Parmi le pêle-mêle d'ossements extraits de la fosse en même temps que le cercueil, on a reconnu le fragment moyen d'un tibia incinéré, appartenant à un homme dans son complet développement (docteur Gouraud) et une pétrification d'os qui se rattache probablement à l'espèce humaine (docteur Priouzeau).

Les animaux étaient représentés par une tête de sanglier ou de porc, par une partie du maxillaire inférieur d'un bœuf, par deux portions de vertèbres du même animal, par deux chiens et deux autres petits carnivores qu'on suppose être des renards.

Venaient ensuite :

Un crampon en fer *(fig. 1)* ;

Un oreillon en fer *(fig. 2)* ;

Fig. 2.

Fig. 1.

1/4

Une lame en fer, avec douille, sorte de couteau de cuisine, long de $0^{m}14$ *(fig. 3)* ;

Un crochet en fer, à douille, pour suspendre la viande *(fig. 4)* ;

Fig. 3.

Fig. 4.

1/4

Deux anneaux en cuivre ; un grand bronze d'Antonin-le-Pieux, et un grand bronze de Septime-Sévère, enfin un soulier

en cuir, du genre *babouche*, dont l'empeigne est découpée en forme de guipure *(fig. 1)*;

Fig. 1.

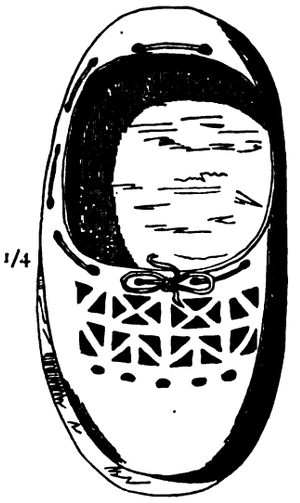

Une seille en bois, d'une seule feuille de châtaigner, aux oreillons en bois, et à l'anse en fer, avait trouvé place sous la racine de l'arbre vert, dans l'espace que l'inclinaison du cercueil avait laissée vide *(fig. 2)*;

Fig. 2.

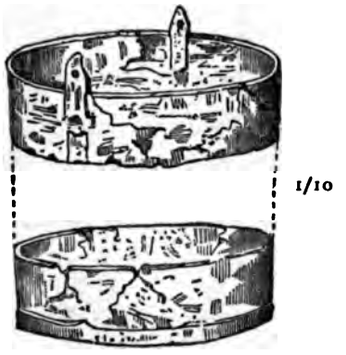

Sept autres vases, garantis de la pression des terres, d'un côté, par le cercueil, et, de l'autre, par une grosse pierre, dite de *Charente,* gisaient au fonds du puits, savoir :

Une aiguière en cuivre coulé, fin, ductile et massif, à une anse *(fig. 1)*.

Fig. 1.

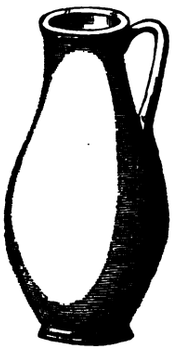

Une chaudière battue au marteau, d'une seule pièce, dont l'anse mobile et à boutons se rattache par des anneaux à un cercle qui enlace son cou *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/5

Une urne noire en terre, à la panse ornée d'un cercle de bâtons ; hauteur, $0^{m}17$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

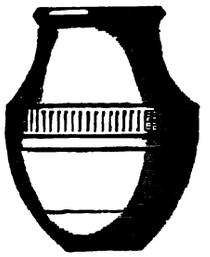

1/5

Deux cruches, à la pâte et au vernis rougeâtre, dont l'une a le goulot frangé *(fig. 2)*, et l'autre, d'un beau galbe,

Fig. 2.

1/5

est privée de sa partie inférieure *(fig. 3)*.

Fig. 3.

1/5

Deux autres cruches, à la pâte siliceuse et au vernis noir, portant gravées sur leurs panses : l'une, onze bandes de lignes verticales, hauteur, $0^{m}37$ *(fig. 1)*; et l'autre, le

Fig. 1.

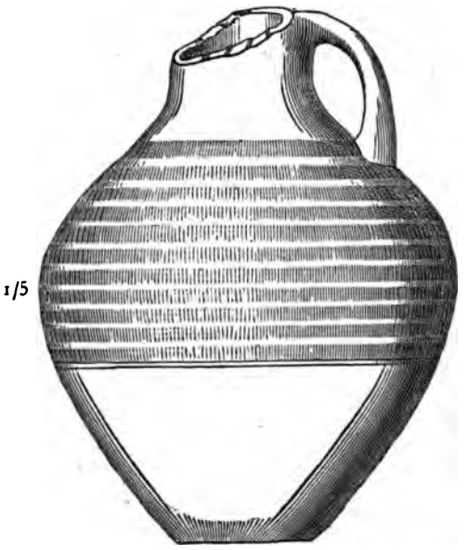

1/5

chiffre XIII dont les éléments sont renversés (ainsi IIIX) *(fig. 2)*.

Fig. 2.

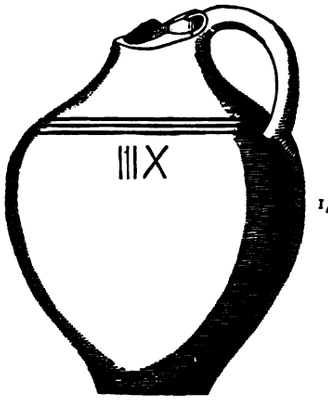

1/5

SIXIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Cette fosse, dont les parois étaient lisses et comme arrondies au compas, avait sa calotte en pierre, au-dessus de laquelle la charrue passait depuis des siècles, sans l'avoir dérangée, quoiqu'elle ne fut en contre-bas du sillon que de quelques centimètres. Elle se terminait non en cône, mais en voûte surbaissée, dans le genre de celle de nos fours à cuire le pain. Elle avait en largeur, comme en hauteur, $0^{m}80$, et posait sur trois assises calcaires formant l'entrée du puits.

VIe Puits.

Outre ce premier scellé, elle en avait deux autres; l'un à $3^{m}80$, et l'autre à 6^{m} de profondeur, qui la partageaient en trois parties bien marquées.

Première partie. — Elle renfermait, avec de la terre végétale et du charbon de bois, des pierres, des tessons de tuiles, des vases en terre et des ossements d'animaux, parmi lesquels on a distingué les canons, les humérus, les tibias, les os du pied et les fragments du maxillaire inférieur d'un cheval de quatre ans, les humérus, les

omoplates et les os des cornes d'un bœuf; les humérus, les fémurs, un canon, un cubitus, une côte et l'os d'une corne d'une chèvre.

Deuxième partie. — Séparée de la première par un pavé fait à chaux et à sable, d'une épaisseur de 0^m45. Le haut était occupé par les objets suivants : Un pieu en chêne, de 0^m80 de longueur et de 0^m16 d'équarrissage, ayant à l'un de ses bouts une mortaise destinée à recevoir une autre pièce de bois; des rondins, des ais et tout un petit tas de plantes herbacées bien caractérisées; les deux frontaux, munis de leurs chevilles, ou supports des cornes d'un bœuf de quatre ans, avec les deux branches du maxillaire inférieur, les canons antérieurs et postérieurs, les deux os du paturon, des fragments de l'humérus et du cubitus et quelques côtes sternales et asternales du même animal; les deux frontaux, le scapulum gauche, les deux canons postérieurs et un fragment du canon antérieur d'un veau ou d'une génisse de deux ans. C'était, en petit volume, une étable, avec sa crèche, son foin et ses animaux. Il y avait, en plus, le squelette d'un coq que l'on distinguait à ses éperons; les débris d'un chien et de quelques rongeurs; des hélices ou escargots en grande quantité; des huîtres, des palourdes, des patelles, des châtaignes et des noisettes; un couteau dont il restait la lame en fer, munie de sa queue.

Au milieu du puits funéraire, trois tuiles à rebords cachaient une cruche de 0^m35 de hauteur, à pâte rougeâtre, mêlée de petits cailloux blancs, dans laquelle il y avait des baies de la grosseur d'une cerise et les

restes d'un oiseau; le tout noyé dans un liquide terreux *(fig. 1)*.

Fig. 1.

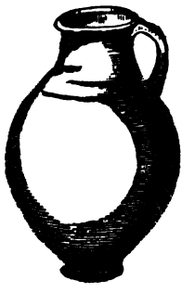

1/10

Presque au même niveau, et à la paroi est, était enfoui le moyeu en chêne d'un char romain, percé de dix trous pour recevoir autant de rayons *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Une deuxième cachette en pierres plates abritait, en contre-bas de la première, deux vases en cuivre, une buire et un seau.

La buire, munie d'une anse, était remplie d'un liquide d'un noir violacé, indice de matières organiques; hauteur, $0^{m}27$.

Le seau, ouvrage de chaudronnerie, cloué, à anse mobile, renfermait avec de la terre d'un gris de cendre,

beaucoup d'os de batraciens, définis par M. Arthur de Lisle *(fig. 1, 2)*.

Fig. 1.

1/10

Fig. 2.

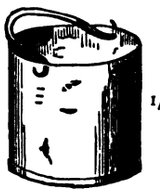

1/10

Sous les vases de cuivre s'est présenté dans une position oblique, un abattis de plusieurs arbrisseaux, parmi lesquels les charrons et les charpentiers ont distingué l'épine noire, le chèvre-feuille, le hêtre, le bouleau, l'érable, le houx, la ronce, des tisons de chêne brûlés seulement à un bout, des débris de peuplier noir et deux ceps de vigne qui avaient une trentaine d'années d'existence quand ils furent arrachés de de terre. Au contraire des autres arbustes, un tronc de saule de 2^m de haut avait, dans la fosse, une position verticale.

Il est possible qu'une petite caisse funèbre eut été déposée dans cet endroit, car il en sortit des ais assez courts, avec des clous, une tige de fer enroulée en forme d'anneau ou de poignée, un crochet en fer, un bouton et une plaque en cuivre, un sifflet des morts, des os concassés que le docteur-médecin n'a pas osé définir à cause de leur exiguité, bien qu'ils eussent l'apparence d'os humains. La cendre de cette couche contenait une certaine quantité de phosphate de chaux (Moride, pharmacien).

Dans le mobilier figuraient : un plateau ou bassin brisé, en terre rouge sigillée, muni au bas de son collet d'un double

masque de lion, laissant échapper le liquide par sa gueule *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/4

une pierre polie, comme une pierre lithographique, sur laquelle était gravée une rosace *(fig. 2)*;

Fig. 2.

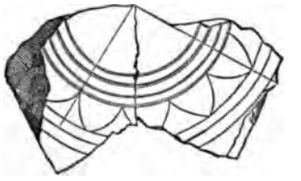

Deux forts souliers d'homme, dont les semelles avaient conservé leurs clous à tête de diamant; une urne brisée, remplie de matières noirâtres et de petits fragments d'os; un fond de pot contenant des graines de choux.

Troisième partie. — A cet enfouissement, qui devait être celui du maître, à en juger par le moyeu du char et par les souliers, succéda probablement celui d'une mère, accompagnée peut-être de son enfant (il était séparé du précédent par un nouveau pavé de béton, de $0^{m}45$ d'épaisseur). Ce qui rend cette hypothèse au moins probable, c'est que la présence d'une femme y était signalée, et par un rouet, et par un fuseau en buis, de $0^{m}20$ de longueur, pour tordre le fil; et par des souliers dont les semelles, étroites au talon

et s'épanouissant ensuite en forme de cœur, n'avaient pas plus de 0^m20 à 22 de long *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

On n'a retrouvé de l'enfant qu'un petit soulier en cuir, de 0^m12 sur une largeur de 0^m04 au talon et de 0^m06 à la pointe qui est arrondie. Des ais pourris et à moitié brisés, et une vingtaine de clous, font présumer qu'il y avait dans cette couche, comme dans la précédente, une petite caisse mortuaire.

Le reste du mobilier peut se résumer ainsi : bois, fruits, coquillages, ossements et vases.

Le premier objet qui se présenta sous le pavé fut un gros tison de 0^m80, planté debout, qui n'était brûlé que d'un côté, une feuille de lierre était fixée à son écorce.

Autour du tison il y avait un sifflet des morts en os, des châtaignes, des noisettes, une pomme de pin avec ses pignons, deux noyaux de pêche, des patelles, des huîtres, des palourdes, des limaçons ; des maxillaires et autres os de lièvre et de lapin, la partie antérieure du maxillaire inférieur d'une vielle vache, avec le canon antérieur, deux fragments

de maxillaire d'un sanglier ou d'un porc de cinq à six mois (le crochet n'était pas encore sorti de l'alvéole), deux squelettes de chiens et deux autres squelettes de petits carnassiers, le tarse et autres débris d'une poule, et deux sternums d'oiseaux avec les os du bassin.

Quant aux vases, il y en avait sept, deux en bois et cinq en terre.

Le premier vase en bois était un baquet, haut de $0^{m}22$, cerclé en fer, qui servait de lit de repos aux deux petits carnassiers mentionnés plus haut *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Le deuxième, une petite coupe en hêtre, haute de $0^{m}065$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/5

Les cinq vases en terre étaient brisés. L'un d'eux, dont il ne restait que la partie inférieure, avait une base au diamètre de $0^{m}22$, d'une épaisseur de $0^{m}01$; elle contenait de la cendre d'os et des esquilles d'os non définis.

VIIe Puits.

SEPTIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

La fosse se divisait ainsi :

Cuvette au-dessus du puits, $2^{m}70$;

Partie supérieure du puits, 4^{m};

Pavé, $0^{m}80$;

Partie inférieure du puits, $3^{m}50$.

La position de cette fosse, placée au sommet du plateau, là où la terre végétale et la terre plastique ont une épaisseur de $2^{m}70$, força le puisatier gallo-romain à l'ouvrir dans la forme d'une large cuvette.

Cuvette ou dessus du puits. — Elle fut comblée avec environ 2 mètres cubes de moellons calcaires, disposés en dix-sept ou dix-huit assises irrégulières, reliées entre elles par de la terre glaise. Ces assises avaient, à n'en pas

douter, pour couronnement, une calotte que le soc de la charrue avait fini par détruire peu à peu. Le fait nous a été affirmé par M. Charles Durand, fermier et propriétaire aux Grandes-Baillières, qui cultive ce champ depuis près de cinquante ans.

Aux pierres calcaires se joignaient, dans la cuvette, quelques blocs de cailloux, un casse-tête quartzeux pyriforme et poli comme les galets roulés, des tuiles à rebords, un culot pointu d'amphore, les débris d'un vase sigillé et de six autres en terre commune, dont trois à pâte rougeâtre, deux à couverte noire et un à teinte gris de fer.

Partie supérieure du puits. — Il n'y avait, dans les deux premiers mètres, que de la terre végétale rapportée. Des débris de tuiles à rebords et d'une amphore, l'anse d'un vase, un bois de cerf, une tête de renard, une tête de chèvre avec ses deux humérus, ses deux fémurs, deux des vertèbres cervicales et la moitié du coxal, s'étaient donné rendez-vous dans les deux mètres suivants.

Pavé. — Il se composait de pierres brutes généralement calcaires. Elles étaient disposées de manière à former au milieu une sorte de niche qui renfermait les fragments d'un humérus, du frontal et du pariétal d'un bœuf.

Partie inférieure du puits. — Elle était partagée en deux couches.

La première a fourni :

Une tête de bélier avec les deux supports de ses cornes ;

Un chien de grande taille ;

Un fort volatile ;

Les anses et les goulots de trois cruches ;

Les fragments d'une patère sigillée;

Une écuelle aux larges oreillons *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/2

Un vase-trépied au vernis noir, rempli de cendre mêlée à des osselets de rongeur;

Deux carreaux en terre cuite;

Deux tuiles bombées; cinq tuiles plates à bords relevés;

Un galet de quartz, à veines violacées, dans la forme d'un coin celtique *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/2

Trois boules, également quartzeuses, aplaties sur leurs flancs *(fig. 1, 2, 3)*;

Fig. 1.

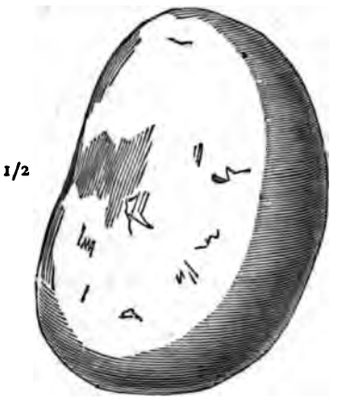

1/2

Fig. 2.

1/2

Fig. 3.

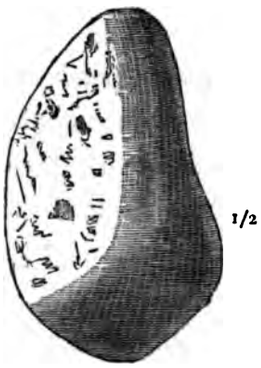

1/2

Un petit bassin en pierre, long de 0^m22 sur 0^m06 de hauteur et sur 0^m12 de largeur, creusé à une profondeur de 0^m03 *(fig. 4)*.

Fig. 4.

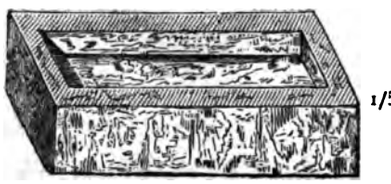

1/5

La deuxième couche occupait un espace de $2^{m}66$. Au désordre apparent de celle qui la précédait succéda dans celle-ci un ordre symétrique et calculé. Sept cachettes construites avec des pierres plates et des tuiles à rebords, placées sur un lit de cendre, renfermaient des vases et autres objets. Elles étaient en contre-bas les unes des autres, et, en côté plutôt qu'en dessous. Nous allons les passer successivement en revue.

Première cachette. — Trois cruches : une noire et deux d'un rouge de brique, dont une seule intacte ; hauteur, $0^{m}18$. Quatre fonds d'urnes pleines de terre gris de cendre, de noix, de petits rongeurs, avec un os plus gros qui n'a pas été défini.

Deuxième cachette. — Trois vases : Une urne fracturée, contenant une noix, une noisette, les débris d'une volaille, un os de brebis, des osselets de musaraignes et du charbon ; un pot-cruchon, au vernis noir, à l'anse proéminente, où il y avait un rongeur ; hauteur, $0^{m}21$; une cruche, d'un rouge assez vif, portant sur le haut de sa panse deux lignes en creux qui forment, dans leur enchevêtrement, le chiffre arabe 8 ; hauteur, $0^{m}33$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Troisième cachette. — Trois pots noirs, à une anse, le premier, au type gaulois perpétué et au goulot frangé à

dessein; hauteur, 0^m28 *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/10

Le second, au même type, mais plus petit; hauteur, 0^m24; le troisième, au bec tréflé, partageant le goulot en deux; hauteur, 0^m25 *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/10

Ajoutez deux autres cruches fracturées, l'une rougeâtre et à deux anses; l'autre, à teinte gris de fer et à une anse, ornée au haut de sa panse d'une ceinture de *canaux;* hauteur, 0^m34 *(fig. 3)*;

Fig. 3.

1/10

Un rameau d'épine noire et quelques os.

Quatrième cachette. — Sept vases: Trois cruches rouges à l'état de débris; dans l'intérieur d'une quatrième, une ligne en relief, partant du milieu de la base, se déroule en spirale comme

un limaçon, jusqu'au milieu de la panse; trois pots noirs, à pâte brune, parsemée de petits cailloux blancs. Le premier est brisé; le second, haut de $0^{m}25$, a la forme lourde; le troisième, plus élégant, a le bec tréflé; hauteur, $0^{m}22$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Il y avait dans la couche adjacente des brindilles d'épine noire, des coléoptères et des petits rongeurs, ainsi que l'humérus d'une volaille, le scapulum et le fémur d'un lièvre; un scapulum, un fragment de tibia et deux morceaux de l'os du bassin d'un jeune veau; une portion de vertèbre dorsale d'un mouton, sciée dans sa partie médiane; les fragments d'un scapulum, d'un cubitus et d'une côte asternale du même animal; les débris d'un petit carnassier et un morceau de lignite long de $0^{m}08$ à 10.

Cinquième cachette. — Sept vases, comme dans la précédente : Quatre à l'état de débris, trois entiers, savoir : Un pot noir, où avaient pris place des coléoptères au corsage brillant, et des escargots; hauteur, 0^{m} 17; deux cruches, à pâte rosée; hauteur de la première, $0^{m}22$; hauteur de la seconde, $0^{m}26$ (cette dernière est remarquable par le développement de sa panse) *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Dans le mobilier contigu à la niche on remarquait : Des escargots et des bucardes ; des noix et des châtaignes ; une poule et un coq à longs ergots ; deux broches à cheveux en ivoire, attribut d'une femme, l'une simple et l'autre munie d'une tête avec ornementation *(fig. 1, 2)*.

Fig. 1.

Fig. 2.

A la suite de ces épingles, parut, à quelques centimètres plus bas, un instrument plus grossier, il est vrai, mais plus rare et plus curieux pour les antiquaires. C'était une petite pioche, à la panne en fer et à la pointe en acier, dont le puisatier s'était servi pour creuser la fosse. Une partie du manche était restée dans l'œil et au-delà. La pioche avait une solution de continuité entre l'œil et la pointe *(fig. 1)*.

Fig. 1.

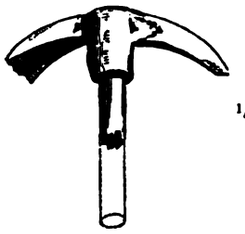

1/10

Une forte épine noire avait été plantée dans le puits et traversait les couches dont nous venons de parler. Les racines de son tronc vigoureux posaient sur la sixième cachette.

Sixième cachette. — Elle était occupée par un coffret en bois de chêne, dont les ais avaient $0^{m}45$ de largeur sur une épaisseur de $0^{m}01$. Ces ais, munis de clous, arrivèrent tout disloqués au haut de la fosse et noyés dans une matière noirâtre mêlée de cendre, de charbon, d'hélices, de glands de chêne, de fruits de l'épine noire adhérant encore aux branches, de noyaux de prune, de quelques fragments d'une coupe en verre blanc, et des esquilles d'os, dont deux semblaient appartenir à l'espèce humaine.

Auprès de la caisse, gisaient neuf vases, ou fragments de vases, d'abord, quatre fonds d'urnes et de pots, dans lesquels il y avait des os de rongeurs, quelques pepins de pomme de pin et la coque d'un œuf de poule; ensuite, quatre cruches d'un rouge pâle, dont deux avaient leurs parois internes tapissées de pepins de raisin; enfin, une cruche, à teinte cendrée, à deux anses (aujourd'hui brisées), renfermant des insectes, une musaraigne, l'extrémité d'un petit rameau d'épine noire, avec le noyau du fruit de cet arbuste, et deux os luisants, de 0^m05 de longueur, sur une épaisseur de 0^m015.

Septième cachette. — Une couche de terre glaise, de 0^m10 d'épaisseur, la séparait de la sixième et servait de défense à l'unique vase qui s'y maintenait debout. C'était un seau en bois, à anse mobile, dont les douelles, au nombre de dix, étaient maintenues par trois cercles en fer; hauteur, 0^m30. Un trou avait été pratiqué exprès au fond du puits pour le recevoir. Nous y avons trouvé le squelette d'un chat-huant *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

VIIIe Puits.

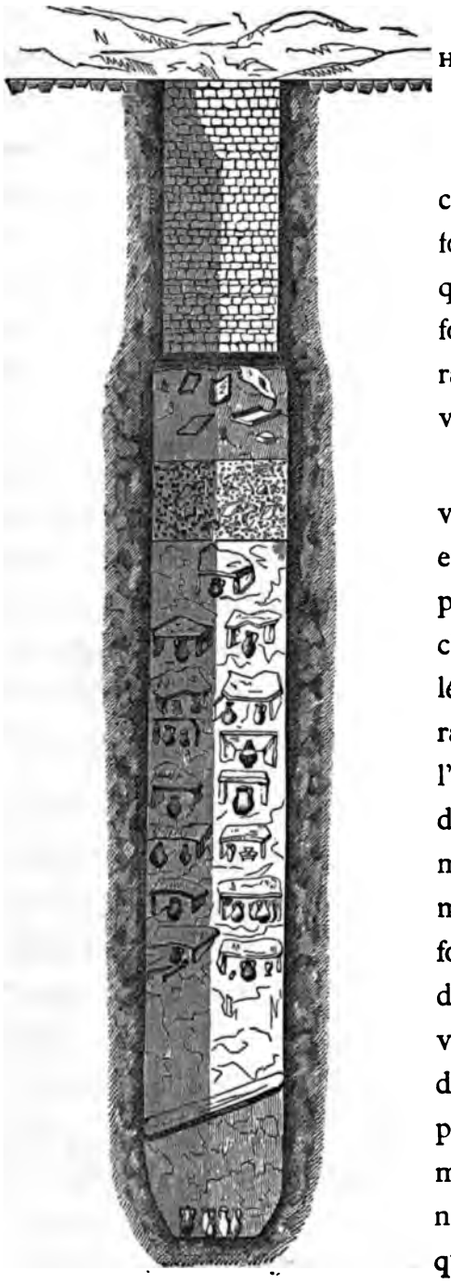

HUITIÈME PUITS FUNÉRAIRE

Ce puits est de tous ceux que nous avons fouillés, le plus remarquable, non comme profondeur, mais sous le rapport du volume et des vases qu'il contenait.

La calotte qui le recouvrait autrefois avait été emportée à diverses reprises par le soc de la charrue. Des pierres taillées et posées de champ rayonnaient autour de l'orifice de la fosse, à une distance de $0^{m}70$. Au milieu était le puits, maçonné jusqu'à la profondeur de $2^{m}60$, c'est-à-dire jusqu'au solide. Les vingt-deux assises cylindriques, en pierre calcaire presque brute, qui formaient la maçonnerie, n'étaient reliées entre elles que par du mortier de

terre. Il était divisé en deux parties bien caractérisées, séparées par un pavé.

Partie supérieure. — Elle avait une puissance de $5^{m}50$, et contenait :

Dans les deux premiers mètres, un remblai de terre meuble, avec quelques os, quelques clous et un peu de charbon ;

Dans le troisième mètre, quelques fragments de poterie, des moellons calcaires et un caillou roulé, sorte de casse-tête ou d'égrugeoir, usé dans quelques-unes de ses parties;

Dans les quatrième et cinquième mètres, des ossements en grande quantité, entre autres les maxillaires inférieures et les canons d'un bœuf de forte taille; les supports ou chevilles des cornes d'un bouc, d'une chèvre et d'un bélier; le maxillaire inférieur d'un cheval de quatre ans; la tête d'un chien; des vases brisés; les débris d'une meule en granit, à moudre le grain.

Pavé. — Le pavé, d'une épaisseur de $0^{m}80$ environ, ne se composait presque exclusivement que de tuiles à rebords.

Partie inférieure du puits. — Elle avait $4^{m}70$ de profondeur sur une circonférence de 4^{m}. Le mobilier qu'elle renfermait était trop considérable pour qu'il fût destiné au même individu. Il s'y trouvait au moins deux enfouissements. Nous en avons pour preuve, d'un côté, des épingles à cheveux et un anneau de femme, et, de l'autre, des clefs, des armes ou outils en bois de cerf et une bague ayant appartenu à un homme, etc.

Les cachettes pour les vases y étaient au nombre de seize, distancées symétriquement, de manière à ce qu'entre

chacune d'elle il y avait un espace de 0^m40 pour le reste du mobilier funèbre. Une seule avait été placée au milieu du puits, tandis que les autres étaient le long des parois, en contrebas les unes des autres. En voici le détail :

Première cachette, au milieu de la fosse. — Dedans : une cruche, d'un rouge de brique, à pâte mêlée de petits cailloux blancs, à une anse, haute de 0^m36, autour de laquelle étaient rangés trois pots-au-feu noirs, plus petits *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Deuxième cachette, à la paroi nord. — Dedans : un pot au type ancien, à pâte épaisse de plus de 0^m01, pesant 4 kil. 375 gr., hauteur, 0^m34 *(fig. 2)*.

Fig. 2.

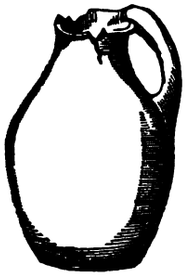

1/10

Troisième cachette. — Dedans : vase au même type, au bec d'oiseau, hauteur, $0^{m}31$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

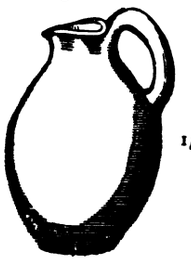

1/10

Quatrième cachette. — Dedans : vase au même type, au goulot frangé, hauteur, $0^{m}27$ *(fig. 2)* ; pichet d'un rouge de

Fig. 2.

1/10

brique, au cou orné d'une astragale, et à l'anse proéminente, hauteur, $0^{m}26$ *(fig. 3)*.

Fig. 3.

1/10

Cinquième cachette. — Dedans, trois vases rouges : une cruche à l'anse cannelée, hauteur, 0m33 *(fig. 1)*; un pot,

Fig. 1.

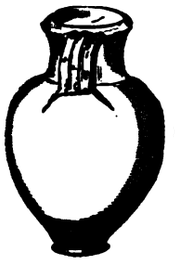

1/10

à l'anse unie, haut de 0m29, qui contenait des brindilles de bois, de l'argile à moitié cuite, et des glumelles de blé (Grimaud, chimiste) *(fig. 2)*; un pichet ébréché, orné

Fig. 2.

1/10

d'une série de petits bâtons et de quatre cavets, hauteur, 0m22 *(fig. 3)*.

Fig. 3.

1/10

Sixième cachette. — Dedans : une belle cruche, au vernis couleur plombagine, à l'anse cannelée, hauteur, 0m28 *(fig. 1)*; un pichet pyriforme, d'un rouge clair,

Fig. 1.

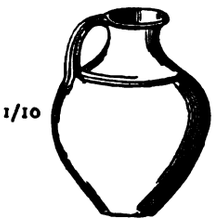

hauteur, 0m19 *(fig. 2)*.

Fig. 2.

Septième cachette. — Dedans : une cruche couleur gris de fer, sillonnée, du goulot à la panse, de seize bandes de bâtons, et, plus bas, de dix bandes d'imbrications pareilles, hauteur, 0m28 *(fig. 3)*.

Fig. 3.

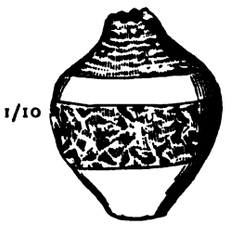

Huitième cachette. — Dedans, deux vases : une cruche de même forme, de même hauteur que celle de la sixième cachette, mais dont la panse est moins développée *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/10

une urne noire, ornementée en haut d'un quadrillé, et au milieu de cannelures et de lignes concentriques, hauteur, $0^{m}24$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Aux abords de ces huit premières cachettes, on avait déposé les fonds d'une quinzaine de vases remplis de cendre et de charbon. Parmi les autres objets trouvés, soit en dedans, soit en dehors des cachettes, nous mentionnerons : une boule quartzeuse qui semble taillée; un bout de chaîne simple, en fer *(fig. 3)*; un fragment d'un tissu de mailles

Fig. 3.

1/5

(fig. 1); un crochet à anneau, à trois branches recourbées,

Fig. 1.

comme ceux qui servent aujourd'hui à suspendre la viande; un crampon en fer; un sifflet des morts en os; deux petites pierres à aiguiser; quelques os d'animaux, de volailles et d'oiseaux; des osselets de rongeurs, et plus spécialement de musaraignes dans plusieurs vases.

Neuvième cachette. — Dedans : un pot de forte dimension, au type des précédents, dont le goulot fut ébréché, probablement avec intention. Il avait été au feu et son vernis ardoisé est presque effacé, hauteur, $0^{m}31$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

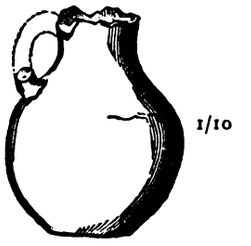

Dixième cachette. — Dedans, deux vases : une cruche rougeâtre, au galbe élégant, à l'anse brisée, sillonnée de trois lignes concentriques et ornée d'une astragale, hauteur, $0^{m}22$

(fig. 1); une cruche bien travaillée, à une anse, revêtue

Fig. 1.

1/10

d'un engobe noir, ornementée de deux séries de bâtons séparés au haut de la panse, par un ruban uni, de $0^{m}02$ de largeur, hauteur, $0^{m}27$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Dans les couches contiguës aux neuvième et dixième cachettes gîsaient les débris d'une vingtaine d'autres vases brisés dès l'époque de l'enfouissement. Il y avait au fond de l'un d'eux une dent humaine, c'est l'une des molaires (docteur Priouzeau).

On y a trouvé aussi : Le fond d'un petit baril en bois et des ais dont l'un ornementé d'une bande de petits losanges en creux, pareils à ceux qu'on remarque sur des urnes en terre ; un sifflet des morts en os ; deux andouillers détachés d'un bois de cerf ; deux supports de cornes de chèvre ; la tête d'un gros ruminant et celle d'un ruminant plus petit ; un fragment de meule en granit, pour moudre le grain ; quatre boules quartzeuses polies à la façon des galets roulés ;

le fond d'un mortier en pétro-silex, poncé comme le marbre *(fig. 1)*; enfin, un grand bronze de Septime-Sévère, ce

Fig. 1.

1/2

qui fixe dans le premier quart du IIIe siècle la date du dépôt funéraire.

Onzième cachette. — Dedans : un fond de vase en verre ; un petit pichet, à pâte rougeâtre, au goulot une fois plus large que la base, hauteur, $0^{m}14$ *(fig. 2)*; une tasse ou

Fig. 2.

1/10

bol en terre rouge sigillée, avec sa soucoupe *(fig. 3)*.

Fig. 3.

1/10

Douzième cachette. — Dedans : trois vases : une urne noire, losangée en damier, hauteur, $0^{m}21$ *(fig. 4)*; deux

Fig. 4.

1/10

cruches brisées par suite de l'affaissement de la pierre de recouvrement.

On a recueilli, avec les vases des onzième et douzième cachettes, des objets qu'il importe de signaler. Ce sont : un piton *(fig. 1)*; deux crochets en fer et des clous; des

Fig. 1.

1/2

bucardes, des patelles et les débris d'une raie bouclée; des châtaignes et des noix; le fond d'une passoire (assiette percée de petits trous) *(fig. 2)*; une épingle à cheveux en

Fig. 2.

os; un anneau de femme présentant une série d'ornements, sous forme de torsade, en matière probablement volcanique *(fig. 3)*.

Fig. 3.

On était, avec la douzième cachette, arrivé à une profondeur de 9^{m}. C'était le 21 octobre 1865. Il fallut ce jour-là suspendre les travaux, à cause des pluies torrentielles qui ne cessèrent, pendant plusieurs jours, de détremper le

sol. Ils ne furent repris, après de grandes dépenses, qu'à la fin d'août 1866. Le puits précédent avait été creusé dans l'intervalle et porte pour cela le nom de septième puits funéraire, quoique ce chiffre appartienne, pour plus des trois quarts, à celui qui nous occupe. Il fallut presque un jour et une nuit pour débarrasser la fosse de l'eau qui y avait séjourné pendant dix mois et mettre à découvert la treizième cachette.

Treizième cachette. — Dedans : trois vases couchés sur le flanc, savoir : une cruche rougeâtre, à deux anses, hauteur, 0^m21 ; un pot noir très-épais, dans le genre des précédents, hauteur, 0^m30; un autre plus petit, hauteur, 0^m23; au milieu de ces vases renversés, une cruche rouge debout, à une anse, hauteur, 0^m25 *(fig. 1)*; à côté, un fond de vase vernissé,

Fig. 1.

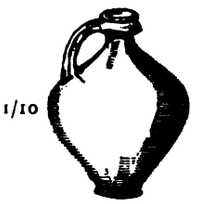

1/10

et trois fonds de vases communs; trente-quatre fragments de tuiles à rebords; une petite corbeille à offrande en chèvre-feuille *(fig. 2)*; des huîtres, des patelles, des hélices; le

Fig. 2.

1/10

maxillaire d'un petit ruminant; une broche en os, de 0^m12 de longueur; un bout de corde de la grosseur du petit doigt,

et un bout de chaîne en fer (le treizième puits funéraire fournira plus loin la preuve qu'on avait descendu les vases dans l'intérieur des fosses avec la plus grande précaution).

Trois autres objets méritent d'être cités : un grand bronze de Marc-Aurèle ; une clef en bronze, à deux dents, avec un anneau de suspension au gros bout *(fig. 1)*; et un anneau

Fig. 1.

en bronze, cerclé de lignes en relief, qui, vu son diamètre, appartenait à un homme.

Un échantillon pris au hazard dans cette couche donna le résultat suivant : « Terre arable, avec des feuilles, des brindilles de bois, des morceaux de charbon, des barbes de blé, quelques glumelles de blé, un petit rongeur, du bois moitié carbonisé et trois morceaux de résine noire, fondant facilement par la chaleur, et qui pouvait être identique avec la résine que produit la combustion du pin (Grimaud, chimiste). »

Quatorzième cachette. — Un seul pot noir, au bec tréflé, hauteur, $0^{m}24$. A $0^{m}25$ en contrebas, et à la paroi opposée, débris d'une urne et de six cruches.

Le reste de la couche a donné : un galet quartzeux, plat comme une rondelle ; des abattis de bois, dont un piquet ; des huîtres et des patelles ; le support d'une corne de ruminant, à moitié brûlé ; un andouiller de cerf, ayant une

entaillé au gros bout avec un anneau de suspension *(fig. 1)*; une broche ou épingle en os, de $0^{m}09$ de long; une aiguille passe-lien en os *(fig. 2)*; un fragment de tibia qui pouvait

Fig. 2.

Fig. 1.

1/4

être humain; un grand bronze d'Adrien; trois clefs distancées les unes des autres, ayant chacune un trou de suspension au haut de la tige : la première, en fer, dans la forme du T, à deux crochets séparés par le manche, hauteur, $0^{m}21$ *(fig. 3)*; la deuxième, à tige recourbée et à une seule dent,

Fig. 3.

1/5

hauteur, $0^{m}15$ *(fig. 1)*; la troisième, en bronze, dont le museau *à râteau* est coupé par deux entailles, hauteur, $0^{m}17$ *(fig. 2)*.

Fig. 1.

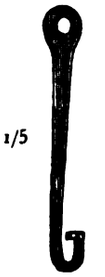

1/5

Fig. 2.

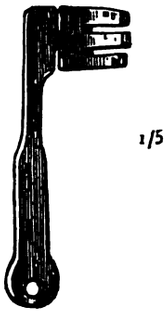

1/5

Quinzième cachette. — Dedans : trois vases : un charmant petit verre en buis, à patte, comme nos verres à liqueur, hauteur, moins de $0^{m}05$ *(fig. 3)*; deux cruches rougeâtres,

Fig. 3.

la première à une anse, hauteur, $0^{m}30$; la deuxième, à deux anses, hermétiquement fermée par un tampon en pâte, de même nature que celle du vase, soumise après coup à la

cuisson d'un foyer, remplie d'eau, probablement lustrale, hauteur, $0^{m}26$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

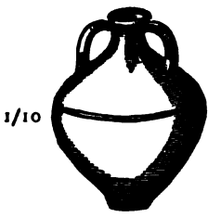

A l'opposé de la cachette et un peu en contrebas, trois fonds de vases communs, et deux fragments d'une coupe historiée, à glaçure rouge. On voit sur le premier un torse de Bacchus, au milieu de deux feuilles de pampre *(fig. 2)*;

Fig. 2.

et, sur le second, des divinités nues ou drapées, et des

poissons nageant en sens inverse, de chaque côté d'un cheval marin *(fig. 1)*.

Fig. 1.

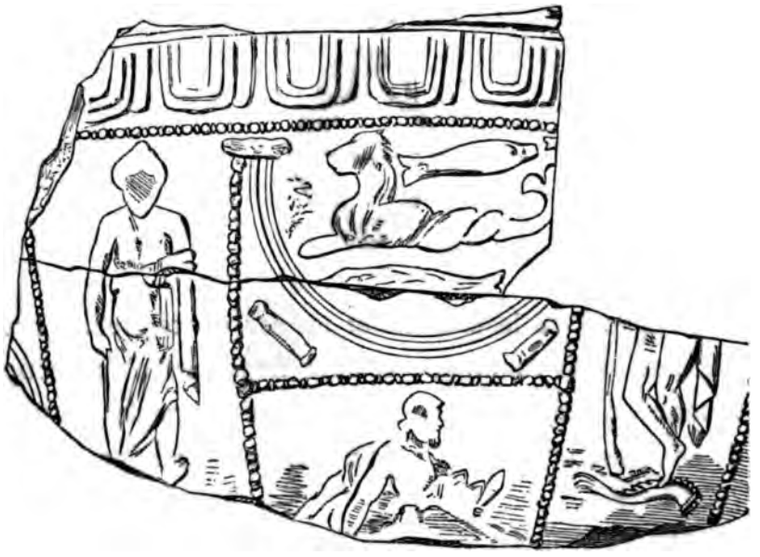

Sont sortis de la même couche : deux piquets taillés en pointe, quelques rondins et quelques ais, dont l'un percé de deux clous ; une bande de fer, un crochet en fer, un grand anneau en fer, une fiche-patte en fer ; un sifflet des morts en os, dont les trous des deux bouts et le trou horizontal du milieu étaient bouchés exprès avec des tampons en bois ; un autre os, de $0^{m}10$ de long, qui avait la même destination, mais dont les trous n'étaient qu'ébauchés sur le flanc ; trois bois de cerf sciés, dont le premier avait servi de manche à une forte lame, et le second devait être une arme ou un outil *(fig. 2)* ;

Fig. 2.

1/4

trois canons d'un ruminant; un poids en terre cuite, avec un trou de suspension et un X gravé au sommet *(fig. 1)*; un moyen-bronze de Trajan, en laiton.

Fig. 1.

1/2

Seizième cachette, formée de deux pierres posées de champ et recouvertes d'un madrier lui servant de toit. Longueur du madrier $0^{m}50$, largeur $0^{m}17$, épaisseur $0^{m}07$. Dessous : un fragment de vase et trois vases entiers, dont trois cruches à une anse et une urne. La première cruche, d'une teinte marron, est remarquable par le développement de sa panse et le renflement de son col; hauteur, $0^{m}30$ *(fig. 2)*; la

Fig. 2.

1/10

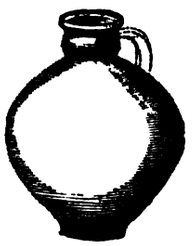

deuxième est couverte d'un engobe au blanc de céruse; hauteur, $0^{m}29$; la troisième a le bec tréflé; hauteur, $0^{m}22$;

l'urne, au vernis noir d'ébène, haute seulement de o^{m}08 *(fig. 1)*,

Fig. 1.

1/10

contenait « une matière organique animale, se carbonisant par la calcination, en répandant l'odeur caractéristique de la *viande brûlée* (Grimaud, chimiste). »

Nous signalerons, en contre-bas de l'urne : Quatre fonds d'autres vases et une portion de coupe sigillée, ayant sur son rebord une feuille d'eau pour ornementation ; quelques morceaux de bois bien travaillés ; deux clous dans un ais ; des huîtres et des noyaux de cerise ; une tessère d'un bois de cerf, sciée à la base *(fig. 2)* ; une clef en fer, à deux

Fig. 2.

1/2

crochets, parallèles au manche ; hauteur, o^{m}15 *(fig. 3)* ; un moyen bronze de Domitien.

Fig. 3.

1/5

Remarquons en passant, que les cinq bronzes rencontrés dans ces fosses, allant de Domitien à Septime-Sévère, furent

déposés dans les couches, en raison de leur ancienneté. Ils sont, pour les dates, échelonnés de bas en haut. Mais disons aussi que l'usure des premiers prouve qu'ils avaient longtemps circulé avant leur enfouissement.

Le fond du huitième puits était rempli d'une couche de $0^{m}20$ d'épaisseur, composée de tessons de pots, mêlés à de l'argile et à de la cendre, sur laquelle gisaient les débris d'un mortier en pierre.

On était au soir du 4 septembre 1866. Cette journée mérite d'être notée dans l'histoire des puits funéraires.

IXe Puits.

NEUVIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Il est situé sur le haut de la rampe du fossé de la route de grande communication du Pont-Rouge à Jart, du côté gauche, à 20^{m} environ de la fosse fouillée en avril 1858, par les terrassiers. Trois assises de pierres calcaires le recouvraient comme d'un chapeau. Sa profondeur étant de 6^{m}, il doit être mis au rang des puits funéraires, quoique son mobilier ne dépasse pas la proportion des petites sépultures. Il était recouvert de trois assises irrégulières de pierres calcaires. L'enfouissement n'occupait que les trois premiers mètres. La terre végétable qui comblait cet espace était mêlée à de

petits cubes de charbon de bois, au milieu desquels six os non incinérés de brebis, des restes de volailles et des tessons de tuiles à rebords avaient trouvé place.

Les vases, à l'état de fragments, y étaient au nombre de cinq espèces différentes, dont un vernissé. On rencontra dans une cruche à pâte rosée, qui avait perdu son goulot et le haut de sa panse, quelques petits os et une matière noirâtre qu'on versa sans précaution sur le sol, parce qu'on espérait trouver mieux dans les couches suivantes. Il n'en fut rien. Après un pavé de gros cailloux, on ne rencontra plus que l'argile plastique qui n'avait vu le soleil un moment que pour redescendre au lieu où elle avait été prise, sans avoir été réchauffée par la flamme d'un bûcher.

La fosse s'était-elle trouvée trop considérable le jour des funérailles, vu la position sociale du défunt qui y fut enseveli ? C'est ce que nous ignorons.

DIXIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Le puits proprement dit était précédé d'une large cuvette.

Cuvette. — Le noyau rocheux ne s'étant rencontré qu'à 2^{m} en contre-bas du sol, une cuvette au diamètre de 14^{m} fut ouverte au-dessus du puits. C'était moins cependant une cuvette ordinaire commandée par la position du terrain, qu'un enfouissement véritable faisant le pendant de celui du fond et lui servant de cortège. Outre le charbon mêlé à la terre arable, on y a rencontré tous les éléments d'un foyer éteint, ainsi qu'une foule d'objets propres aux sépultures

antiques. On peut citer : Des os d'animaux et de volailles;

X° Puits.

des huîtres et autres mollusques; des tiges en fer, des ustensiles de cuisine; un sifflet des morts en os; un sceau

en bronze *(fig. 1)*; deux hameçons en bronze, l'un à

Fig. 1.

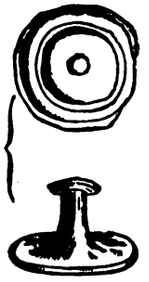

tigette simple et l'autre à deux branches, d'une ténuité extrême *(fig. 2, 3)*.

Fig. 2.

Fig. 3.

Un grand bronze de Trajan, un autre du Haut-Empire trop fruste pour être défini; une petite bulle en plomb et deux bullules en bronze *(fig. 4, 5, 6)*.

Fig. 4.

Fig. 5.

Fig. 6.

Plus petite que la bulle, la bullule était, d'après saint Jérôme (t. IV, p. 69, éd. Migne), l'apanage des femmes chez

les Romains. Il suit de là que la cuvette du dixième puits pouvait contenir les restes d'une ou de plusieurs femmes. Ces bullules étaient faites d'or, d'argent, de bronze ou de pierres précieuses. Notre fouille nous apprend qu'il y en avait aussi en plomb; elles devaient être également l'attribut du sexe, car nous savons par Juvénal que les bulles des affranchis et des pauvres étaient en cuir avec courroie de même nature: Vel *nodus* tantum et signum de paupere *laurum* (sat. v. 165).

La plupart des vases étaient à l'état de débris. Pour se faire une idée de leur nombre, il suffit de dire que du 16 au 23 septembre, il sortit de l'entonnoir soixante fonds de vases divers, trente goulots et vingt-cinq anses de cruches. Le nom du céramiste SENIVS était inscrit au fond d'une patère sigillée. Le bord d'un plateau de même terre était garni de feuilles d'eau. Deux coupes, aussi en terre rouge et au vernis couleur de corail, étaient historiées. On voit sur les fragments qui nous sont restés : d'une part, des dompteurs de lions drapés *(fig. 1)*, genre de spectacle

Fig. 1.

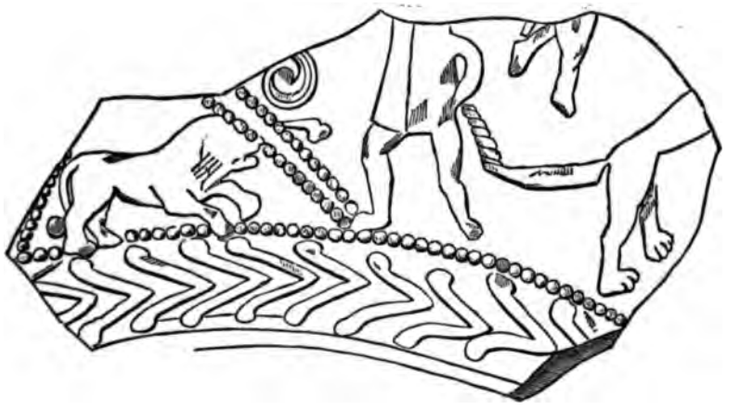

aussi recherché en Gaule qu'à Rome; de l'autre, des

hommes nus jouant avec des panthères apprivoisées *(fig. 1)*;

Fig. 1.

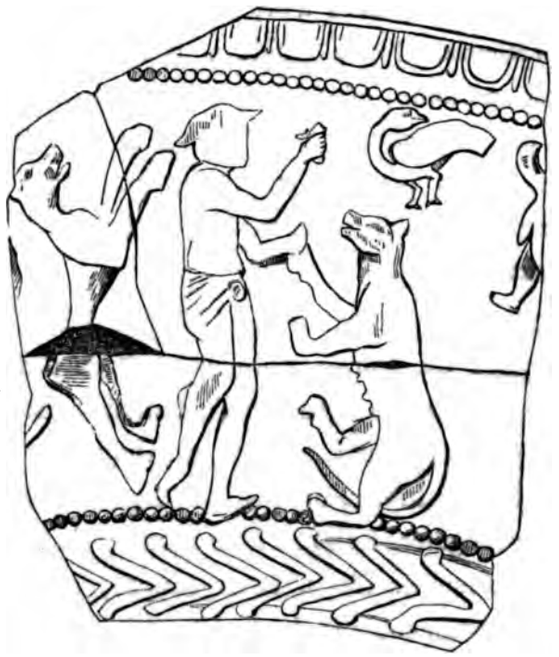

ailleurs, un lièvre poursuivi par un chien *(fig. 2)*.

Fig. 2.

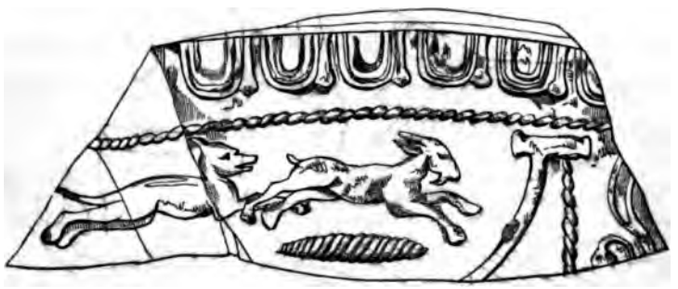

Il n'y avait guère de vases entiers qu'un pot du type ancien, hauteur, $0^{m}27$, et une lampe funéraire, à pâte

siliceuse, munie de deux oreillons et d'un bec, posant sur des pieds *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5 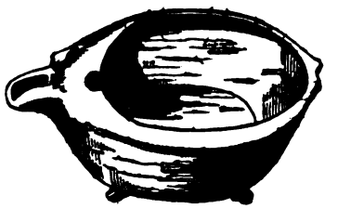

Puits proprement dit. — Deux ou trois assises de pierre bouchaient l'entrée de la fosse; c'était comme un premier scellé. En dessous, pendant quatre mètres, terre arable mêlée de terre et de charbon; tessons de tuiles romaines; ossements d'animaux, savoir : canons, fémurs, cubitus, dent molaire, fragment de coxal d'un bœuf, avec les chevilles osseuses de l'une de ses cornes; vertèbre dorsale, coxal et dent molaire d'un cheval; deux paturons, le calcanéum, la partie inférieure de l'humérus et le fragment d'un monodactyle ou poulain de six mois; la branche du maxillaire inférieur d'une brebis ou d'une chèvre; une portion de la branche du maxillaire inférieur d'un sanglier ou d'un porc, avec une défense d'un fort volume; tarses et ergots d'un coq de grande taille; os de petits rongeurs; andouiller de cerf, scié, taillé et percé, pour recevoir une forte lame; clous et tiges en fer; morceaux de verres de trois épaisseurs et de trois couleurs différentes qui sont : le jaune, le vert de fougère et le blanc; débris de vases, au vernis noir, épars çà et là; cinq fonds de vases rougeâtres; deux goulots et deux anses cannelées de cruches; un fragment de patère en terre rouge sigillée, au rebord ornementé d'une guirlande de

fleurs et de feuilles d'eau *(fig. 1)*; plus un morceau de

Fig. 1.

la coupe historiée où figurent les dompteurs de bêtes féroces, sortie de la cuvette, ce qui tend à prouver, comme je le ferai remarquer en son lieu, que les enfouissements, quoique appartenant à des sexes différents, sont, on peut dire, du même jour; enfin, un tesson de bol, où un génie aux ailes déployées est circonscrit dans un médaillon *(fig. 2)*.

Fig. 2.

Un pavé de 2m d'épaisseur, dont les moellons calcaires étaient sortis des carrières du Bernard, de Longeville, d'Angles, et jusque de celles de la Charente, séparait le dernier enfouissement des couches supérieures.

Là, étaient blottis neuf vases de diverses formes que trois madriers en chêne, de $0^{m}15$ d'épaisseur, avaient mission de protéger. Ces pièces de bois s'appuyaient sur deux pierres calcaires, hautes de $0^{m}33$, placées de champ sur deux redans que le puisatier avait ménagés aux parois de l'est et de l'ouest; mais, cédant au poids qui pesait sur elles, elles faiblirent à une époque inconnue, et, en s'affaissant, brisèrent les vases. Une cruche ornée de *canaux*, au vernis gris de fer, et aux formes très-pures, échappa seule à cette destruction *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

Quelques pincées de terre, recueillies au fond d'une urne brisée, donnèrent le résultat suivant :

Phosphate de chaux,	$10^{gr.}$	»
Carbonate de chaux et de magnésie,	1	20
Oxide de fer, silice,	1	»
Sable et terre;	87	80
	100	» »

(Berthault, pharmacien).

En faisant abstraction du sable et de la terre qui n'étaient qu'accidentellement dans le vase, le phosphate de chaux, c'est-à-dire la cendre d'os, était dans la proportion bien significative de $87^{gr}80$ pour °/₀.

ONZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

XIe Puits.

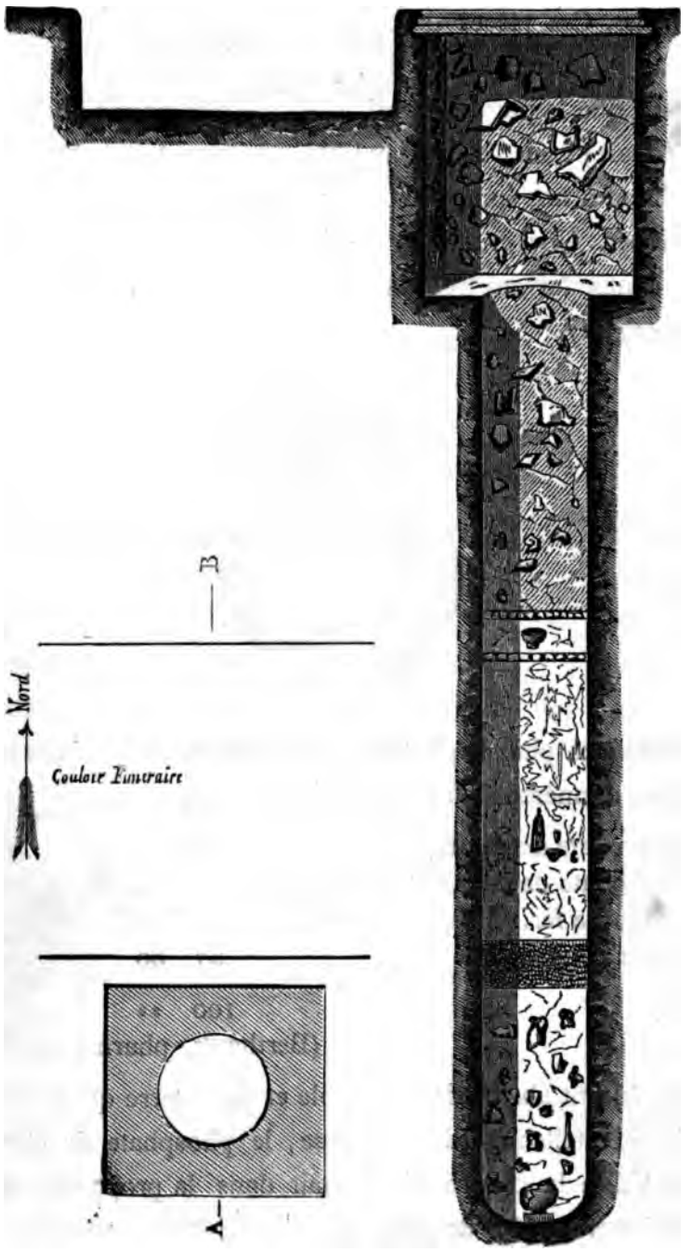

La fosse avait pour appendice un couloir funèbre de 26^{m} de long, sur 3^{m} de large, courant de l'est à l'ouest.

COULOIR FUNÈBRE.

Ce couloir était formé par une couche de 0^{m}70 d'épaisseur qui se composait de 0^{m}35 de pierrailles et de petits cailloux divisés, en quelques endroits, en trois assises de 0^{m}03 chacune, et de 0^{m}35 de terre arable mêlée de charbon et d'une multitude d'objets dont voici les principaux :

Objets en pierre. — Petits cailloux roulés qui semblent faits pour une fronde ;

Une douzaine de boules quartzeuses et deux petites pierres à aiguiser.

Objets en verre. — Quelques coupes brisées.

Objets en terre cuite. — Des bris de tuiles à rebords ;

Huit culots pointus de grandes amphores ;

Trois anses leur ayant appartenu, vingt autres de vases plus petits, dont trois en torsade et deux cannelées ;

Huit goulots de cruches;

Plusieurs fragments de bols à glaçure rouge.

Objets en fer. — Ils étaient les plus nombreux. On a compté de 900 à 1,000 clous.

Un fer forgé pour un quadrupède était resté inachevé *(fig. 1)*.

Fig. 1.

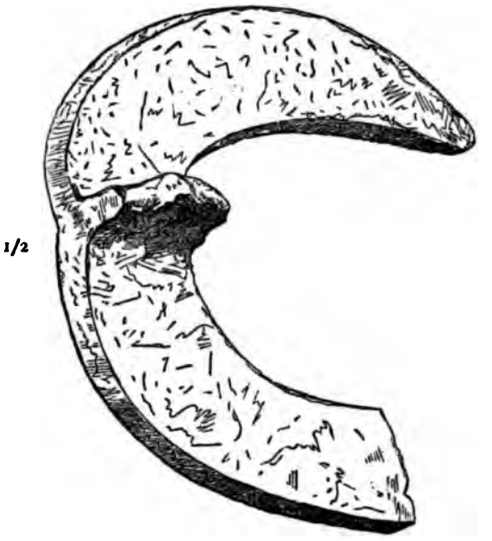

Les ustensiles de cuisine, de menuiserie et de labourage formaient une série à part et des plus curieuses. Je citerai : une lame de couteau *(fig. 2)* ;

Fig. 2.

Un gond à l'angle interne parfaitement droit et sans congé *(fig. 3)*.

Fig. 3.

Une broche effilée, de 0^m15, percée dans la moitié de sa longueur;

Le ciseau des menuisiers *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/5

Le ciseau des charpentiers à gouge plus large *(fig. 2)*;

Fig. 2.

Une guignette *(fig. 3)*;

Fig. 3.

1/3

Une clavette ou clouet *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/2

Une queue de dail *(fig. 2)* et une pince en fer *(fig. 3)*;

Fig. 3.

Fig. 2.

1/5

1/4

Deux houes : l'une à douille ronde et l'autre à douille carrée *(fig. 4, 5)*.

Fig. 4.

1/5

Fig. 5.

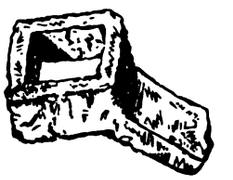

1/4

Des fiches-pattes à patte droite, à pointe, et à patte coudée aussi à pointe.

Objets en cuivre et en bronze. — Quelques feuilles de cuivre, des clous en cuivre ; un anneau dit *alliance (fig. 1)*;

Fig. 1.

deux fibules, dont l'une arquée et simple, et l'autre composée de plaques cachant le ressort et l'ardillon *(fig. 2, 3)*;

Fig. 2.

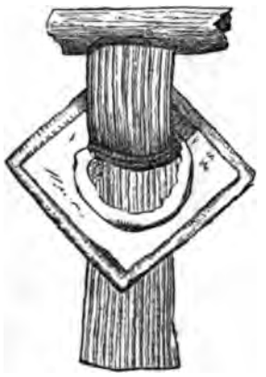

Fig. 3.

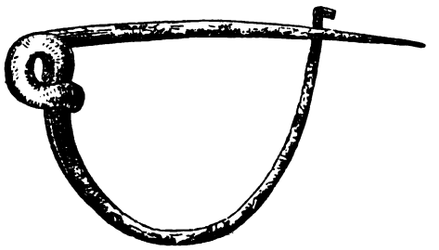

Quatre pièces de monnaies du Haut-Empire : un moyen bronze d'Auguste, un moyen bronze de Tibère, deux dont la légende est indéchiffrable.

Objets en os. — Ossements d'animaux divers, entre autres, dents de cheval et défenses de sanglier ou de porc ;

sifflet des morts *(fig. 1)*; broche ou épingle en os, très-forte *(fig. 2.)*

Fig. 2.

Fig. 1.

Le puits était sur le flanc nord de ce couloir, à peu près en mi-chemin de ses deux extrémités, à 1 ou 2^m près.

Puits funéraire. — La partie supérieure, creusée à 2^m75 en contre-bas du sol, dans la charpente rocheuse de la colline, formait un carré de 2^m sur chaque face. Elle était recouverte de trois assises de pierres, la plupart calcaires, et recelait dans ses flancs, avec de la terre arable mêlée de charbon, un grand bronze de Domitien.

La fosse était partagée en cinq couches distinctes.

Première couche, d'une profondeur de 3^m. La terre végétale, le charbon, les tessons de tuiles romaines, les blocs de quartz, les moellons calcaires, dont quelques-uns taillés au ciseau, les débris d'un bol et de deux patères vernissées (l'une d'elles porte la marque du plasticien Pivs) en formaient tout le mobilier.

Deuxième couche. — Un pavé d'une seule assise, la séparait de la première. En dessous, une cachette donnait asile à une petite cruche haute de 0^m11, à pâte rosée et à une anse. Quelques ossements d'un bœuf et le support de l'une de ses cornes étaient logés au même endroit.

Troisième couche. — Un dallage dans le genre du premier, la distancait de la précédente. Elle avait en puissance 2^m50. Là, pas une seule pierre, mais un compost noirâtre où étaient enfouis des rameaux de saule, d'épine noire, de peuplier, de bouleau, d'érable, des sarments, des ais et des rondins pourris, à côté de deux madriers de chêne, de 1^m50 de long, sur 0^m15 de large; des clous et autres tiges de fer; un amas considérable de graminées, de paille, de joncs, de rouches et de fougères, dont plusieurs brins avaient été entamés par le feu.

Un échantillon pris au hasard, a fourni : un pepin de raisin; une graine de crucifère; une graine de cucurbitacée; des coquilles de mollusques; des crysalides noires d'insectes; du charbon de bois, du bois non carbonisé; des végétaux en décomposition; de la terre arable (Berthault, pharmacien).

Nous devons ajouter à cette liste : un chien de grande

taille; une burette en verre *(fig. 1)*; deux coupes en verre; un petit bol, de $0^{m}04$ d'élévation, au vernis rouge presque effacé, où il y avait un autre pepin de raisin, du charbon et de la résine de pin *(fig. 2)*; un sifflet des morts en os; des

Fig. 1.

1/2

Fig. 2.

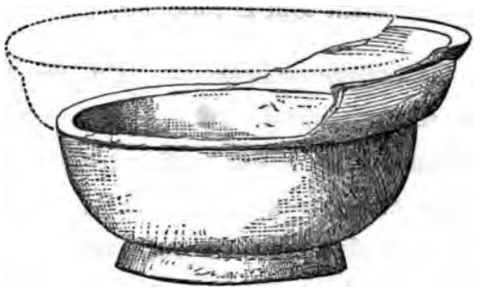

glands, des noix et des pommes de pin avec leurs pignons; une figurine de Vénus, en terre blanche, de $0^{m}15$ de hauteur, non compris la tête qu'on n'a pas retrouvée. Elle est à double face, par le système de deux demi-bosses *(fig. 3, 4)*.

Fig. 3.

1/2

Fig. 4.

Quatrième couche. — A la couche de 2m50 que nous venons de décrire, en succèda une autre de 0m50, d'un aspect grisâtre, contenant une certaine quantité de phosphate de chaux. On y a trouvé : quelques gros moellons et beaucoup de pierrailles ; une dizaine de cailloux roulés, plus ou moins ronds ; deux tuiles à bords relevés et une tuile bombée ; les débris d'environ soixante vases communs, du genre urne, vase-trépied, pot-au-feu, cruche, terrine, au vernis noir ou rougeâtre, et de quinze autres en terre rouge sigillée, dont le goulot cerclé d'une petite ampoule, au diamètre de 0m02 ; une fiole lacrymatoire ou à parfum, en verre *(fig. 1)* ;

Fig. 1.

1/2

Des ais et des pieux travaillés ; des bouts de branches de peuplier ; trois ceps de vigne avec des sarments ; des brindilles d'épine noire et autres arbrisseaux ; un agaric bien conservé (du genre des champignons qui croissent au pied des arbres) ; des pommes de pin avec leurs pignons ; des huîtres, des moules et des patelles ; un chien de chasse et un autre plus petit ; un lièvre, des volailles, des os de brebis, de chèvre ; des supports de cornes de bœuf, de petits rongeurs, des esquilles d'os non définis ; deux maxillaires d'un cheval ; le squelette d'un fort corbeau ; enfin, un sifflet

des morts en os, de $0^{m}07$ de longueur, orné de lignes concentriques *(fig. 1)*.

Fig. 1.

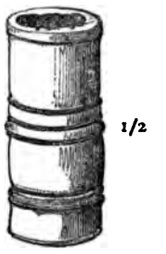

Cinquième couche, scellée par trois grosses pierres, dont l'une pesait 150 kilog.

En dessous : argile pure, sans mélange de cendre et de charbon.

Au fond : une cruche brisée dans laquelle se trouvait une glume de graminée et un insecte du genre de ceux qui attaquent les grains de blé (Berthault, pharmacien).

DOUZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Ce puits avait, comme la plupart de ses aînés, une calotte en pierre pour en assurer l'inviolabilité, avec cette différence que la partie maçonnée de celui-ci, composée d'environ quarante assises de moellons calcaires pris dans les diverses carrières des alentours, n'avait pas moins de 4^{m}. En bas, elle posait sur un lit de cailloux rangés en cercle sur un redan taillé dans le schiste; au sommet, elle finissait par une voûte, ayant pour clef un bloc de quartz.

Dans le premier mètre qui formait un carré de 1m50, la calotte était renforcée par un massif de pierres qui s'identifiaient avec elle. A l'intérieur, l'espace laissé vide par les assises était rempli de terre végétale, avec des tessons de tuiles, un poids en terre cuite, les débris de quatre cruches et un gros os de ruminant. Le reste de la fosse formait deux compartiments, de 0m50 chacun.

XIIe Puits.

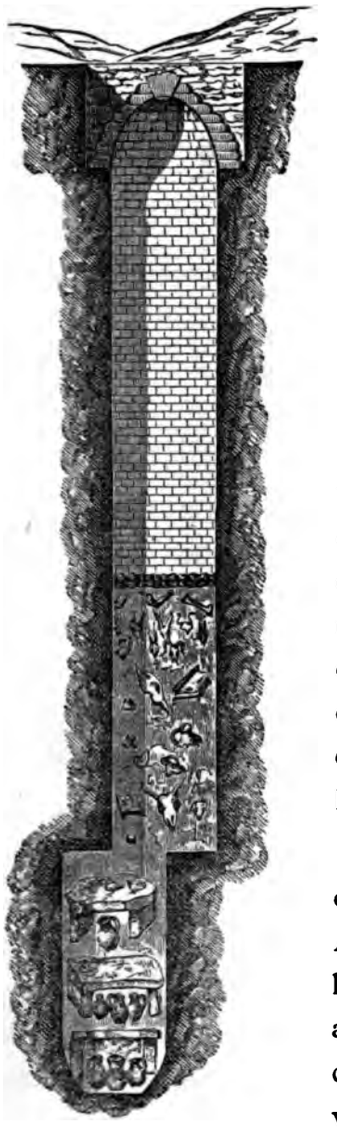

Premier compartiment. — Il avait pour mobilier :

De la terre noirâtre; des tests de tuiles romaines, d'un vase à couverte noire et d'un autre à glaçure rouge; un poids en terre cuite; des dents de cheval, des ossements de bœuf, de chèvre, de brebis, de volailles et de musaraignes.

Deuxième compartiment, commençant à 6m50 du sol. Arrivé à cette profondeur, le puisatier gallo-romain abandonna la ligne perpendiculaire pour s'enfoncer vers l'ouest de 0m50, en

reculant d'autant du côté est. Le fit-il pour éviter les filons de quartz et d'argile friable qu'il avait rencontrés dans la partie supérieure ? ou bien, voulut-il confier l'enfouissement funèbre à un lieu plus caché et plus mystérieux ? C'est ce que nous ne pouvons dire ; mais ce qui est évident pour tous, c'est qu'un puits dans ces conditions n'est pas un puits à eau. Rezé et Gien offrent la même particularité.

Cette partie du douzième puits funéraire renfermait des vases, et ces vases n'y étaient pas tombés par accident. Ils avaient, au contraire, été déposés avec intention dans trois cachettes séparées, en contrebas les unes des autres de 0^m20 à 0^m30, et composées : la première, de deux pierres calcaires placées de champ, recouvertes par un caillou pesant plus de 100 kilog. ; les deux autres, de tuiles à rebords.

Première cachette. — Dedans : le squelette d'un chien ; un pot, au type ancien perpétué, saucé dans un bain de lustre noir, hauteur, 0^m33 *(fig. 1)* ; des fragments d'une coupe sigillée ; un verre à boire *(fig. 2)*.

Fig. 1.

1/10

Fig. 2.

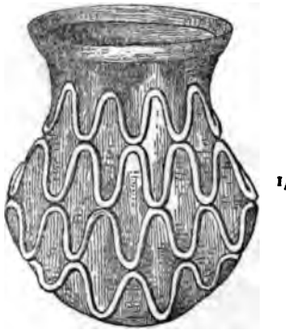

1/2

Deuxième cachette. — Dedans : trois vases couchés sur le flanc ; une cruche rougeâtre, à une anse, hauteur, 0^m19 ;

un pot, au vernis noir d'ébène, hauteur, 0^m34, qui a donné à l'analyse du phosphate de chaux *(fig. 1)*; un cruchon

Fig. 1.

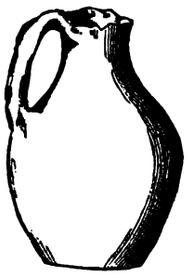

1/10

plus petit, cassé en deux; deux chiens étaient entre cette cachette et la suivante et semblaient en être les gardiens.

Troisième cachette. — Elle donnait asile à trois vases, à couverte noire, savoir : un pot à une anse ; la partie inférieure d'un second pot; une urne, haute de 0^m22, ornée de losanges et de bâtons, contenant du charbon de bois, de la résine de pin et du phosphate de chaux *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Les esquilles d'os n'ont pas été définis. Après les vases entiers, abrités par les cachettes, venaient des fragments nombreux, appartenant à dix-neuf espèces de vaiselle, dans un espace de 0^m66. Quatre fonds de ces vases, à pâte siliceuse et épaisse, ont fixé plus particulièrement mon attention. Ils contenaient : le premier, de la cendre, de petits os plats et du phosphate de chaux; le deuxième,

également du phosphate de chaux, de la terre cuite, du charbon, une musaraigne et un brin de paille, probablement de froment; le troisième, de la résine pure, en partie amorphe; le quatrième, une matière résineuse et odoriférante (l'odeur est celle du parfum de Judée). Le parfum avait brûlé dans le vase lui-même : il en est encore imprégné dans plus de la moité de son épaisseur (Docteur Gouraud et Berthault, pharmacien).

L'aspect général des 0^m40 inférieurs de la fosse était un gris de cendre noirâtre. Dans le mobilier figuraient : des ais très-minces en chêne; treize clous et un cercle en fer; quatre supports de cornes de ruminants; une défense de sanglier ou de porc; un andouiller de bois de cerf cassé et un autre scié à sa base; des os de volailles et d'oiseaux; des huîtres et des patelles; des pommes de pin avec leurs pignons; enfin, un grand bronze d'Adrien.

TREIZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Entre ce puits et le précédent, il y avait une sorte de couloir funèbre rempli de charbon et de fragments de vases. Ce puits est le plus profond de tous ceux que j'ai fouillés. Quel en est la cause? La trouverons-nous dans le double enfouissement qu'il renfermait? ou dans le peu de solidité que les premiers mètres offrirent au puisatier? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'il fut creusé pendant 8^m, par un effet du hasard, aux limites extrêmes d'un banc schisteux, du côté de l'est, de manière que dans cet espace le cylindre

XIIIe Puits.

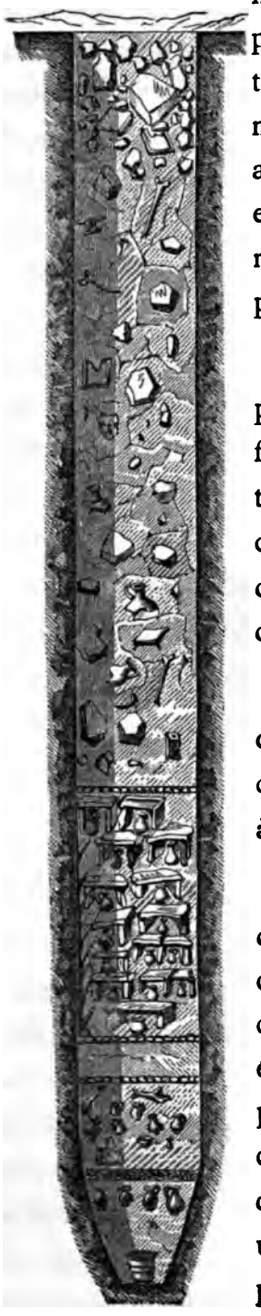

n'avait pour point d'appui que l'argile plastique et les filons de quartz qui le traversaient. Dans les six derniers mètres, au contraire, le roc reparut avec sa masse compacte et sa dureté, et fournit au mobilier funéraire un rempart à toute épreuve. De là, deux parties dans la fosse :

Partie supérieure. — Elle n'avait, pour nous intéresser, qu'un bronze fruste de Tibère. Elle contenait de la terre meuble mélangée d'un peu de charbon, quelques os d'animaux, des débris de vases et de tuiles et 4^m cubes de moellons calcaires et de cailloux.

Partie inférieure. — Tout porte à croire que les deux enfouissements qu'on y a trouvés appartiennent, l'un à une femme et l'autre à un homme.

Premier enfouissement. — Le nom d'une femme inscrit sur une cruche, deux fuseaux en buis, des souliers, de 0^m20 à 0^m21 de longueur, et des épingles à cheveux nous autorisent à penser qu'on avait déposé les restes d'une personne du sexe dans ce premier compartiment. Les objets qui méritent une mention arrivèrent à l'orifice du puits à peu près dans l'ordre suivant :

terre gris de cendre, ayant succédé à la terre végétale; tronc de saule, de 0^m50 de circonférence, planté debout et traversant l'épaisseur de la couche qui était de 2^m; ais et madrier ayant une mortaise; autre pièce de bois; les fragments d'une meule à bras, en granit *(fig. 1)*; pic à

Fig. 1.

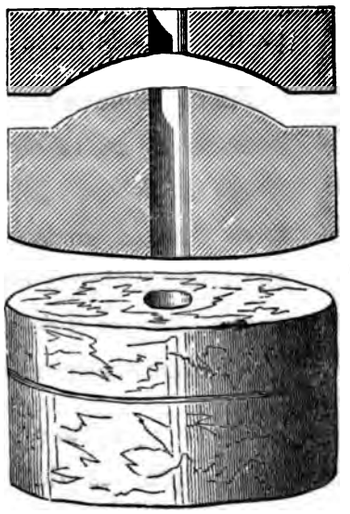

1/10

tête carrée et à pointe effilée, instrument analogue à celui dont nos mineurs se servent encore aujourd'hui; il avait conservé une partie de son manche *(fig. 2)*.

Fig. 2.

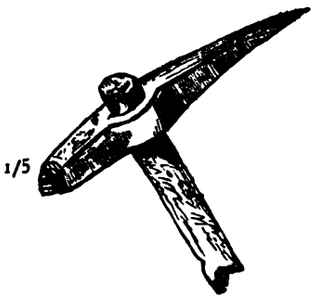

1/5

Poignée, crampon et cercle en fer, style pour écrire, aussi en fer *(fig. 1)*; fil en cuivre très-fort, formant la moitié

Fig. 1.

d'un anneau, au diamètre de $0^{m}06$; plaque mince de cuivre jaune, de $0^{m}02$ centimètres carrés, avec le simulacre de têtes de clous au repoussé, et deux clous véritables aux angles de la partie supérieure pour la fixer sur un objet, sans doute comme pièce d'ameublement; deux fuseaux en buis garnis de stries; épissoir en os *(fig. 2)*; épingle à cheveux en

Fig. 2.

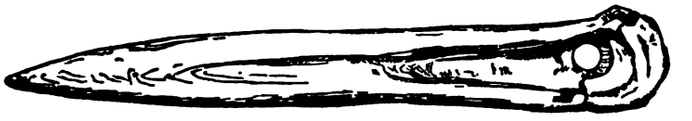

os, à tête taillée en diamant, avec imbrications en losanges *(fig. 3)*.

Fig. 3.

Bris de bois de cerf, à deux andouillers; un autre, à trois andouillers, aux pointes émoussées; un andouiller détaché du tronc; squelette d'un chien; maxillaire d'un bœuf; autres os non définis; huîtres, moules, patelles, châtaignes et noix;

sébille ou pichet en bois, abrité par trois tuiles à bords relevés, et par une tuile bombée *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/10

Morceaux de cuir détachés; soulier de femme, à semelle garnie de clous, à talon, en forme de sabaron, et à empeigne découpée, couvrant tout le pied *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/5

Dans les puits funéraires du Bernard il n'y a pas d'enfouissement humain sans vases. Celui qui nous occupe en avait quinze entiers, ayant chacun, pour le loger, une cachette formée de trois pierres.

Première cachette. — Le vase qui mérite d'être cité le premier, est une cruche rougeâtre, à une anse, haute de $0^{m}25$, sur la panse de laquelle fut écrit, en lettres majuscules, à l'aide d'une pointe d'instrument, le mot

SOIATA, nom présumé d'une gallo-romaine *(fig. 1)*.

Fig. 1.

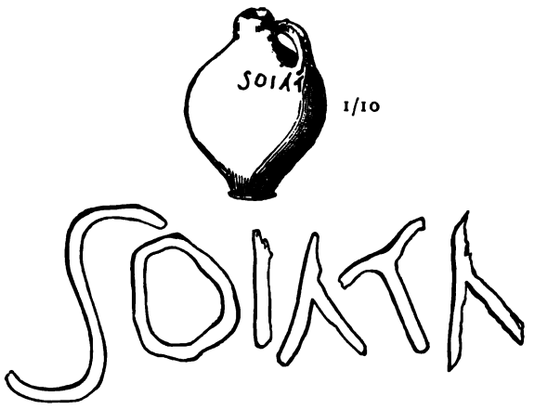

Un échantillon d'un aspect gris de cendre, pris dans ce vase, contenait : des os de petits rongeurs ; de la résine amorphe ; du bois ; un os de l'articulation ; un peu de carbonate de chaux ; du phosphate de chaux, dans la proportion de 3gr52 pour °/₀ de cendre.

Près de la cruche à inscription, gisait un débris de coupe en terre rouge historiée, où l'on voit un lièvre, un coq et une colombe *(fig. 2)*.

Fig. 2.

Deuxième cachette. — Dedans : un pot à couverte noire, qu'on descendit dans le puits au moyen d'une corde, dont on a retrouvé une partie, et d'une chaîne qui était encore fixée à son anse; hauteur, $0^{m}27$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Analyse d'un échantillon pris dans ce vase : aspect gris de cendre; sable et pierres; beaucoup de résine, bois, charbon; mousse bien conservée; noix; quantité notable de carbonate de chaux; phosphate de chaux, $4^{gr}13$ pour °/₀ de cendre.

Troisième cachette. — Dedans : cruche, à une anse, au vernis couleur plombagine, au galbe élégant, ornementée de deux bandes de fougères; hauteur, $0^{m}31$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Analyse d'un échantillon pris dans ce vase : aspect gris de cendre; argile, sable, paille de graminée; esquilles d'os non définis; carbonate de chaux; phosphate de chaux, $2^{gr}38$ pour °/₀ de cendre.

Quatrième cachette. — Dedans : grand vase noir, à une anse; hauteur, $0^{m}32$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

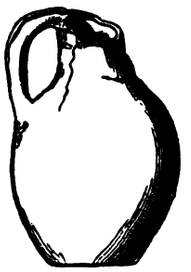

1/10

Analyse d'un échantillon pris dans ce vase : aspect grisâtre; bois; os de petit rongeur; os non calciné dans l'articulation d'un grand mammifère; un peu de carbonate de chaux; phosphate de chaux, $3^{gr}52$.

Cinquième cachette. — Dedans : un cruchon noir, à une anse; hauteur, $0^{m}18$. L'échantillon sorti de ce cruchon avait l'aspect gris de cendre un peu rougeâtre. L'analyse a donné : de la terre, du sable, du bois et du charbon; une paille de graminée, de la résine; une certaine quantité de carbonate de chaux, et $3^{gr}34$ de phosphate de chaux pour °/₀ de cendre.

Sixième cachette. — Pot-*pichet*, au type ancien perpétué, à large ouverture, au vernis gris de fer, n'ayant jamais été au feu; hauteur, $0^{m}24$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Analyse d'un échantillon recueilli dans ce pichet : aspect gris de cendre ; morceau de cuir ; argile, sable ; bois à moitié carbonisé, charbon ; coquilles de mollusques ; os d'un petit rongeur ; petit morceau d'os d'un grand mammifère (?) ; vertèbre d'un animal de la taille d'un gros rat ; résine de pin ; quantité notable de carbonate de chaux ; phosphate de chaux, $4^{gr}31$ pour °/₀ de cendre.

Septième cachette. — Dedans : cruchon, à pâte rosée, recouverte d'un engobe blanc, au bec tréflé ; hauteur, $0^{m}17$; diamètre de l'ouverture, $0^{m}09$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

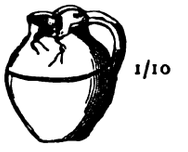

1/10

L'échantillon, d'un aspect gris de cendre un peu rougeâtre, pris dans ce vase contenait : de l'argile et du sable ; du bois et du charbon ; un petit rongeur ; un peu de carbonate de chaux ; $1^{gr}40$ pour °/₀ de phosphate de chaux.

Huitième cachette. — Dedans : une cruche, à une anse, à couverte noire, au goulot cerclé, de $0^{m}09$ d'ouverture ; hauteur, $0^{m}23$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Il en est sorti : une masse gris-noirâtre plastique ; un peu de carbonate de chaux, et $3^{gr}08$ pour °/₀ de cendre.

Neuvième cachette. — Dedans : cruche noire, à bec tréflé, de $0^{m}09$ de diamètre, dont l'une, à dos d'âne, est sillonnée de coches, au nombre de neuf *(fig. 1)*.

Fig. 1.

L'échantillon pris dans ce vase renfermait : du bois ; des petits os ; un peu de carbonate de chaux, et $3^{gr}24$ pour °/₀ de cendre de phosphate de chaux.

Dixième cachette. — Dedans : pot noir, ayant été au feu, à une anse cannelée, au goulot tréflé et ébréché, de $0^{m}10$ de diamètre ; hauteur, $0^{m}21$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

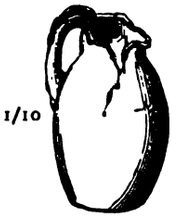

L'échantillon appartenant à ce vase contenait, comme beaucoup d'autres, du sable et de l'argile ; des débris d'un bûcher, savoir : un résidu gris de cendre et du charbon de bois ; du carbonate de chaux et du phosphate de chaux, dans la proportion de $1^{gr}58$ pour °/₀ de cendre.

Onzième cachette. — Dedans : pot noir brisé en quatre morceaux ; hauteur, $0^{m}24$.

Douzième cachette. — Dedans : cruche d'un rouge clair, munie de deux anses, au goulot cerclé, de $0^{m}09$ *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

L'échantillon présenté à l'analyse se composait de deux portions. La première contenait de la résine où fut prise une souris, collée par le train de derrière dans la résine encore molle ; la peau et le poil de cet animal étaient parfaitement intacts ; on trouva dans la seconde un peu de résine pulvérulente, du charbon de bois, des os non calcinés de petits rongeurs, et $1^{gr}90$ de phosphate de chaux pour °/₀ de cendre.

Treizième cachette. — Dedans : pot-pichet, au vernis noir d'ébène, au bec tréflé très-accentué, à l'anse proéminente et développée, au galbe irréprochable ; hauteur, $0^{m}24$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

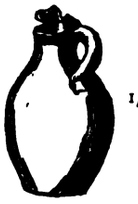

1/10

Analyse de l'échantillon extrait de ce vase : aspect gris de cendre un peu rougeâtre ; charbon de bois, coquilles de mollusques ; os non carbonisé d'un grand mammifère ; trace de carbonate de chaux ; phosphate de chaux, $1^{gr}58$ pour °/₀ de cendre.

Quatorzième cachette. — Dedans : petite cruche rouge, haute de $0^{m}17$, au goulot cerclé de $0^{m}06$ d'ouverture.

Quinzième cachette. — Dedans : urne noire, haute seulement de $0^{m}13$. Elle était à moitié brisée. Les matières qu'on recueillit auprès avaient l'aspect gris de cendre. Il s'y trouvait, avec du phosphate de chaux, une paille de graminée et de la résine de pin *(fig. 1)*.

Fig. 1.

On compta, en dehors des cachettes, les débris de plus de trentre autres vases. Sept appartenaient à la belle terre rouge sigillée, dont un plateau, ayant pour déversoir le masque du lion, et une patère portant la marque du plasticien SENIVS, pareille à celle où est inscrit CARVSSA *(fig. 2)*.

Fig. 2.

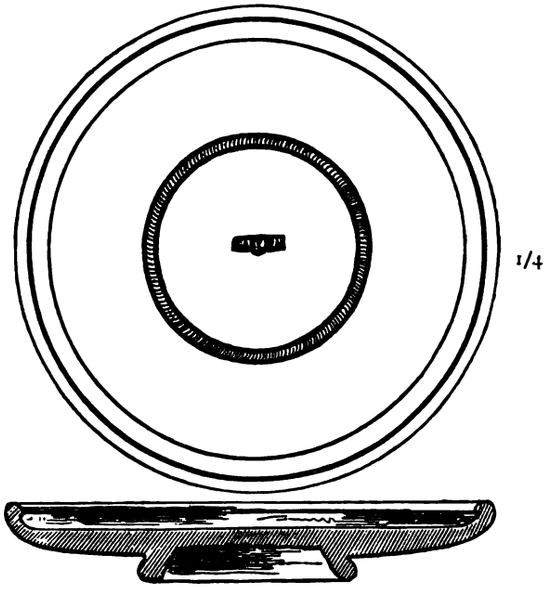

La même couche fournit d'autres objets qui sont : le cercle et l'oreillon en fer d'un seau; un poids en terre cuite, deux tuiles à rebords entières ; un grand chien ; deux maxillaires d'un bœuf; des huîtres ; des patelles ; les débris d'un second soulier de femme.

Deuxième enfouissement. — Un pavé en pierres, placé entre deux couches d'argile plastique, le tout ayant une puissance de $0^{m}80$, séparait cet enfouissement du premier. Dans le compost de terre noire et de cendre où il était, se trouvaient deux séries de vases rangés en cercle le long des parois et superposés les uns aux autres.

Première série. — Deux vases en bois et cinq vases en terre.

Vases en bois. — 1° Un baquet à trois pieds qui ne sont que le prolongement de trois des douves, cerclé en fer et muni d'une anse mobile percée au milieu d'un trou-rivet pour recevoir un anneau; hauteur, $0^{m}22$; c'est aussi le diamètre de l'ouverture *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/10

2° Une gamelle en bois d'un beau galbe; hauteur, $0^{m}10$;

diamètre de la base, 0^m10; de l'ouverture, 0^m20; de la panse, 0^m33 *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

Vases en terre. — Pot-*tabert,* en grès blanc et très-fin, au bec gracieusement tréflé, qui avait été au feu; hauteur, 0^m23 *(fig. 2)*.

Fig. 2.

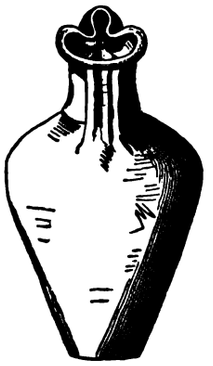

1/10

Quatre cruches à une anse, à la pâte et au vernis rougeâtre.

Hauteur de la première, 0^m17; de la deuxième, 0^m23 *(fig. 3)*;

Fig. 3.

1/10

de la troisième, 0^m30 *(fig. 1)*; de la quatrième, 0^m33. Cette

Fig. 1.

dernière est remarquable par l'ampleur de sa panse qui n'a pas moins de 0^m82 de circonférence *(fig. 2)*.

Fig. 2.

Gisaient dans la même couche, les débris de sept autres vases et une forte clef à deux dents, longue de 0^m32.

Deuxième série, séparée de la première par un pavé de 0^m33 d'épaisseur, y compris l'argile qui l'entourait. Là, quatre vases en terre posés en cercle, comme les précédents, autour des parois, et, au fond, un vase en bois.

Vases en terre. — Un pot-*pichet*, à pâte rougeâtre, recouverte d'un engobe blanc, à une anse et au goulot cerclé; hauteur, 0^m18 *(fig. 3)*.

Fig. 3.

Deux belles cruches, à pâte et à teinte rouge-clair, à la panse large, au col rétréci, et au goulot étroit et cerclé; hauteur, $0^{m}25$;

Grande lagène à deux anses, dont la pâte rosée fut vêtue d'une couverte blanche; hauteur, $0^{m}31$. Une main inscrivit à la pointe, en lettres cursives, le mot CVNS sur sa panse, nom porté, sans doute, par celui dont les restes descendirent avec les cendres de SOIATA dans le treizième puits funéraire *(fig. 1)*.

Fig. 1.

La matière que ce vase contenait avait un aspect gris de cendre; on y a trouvé : des os de petits rongeurs; du sable et du charbon; un morceau de bois brûlé par un bout; sur la partie non brûlée, on voyait l'écorce bien conservée à laquelle était fixée une tige de lierre avec sa feuille; des ais en bois, pris entre deux plaques de fer, et des crochets en fer se sont rencontrés aux abords des vases en terre, avec les

fragments de trois autres brisés intentionnellement, et un soulier à talon et à empeigne, percé à jour à l'extrémité, pour donner du jeu aux orteils et de l'air au pied, dont la semelle était garnie de clous à pointe de diamants *(fig. 1)*.

Fig. 1.

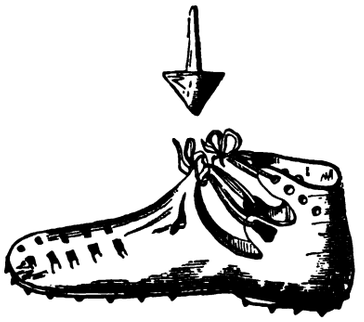

1/4

Vase en bois, distancé des autres par un lit de pierrailles, de $0^{m}20$ d'épaisseur. C'était un seau renfermant une pomme de pin. Il était cerclé en fer. Deux bandes de fer formant la croix, maintenaient fortement sa base et lui donnaient une grande solidité ; hauteur, $0^{m}38$ *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

XIVe Puits.

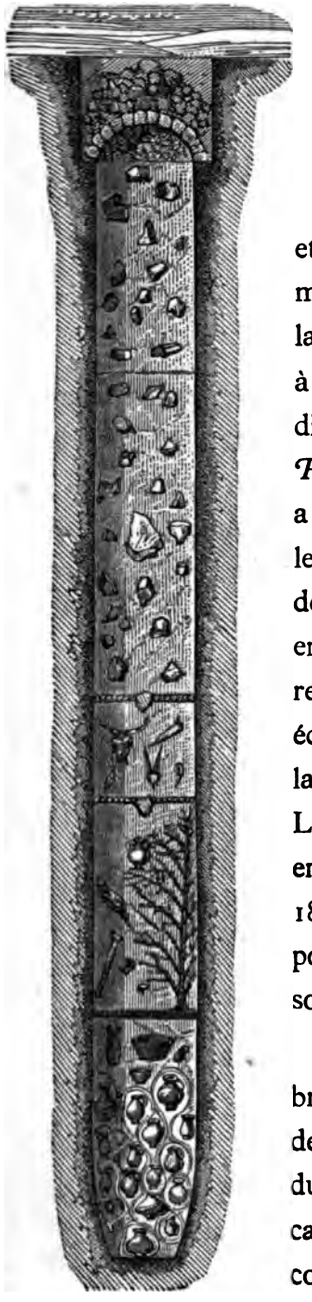

QUATORZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Ce puits, par une chance heureuse, et grâce au sondage, fut dépisté au milieu de l'ancien chemin féodal de la Jonchère à Talmont, traversant, à la limite du *Bernard,* le fil d'eau dit rivière du *Goulet,* au lieu nommé *Pont-Rolland,* qui fut pratiqué, il y a plus de onze siècles, à travers les ruines du grand établissement de la villa de Troussepoil qu'il coupa en deux. Hommes, bœufs et charrettes avaient, depuis cette époque, écrasé de leur poids le sommet de la calotte en pierres qui le recouvrait. La partie maçonnée du puits avait encore, malgré cela, au mois d'avril 1869, une puissance de 2^{m}. Elle posait, à cette distance, sur le noyau solide du mamelon.

Le premier mètre fournit un massif brut de pierres de toutes sortes et de tuiles à rebords. Les moellons du deuxième mètre, presque tous calcaires, étaient disposés en assises concentriques ; la maçonnerie était

faite sans mortier. Les parois de la fosse, taillées dans le roc, étaient lisses et bien conditionnées. La partie supérieure du puits avait été comblée avec de la terre arable et des pierres.

A six mètres, premier pavé, d'une seule assise de pierres. Dessous : terre meuble tachetée de charbon ; tessons de terre et de poterie ; sept clous en fer ; débris d'un veau de deux ans, d'un lièvre, d'un chien, d'un renard, d'un sanglier ou d'un porc.

A sept mètres, second pavé en cailloux, avec une grosse pierre calcaire au milieu. Il abritait une couche de 2^m d'épaisseur, avec le mobilier suivant : terre de plus en plus noire ; trois fonds de vases ; brique en terre cuite, percée d'un trou au milieu *(fig. 1)* ; os de petits rongeurs ; restes

Fig. 1.

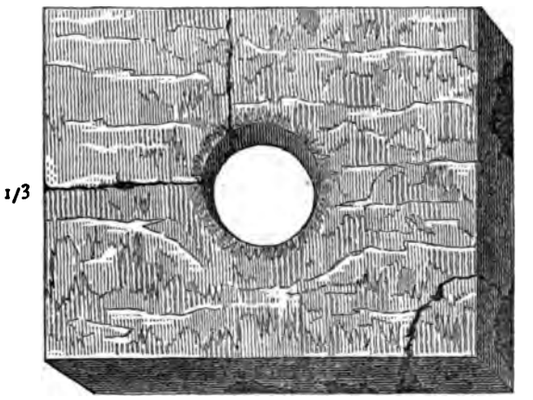

brillants de coléoptères ; petite plaque de cuivre, de 0^m012 de largeur, et de 0^m30 de contour, flexible et pliée en deux. Ces objets étaient renfermés entre deux madriers, larges de 0^m35, couchés de l'est à l'ouest.

Par contre, tronc d'ormeau debout, de $0^{m}75$ de circonférence, portant l'empreinte d'un instrument tranchant; rondins et branches détachées du même arbre; rameaux d'épine noire, sarmants de vignes; un caillou aplati dans sa partie médiane, avec trace d'usure causée par le frottement; deux canons et quelques dents d'un cheval.

A neuf mètres, troisième et dernier pavé, couvrant l'enfouissement principal, où trois corbeilles en chèvre-feuilles, quinze vases en terre cuite et une urne en verre avaient été placés avec symétrie.

Les corbeilles en chèvre-feuilles ressemblaient un peu à nos paniers à salade, et renfermaient de la résine de pin *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/5

Les vases en terre, en contrebas les uns des autres, et rangés autour des parois, étaient garantis de la pression des terres, non par des cachettes faites exprès, comme dans les autres puits, mais par des bourrelets en terre plastique collés sur leurs panses, qui contrastaient par leur teinte jaune-

verdâtre, avec le compost noir dans lequel ils étaient plongés.

Nous allons les passer en revue.

Pot noir, à l'anse très-développée, et à l'ouverture de 0^m10 de diamètre; hauteur, 0^m25 *(fig. 1)*.

Cruche rougeâtre, à deux anses cannelées; hauteur, 0^m24 *(fig. 2)*.

Fig. 1.

Fig. 2.

Pot dans le genre du premier; seulement, le bec est tréflé au lieu d'être circulaire; hauteur, 0^m25.

Cruche, au galbe élégant, au vernis couleur plombagine, sillonnée d'une série de bandes imbriquées, de cordons en relief, alternant avec des cercles en creux; hauteur, jusqu'au goulot qui est brisé, ainsi que l'anse, 0^m23 *(fig. 3)*.

Fig. 3.

Cruche rougeâtre, à une anse cannelée et au bec tréflé; hauteur, 0^m22.

Grande cruche, à couverte noire, à une anse et au bec tréflé; hauteur, 0^m32 *(fig. 1)*.

Cruchon noir, au bec tréflé, à l'anse proéminente; hauteur, 0^m14 *(fig. 2)*.

Fig. 1.

1/10

Fig. 2.

1/10

Cruche noire, à l'anse développée, au goulot cerclé, de 0^m10 de diamètre ; hauteur, 0^m26 *(fig. 3)*.

Pot noir, à anse à boudin, au bec tréflé et ébréché; hauteur, 0^m22 *(fig. 4)*.

Fig. 3.

1/10

Fig. 4.

1/10

Pot de même teinte, à anse unie, au bec tréflé et ébréché; hauteur, 0^m24 *(fig. 5)*.

Fig. 5.

1/10

Cruche rouge, à deux anses, au bec cerclé, à la panse

arrondie, marquée de trois lignes concentriques ; hauteur, 0^m27 *(fig. 1)*.

Cruche rougeâtre, à deux anses cannelées, au goulot cerclé, de 0^m04 d'ouverture ; hauteur, 0^m26.

Cruche, au vernis noir-marron, à une anse, au goulot circulaire, de 0^m09 d'ouverture ; hauteur, 0^m32 *(fig. 2)*.

Fig. 1.

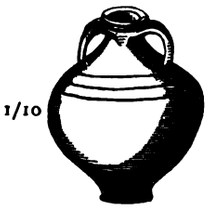

Fig. 2.

Cruche rougeâtre, à une anse cannelée et au bec tréflé ; hauteur, 0^m27 *(fig. 3)*.

Pot noir, à une anse plate, au goulot tréflé et ébréché ; hauteur, 0^m26 *(fig. 4)*.

Fig. 3.

Fig. 4.

Parmi ces vases, huit contenaient du phosphate de chaux, dans la proportion d'environ 2^{gr} par °/₀ de cendre. On y a rencontré également des os de petits rongeurs, d'autres petits os non définis, une vertèbre et un morceau d'os d'un grand mammifère, du charbon de bois, de la résine de pin, de la

paille, de la mousse, des insectes noirs et des téguments externes durs et brillants de coléoptères, une quarantaine de noyaux de prunes et la coquille d'un œuf de poule.

L'urne en verre était à l'état de débris. Elle trouve son analogue dans celle fournie par une sépulture, de la période d'incinération, de la commune des Lucs (Vendée), qui fait partie de ma collection *(fig. 1)*.

Outre les vases, les dernières couches renfermaient :

Un crochet en fer, ayant son anneau de suspension brisé *(fig. 2)*;

Fig. 2.

Fig 1.

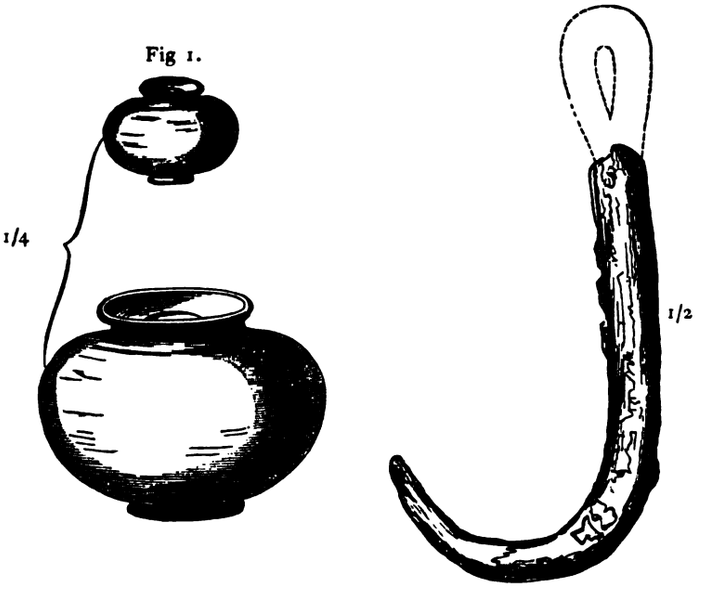

Une clef à deux fourchons *(fig. 3)*;

Fig. 3.

Un piton en fer, à l'angle interne renforcé d'un congé;

plusieurs clous, de $0^{m}08$ à $0^{m}10$ de longueur *(fig. 1, 2, 3)*;

Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3.

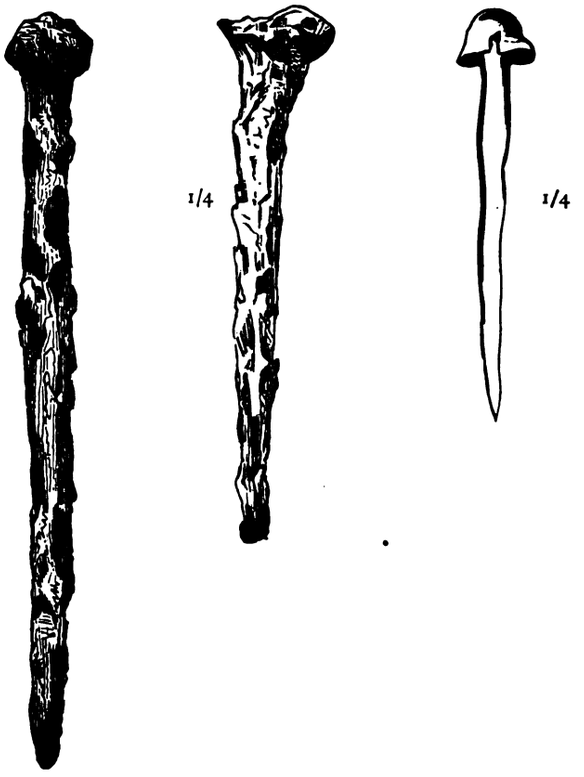

Trois tuyaux en terre cuite *(fig. 4)*;

Fig. 4.

Une dizaine de morceaux de cuirs découpés en lanières et en bandes plus ou moins larges; des ais et des rondins, des branches d'épine noire carbonisées dans la moitié de leur longueur, tandis que d'autres non entamées par le feu, avaient encore leurs fruits pendus à leurs rameaux; des noix et des châtaignes bien conservées; des noyaux de prunes;

des os de poissons ; des dents de cheval ; un chien de grande taille, un chien plus petit, dont les maxillaires avaient été sciées avec intention, à leur point de jonction ; le support d'une corne de bélier ; des scories imparfaitement fondues, formées de silicate, dont la principale base est la chaux, et mélangées de charbon de bois et de petits cailloux ; enfin, un moyen bronze de Néron.

Notons que des trous avaient été pratiqués de distance en distance dans le cylindre de la fosse, pour faciliter la descente du puisatier. Nous avons remarqué la même particularité dans deux ou trois autres puits.

Avant d'aller plus loin, on me permettra une digression au sujet de M. Masson, dont le concours m'a été si utile pour le succès de mes fouilles.

Un jour, après son frugal déjeûner, ce puisatier intelligent se met en demeure de regagner son chantier dans la fosse qu'il avait creusée aux trois quarts. En posant le pied dans le baquet qui lui servait de nacelle, pour faire le trajet, il ne s'aperçoit pas qu'une simple hart en osier le rattachait au câble que les autres ouvriers, au moyen d'une poulie, hissaient ou baissaient à volonté, pour la montée ou pour la descente, et que l'*S* en fer qui était son salut, n'était pas emmanché dans le crochet fixé au fil protecteur.

Bref, un craquement se fait entendre !!! M. Masson a passé comme un éclair à travers le vide : il est tombé de 4 à 5^{m} de hauteur.

— « Beau-père ! êtes-vous encore en vie » ? lui crie de l'orifice du puits son gendre effrayé.

— « Oh, oui ! répond le puisatier ; seulement, mes deux sabots sont brisés en morceaux. Vite, qu'on m'apporte mes

talonnettes (c'est la chaussure du dimanche), car j'aperçois une belle cruche romaine. Ah ! comme elle fera plaisir à M. le Curé ! Dépêchez-vous. » Et, malgré des déchirures aux doigts et des douleurs assez fortes dans la région des reins, il s'obstina à rester à son poste. J'ajouterai que j'eus toute la peine du monde à le décider à prendre, le lendemain, un jour de repos.

Capitaine des fouilles archéologiques du Bernard, je portai ce vaillant soldat à l'ordre du jour de la *Société d'Émulation de la Vendée* qui lui vota immédiatement une médaille d'argent, qu'il reçut au milieu d'un grand concours de peuple, le 4 octobre 1869, jour de la distribution des récompenses attribuées au Comice agricole du chef-lieu du département.

XVe Puits.

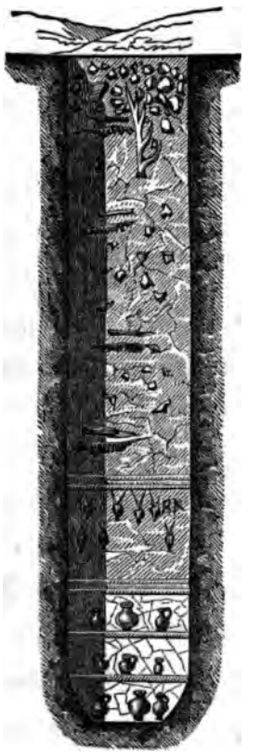

QUINZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

La charrue avait emporté les dernières pierres qui recouvraient la fosse. On rencontra beaucoup de moellons calcaires sous le sillon et dans les premières couches du puits, mêlés à de la terre de remblai, à un peu de charbon, à des tests d'amphores, de terrines, de cruches, de pots et de patères en terre rouge sigillée, à des dents de cheval et à des andouillers de cerf.

Vinrent ensuite quatre squelettes de chiens reposant en contrebas les uns des autres, sous une tuile à rebords, et

précédant un premier pavé qui les séparait d'un troupeau de chèvres.

Dans ce pavé se sont rencontrés : d'abord, quatre tablettes en marbre; ensuite, un fût de colonne en pierre blanche, avec son chapiteau *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/4

En dessous, le troupeau immolé en hécatombe se composait d'un bouc, de deux chèvres mères et de quatre chevreaux, dont les têtes surmontées de leurs cornes étaient dans un état parfait de conservation. On avait placé avec lui une coupe à lait en terre rouge sigillée *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/3

Un des puits de Gien contenait aussi un lit compact de cornes de chèvres.

Après les chèvres, deuxième pavé, formé d'une double ligne de pierres verticales, sur lesquelles étaient posés horizontalement des moellons de recouvrement défendant la première série des vases qui étaient au nombre de trois, savoir :

Un pot noir, à une anse proéminente, à dos d'âne, haut de $0^{m}28$;

Une cruche, à couverte noire, à une anse, au bec tréflé, où étaient des noyaux de cerises ;

Une cruche rouge, à une anse, au goulot cerclé et étroit, contenant du charbon, de la résine et des noyaux de cerises. Le mot LEPIDVS était inscrit en lettres majuscules sur sa panse *(fig. 1)*.

La deuxième série de vases se composait aussi d'un nombre impair, soit : d'une cruche au vernis noir, haute de $0^{m}33$ *(fig. 2)* ;

D'un pot noir, à une anse, ayant été au feu ; hauteur, $0^{m}23$ *(fig. 3)* ;

Fig. 1.

Fig. 2.

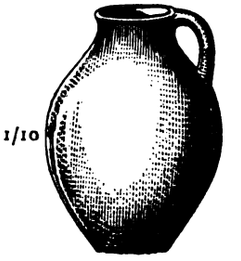

Fig. 3.

Et d'une cruche rougeâtre, à une anse cannelée, haute de $0^{m}24$. Le mot TAV y figure en inscription faite à la pointe *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/10

Les trois vases de la troisième série qui avaient leurs cachettes en contrebas des autres, méritent aussi de fixer notre attention.

C'est, d'abord, un pichet à engobe blanc, haut de $0^{m}25$, au bec élégamment pincé, dont le cou est orné d'une astragale et de lignes en creux concentriques, ainsi que la panse, dans lequel on a trouvé, avec de la terre et des débris de végétaux, une souris, une coquille de limaçon et de la résine *(fig. 2)*.

C'est, en second lieu, une belle aiguière, au vernis bronze or, à l'anse au cou de cygne, haute de $0^{m}28$ *(fig. 3)*.

Fig. 2.

1/10

Fig. 3.

1/10

Enfin, c'est une cruche rouge, à inscription, portant le nom d'AMANDVS ou d'AMANDA, écrit, sauf le *d*, en lettres majuscules ; hauteur, $0^{m}23$, jusqu'à la naissance du goulot *(fig. 1)*.

Fig. 1.

Sous les vases s'étendait une couche de matière noirâtre, d'une épaisseur de $0^{m}30$ à $0^{m}33$, qui garnissait le fond du puits. On y a recueilli : les fragments d'une coupe historiée, où l'on voit un lion en face d'un masque *(fig. 2)* ; des

Fig. 2.

feuilles de trèfle sauvage ; de l'écorce de cerisier et des ronces ; des châtaignes ; des branches de vigne, des ais pourris et du charbon ; une douzaine de clous, une tige en

fer ; un fort anneau en cuivre *(fig. 1)* ; des lanières de

Fig. 1.

cuir ; des coléoptères aquatiques ; des limaçons aquatiques et des escargots terrestres ; des moules et des patelles ; des débris de poissons d'eau douce et des poissons de mer, en particulier de raie bouclée ; le *sacrum* d'un poulet, des os de lièvre, de brebis et de porc ; une esquille d'os qui a dû appartenir à l'espèce humaine (docteur Fillaudeau) ; un morceau de tête d'articulation qui peut avoir la même provenance (Idem) ; deux fragments de vase à glaçure rouge, où Hercule pose sur un rinceau *(fig. 2)*.

Un échantillon pris dans la couche où gisaient les os humains a donné à l'analyse 12gr pour °/₀ de phosphate de chaux.

On a trouvé dans les débris du puits, les fouilles étant terminées, un anneau sigillaire en or qui en était sorti ; deux colombes sont gravées sur l'entaille en pierre bleuâtre *(fig. 3)*.

Fig. 2.

Fig. 3.

SEIZIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

La calotte en pierres dont il était recouvert avait ses premières assises à $1^{m}33$ du sol, sur un redan qui dépassait de $0^{m}40$ l'orifice du puits. Il y avait dans la fosse deux parties séparées par un pavé.

XVIe Puits.

Partie supérieure. — Elle était remplie, en partie, par de la terre arable avec un peu de charbon et, en partie, par de l'argile pure mêlée de pierrailles ; il en sortit aussi des moellons calcaires, deux boules quartzeuses, des tuiles à rebords, des fonds de verres, de cruches, de bols en terre rouge sigillée ; des anses de pots ; les maxillaires, avec leurs défenses, d'un sanglier ou d'un porc ; deux supports de cornes d'un veau ; des os d'animaux plus petits ; des débris de branches d'arbres, de sarments de vigne, et de fougères, et une bague en bronze ornée de quatre lignes concentriques.

Partie inférieure, à $5^{m}33$ de l'orifice du puits, y compris

le pavé qui n'était que d'une seule assise. Là, un lit de végétaux (brindilles de bois, feuilles de fougères) qui avait remplacé les pierres, renfermait : des restes carbonisés d'un canon et des côtes d'un animal de la taille d'un bélier ou d'un bouc (docteur Fillaudeau) ; un canon, une omoplate et quelques dents d'un fort cheval ; un lièvre et un canard ; des noyaux de prunes (environ quarante) et de cerises, des pepins de raisin ; une tablette en bois pour écrire sur la cire *(fig. 1)* ; une belle épingle en os *(fig. 2)* ; une

Fig. 1.

1/5

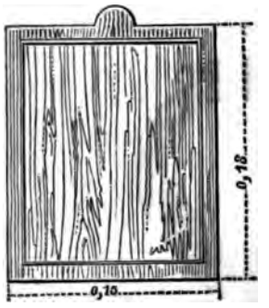

Fig. 2.

barrière en bois, haute d'environ 1m20, ayant trois barreaux plats, larges de 0m12, fixés par des entailles à des montants, de 0m10 de diamètre ; un dépôt de trois à quatre cents huîtres non ouvertes, placées autour des vases de l'enfouissement. Ces vases étaient en terre et en bois.

Vases en terre, au nombre de trois, savoir :

Un *doliolum* au milieu, et, de chaque côté, une cruche et une urne.

Le *doliolum*, de 0^m30 de hauteur, sur une ouverture de 0^m27, est aujourd'hui d'un rouge marron, sauf le gorgerin qui a conservé son vernis noir primitif *(fig. 1)*;

Il renfermait, avec beaucoup de charbon, quelques fragments d'os non définis, et deux vertèbres du poisson appelé *Maigre* (l'abbé David, curé d'Angles).

La *cruche,* à teinte gris-vineux, munie d'une anse, contenait, avec des os carbonisés, des restes de canon et de côte d'un animal de la taille d'un bouc (docteur Fillaudeau). Hauteur, 0^m21 *(fig. 2)*;

Fig. 1.

1/10

Fig. 2.

1/10

L'*urne*, à couverte noire (hauteur, 0^m18), était renversée, l'échantillon ramassé auprès a donné à l'analyse 12^{gr} de phosphate de chaux pour °/₀ de cendre *(fig. 3)*;

Vase en bois. — C'était un seau, cerclé en fer, haut de 0^m25, avec une base de 0^m18 de diamètre *(fig. 4)*;

Fig. 3.

1/10

Fig. 4.

1/10

Il était accompagné : d'une lance en fer, d'une longueur de $0^{m}40$ (pointe non comprise), qui avait gardé une partie de sa hampe, engagée par le petit bout dans la douille *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/4

D'un squelette de chien et de scories de fer.

A côté, ou en dessous, étaient une cruche rougeâtre brisée, dans laquelle il y avait des noyaux de prunes sauvages mêlés à des noyaux de prunes cultivées (Berthault, pharmacien);

Quatre fonds de vases en terre rouge sigillée, dont une patère, deux plateaux et un bol où est gravé le mot *Sam;*

Plus, un petit bronze de Tibère.

DIX-SEPTIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Le solide ne s'étant rencontré qu'à 3^{m}, la partie supérieure fut creusée au diamètre de 3^{m}10. L'enfouissement terminé,

XVIIe Puits.

elle fut comblée avec de la terre végétale, après qu'on eut élevé au milieu une calotte pyramidale, composée de cinq assises de pierres, ayant, l'une 0^m66 de hauteur, et les autres 0^m33.

Dans l'intervalle laissé par ces rangées circulaires, parurent quelques fragments de tuiles à rebords, deux supports de corne d'un veau, un peu de charbon et un moyen bronze de Faustine-la-Jeune.

Le reste du puits était divisé en deux compartiments :

Premier compartiment. — Terre meuble mêlée d'un peu de charbon végétal; une cachette où se trouvait : un grand bronze d'Antonin-le-Pieux; un fil de cuivre, de la grosseur du petit doigt; un verre à patte, fracturé *(fig. 1)*; une

Fig. 1.

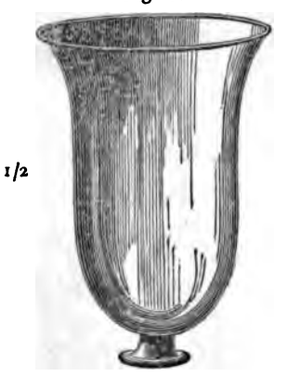

1/2

trompette en cuivre, privée intentionnellement de son pavillon *(fig. 2)*.

Fig. 2.

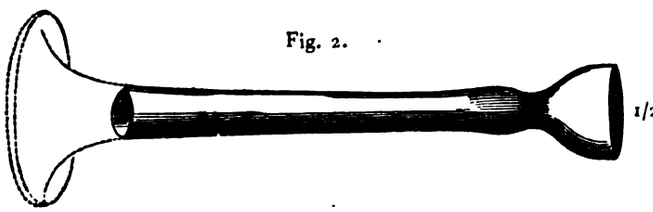

1/2

Deuxième compartiment, d'une puissance de $2^{m}66$, séparé du premier par un pavé de $0^{m}33$ d'épaisseur, d'où sont sortis : une petite lagène, au vernis noir (hauteur, $0^{m}11$), sur laquelle le mot *DAC* était inscrit à la pointe *(fig. 1)* ; (on avait mis dedans des cerises et des prunelles, dont on a retrouvé les noyaux, et aussi sans doute une grappe de raisin, puisque une brindille de sarment s'y est rencontrée) ; des boules quartzeuses, ayant presque la forme des coins celtiques ; une rondelle en terre cuite de $0^{m}07$ de diamètre ; un fragment de petit tuyau en terre cuite, de $0^{m}027$ de diamètre à sa partie renflée *(fig. 2)* ; un bois de cerf à deux

Fig. 1.

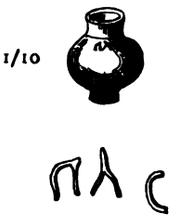

Fig. 2.

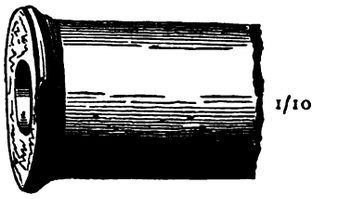

andouillers, qui avait servi de porte-manteau *(fig. 3)* ; les

Fig. 3.

maxillaires de trois chiens qui portaient la trace de la scie ;

les maxillaires d'un cheval, d'un sanglier ou d'un porc; les débris d'un coq reconnaissable à ses ergots; des patelles percées *(fig. 1)*; les restes d'un soulier en cuir; un

Fig. 1.

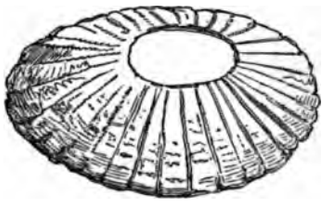

vase-trépied, revêtu d'un engobe noir, à un mètre en contrebas de la lagène *DAC*, où se trouvaient des feuilles de fougères *(fig. 2)*; des fragments de trois patères en terre

Fig. 2.

1/2

rouge sigillée; une figurine en terre blanche, représentant une impératrice qui est privée de sa tête *(fig. 3)*; un dépôt

Fig. 3.

1/2

noirâtre, où l'on distinguait des rondins, des ais, des branches de bouleau, des graminées, des nattes en jonc, le tout à l'état de décomposition; plus un crampon et quelques clous; des huîtres, des noix, des châtaignes, des

pignons de pommes de pins; une porte en bois, de maison de maître, ayant conservé son écusson de serrure en cuivre *(fig. 1, 2)*; cette porte scellait une baille en bois, cerclée en

Fig. 1.

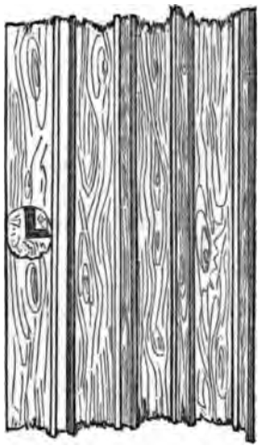

1/20

Fig. 2.

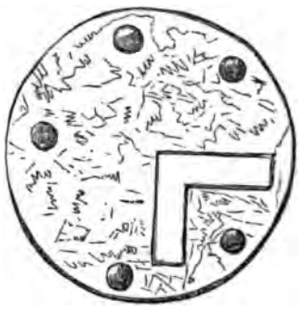

1/4

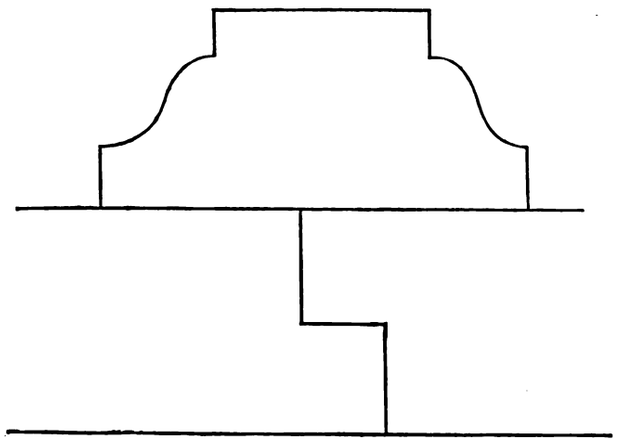

fer, haute de $0^{m}50$ *(fig. 1)*, qui recelait dans ses flancs cinq

Fig. 1.

1/10

vases en terre : une lagène, à pâte gréseuse, et à engobe blanc, hauteur, $0^{m}15$ *(fig. 2)*; une cruche grisâtre, à deux anses, hauteur, $0^{m}31$ *(fig. 3)*; on y a trouvé un peu de

Fig. 2.

1/10

Fig. 3.

1/10

charbon et de résine, des os de rongeur, des coquilles de moules et du chlorure de fer entièrement converti en rouille (ce mobilier ne pouvait y être qu'accidentellement); une autre petite lagène noire, analogue à celle où est inscrit le mot *DAC (fig. 4)*; un pichet, à pâte gréseuse cendrée, à une

Fig. 4.

1/10

anse, ayant une astragale autour du cou, au goulot ébréché,

renfermant, avec de l'argile noirâtre, des os de musaraignes et des débris de végétaux *(fig. 1)*; un beau plateau en terre

Fig. 1.

1/10

rouge et à glaçure rouge, portant la marque du céramiste *BORILLVS*. Dedans, portions d'os costaux incinérés (docteur Fillaudeau) *(fig. 2)*;

Fig. 2.

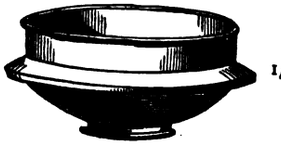

1/4

Une remarque importante à faire, c'est qu'une dent molaire humaine à quatre racines (docteur Merland) était, avec un clou et de la résine, dans la petite lagène, dont la forme se confond presque avec celle d'une urne. A cette question : « Y a-t-il des dents humaines à quatre racines? » M. le docteur C. Gouraud m'a répondu : « oui, il y a des dents humaines à quatre racines, les grosses molaires chez l'homme sont de cette nature, et le ciment dentaire les réunit souvent deux par deux. C'est pourquoi l'observateur a rarement l'occasion de les voir complétement séparées; mais l'étude anatomique délicate montre fréquemment les quatre canaux nourriciers qui en sont les éléments formateurs. »

En dehors de la baille en bois, deux autres vases en terre avaient été placés parallèlement de chaque côté, savoir :

Une cruche grisâtre, hauteur, $0^{m}28$ *(fig. 1)*; un cruchon noir, haut de $0^{m}20$, à l'anse aussi brisée, contenant de la terre avec des détritus *organiques*, végétaux et animaux (Berthault, pharmacien) *(fig. 2)*. Une patère et un bol en

Fig. 1.

1/10

Fig. 2.

1/10

terre rouge sigillée, qui étaient à l'état de fragments, à coté des deux derniers vases, ont donné : la patère, le nom de *MACRINVS*, et le bol celui de *Vic...*

Le reste du mobilier de cette cruche se composait d'un sifflet des morts en os, et d'un peigne en buis *(fig. 3)*.

Fig. 3.

1/2

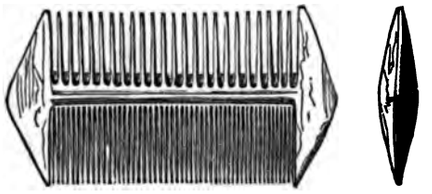

Il y avait encore $0^{m}66$ pour arriver au fond du puits funéraire. Cette partie était occupée par une matière cendrée (dont un échantillon a donné 2^{gr} de phosphate de chaux pour °/₀) où gisaient : le squelette d'un tout petit chien; des os de lièvre et de volailles; deux tuiles bombées et à recouvrement; la partie inférieure d'une cruche rougeâtre, dans laquelle il y avait de l'argile noire, de la résine, le sternum et les autres os d'un oiseau de la taille d'un pigeon (docteur Fillaudeau); et un grand bronze d'Adrien.

DIX-HUITIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

XVIIIe Puits.

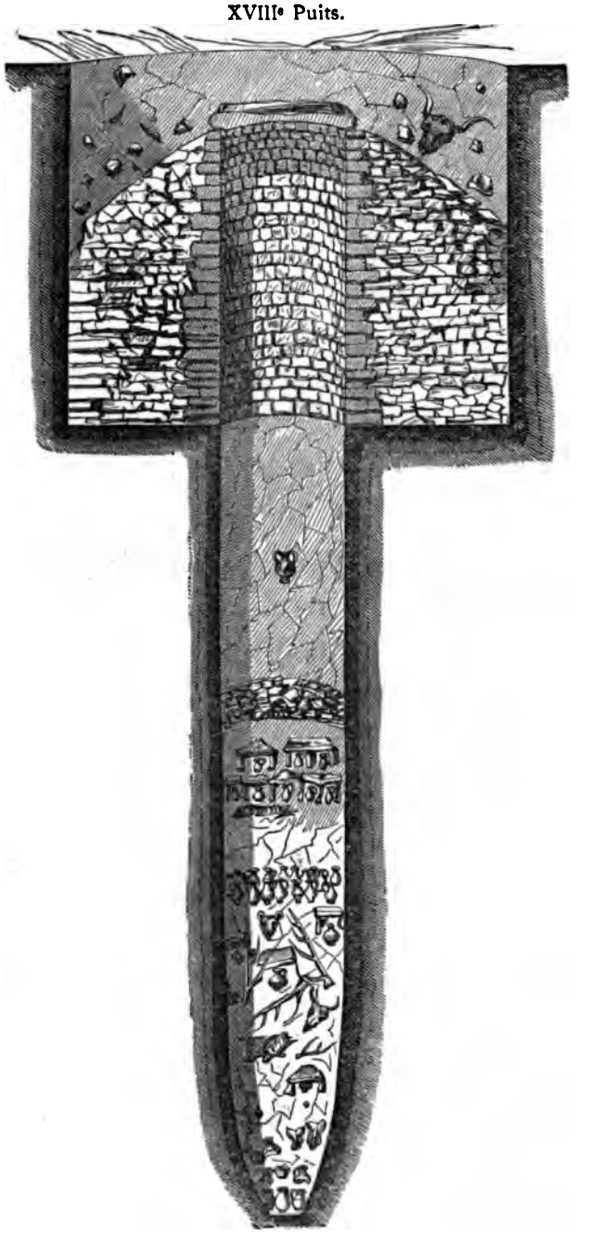

La fosse, jusqu'à la profondeur de $3^{m}40$, avait un diamètre de $4^{m}20$. Un trou circulaire de $1^{m}20$ de diamètre, fut pratiqué au milieu, au moyen d'assises calcaires. Il était bouché par un bloc énorme qui nécessita la force de deux bœufs pour le retirer de son lieu et place. Des pierres brutes adossées à la maçonnerie, remplissaient le reste de la cuvette.

Sous la calotte, et dans l'intervalle des assises, parurent deux cuillers en os, ornées de hachures *(fig. 1, 2)*;

Fig. 1.

Fig. 2.

Deux tuiles de recouvrement, quatre boules quartzeuses;

Un cercle en fer;

Un peu de charbon;

Des supports de cornes de veau et de bélier;

Des huîtres, des patelles et des hélices;

Un grand bronze de Marc-Aurèle; un moyen bronze de Lucius Vérus.

A $3^{m}40$ se trouva le banc rocheux dans lequel fut creusé le puits proprement dit, au diamètre de $1^{m}20$.

Dans la partie supérieure, on ne rencontra qu'un remblai de terre rougeâtre, avec une cruche couleur gris de cendre.

Un pavé de 1^m d'épaisseur, la séparait, à 6^m de l'orifice, de la partie inférieure.

C'est là que, pour abriter les vases, étaient les cachettes au nombre de huit.

Première cachette, formée par les pierres de la dernière assise du pavé. Dedans :

Une cruche, à pâte grossière, avec des fragments d'autres vases, hauteur, 0^m27 *(fig. 1)*.

A côté, le squelette d'un chien.

Deuxième cachette, distante de la précédente d'environ 2^m; elle garnissait tout le cylindre du puits et donnait asile à dix-neuf vases, dont trois seulement entiers, savoir :

Un pot au vernis noir et au bec tréflé, hauteur, 0^m25 *(fig. 2)*;

Fig. 1.

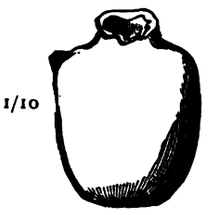

1/10

Fig. 2.

1/10

Un cruchon noir, au bec tréflé, où il y avait de la résine et du charbon, hauteur, 0^m18 *(fig. 3)*;

Fig. 3.

1/10

Une urne, à teinte bleuâtre, surmontée de deux séries de bandes de godrons tracées à la roulette, contenant un peu de charbon et quelques os, hauteur, $0^{m}19$ *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/10

Dans l'intervalle qui séparait la deuxième cachette de la troisième, on a trouvé :

Le fond d'un vase sigillé, qui portait le cachet de *CASSIGNETVS;*

Un anneau en cuivre, un fort clou, à tête de diamant;

Un gros morceau de résine de pin;

Deux tuiles bombées;

Un bois de cerf, dont les quatre andouillers étaient émoussés;

Les supports de cornes d'un bœuf et d'un bélier;

Les maxillaires d'un chien, sciés en deux.

Troisième cachette. — Dedans :

Une cruche rougeâtre, à une anse cannelée, au bec large, pincé en tricorne, hauteur, $0^{m}24$ *(fig. 2)*;

Fig. 2.

1/10

Quelques huîtres ; une douelle d'un petit baril.

Quatrième cachette. — Dedans :

Une cruche rougeâtre, au goulot cerclé, de $0^{m}08$ de diamètre, bouchée avec un tampon en bois, hauteur, $0^{m}28$ *(fig. 1)* ;

Fig. 1.

1/10

Cinquième cachette. — Dedans :

Un pot, au vernis gris de fer, à une anse, au bec tréflé, au goulot orné, et d'une astragale et de canaux descendant jusqu'au milieu de la panse, hauteur, $0^{m}27$ *(fig. 2)* ;

Fig. 2.

1/5

Quelques noix; un manche d'outil en buis, ayant deux cavets, hauteur, de 0^m06 à 7 *(fig. 1)*;

Fig. 1.

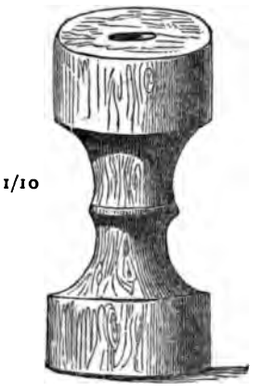

1/10

Sixième cachette. — Un épais madrier en chêne y faisait l'office des pierres de recouvrement et abritait : une cruche rougeâtre, à l'anse plate, au goulot de 0^m08 d'ouverture, hauteur, 0^m22;

Deux vases brisés et un culot d'amphore; plus une corne de bélier.

Septième cachette. — Dedans :

Une grande cruche à pâte rosée, à l'anse cannelée et au goulot cerclé, hauteur, 0^m32. *(fig. 2)*.

Fig. 2.

1/10

Huitième cachette, à 0^m30, en contrebas de la précédente. Sur une large pierre calcaire qui lui servait de couronne-

ment, se trouvait une cruche au bec tréflé, renfermant de la résine et du bois en décomposition. Venaient ensuite :

Neuf à dix fonds de vases, dont trois pouvaient être entiers le jour où ils firent cortège à l'enfouissement incinéré;

Le tibia gauche d'un animal, de la hauteur d'une chèvre (docteur Fillaudeau);

Une clef-crochet pour ouvrir une porte fermée par un verrou *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/2

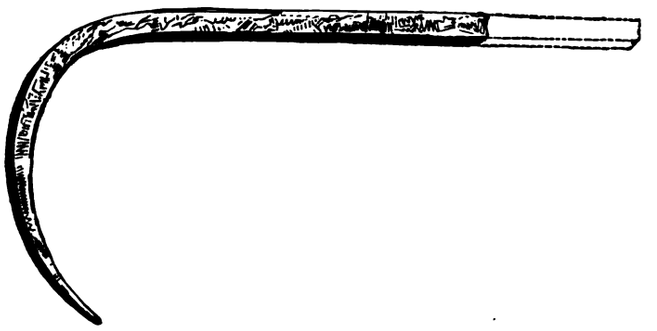

Des matières noirâtres, contenant du charbon, de la résine de pin, des végétaux en décomposition, de petits os non définis, avec quelques grammes de phosphate de chaux.

DIX-NEUVIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Il y avait dans cette fosse deux parties distinctes, la cuvette et le puits proprement dit :

Cuvette. — Elle formait un entonnoir de 3^{m} de hauteur, sur 4 de diamètre. Des échantillons calcaires de cinq carrières différentes y étaient amoncelés en grand nombre. Dans le

XIXe Puits.

mobilier très-varié qui la remplissait, nous devons citer les objets suivants :

Deux boules en quartz;

Un mortier en marbre, fracturé, taillé en forme de coupe, ornementé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'un cercle en relief *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/5

Quatre poids en terre cuite et des fragments de tuiles à rebords;

Du charbon;

Des noyaux de pêche;

Des huîtres en grande quantité, des palourdes, des buchardes, des moules, des patelles, dont quelques-unes percées; une vertèbre d'un poisson de la force d'un merlus;

Des os de volailles; des dents de cheval; des supports de cornes de bœuf, de veau, de bélier; des os concassés non définis;

Une épingle en os; deux sifflets des morts en os;

Du plomb en feuille;

Des clous, dont un de $0^{m}15$ de longueur, à tête de diamant;

La gâche en fer d'une serrure; une penture en fer;

Une clef à deux crochets séparés par une tige, comme celle du quatorzième puits;

Une clef-crochet;

Un crochet à patte, un piton, un crampon;

Une fiche-patte, à tête aplatie *(fig. 1)*;

Fig. 1.

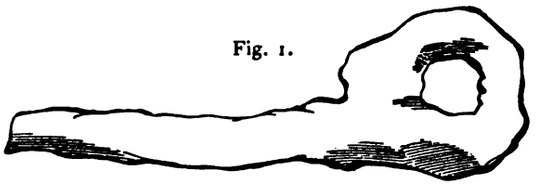

La lame d'un couteau; la lame d'un petit hachereau avec sa douille; la moitié d'une autre lame munie également d'une douille;

Un style pour écrire;

Une fibule à jour en cuivre *(fig. 2)*.

Fig. 2.

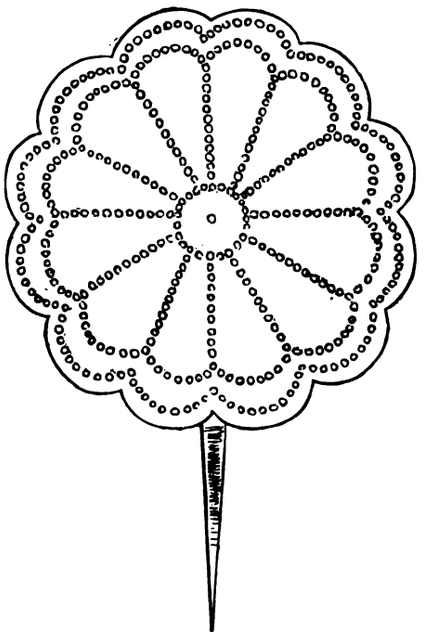

Les vases méritent une mention à part.

Les vases en verre étaient brisés. Nous avons recueilli : le goulot d'un gracieux flacon, muni de son anse;

Le rebord d'une coupe de $0^{m}08$ de diamètre;

Le rebord d'une coupe plus petite;

La tétine de $0^{m}04$ à 5 de longueur d'un biberon.

Les vases en terre étaient, ou à pâte commune ou à pâte rouge sigillée.

Appartenaient à la première catégorie : deux culots pointus d'amphores;

Trois goulots en tricorne de pichets en grès;

Les débris d'une urne ornementée de losanges et de bâtons;

Deux petits plateaux noirs, à moitié brisés, destinés à aller au feu;

Un plateau en grès, au rebord rabattu comme le col d'un habit *(fig. 1)*;

Fig. 1.

1/5

Une assiette en terre grisâtre, sur le fond extérieur de laquelle furent gravées à la pointe, quatre lettres aux formes bizarres, donnant le mot *Liaz* (par un lambda) *(fig. 2)*.

Fig. 2.

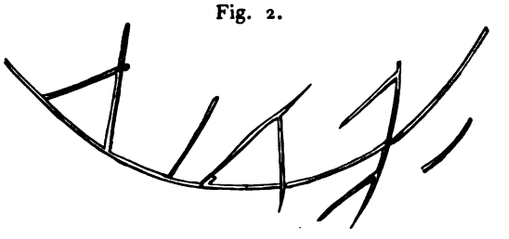

La poterie rouge sigillée était représentée par une quarantaine de coupes, de bols, de plateaux et de patères brisées, qui ont fourni les marques des deux céramistes *MARCVS* et V. M. (Victoris Manu?); plus, l'inscription

TEM, inscrite à la pointe, après la cuisson, sur la paroi extérieure d'un bol.

Des coupes et des patères entières, ou simplement fracturées, sont ornementées de guirlandes, de fleurs, de feuilles d'eau *(fig. 1, 2, 3)* ;

Fig. 1.

1/2

Fig. 2.

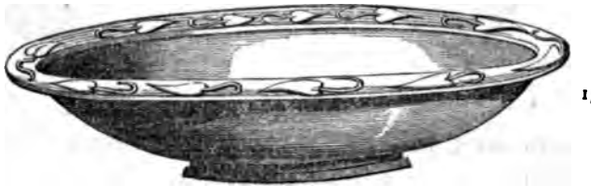

1/2

Fig. 3.

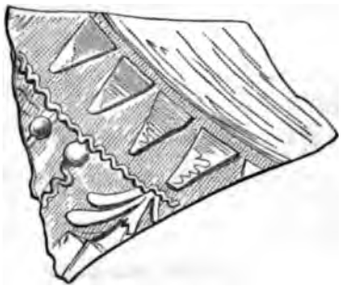

De dessins chevronnés ou en torsade *(fig. 1, 2)*.

Fig. 1.

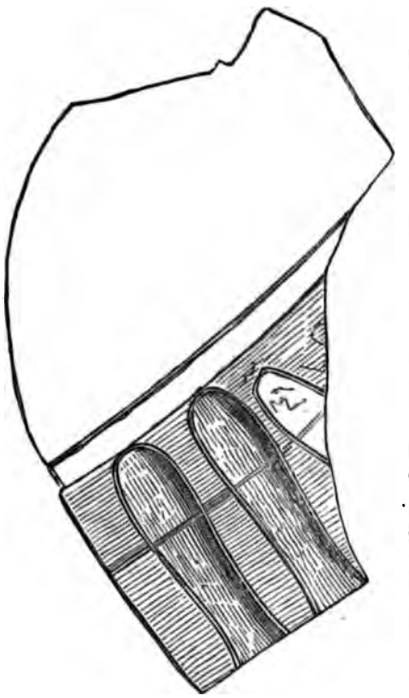

Fig. 2.

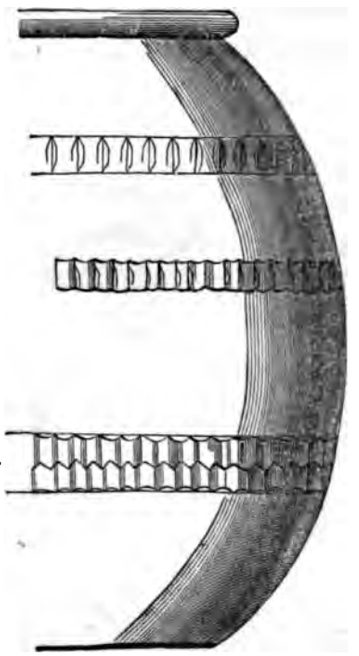

Plusieurs sont historiées. On y voit Silène monté sur un âne qu'il écrase de son poids *(fig. 3)*.

Fig. 3.

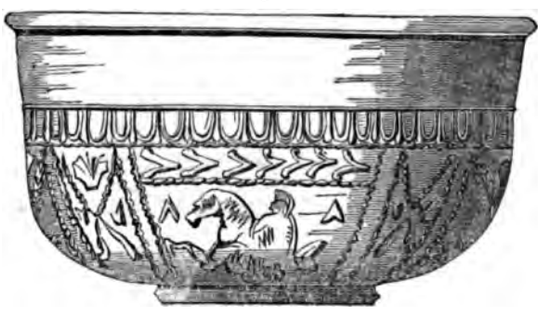

Plutus, la bourse et le bâton à la main *(fig. 1)*;

Fig. 1.

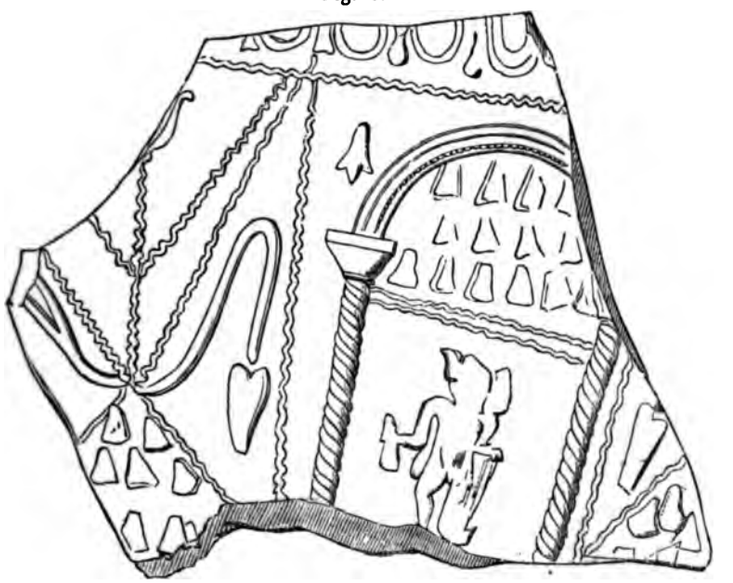

Des génies ailés *(fig. 2)*;

Fig. 2.

Des hommes armés *(fig. 1)* et des masques humains, etc. *(fig. 2, 3)*.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

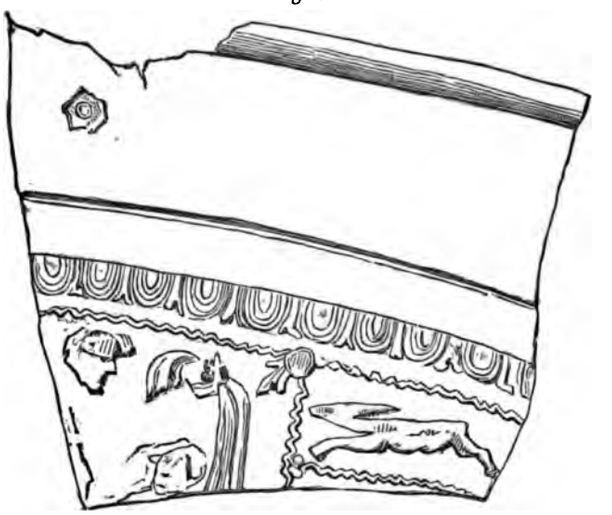

Puits proprement dit. — Le cylindre était parfaitement rond dans toutes ses parties. L'orifice était bouché par quelques pierres.

Dans les six à sept premiers mètres, argile ordinaire, mêlée de moellons schisteux et de débris de madriers.

A cette profondeur, pavé d'une seule assise, scellant le dernier enfouissement placé dans une couche d'une puissance de 3^m.

On y a trouvé :

Du charbon de bois, un panneau en bois de chêne, de 0^m50 de longueur, sur une largeur de 0^m15;

Deux maxillaires de brebis ou de chèvre et quelques autres os;

Trois goulots cerclés de cruches, neuf fonds de vases brisés; la résine de pin, à teinte jaunâtre avait coulé comme une lave, sur les parois internes de l'un d'eux et s'y était attachée, tandis que la partie inférieure d'un plateau contenait encore le parfum connu sous le nom de *parfum de Judée.*

Sept vases étaient à peu près intacts, savoir :

Une cruche rougeâtre, à une anse, au goulot cerclé, à la panse sillonnée de cinq cercles poussés en cannelures horizontales, hauteur, 0^m22 *(fig. 1)*;

Fig. 1.

Une cruche d'un rouge presque vif, à une anse, au goulot brisé, hauteur, 0^m22;

Un pot, au bec tréflé, à pâte rougeâtre, revêtu d'un engobe blanc, à une anse en torsade, orné de deux filets concentriques, hauteur, $0^{m}23$ *(fig. 1)*;

Fig. 1.

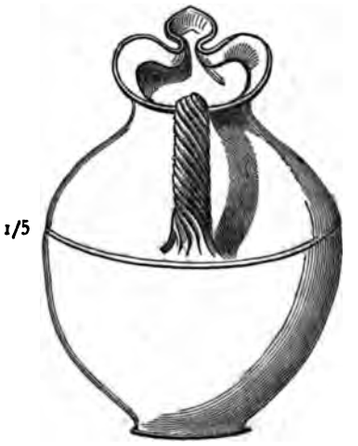

1/5

Une cruche à la panse large, à une anse, au goulot cerclé, imprégné de résine de pin; hauteur, $0^{m}27$ *(fig. 2)*;

Une cruche rougeâtre, à l'anse cannelée, au col cerclé de viroles, hauteur, $0^{m}22$ *(fig. 3)*;

Fig. 2.

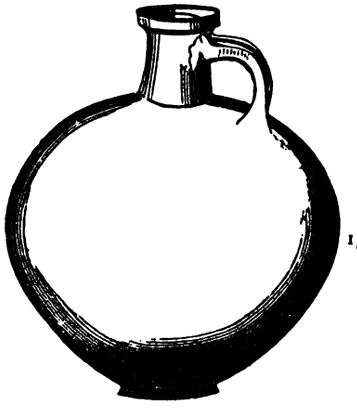

1/5

Fig. 3.

1/5

Une couverture de pot-au-feu, en terre grise, bombée, au rebord rabattu à l'intérieur, ayant $0^{m}21$ de diamètre *(fig. 1)*;

Fig. 1.

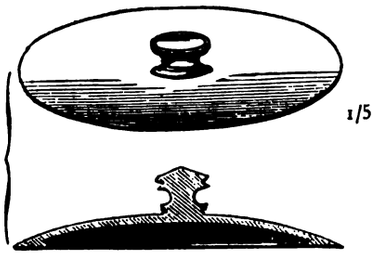

Un vase, dans le genre des écuelles, mais sans oreillons, de $0^{m}06$ de hauteur, au vernis noir, semblable à celui coté *(fig. 1, p. 44)*, placé au fond de la fosse avec deux seaux en bois; hauteur du premier seau, $0^{m}35$; diamètre du fond, $0^{m}15$; hauteur du second seau, $0^{m}40$; tous les deux bardés de cercles en fer.

On termina la fouille le 2 septembre 1870, jour tristement célèbre par la capitulation de Sedan.

Le mois d'avril 1871 me ramena, avec la paix, à mon chantier, où de nouvelles petites fosses occupèrent un moment mes loisirs. Le vingtième puits ne fut découvert, après bien des sondages, que le 21 août suivant.

VINGTIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Le cylindre avait dans les quatre premiers mètres, une maçonnerie en moellons calcaires qui se terminait en pointe.

Quatre compartiments dans la fosse.

Le premier, comblé avec la terre rougeâtre et ferrugineuse de la colline mêlée d'un peu de charbon, occupait les trois premiers mètres.

XXe Puits.

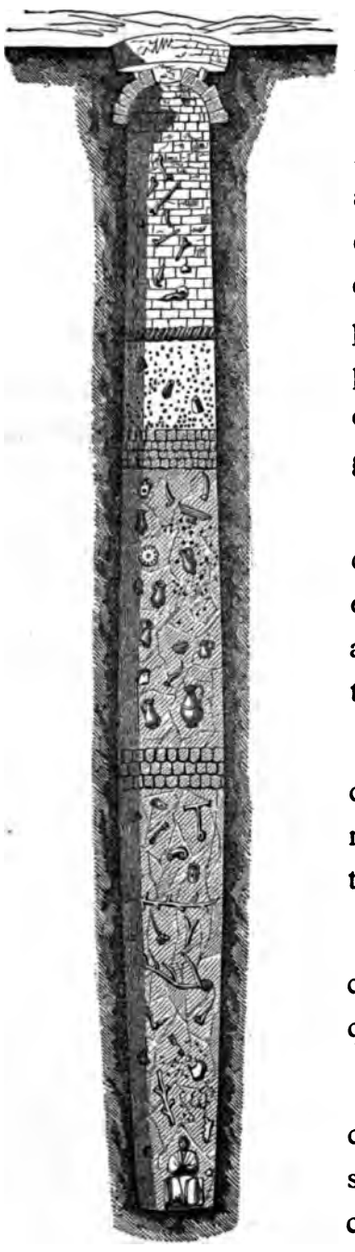

Le deuxième, séparé du premier par un pavé d'une seule assise, était rempli de charbon de bois, débris d'un bûcher d'une puissance de 6^m. Deux pavés, de 0^{m}50 chacun, le premier en pierres, le second en tuiles à rebords, le partageaient en deux.

Des ais, des pièces de bois, des débris de branches, en partie en décomposition, succédèrent au charbon, pendant 2^m, dans le troisième compartiment.

Le quatrième, qui occupait les deux mètres inférieurs, renfermait des matières terreuses, à teinte brune et violacée.

Le mobilier de ce puits se composait des objets suivants que nous allons passer en revue.

Fruits et coquillages, savoir : des noyaux de pêche, des noisettes, des noix, des châtaignes, des huîtres avec leurs deux

valves quelquefois collées ensemble, des patelles, des moules, des lavignons, des hélices de jardin;

Objets en pierre. — Deux fragments (convexe et concave) d'une meule en granit pour moudre le grain.

Objets en fer. — Un fragment de laitier de fer; une clef à deux crochets parallèles à la tige *(fig. 1)*;

Une trentaine de cloux, dont l'un, à tige et à tête carrée, n'était nullement oxidé; longueur $0^{m}12$;

Un fragment de penture, ayant conservé deux de ses clous dans le trou-rivet; un crochet à deux crocs et à tiges séparées par des anneaux mobiles, la tige supérieure est terminée par un bouton; hauteur, $0^{m}30$ *(fig. 2)*;

Fig. 1.

Fig. 2.

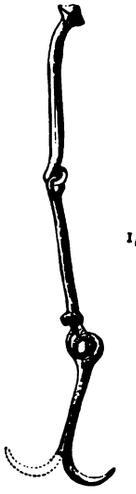

1/5

Un instrument à deux branches jumelles, recourbées dans la forme d'un V majuscule qui ressemble à la mâchoire de

corne au moyen de laquelle la corne d'artimon, dans un navire, s'arc-boute sur son mât *(fig. 1)* ;

Fig. 1.

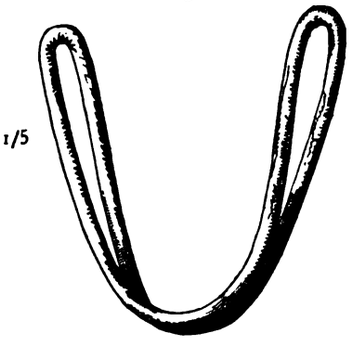

La douille, probablement d'un hachereau, avec le clou qui la fixait au manche en bois.

Objets en cuivre. — Le plus important était une trompette en cuivre rouge, à laquelle manque le pavillon. Elle ne diffère de celle du dix-septième puits que par un ruban de cuivre de $0^{m}01$ centimètre et demi de large, appliqué sur l'instrument pour marquer le lieu où on devait le saisir avec les doigts *(fig. 2)*.

Fig. 2.

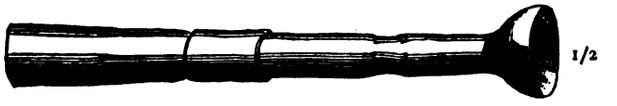

Objets en verre. — Ils consistaient en des fragments de verre blanc, et dans le rebord évidé d'un gobelet ou d'une petite urne.

Objets en terre cuite. — Un poids fracturé; vases également à l'état de débris, tels que fonds de plateaux, d'assiettes et d'urnes noires, remplis parfois de matières noirâtres et de charbon; une des patères était en terre grise,

recouverte d'un vernis gris de fer. On peut citer encore le rebord d'une grande terrine, le tesson ou la queue d'un vase dans le genre de nos casseroles, la moitié d'un couvercle comme celui du dix-neuvième puits; la partie supérieure de quatre cruches rougeâtres, au goulot plus ou moins large et cerclé, dont une à deux anses; une seule était à peu près entière *(fig. 1)*;

Fig. 1.

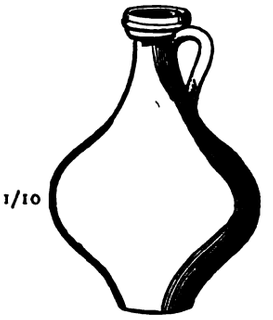

Un vase en marbre, à deux oreillons *(fig. 2)*.

Fig. 2.

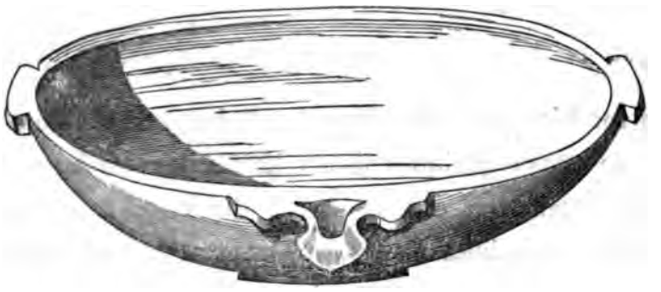

Cinq ou six patères et coupes en terre rouge sigillée furent brisées dès l'époque de l'enfouissement. Nous avons lu sur l'une d'elle le nom de *Marianvs*. La plus remarquable est une coupe historiée, dont nous avons deux fragments; sur le premier, figure un personnage vêtu à la gauloise

et coiffé du bonnet phrygien *(fig. 1)*, et sur le second, un autre portant une chlamyde *(fig. 2)*.

Fig. 1.

Fig. 2.

Objets en bois. — On a reconnu les espèces suivantes :

Un madrier en chêne, haut de 2^m, large de 0^m28 à 0^m30, épais de 0^m04 ; quelques tisons brûlés par un bout ; une grande rouelle en chêne, percée de vingt trous garnis d'autant de brindilles d'osier, appartenant à une corbeille ; des planchettes en chêne ; un piquet en chêne, taillé au gros bout, ayant encore conservé son écorce, des douelles en châtaigner, des ais de pin et d'ormeau ; des branches de tremble, d'aubier, de cerisier, de sureau, de saule, de buis, d'épine noire, de genêt, d'ajonc, de ronce et de vigne sauvage.

A ces plantes ligneuses nous pouvons ajouter des plantes herbacées, telles que le jonc, plusieurs variétés de graminées et des graines d'ombellifères.

Objets en cuir.—Des lanières et des empeignes indiquaient la présence d'au moins deux chaussures, à l'état débris.

Objets en os. — Quelques os avaient été travaillés. L'un d'eux percé et arrondi comme un morceau de flûte, porte sur le flanc deux cercles en creux, avec un point au milieu;

Un second os était percé sur le flanc, c'est, à mon avis, le sifflet des morts.

Un bois de cerf porte la trace visible d'un instrument tranchant, ainsi que trois de ses andouillers.

Un manche à couteau est sillonné d'entaillures, dont une sur chaque face et trois sur les flancs *(fig. 1)*.

Fig. 1.

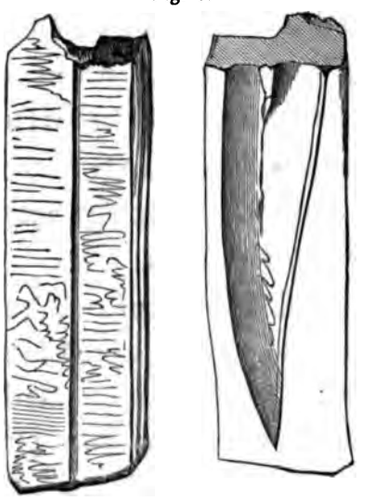

Trois broches ou épingles étaient munies d'une tête ronde.

Parmi les ossements d'animaux non travaillés, dont plusieurs avaient incontestablement passé par le feu, on a reconnu :

Le fragment du maxillaire supérieur, le fragment de l'os pariétal et occipital, un scapulum entier et une portion d'un autre scapulum, la partie inférieure du fémur, la partie inférieure d'un cubitus, le canon, les fragments de quelques côtes et le support de corne d'un bœuf de très-grande taille ;

Le fragment du maxillaire supérieur, le fragment inférieur d'un bœuf d'une taille plus petite ;

Deux fragments de scapulum, les fragments inférieurs de l'humérus, du fémur, du cubitus, le canon, l'os du paturon, l'os du pied droit, deux vertèbres dorsales et les deux supports de corne d'une vache ; deux supports de corne et le fragment inférieur du scapulum d'un veau ;

Deux supports de corne d'un bouc très-vieux ;

Deux fragments de maxillaires de cheval ou de brebis ;

Quatre supports de corne de deux béliers de grande espèce ; les deux branches du maxillaire inférieur de l'un de ces béliers ;

La corne d'un chevreuil ; les bois de deux cerfs vigoureux, aux ramifications écailleuses, dont l'un âgé de dix à douze ans, et l'autre de cinq à six ans ;

Le fragment du maxillaire inférieur, côté droit, le scapulum, le cubitus, le fémur, le peyronnet probablement d'un loup ou d'un grand chien ; le fragment du maxillaire inférieur, côté gauche, et le peyronnet d'un chien plus petit ;

La tête bien conservée d'un caniche de salon ;

Deux maxillaires inférieurs, munis chacun de huit dents, y compris le crochet, d'un animal de la grosseur d'un chat ;

Les deux scapulums, les tibias, les humérus, les canons d'un lièvre d'une taille au-dessus de l'ordinaire;

Deux fragments du maxillaire supérieur, deux fragments des os de la tête, frontaux et pariétaux, le fragment d'une côte sternale, le fragment du coxal, avec la tête de fémur qui s'emboîtait dedans, d'un fort cheval, âgé de plus de six ans;

Deux parties droites du maxillaire inférieur de deux sangliers, l'un deux était âgé de dix ans au moins, sa défense usée par le frottement, prouve qu'il était d'un gros volume;

Des débris de trois autres jeunes sangliers ou porcs, on a, du premier, un fragment du maxillaire inférieur droit, du second, un fragment du maxillaire inférieur gauche, du troisième, un fragment du maxillaire où l'on voit les crochets à peine sortis des alvéoles;

Le sternum d'un fort oiseau; l'os de l'aile d'un oiseau de la grosseur d'un pigeon; enfin, des os de plusieurs poules.

Parmi les os concassés, nous n'avons pu distingner ceux qui appartenaient à l'espèce humaine ; mais un échantillon, pris dans les débris du bûcher, contenait :

Carbonate de chaux.	1,50
Phosphate de chaux.	3,50
Charbon, sable, argile, oxide de fer. . . .	95
	100,00

Ce qui revient à dire qu'en faisant abstraction des matières hétérogènes et de superfétation, la proportion de la cendre d'os était environ de 98 pour °/₀, comme dans le dixième puits.

Il y avait des os dans les divers compartiments, mais particulièrement dans le neuvième mètre.

Le poids et la plupart des vases en terre cuite étaient dans la couche du charbon. Notons que deux fragments historiés, qui faisaient partie du même vase, avaient été déposés, l'un à 9^{m} de profondeur et l'autre à 6^{m} seulement.

La base d'amphore, le crochet de suspension et la trompette des funérailles étaient au fond du puits, non loin d'une statuette en bois de chêne de 0^{m}51 de hauteur, qui a été le bijou de la fouille. Elle représente une déesse-mère, voilée et d'une rare modestie, assise sur un escabeau. Le puisatier brisa, sans le vouloir, l'enfant qu'elle tenait dans ses bras. Elle sortit de la fosse, où on l'avait descendue au commencement du IIIe siècle, le samedi 16 septembre 1871, à onze heures du matin *(fig. 1)*. Nous discuterons plus loin l'importance de cette découverte.

Fig. 1.

XXIe Puits.

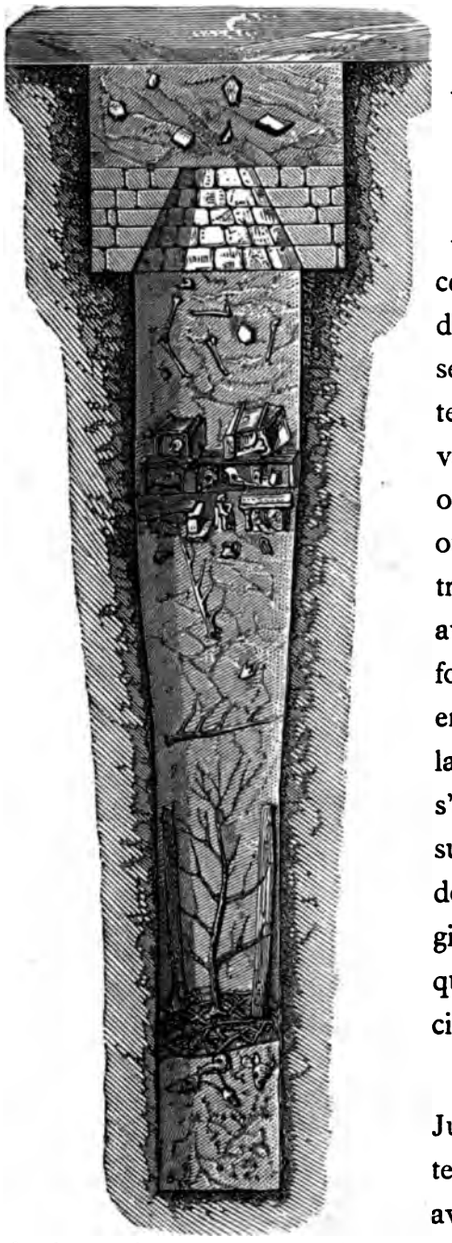

VINGT-ET-UNIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

La calotte en pierres de ce puits, partant d'un diamètre de $1^{m}62$, allait en se rétrécissant, pour se terminer par une clef de voûte. Si la calotte avait $0^{m}70$ de diamètre au point où nous l'avons rencontrée, c'est que sa pointe avait disparu, s'étant effondrée, ou ayant été emportée par le soc de la charrue; ses assises s'appuyaient par derrière sur un amas de pierrailles, dont le diamètre s'élargissait au fur et à mesure que la calotte se rétrécissait.

Mobilier du puits. — Jusqu'à $2^{m}50$, pierres et terre rougeâtre du sol, avec paillettes noires de charbon; fragments de tuiles à rebords; patère en terre rouge sigillée, dont il ne restait guère que le fond, portant

l'ornementation en relief, si connue, de deux cercles circonscrits l'un dans l'autre, avec un globule au milieu; débris d'un bol de $0^{m}033$ de hauteur, et d'un autre vase au vernis couleur plombagine; culot pointu d'amphore; rognon de matières vitreuses empâté dans des grains siliceux; ossements humains, définis ainsi par le docteur Gouraud :

Fragment du maxillaire inférieur droit d'un homme de taille moyenne, âgé de 40 à 45 ans; fragments du crâne, du sacrum, des os des îles, des fémurs, d'une astragale, d'un calcanéum et d'autres os concassés, appartenant au même sujet.

« Fragment du maxillaire inférieur droit d'une femme d'environ 65 ans; deux radius et deux clavicules; fragments du crâne, de l'humérus; tête de fémur; un fémur entier, indiquant une femme de grande taille (5 pieds) fortement constituée.

« L'analyse a prouvé que les ossements des deux personnages, placés en contre-bas l'un de l'autre de $0^{m}30$ à 40, étaient incinérés. »

De 3^{m} à 7^{m}, amas de pierres dont quelques-unes, dites de *Charente,* étaient taillées; blocs de cailloux, de granit et de schiste; moellons calcaires en majorité, extraits des carrières de quatre communes des environs du Bernard; échantillons de roches ocreuses rouges, pris dans la commune du Givre (arrondissement des Sables-d'Olonne), tachant fortement la main.

Quelques cachettes avaient été pratiquées dans ce pavé brut, où, à défaut de terre, le charbon de bois était disséminé ça et là.

Dans la première, boue noirâtre, avec cinq clous qui pouvaient provenir d'un petit coffret pourri; dans la deuxième, le squelette d'un chien lévrier, au nez pointu, de cinq à six ans; dans la troisième, deux hures de porc ou de sanglier, dont l'un d'un an et l'autre de deux ans; à côté, poids quadrangulaire, en terre cuite; tuiles cassées, dont une bombée; goulot d'un pichet, au bec tréflé, à pâte blanche et gréseuse; galet en quartz; croix de Saint-André en fer d'un fond de seau en bois.

A 4^{m}, charbon un peu plus abondant; quinze nouveaux tessons de tuiles; meule à bras pour le grain, en granit, brisée (partie concave), au diamètre de 0^{m}60; anse droite, à boudin, en terre cuite; nouvelles cachettes faisant suite aux trois premières; dans la quatrième, un chien; dans la cinquième, deux autres porcs ou sangliers de l'âge des précédents; débris d'oiseau et de volaille; rebord d'une forte terrine, avec la marque du potier DOMITIVS; fragments d'un cercle en fer; la partie inférieure d'une statuette de femme, en pierre de Charente, appartenant probablement à une déesse-mère *(fig. 1)*.

Fig. 1.

1/4

A 5^{m}, sixième cachette de 1^{m} de longueur, contenant les bois d'un cerf vigoureux, longs de 0^{m}90. L'andouiller supérieur de l'un d'eux avait été poli, et on y avait gravé, entre autres choses, un X majuscule. Venaient ensuite le canon et une portion de maxillaire d'un cheval, un petit carnivore, un lièvre et le fond d'un vase en terre blanche.

A 7^{m}, deux tuiles entières et la moitié d'une autre, ayant la marque en creux du T majuscule; une ou deux pierres ayant subi l'action du feu.

Fin du pavé. Il est remplacé, pendant 2^{m}, par un abattis d'arbres. Deux madriers en châtaigniers, de 1^{m}90 de haut, étaient plantés debout, l'un à la paroi nord, l'autre à la paroi sud, et l'espace qui les séparait était rempli principalement par des rondins de cerisier ayant encore leur écorce; par des branches d'aubier, de saule, de peuplier, d'épine noire, et de nerprun, vulgairement appelé en Poitou *bois de chien*, tenant le milieu entre l'épine et le poirier sauvage; un fragment de madrier de chêne était brûlé d'un côté. Au milieu de cet abattis, formant une sorte de plancher, un montant en chêne, de 0^{m}90 de longueur sur une largeur de 0^{m}14 et une épaisseur de 0^{m}08, avait à un bout un trou percé avec une vrille, et, à l'autre une mortaise. On a trouvé en cet endroit de la bruyère en assez grande quantité, des escargots, des coquillages de mer, des coléoptères au corselet noir; quatre tuiles, dont deux de recouvrement et un caillou roulé.

La septième cachette terminait cette couche, on y avait mis une tête de bouc et une tête de chèvre, surmontées de leurs cornes parfaitement intactes. Il est à présumer que la partie postérieure de chaque animal, séparée de la partie

antérieure, au moyen de la hache ou de la scie, avait été jetée dans un compartiment voisin, où plus de vingt de leurs crottes (Berthault, pharmacien) ont été ramassées.

Dans les derniers mètres de la fosse, au bois et aux pierres succédèrent le charbon, la cendre et un compost gris noirâtre, au milieu duquel on avait pratiqué deux sortes de niches, en contre-bas l'une de l'autre, d'environ $0^{m}80$.

La première recélait trois vases noirs brisés, dont il n'a été possible de reconstituer que deux. Ce sont des cruches noires, aux anses presque rondes; nous avons lieu de penser que les monnaies qui suivent y avaient été déposées.

Ces monnaies, la plupart en laiton, et brillantes comme de l'or, étaient au nombre d'environ 250; elles donnent les effigies de Trajan, d'Adrien, de Sabine, d'Antonin-le-Pieux, de Faustine mère, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Lucius-Vérus, de Lucille, de Commode, de Crispine, de Septime-Sévère, de Caracalla, d'Alexandre-Sévère, de Philippe I et de Dèce. Les médailles de ces derniers qui sont, on peut dire, toute neuves, fixent au milieu du IIIe siècle la date de l'enfouissement du vingt-et-unième puits funéraire.

Aux abords des vases on a rencontré les objets ci-après : Un crochet en fer, de $0^{m}16$ *(fig. 1)*, à un seul croc, avec

Fig. 1.

1/5

un bout de corde dans l'anneau, ayant servi sans doute à les descendre dans la fosse;

Un outil en fer, avec gouge *(fig. 1)*;

Fig. 1.

Des noix allongées et des noix plus rondes et plus petites, des noyaux de cerise et de prunes franches; des patelles, des huîtres et des hélices de jardin.

Il y avait cinq vases dans la deuxième niche, savoir : une cruche rougeâtre, à une anse, au goulot étroit, bouchée avec un tampon en bois;

Une autre petite cruche, à l'anse et au goulot brisés *(fig. 2)*;

Fig. 2.

Une petite coupe fragmentée; un plateau *(fig. 3)*; et

Fig. 3.

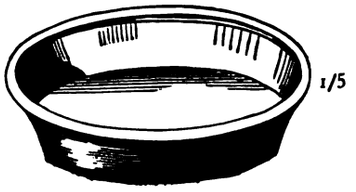

une patère de sacrifice, en terre rouge sigillée *(fig. 1)*;

Fig. 1.

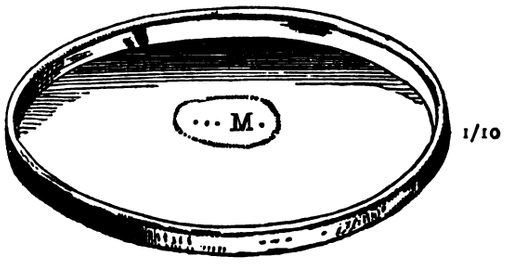

1/10

Deux urnes noires, dans lesquelles M. Berthault a trouvé du phosphate de chaux dans la proportion de 12 pour °/₀. L'une est unie *(fig. 2)*; l'autre, à panse renflée, est ornée de losanges, de bâtons et de lignes concentriques *(fig. 3)*.

Fig. 2.

1/5

Fig. 3.

1/5

Une sandale de femme, longue de $0^{m}23$, les accompagnait *(fig. 4)*; ainsi qu'une corbeille en chèvre-feuille, des escargots,

Fig. 4.

1/5

des huîtres, des moules, etc., un lièvre, une volaille, des portions de ruminant, une ou deux dents de cheval, les maxillaires d'un petit carnivore, munis seulement chacun de quatre dents, crochet compris, enfin, deux ou trois agarics.

Un retard de quelques semaines dans l'impression de mon ouvrage, me permet d'y insérer une note sur deux nouveaux enfouissements fouillés dans le courant du mois d'août 1873.

VINGT-DEUXIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Il est situé à mi-côte du versant est du champ dit de *Troussepoil*, dans l'espace compris entre le quinzième et le seizième puits. Profondeur : 8m70. Diamètre : de l'orifice, 1m20; du milieu, 1m40; du fond (arrondi dans la forme d'un chaudron), 1m.

La calotte en pierre, commençant immédiatement sous le sillon, était scellée avec un gros caillou de 0m70 de longueur, sur 0m45 de largeur.

Deux parties dans la fosse.

Partie supérieure. — Elle comprenait les cinq premiers mètres et renfermait de la terre arable rougeâtre avec un peu de charbon et un blocage presque continu, où, à des fragments de tuiles romaines, étaient mêlés quelques schistes, des pierres calcaires en grande quantité, de quatre à cinq carrières de grain différent, et des blocs de quartz hyalin pris dans le gisement qui existe au haut du champ. Plusieurs de ces blocs étaient si pesants, que pour l'un d'eux il fallut avoir recours, le 12 août au matin, à la force de deux bœufs. Le soir du même jour, je tirais sur la corde avec trois manœuvres pour en extraire un autre. Encore un effort et il va toucher à

[illegible]
monolithe s'échappant de son lien d'amarrage,
comme une lourde masse au point d'où il est parti. Le contre-coup nous jette tous à la renverse; c'était un petit accident; mais dans quel état se trouvait le puisatier, M. Masson? Était-il en vie, ou était-il mort?... Terrible problème qui glaça le sang dans nos veines. Un cri: « Je n'ai pas de mal, le caillou n'est pas tombé sur ma tête, il est à mes pieds », nous rendit la respiration que nous avions comme perdue. Je poursuis.

Les principaux objets placés dans les intervalles, laissés vides par les pierres, sont les suivants : Un coin ou hachette celtique en diorite; trois galets roulés; deux moyens bronze très-frustes, dont l'un à l'effigie de Caligula, une douzaine de clous; des débris de cinq coupes en terre rouge sigillée et de poterie commune de onze espèces, dont une urne brisée, à ornements losangés, portant sur la partie unie au haut de la panse, le *grafitti* C. C. PA...; un tuyau d'écoulement en briques; trois têtes de bœufs, dont un surtout très-vieux, était, au dire de l'artiste vétérinaire (nous donnons plus loin son rapport), supérieur en force à la race actuelle.

A $4^{m}66$, un lit de chaux et de résine de pin, de $0^{m}33$ d'épaisseur.

Partie inférieure. — Argile gris de fer et compost noirâtre provenant d'un bûcher, remplaçant les pierres; deux têtes de cerf avec leurs bois; cinq chiens; deux têtes de chevaux, dont un plus jeune que l'autre; corne de bélier; hure d'un porc ou d'un sanglier, avec ses défenses; deux coqs aux éperons droits, de $0^{m}02$ de longueur; une centaine de noix;

esquilles d'os, l'os d'un ruminant avait subi un commencement d'incinération (docteur Gouraud); lanières en cuir; la partie inférieure probablement d'un fer de lance, longue de 0^m30, avec un morceau de la hampe, dans la douille; deux corbeilles en chèvre-feuille artistement tressées, contenant de la résine de pin (Berthault, pharmacien); un fond de vase rempli de matières noirâtres ainsi définies par MM. Gouraud et Berthault : « Débris de bûcher attestés par l'existence, en certaine quantité, du phosphate de chaux qui révèle la combustion d'un corps organisé et dont les os calcinés ont abandonné à l'état amorphe les sels calcinés qui en composent sa contexture » ; cinq vases entiers, en contre-bas les uns des autres, savoir : à la paroi ouest, cruche rougeâtre, au goulot cerclé et à viroles; à la paroi est, forte cruche ou lagène à deux anses, couverte d'un engobe noir; hauteur, 0^m35; circonférence, 0^m88; diamètre du fond, 0^m14; du goulot qui est cerclé en entonnoir, 0^m12; capacité, environ huit litres; à la paroi sud, cruche d'un rouge de brique, à deux anses et à panse large; hauteur, 0^m31; circonférence, 0^m82; diamètre du fond, 0^m10; du goulot également cerclé, 0^m08; à la paroi nord, pot-*pichet*, à pâte rougeâtre, au bec en tricorne. Ces quatre vases étaient couchés sur le flanc; le cinquième seul était debout au milieu de la fosse. C'est un pot-cruchon au bec tréflé, de même teinte que le pichet.

L'objet le plus intéressant, parce que peut-être il est unique dans son genre, est le treuil en bois d'environ 0^m70 de longueur, au moyen duquel furent hissés à l'extérieur les matériaux que renfermait la fosse. Il se compose d'un tambour et de deux roues ayant chacune deux manivelles à main.

VINGT-TROISIÈME PUITS FUNÉRAIRE.

Dans le fossé de la grande route, et au sommet de la rampe de la butte de Troussepoil, à 10^m du champ qui porte ce nom et à 20^m du neuvième puits.

Profondeur, 7^m.

En haut, cuvette évasée jusqu'à la rencontre de la roche schisteuse à 1^m33. A partir de là, diamètre : de l'orifice et du fond, 0^m90, du milieu, 1^m25.

D'abord, terre rougeâtre avec des débris d'os et de poterie; peu de charbon; blocage où dominaient les moellons calcaires; deux tessons de tuiles seulement, et trois galets.

A 5^m commença la série des vases qui tapissaient presque littéralement le puits jusqu'à 7^m. Il en sortit des anses dont trois en torsade, et des goulots de cruche, au nombre de soixante-et-onze. Vingt-cinq vases au moins y furent déposés entiers, l'un d'eux, couleur gris-vineux, avait gardé encore le tampon en bois qui le bouchait hermétiquement. Aujourd'hui cinq exemplaires seuls ont échappé au ravage du temps, ce sont trois cruches, un pot-*pichet* et un bol.

Les trois cruches, à une anse, sont d'un rouge assez vif. Hauteur de la première, 0^m30; circonférence, 0^m80; diamètre: du fond, 0^m08, du goulot, 0^m05. Hauteur de la deuxième, 0^m26; circonférence, 0^m67; diamètre du fond et du goulot, 0^m06 centimètres et demi. Hauteur de la troisième, 0^m24; circonférence, 0^m55; diamètre: du fond, 0^m09, du goulot, 0^m06.

Le quatrième vase est l'un des plus beaux types du pot-*pichet* que nous ayons rencontré. Son anse, en torsade, se rattache à une large ouverture évasée, pincée en bec tréflé. Hauteur, 0^m23; circonférence, 0^m61; diamètre : du fond, 0^m09, de l'ouverture, 0^m13. La pâte est celle des cruches, mais elle était vêtue d'un engobe blanc que le lavage a beaucoup endommagé.

Le bol, orné à l'intérieur d'une quadruple cannelure, est en terre très-blanche et aussi fine que la pâte rouge des coupes sigillées, ce qui en fait un échantillon céramique curieux pour notre contrée. Hauteur, 0^m06 centimètres et demi; diamètre : de la base, 0^m07, de l'ouverture, 0^m11.

Parmi les vases fragmentés, je ne dois pas laisser tout-à-fait dans l'oubli : 1° un plateau, en terre blanche comme celle du bol, ayant conservé en certaine partie, son vernis à bronze d'argent et à reflet métallique, l'ornementation toute gauloise du fond consiste en lignes concentriques formant trois cercles en relief autour d'un globe; 2° deux cruches en grès blanc joignant la légèreté à la solidité, remarquables par leurs goulots pincés avec beaucoup d'art; l'une avait une anse à double cannelure et l'autre une anse en torsade; la résine de pin était collée aux parois internes du goulot de cette dernière; 3° une cruche-*pichet,* à pâte rougeâtre, avec une couverte blanche; 4° un vase à pâte plus grossière, avec vernis gris de fer, ayant été au feu; 5° la partie inférieure de deux autres vases contenant, entre autres choses, une phalange non brûlée, ayant appartenu à l'espèce canine (Alasonière, artiste vétérinaire). Le temps m'a manqué pour faire définir beaucoup d'esquilles d'os. Je ferai observer que pas un débris de coupes et de patères sigillées

n'est sorti du vingt-troisième puits, ce qui tendrait à prouver qu'il est l'un des plus anciens.

Le verre y était représenté par le goulot d'une ampoule auquel est soudée une anse coudée, haute et large de $0^{m}05$; le fer par une tige carrée, non oxidée, de $0^{m}17$ de longueur, et les animaux, principalement par la tête d'un jeune cheval.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tels sont les puits funéraires du Bernard, et tel est leur mobilier.

Avant de passer outre, je crois que le moment est venu de déduire des faits que je viens d'exposer, la façon probable dont on procédait à ces enfouissements.

D'abord, si les fosses cylindriques de 10 à 14^{m} n'étaient pas creusées à l'avance (il y a quelques raisons de penser qu'elles ne l'étaient pas), le nombre de neuf jours attribué à la durée des funérailles de cette époque, n'était pas trop considérable pour se préparer à la cérémonie suprême et dernière, car, au dire de mes puisatiers, il ne fallait pas moins de six jours pour les creuser, en travaillant la nuit comme le jour. Ceci dit, il est évident pour moi qu'au moment donné pour recueillir les cendres et les esquilles d'os, quelquefois dans un cercueil ou dans une cassolette, le plus souvent dans l'urne ou le *doliolvm*, un homme descendait au fond du puits, soit au moyen des cavités pratiquées dans les parois que nous avons signalées dans

plusieurs, soit plutôt par le treuil en bois dont on se servait pour extraire les matériaux, et cela pour coordonner toute chose. Les vases non brisés que je trouve à ces profondeurs, ainsi que les cachettes ordinairement faites exprès avec trois pierres, ne me laissent aucun doute à cet égard. Il en fut de même pour les vases à anses, échelonnés de bas en haut, et renfermant soit le viatique funèbre, soit des objets symboliques. La chaînette en fer emmanchée dans l'anse, le bout de corde noué au crochet en fer que je rencontre parfois, indiquent le mode dont on usait pour faire arriver sans encombre ces objets précieux à la place que l'organisateur leur avait préparée dans le milieu occupé par les cendres refroidies et mêlées au charbon du bûcher.

Mais ici surgit une question que je vais poser et pour laquelle j'apporterai quelques éléments de solution :

Les doubles enfouissements dans les puits funéraires furent-ils simultanés ou successifs ? Ces doubles enfouissements existent au moins neuf fois au Bernard, comme le prouvent et des noms propres, et des ossements de sexe différent, et des objets, attribut exclusif ou de l'homme ou de la femme. Il s'agit de savoir si le personnage qui, dans ce cas, agença le premier, lui adjoignit, ou lui superposa le second dans le même moment.

Deux faits porteraient à croire, au premier abord, que le double enfouissement fut successif : les pièces de monnaies du huitième puits posées dans les couches en raison directe de leur ancienneté, et, dans les autres, un ou deux pavés qui semblaient attendre l'arrêt de mort qui amènerait au-dessus un autre membre de la famille.

De son côté, l'opinion contraire se fonde sur des motifs sérieux, et aussi sur des faits dont il est permis de tenir compte.

D'abord, l'échelonnement des pièces, en raison de leur ancienneté, n'aurait de valeur qu'autant qu'elles eussent toutes un degré égal de conservation. Il n'en est rien. Ainsi, dans le huitième puits, les bronzes de Domitien, de Trajan, de Marc-Aurèle qui gisaient dans les dépôts inférieurs étaient frustes, tandis que celui de Septime-Sévère, qui était plus près de l'orifice, avait été fort peu de temps dans la circulation.

Quant à la preuve tirée des pavés d'attente, elle n'est pas non plus péremptoire, principalement si elle est détruite par les arguments qui militent pour le double enfouissement simultané.

Le premier est fourni par le dixième puits. Une coupe historiée fut brisée à l'occasion de la sépulture d'un homme, et placée avec neuf vases entiers en terre commune, à 9 ou 10^{m} de profondeur. Un pavé épais de 2^{m} (c'est bien là un pavé d'attente dans l'hypothèse de l'enfouissement successif) s'éleva par dessus. Mais voilà qu'à 3 ou 4^{m} plus haut, se trouvait un second fragment de la coupe sigillée qui a permis de la restituer en entier, le même fait s'est reproduit dans le vingtième puits. Dira-t-on que la chose fut faite à dessein, comme symbole de deux cœurs appelés à se réunir un jour? Nous savons que la tessère, dite d'*amitié*, qu'on brisait en deux, et au moyen de laquelle on se reconnaissait en en réunissant les morceaux, était connue de l'antiquité; mais cette tessère était en os ou en ivoire, et nous n'avons vu nulle part qu'on employât à cet usage des tests de vaisselle.

Le deuxième argument se trouve dans l'agencement des couches. Qu'il y ait trois pavés, qu'il y en ait deux, qu'il n'y en ait qu'un, et même, qu'il n'y en ait pas du tout, comme dans le quatrième puits, il y a toujours en bas des cruches, des urnes et autres objets posés dans d'excellentes conditions de conservation; agencement qui se renouvelle si l'enfouissement est double ou multiple, même sans pavé intermédiaire, comme dans celui du huitième puits, qui avait en puissance 2m66, sur 1m33 de diamètre, avec seize cachettes, abritant chacune un ou trois vases, et des pièces de toilette et autres, indiquant la présence des deux sexes.

La partie supérieure, au contraire, ne donne guère asile qu'à des ossements d'animaux, à des tessons de tuiles et de poteries. Puis, par dessus, est posée une calotte en pierres qui scelle le tout comme d'un cachet impérissable.

Dans le cas d'un enfouissement successif, comblait-on, le premier étant achevé, la fosse dans toute sa hauteur? Si on ne la comblait pas, elle se remplissait d'eau et devenait un cloaque. Il devait s'en suivre des éboulements, particulièrement là où la roche avait le long des parois une solution de continuité. Il est constant, cependant, qu'aucun éboulement n'a eu lieu au Bernard, pas même dans le douzième puits.

D'un autre côté, ou on bouchait le trou à moitié, en mettant dessus une couverture en bois (ce qui est peu probable)? Ou on le comblait en entier? En admettant la seconde hypothèse, quel travail à l'occasion d'une seconde mort, pour renverser la toiture qui atteignait quelquefois des proportions considérables! Dans la première comme dans la seconde, il y avait une difficulté à vaincre, c'est qu'il fallait chercher un peu au hasard, le premier

pavé, ou, à défaut de pavé, la dernière cachette, au risque de briser les vases qu'elle recélait, et de violer la sépulture. La violation aurait été complète pour le premier puits, puisque les ossements incinérés de la femme se trouvaient au fond, mêlés, on peut dire, aux cendres de l'homme, ce qui semble contraire au respect que les anciens avaient pour les morts.

Il en est de même pour le vingt-et-unième puits. Là, des ossements d'une femme et d'un homme, dans la partie supérieure, et, dans la partie inférieure, sous un tas de pierres d'une puissance de 5^{m}, deux urnes contenant de la cendre d'os, avec la sandale d'une femme et 250 pièces de monnaies. Les urnes juxtaposées en bas, les os échappés à une complète incinération en haut, ne disent-ils pas que les deux sexes reçurent en même temps les honneurs des funérailles.

Ajoutons en faveur des enfouissements simultanés, qu'ils peuvent s'expliquer par l'usage où étaient les Gaulois (Pomponius Méla en parle comme d'une coutume en vogue encore de son temps, c'est-à-dire au Ier siècle) « de se précipiter gaiement dans le bûcher de leurs proches, pour commencer avec eux une nouvelle existence. » Cet usage s'était-il perpétué jusqu'au commencement du IIIe siècle? On peut répondre que la chose est possible. Disons enfin, que si un seul des arguments précités est bon, il n'y a rien à arguer contre un fait.

Cependant les enfouissements simultanés, quoique paraissant plus rationnels au Bernard, ne doivent être admis comme certitude qu'autant qu'ils seront démontrés par un ensemble de faits qui ne laisse prise à aucun doute. La

question ne sera donc résolue que par des fouilles exécutées sur d'autres points de l'ancienne Gaule.

Cette première question une fois élucidée, il me reste, avant d'aborder la seconde division, à en discuter une autre qui est également importante. La voici :

A quel âge appartiennent les puits funéraires du Bernard? Si l'on trouve en Italie des puits funéraires bien des siècles avant Jésus-Christ, il n'en est pas de même en Gaule. Quant à l'époque où nos ancêtres adoptèrent cette coutume, « je pense, dit M. Jules Quicherat, qu'on peut la rapporter au déclin du 1er siècle de notre ère. Nous avons, en effet, pour les deux sortes de sépultures celtiques, sépultures apparentes et sépultures enfouies, des exemples qui se rapportent évidemment au règne des premiers Césars : ainsi les tumulus d'Alsace, au fond desquels M. de Ring a rencontré des vases en terre rouge à reliefs ou de la vaisselle de bronze; ainsi la fosse parementée de briques, et dont le contenu, cependant, n'était que d'objets gaulois découverts au mont de Hermes (Oise). Ces faits ne témoignent-ils pas que l'élément romain ne s'introduisit que graduellement dans la sépulture gauloise? Notre nation a toujours été ce qu'on la voit aujourd'hui, prompte à recueillir les idées nouvelles, lente à se défaire de ses habitudes. La transformation n'aurait peut-être jamais été ce qu'elle fut, sans la proscription du culte druidique. On sait que c'est l'empereur Claude qui prit ce parti violent, j'en regarde comme une des conséquences l'adoption des puits funéraires (1). »

(1) *Revue des Sociétés savantes*, octobre 1866, p. 371.

J'ai exprimé la même pensée dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée,* à l'occasion de mes premières découvertes.

Mais laissant de côté les puits funéraires en dehors du Bernard, les faits m'autorisent à dire que les nôtres leur sont postérieurs de plus d'un siècle. Cette différence peut venir de ce que les premiers étaient plus proches de la Péninsule qui semble avoir été leur berceau, tandis que les seconds appartiennent à des peuplades acculées au fond de l'empire, qui ne subirent que fort tard l'influence d'un rite qui détruisait en partie le rite ancien. Pour opérer ce revirement, il ne fallut rien moins qu'une période de 97 années, à laquelle les Antonins ont donné leur nom, période qui, comme un soleil incomparable, se leva à l'horizon pleine de lumière, de grandeur, de majesté et de force ! Période représentée par des hommes tels que Trajan, Adrien, Antonin-le-Pieux et Marc-Aurèle, dont le but constant fut de couvrir la Gaule de monuments impérissables. De là un changement devenu comme nécessaire dans la religion primitive, et auquel n'échappèrent pas les riverains de l'Océan. De là la fusion chez eux, comme ailleurs, des usages gaulois et romains dans les cérémonies des funérailles ; de là l'introduction, au sein de leurs bois, des puits funéraires, dernier asile ouvert aux objets symboliques qui rappelaient le passé. Ces puits ne datent, au Bernard, que de cette époque d'apaisement, ou pour mieux dire, d'effacement de la patrie expirante.

Commencés vers le milieu du IIe siècle, ils finirent avant le dernier quart du IIIe. Les dernières monnaies qu'ils renferment furent frappées aux effigies de Philippe et de

Dèce. A la fin du second empire gaulois qui s'éteignit avec Trécicus (272), la Gaule était tellement imprégnée de la civilisation de Rome, que, même après sa chute (deux siècles après), elle devait en conserver encore longtemps les lois et les mœurs.

Aux grandes fosses, creusées généralement en cylindres, succèdent des fosses offrant le même caractère, mais plus petites, dont j'ai maintenant à parler.

II.

PETITES FOSSES RONDES

SE RATTACHANT AUX PUITS FUNÉRAIRES

Comme je l'ai annoncé au commencement, on rencontre au Bernard des trous sans profondeur, contenant sur une petite échelle, le mobilier des puits funéraires dont ils ne peuvent usurper le nom, n'étant en contre-bas du sol que de $0^{m}80$ à $2^{m}25$. Presque tous sont ronds. Il en est d'eux comme des précédents, ils ont leurs analogues en d'autres lieux. Nous dirons un mot, d'abord, de ces derniers, de ceux, du moins, dont la connaissance est arrivée jusqu'à nous.

La Revue des Sociétés savantes (1) a cité les *petites fosses* des environs de Beaune (Côtes-d'Or), de Beauregard,

(1) Août 1867, p. 139. Juin 1867, p. 228.

de Tigné et de Saint-Georges-Châtelaison (Maine-et-Loire). Parlant de ces dernières, M. Jules Quicherat disait en 1861 : « Leur destination funéraire est hors de doute par les résidus de cendres mêlées d'ossements et de charbon que l'on trouve toujours au fond. »

Celles de Basilia (Marne) : « contenaient des os, de la braise et des débris de poterie (1). »

M. Achille de Rochambeau a rendu compte du mobilier d'une fosse de ce genre, de 2^{m} de profondeur, qu'il fouilla lui-même à Thoré (Loir-et-Cher), le 20 mars 1862, dans laquelle il y avait beaucoup d'ossements d'animaux (2).

Celles de Beaugency (Loiret) étaient creusées en forme de marmite, et renfermaient un mélange de cendre, de charbon, de fragments de brique et de poterie (3).

Le Poitou a fourni son contingent comme les autres provinces.

Quelques-unes ont été explorées dans les environs de Bressuire (Deux-Sèvres).

Elles se sont trouvées en Vendée, à Maillezais, à Pouzauges (arrondissement de Fontenay-le-Comte), à la Boissière-des-Landes (arrondissement des Sables-d'Olonne), à Sigournais et au Boupère (arrondissement de la Roche-sur-Yon).

Celles de Maillezais furent contrôlées en 1861 et en 1862 par M. Faustin Poëy-Davant; elles ne différaient des grandes

(1) *Congrès arch. de Reims*, 1865.

(2) *Mémoires sur les sépultures en forme de puits* (Caen, 1864).

(3) *Cimetière celtique de Beaugency*, 1860.

fosses cylindriques que par la profondeur, car le mobilier était le même.

Les ponnes de Pouzauges, profondes au plus de 2m10, ont trouvé dans M. Fortuné Parenteau, un archéologue habile qui les a décrites avec le plus grand soin. La plus considérable contenait : avec un lit de cailloux, des tessons de vases, des vases entiers, dont un *dolium,* un lampion en terre cuite, de la cendre, du charbon et des fragments d'os incinérés (1).

Les trous à cuvette de la Boissière-des-Landes (à 14 kilomètres de mes fouilles) ont cela de particulier, qu'ils sont recouverts chacun d'un bloc de granit, pesant de 4 à 5,000 kilogrammes. Ils furent creusés dans le champ dit du *Bénitier*. Les tailleurs de pierre ayant cassé un grand nombre de ces gros monolithes, ont mis à nu les cendres qu'ils abritaient, ce qui me permit, en 1868, de faire l'inventaire de l'un de ces curieux enfouissements. C'était une sorte de cuvette, à base arrondie, de 1m10 de profondeur, sur 2 ou 3m de largeur, qui contenait, avec de la cendre et du charbon, le culot pointu d'une amphore, sur lequel est inscrit une marque *(fig. 1)*; des vases

Fig. 1.

(1) *Bulletin de la Société arch. de Nantes,* 1860.

gris ou noirâtres passés au tour, tous fracturés, et une ou deux écuelles, à deux oreillons, en terre jaunâtre et friable, où avaient été déposés des esquilles d'os incinérés (Berthault, pharmacien).

A Sigournais, j'ai vu aussi, dans la propriété de M. Blanpain, les mêmes petites fosses rondes (dans l'une d'elles gisait un fer de lance); mais comme elles sont identiques à celles du Boupère, j'arrive à la nécropole de cette localité, qui forme aujourd'hui le sous-sol du jardin du presbytère. Le jour où je la visitai pour la deuxième fois, j'obtins de M. l'abbé Augereau, curé de la paroisse, et témoin oculaire des recherches qui y ont été faites, une excellente note qui les concerne, et que je suis heureux de transcrire ici :

« Le sol du Boupère se compose, à la surface, d'une couche de terre végétale, d'une épaisseur moyenne de 1m. Au-dessous, est un banc de schiste argileux fort tendre à sa partie supérieure. C'est dans ce schiste qu'étaient creusées les sépultures dont il s'agit.

« J'en ai trouvé trente au moins, sur une étendue de 25 ares environ. Leur disposition dans le terrain n'indiquait aucun plan d'ensemble; mais leur forme et les objets que j'y ai recueillis prouvent que l'on avait suivi pour la sépulture des morts une règle à peu près fixe.

« Ces tombes ont une ouverture circulaire assez étroite, dont le diamètre va ensuite en s'élargissant, pour se rétrécir avec le fond qui s'arrondit. Elles ont, en général, une largeur égale à la hauteur et représentent une sphère qui serait parfaite, si elle ne manquait pas forcément d'une section à l'orifice. J'en ai cependant rencontré cinq ou six,

groupées ensemble irrégulièrement, qui avaient une ouverture égale à leur diamètre; elles étaient moins profondes, et la partie inférieure seule représentait une calotte sphérique.

« Les dimensions variaient depuis 0^m70, largeur et profondeur, jusqu'à 2^m. La mesure la plus commune était 1^m30, à peu près dans tous les sens.

« A part un certain nombre qui avaient été violés, les enfouissements étaient intacts.

« L'orifice de chaque fosse était comblée par un lit de moellons d'une dimension ordinaire, et dont le choix n'était pas dû au hasard, car les pierres étaient d'espèces différentes. Elles se composaient, au moins une douzaine de fois, d'échantillons de granit, de schiste, de silex, de quartz et de calcaire, échantillons sortis des diverses carrières de la contrée. Ils étaient tous bruts.

« Au-dessous du lit de pierre, je n'ai pas observé un ordre bien apparent dans la disposition du mobilier. Tout y était mêlé avec de la terre végétale qu'on avait jetée pour combler l'excavation. Il y avait exception pour la couche du fond, dans laquelle le charbon variait entre une certaine quantité de litres et un hectolitre. Dans plusieurs fosses les pierres calcaires avaient le rouge de la brique. J'ai supposé qu'elles avaient acquis un commencement de cuisson dans la combustion des matières organiques.

« Les fragments de poterie étaient nombreux; mais je n'ai pu trouver un seul vase entier. Tous avaient été brisés, soit à dessein, soit par le poids des matériaux superposés. Presque tous étaient d'un beau travail, et même plusieurs étaient de grande dimension et de forme élégante. Ceux

dont les fragments plus considérables indiquaient clairement le galbe, étaient noircis du côté opposé à l'anse, ce qui montrait qu'ils avaient servi aux usages domestiques. Leur capacité était de trois à quatre litres, et ils contenaient ordinairement des fragments de charbon mêlés avec de la cendre et de la terre.

« Je trouvai quelques objets en pierres taillées, entre autres de petites rondelles percées au centre; plus un instrument en fer qu'il est difficile de définir.

« Dans plusieurs couches il y avait des ossements d'animaux, surtout des dents et des maxillaires de cheval, des défenses de sanglier, dont deux d'une grande dimension.

« Les objets qui m'ont paru mériter une attention particulière sont les lampes en terre cuite, parce que je vois là un symbole. Une seule était entière; les autres étaient brisées et leurs débris dispersés çà et là. »

La lampe encore intacte, dont parle M. l'abbé Augereau (je lui donnerais plus volontiers le nom de lampion), fait partie maintenant de la collection de M. Fortuné Parenteau; elle est en argile bien cuite, d'un jaune rose, modelée au tour. Elle se compose d'un godet, et, au-dessous, d'une vasque formant bobèche, et d'un pied pour la maintenir debout (1).

Tous ceux qui, depuis 1859, ont fouillé ces petites excavations rondes que je viens de mentionner, y ont reconnu des sépultures de la période d'incinération, à l'exception de M. le comte Dufaur de Pibrac qui y voit

(1) Fortuné Parenteau, *Essai sur des poteries antiques de l'Ouest de la France*, p. 7.

(c'était du moins son opinion en 1860) « des fourneaux destinés soit à faire cuire sur place, et avec les débris embrasés du bûcher, les viandes que les pauvres se partageaient et qu'ils mangeaient sur le lieu même, soit à faire durcir au feu le vase cinéraire qui devait recevoir les restes du défunt, et qu'on fabriquait souvent au moment de s'en servir (1). »

Outre que cette opinion est réfutée par ce que vient d'écrire M. l'abbé Augereau, je puis dire avec certitude qu'au Bernard les vases déposés dans des trous analogues, existaient avant la cérémonie funèbre. La plupart d'entre eux (leur usure l'atteste) avaient circulé auparavant dans les foyers domestiques. Les urnes elles-mêmes ne furent pas cuites au feu du bûcher. Il suffit de les considérer avec quelque attention pour se convaincre que leur dessiccation et leur cuisson ne laissent rien à désirer. L'examen des petites fosses du Bernard fournira, du reste, tous les éléments d'une démonstration en faveur de leur destination funéraire.

DESCRIPTION DES PETITES FOSSES RONDES DU BERNARD.

De 1859 à 1861, j'appellai l'attention des Sociétés savantes sur onze de ces excavations.

Elles contenaient invariablement un mélange de terre et de charbon; des tessons de tuiles à rebords; des pierres de

(1) *Cimetière celtique de Beaugency*, 1860.

cinq ou six carrières différentes, comme au Boupère; des ossements d'animaux appartenant aux races équine, bovine, ovine et carnassière; d'autres os concassés non définis; des volailles, des patelles, des huîtres et des vases gallo-romains du meilleur type. Elles se terminaient dans la forme ou d'un chaudron, ou d'un entonnoir.

Cinq méritent une mention particulière (1).

La première, située sur le versant est du coteau, au nord du principal établissement connu de la villa, et presque à le toucher, contenait, avec un dépôt considérable d'huîtres : un hachereau de cuisine en fer, ayant une douille de 0m24 de longueur; trois vases en terre rouge sigillée, savoir : une coupe *(fig. I)*; une patère fracturée *(fig. II)*; un

Fig. II.

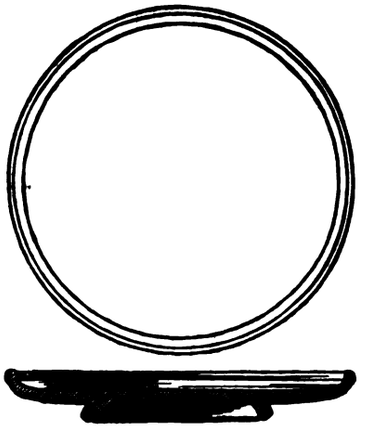

Fig. I.

(1) Les objets des petites fosses qui auront l'honneur d'une gravure, seront marqués par des chiffres romains, pour les distinguer de ceux qu'ont fourni les puits funéraires.

plateau de $0^{m}24$ à 25 de diamètre *(fig. I)*; une lampe

Fig. I.

en bronze, longue de $0^{m}14$, représentant un dauphin *(fig. II)*; une épingle en bronze, à tête hémisphérique,

Fig. II.

1/2

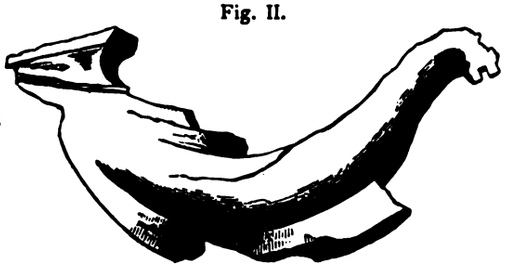

coupée en deux par un X en creux *(fig. III)*; une obole, ou petite pièce de monnaie, frappée à Jérusalem au commencement de l'ère chrétienne, avec la légende grecque : KAISAPOS (César) *(fig. IV)*; une monnaie coloniale de

Fig. III.

Fig. IV.

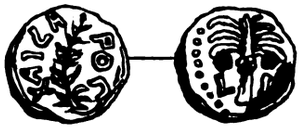

Nîmes; un moyen bronze d'Auguste; un petit bronze du même empereur; une médaille de Néron; un grand bronze de Julie, fille de Titus; un grand bronze de Trajan; un grand bronze d'Adrien; des lames de couteau, des feuilles de cuivre et de plomb; une bague en bronze, à chaton.

La deuxième petite fosse creusée dans le champ de Troussepoil, à l'est de l'établissement, fournit entre autres choses : Un bronze gaulois de petit module et de fabrication pictone; des bris de coupes en terre rouge, historiées, où l'on voit, d'une part, Hercule dans l'attitude du dieu de la force *(fig. I)*, et, de l'autre, des masques de dames *(fig. II)*.

Fig. I.

Fig. II.

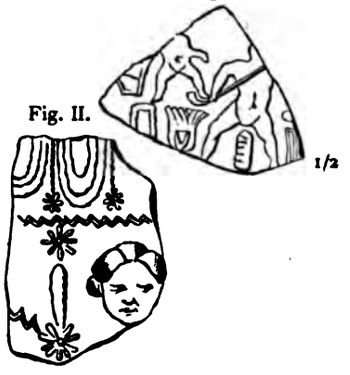

1/2

Les noms des céramistes RVFVS et CRESIMVS étaient gravés au fond de deux bols.

La troisième, au nord-ouest des précédentes, et à mi-côte du versant nord, était un espèce de couloir funèbre, long de 13m sur 2m de largeur, qui pouvait conduire à un puits dont je négligeai la recherche à cause de la rigueur de la saison pendant laquelle s'opéraient les fouilles, et d'une haie vive dont il aurait fallu détruire une partie. Il était littéralement rempli de débris antiques, parmi lesquels je citerai : Deux

épingles en os; la première, à tête sphérique simple *(fig. I)*;

Fig. I.

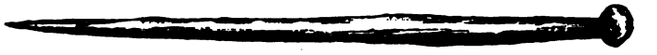

la seconde, à tête en spirale, couronnée d'un cône cannelé *(fig. II)*. Un bois de cerf; une forte lame en fer; deux

Fig. II.

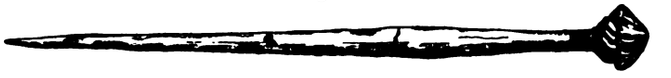

défenses de sanglier; un sifflet des morts en os; une clef; une centaine de clous en fer, de $0^{m}05$ à 9 de longueur; une bague à clef, en bronze *(fig. III)*;

Fig. III.

Des tests de vases, de vingt-sept espèces différentes, dont plusieurs rouges, reflétant toutes ses nuances, depuis celle de la cire d'Espagne, à la couleur vive et brillante, jusqu'à la teinte plus ou moins terne de la brique. Quatre vases étaient presque entiers, savoir : un plat au vernis noir; deux bols en terre rouge sigillée, de la hauteur de nos petites salières de table *(fig. IV, V)* et une patère

Fig. IV.

1/2

Fig. V.

1/2

munie de deux oreillons en forme de consoles, et portant à l'intérieur la marque du potier *SEXTVS (fig. I).*

Fig. I.

La quatrième fosse, à 10^{m} nord du troisième puits funéraire, se mesure ainsi : profondeur, 2^{m}; diamètre de l'orifice, 2^{m}; du fond, 1^{m}20. Il en est sorti trente os de ruminants; un bois de cerf; des débris de poterie de dix-huit espèces différentes; le fond d'une urne remplie de charbon mêlé de terre noirâtre; des fragments concassés d'un crâne humain *incinéré* (docteur Gouraud).

La cinquième fosse, à 9^{m} est du troisième puits, était de même dimension que la précédente, et contenait, comme elle, quelques débris d'os humains ayant subi l'action du feu. C'est ce double fait, corroboré par la présence de vases funéraires, de charbon et de cendres d'os dans le fond des urnes (Berthault, pharmacien), qui nous autorise à croire que ces excavations sont funéraires.

Avec 1865 reparurent nos petites fosses. Trois étaient groupées en triangle, à la distance de 5 à 8^{m} du sixième

puits. Leur profondeur varie entre 1m et 1m33. Deux étaient cylindriques, s'arrondissant en bas comme un fond de chaudière; la troisième formait un carré, dont les côtés larges de 1m15, étaient égaux.

Mobilier de la première (à part la terre, le charbon et les pierres qu'on retrouve dans toutes) : corne de ruminant; sept autres petits os non définis; tessons de sept vases, dont un blanc cendré, un noir, deux rosés, et le dernier au vernis couleur plombagine.

Mobilier de la deuxième (au diamètre : à l'orifice, de 1m; au fond, de 1m80) :

Nombreux fragments de tuiles à rebords;

Morceaux de terrines, de cruches, de coupes, de soucoupes, de patères en terre rouge sigillée, et d'autres vases noirs, gris, cendrés; lame de plomb et onze clous en fer.

Mobilier de la troisième. — Charbon en plus grande quantité que dans les autres (il y était semé à profusion); quelques ossements d'animaux, tels que bœuf, chèvre ou brebis, etc.; des huîtres; le culot d'une amphore, comme à la Boissière-des-Landes; des débris de terrines et de pots de dix espèces et de toutes couleurs; une tasse noire, au diamètre de 0m05; l'anse en torsade d'une cruche en terre et l'anse d'une ampoule en verre.

Les campagnes archéologiques de 1867, de 1868, de 1869, de 1870 et de 1871 amenèrent la découverte de petites fosses plus intéressantes encore que les précédentes. Elles forment trois groupes distincts.

PREMIER GROUPE.

Au sommet du plateau, dans le champ dit *Bureau,* aux abords des septième, dixième, onzième, douzième, treizième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième puits (1).

Ce groupe se composait de onze fosses.

Première petite fosse. — A 20^{m} sud-est du septième puits. Sa forme était celle d'une ponne à lessive, au rebord évasé, de 2^{m}30, sur 1^{m}50 de profondeur. On y avait déposé : cent cinquante fragments de tuiles à rebords et de briques; des pierres calcaires et des blocs de cailloux; des tiges et des clous en fer; des plaques et des clous en cuivre; une toute petite ancre en bronze; deux sifflets des morts en os, dont un brisé; deux broches ou attaches en os; deux andouillers de cerf, dont un taillé au gros bout, indiquant une arme ou un outil; des ossements d'animaux, principalement de brebis, de volailles et d'oiseaux; des os concassés non définis; des restes de raie bouclée et des huîtres.

Une fosse carrée, de 1^{m}10 de diamètre et de 1^{m}50 de profondeur, communiquant par le côté sud à la fosse ovoïde, dont elle était comme l'appendice, renfermait plusieurs centaines d'huîtres non ouvertes.

Les vases étaient nombreux dans la fosse cylindrique. Ceux à l'état de fragments se comptaient ainsi : deux coupes en verre; un fond de verre blanc, et le rebord

(1) N°s 126 et 127 du cadastre.

d'un autre ornementé de lignes en relief; trente-sept fonds de vases en terre, dont quatorze à pâte noire; (débris de cruchons et de pots-au-feu); vingt-trois à pâte plus fine, et d'un rouge clair, appartenant à des cruches (la partie inférieure de l'une d'elles était remplie de cendre et de charbon); plus, treize anses et douze goulots au col étroit, deux assiettes noires; deux vases-trépied, à pâte gréseuse, l'un noir, l'autre grisâtre; une terrine noire, avec son déversoir; quelques morceaux d'un *doliolum,* épais de 0^m01; des fragments de vases en terre rouge sigillée (des feuilles et des fleurs d'eau serpentent sur le rebord de plusieurs); une patère, ayant la marque de *DIVICATUS*; un bol avec celle de *VAGIRV*. A ces noms il faut joindre celui de *MUNELA*, inscrit à la pointe, après la cuisson, sur le fond extérieur d'une coupe.

Une coupe à glaçure rouge, haute de 0^m055, était intacte *(fig. I)*, ainsi que deux urnes, à la panse unie, vêtues

Fig. I.

1/2

d'un engobe noir, hautes, la première, de 0^m11, et la seconde, de 0^m14.

Deuxième petite fosse. — A 20^m nord du dixième puits funéraire. Sa profondeur était de 1^m; quant à son diamètre,

il variait entre $1^{m}20$ et $1^{m}60$, c'est qu'elle ressemblait à un œuf tronqué aux deux bouts.

La fosse avait été, comme la précédente, comblée avec les débris d'un foyer éteint, mêlés à des tuiles à rebords, à des os de ruminants et de volailles, à des coquillages, à des morceaux de verres, à des tessons de cruches et de pots. Elle renfermait en outre, deux vases à glaçure noire, dont les filets furent exécutés à la *Barbotine;* l'un, le *pocvlvm* antique, au galbe allongé *(fig. I)*,

Fig. I.

et l'autre, la coupe de forme élégamment aplatie *(fig. I)*.

Fig. I.

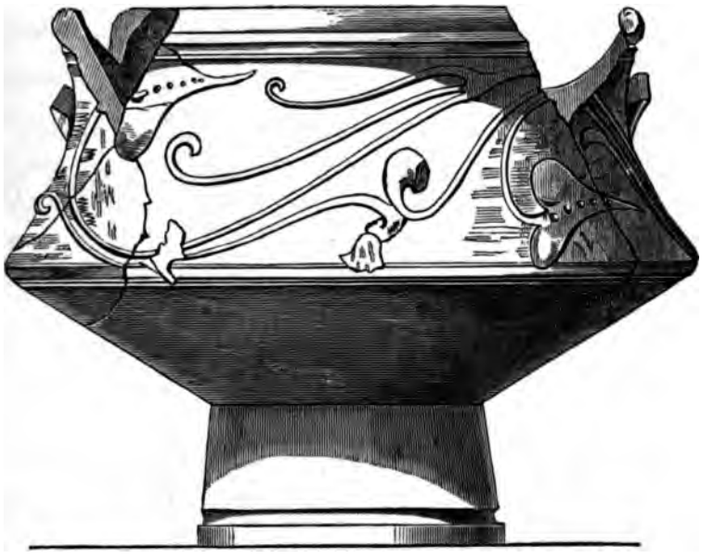

Troisième petite fosse. — A 21^{m} est du dixième puits, et à 40^{m} nord du couloir funèbre du onzième.

Profondeur, 0^{m}80, diamètre, 3^{m}.

Sans parler de la terre arable et la cendre, elle donnait asile aux objets suivants : Morceaux de charbon, de la grosseur du poing, six fonds de vases communs; quatre anses et trois goulots de cruches rougeâtres; tuiles à rebords fragmentées; tests de deux verres à boire, ornementés, l'un de filets, l'autre de losanges en relief, avec des points au milieu; sifflet des morts en os; ossements de sanglier, de cheval, de brebis ou de chèvre et de volailles; andouiller de cerf, à la pointe usée par le frottement; morceau de plomb non ouvragé; tiges en fer; quarante-

trois clous en fer ; truelle en fer *(fig. I)* ; clous en

Fig. I.

cuivre ; bague en cuivre, avec chaton en verre, relevé en pointe de diamant *(fig. II)* ; feuilles en cuivre ; petit

Fig. II.

lingot en cuivre ; rondelle en cuivre, où l'on voit un serpent au repoussé qui se mord la queue *(fig. III)*; trois petites

Fig. III.

coupes fragmentées en terre rouge sigillée, dont l'une historiée, où l'on voit circonscrit dans un médaillon un renard allant à la curée *(fig. IV)*;

Fig. IV.

Lunule, ou croissant en cuivre *(fig. I)*.

Fig. I.

Quatrième, cinquième, sixième et septième petite fosse, à 7^{m} nord de la précédente. Profondeur, 1^{m}, diamètre, 1^{m}25. Ces quatres fosses étant contiguës, j'ai réuni leur mobilier pour n'en faire qu'un article ; le voici : terre végétale pailletée de charbon ; quelques moellons calcaires ; deux cents tessons de tuiles à rebords ; ossements divers, dont plusieurs non définis ; sifflet des morts en os, de 0^{m}10 de longueur, qui n'est qu'ébauché, à en juger par les trous qui ne traversent pas l'os de part en part ; deux broches à

cheveux, cassées; une feuille de plomb; deux cent soixante-deux clous en fer, à tête ronde ou carrée, de toute grandeur; crampons et fiches-pattes en fer; broche en fer de $0^{m}16$, ayant un anneau au gros bout; un grand anneau en fer *(fig. I)*; clous en cuivre, à tête ronde; feuille

Fig. I.

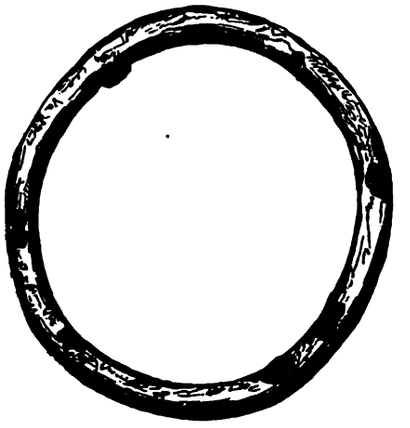

mince de cuivre; bouton en bronze *(fig. II)*; deux

Fig. II.

alliances en bronze, l'une ordinaire, l'autre très-petite, de $0^{m}06$ de diamètre *(fig. III)*; une bague en bronze à cachet *(fig. IV)*; deux hameçons en bronze, l'un à

Fig. IV.

Fig. III.

tigette double, en torsade *(fig. I)*; l'autre à tigette simple *(fig. II)*; une épingle, ou fibule, à double

Fig. I.

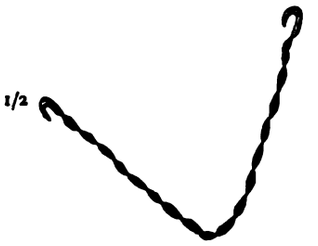

Fig. II.

pointe *(fig. III)*; une épingle, ou croix ansée en bronze *(fig. IV)*; probablement une amulette en bronze

Fig. III.

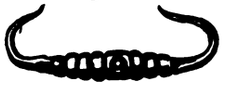

Fig. IV.

(fig. V); pièces de monnaies de Tibère et de Marc-

Fig. V.

Aurèle, au fond; de Posthume, de Tetricus père et de

Claude-le-Gothique, à l'orifice des fosses ; col étroit et goulot cerclé d'une fiole en verre ; fond de $0^{m}01$ d'épaisseur, à trois bourrelets concentriques en relief, d'une ampoule en verre, avec les deux anses à double cannelure ; quarante-cinq fonds, treize goulots et onze anses de vases en terre plus ou moins grossière ; six vases en terre rouge sigillée, fracturés, une patère et cinq coupes. On lit : sur la patère, le nom du céramiste *AMATOR* ; sur la première coupe, celui de *FELICIVS*. Un chien à l'arrêt figure sur la deuxième coupe ; sur la troisième, Vénus est appuyée sur un cippe *(fig. I)* ; la quatrième est un gobelet, dont un génie

Fig. I.

bacchique fait le principal ornement ; pendant qu'il verse d'une lagène du vin dans un canthare, un lièvre qui passe au galop à ses pieds lui fait porter la tête en arrière *(fig. II)*.

Fig. II.

1/3

La cinquième, enfin, nous montre sous un arceau un barde touchant, avec le dieu de la musique, la lyre avec laquelle il tire des sons harmonieux, dont celui-ci est presque jaloux *(fig. I)*.

Fig. I.

1/3

Huitième, neuvième, dixième et onzième petites fosses. — profondeur, variant entre 1^m et 1^m50. Elles furent fouillées en 1870 ; elles étaient rondes à la façon d'une chaudière, et chacune avait sa portion de cendre et de charbon.

La huitième était à 20^m nord-ouest du dixième puits funéraire. Dedans : pierres calcaires formant le toit ; débris de six espèces de vases communs ; deux anses en torsade ; trois fragments de vases en terre rouge sigillée ; verre brisé ; maxillaires de porc, de brebis ou de chèvre ; esquilles d'os non définis ; quelques clous.

La neuvième était à 15^m est de la précédente. Elle avait un recouvrement en moellons calcaires et schisteux, avec

quelques blocs de poudingue et de quartz. Dedans : tessons de tuiles à rebords ; culot pointu d'amphore ; débris de poterie commune de trois espèces ; un échantillon sigillé et vernissé ; morceaux de verre bleu et vert ; clous, huîtres, quelques os brisés.

La dixième était à 20^{m} sud des douzième et treizième puits funéraires.

Même recouvrement de pierres que le précédent.

Dedans : huîtres, ossements de porc, de brebis et de lièvre, etc., fiche-patte en fer ; fibule en bronze ;

Clochette en bronze, avec battant en fer *(fig. I)* ;

Fig. I.

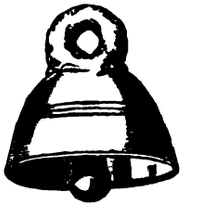

Débris d'amphore, de cinq vases à pâte rougeâtre, ou au vernis noir, et d'une coupe historiée, à glaçure rouge, sur laquelle figure Hercule.

La onzième petite fosse était au sud de la précédente. Dedans : cendre et charbon en plus grande abondance que dans les autres ; boules quartzeuses et pierres de fronde (?) ; tests de poterie commune ; patère en terre rouge sigillée, avec le nom de *MARCVS* ; crampon et clous ; portion de maxillaires de brebis ou de chèvre ; supports de corne d'un bélier ; os de ruminants et autres ; huîtres et patelles.

DEUXIÈME GROUPE.

Dans le champ dit de *Troussepoil*, sur le versant est du coteau, où sont les huitième, quinzième, seizième et dix-septième puits funéraires.

Les sept petites fosses fouillées dans ce champ, en 1869, étaient par rapport au quinzième puits, orientées ainsi :

La première, à 11^m nord ;

La deuxième, à 13^m sud ;

La troisième, à 18^m sud ;

La quatrième, à 20^m nord-est, (c'était moins une petite fosse qu'un couloir funèbre conduisant peut-être au puits découvert en 1829 par les valets de la ferme des Ballières, dont il n'est pas éloigné ; longueur, 6^m, largeur, 2^m50) ;

La cinquième, à 50^m sud ;

La sixième, à 90^m sud-ouest ;

La septième n'était qu'à quelques mètres des seizième et dix-septième puits funéraires.

Ces excavations diverses avaient, en profondeur, de 0^m70 à 1^m20, et, en largeur, à l'orifice, de 1^m à 3^m.

Dans deux petites fosses et dans le couloir, il y avait deux couches séparées par un lit de chaux qui était posé sur les ossements.

Le mobilier était, avec quelques variantes, le même partout ; une ou deux assises de moellons couvraient ordinairement l'enfouissement ; on y trouva : de la terre arable mêlée de charbon ; des galets roulés et des boules

quartzeuses ; des tuiles romaines en morceaux ; des huîtres, des patelles, des moules et des sourdons ; des ossements d'animaux de diverses espèces, entre autres des dents de cheval, des défenses de sanglier, des supports de cornes de bœuf et de bélier, des maxillaires de chiens, de brebis ou de chèvres ; des bois de cerf et des andouillers détachés ; des broches ou épingles en os, des épissoirs et des sifflets des morts, aussi en os ; des fragments de poterie grise, noire, rougeâtre, et en terre rouge sigillée ; des vases brisés.

Les autres objets sont : dans une fosse, des feuilles de plomb ; dans une autre, une bague en bronze ; dans une troisième, une clef en fer ; dans cinq, des bronzes du Haut-Empire, dont quatre illisibles, et un à l'effigie de Lucille ;

Quatre fibules en bronze dans autant de fosses :

La première, à tête d'épingle *(fig. I)* ; la deuxième,

Fig. I.

à ressort simple à tire-bouchon ; *(fig. I)* ; la troisième à ressort simple et à tige légèrement arquée *(fig. II)* ;

Fig. I.

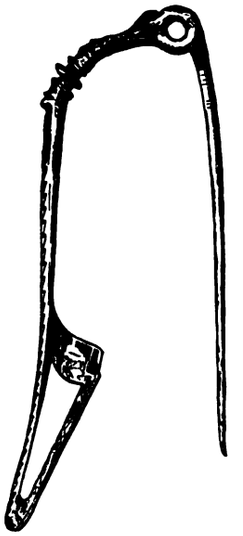

Fig. II.

la quatrième, à disque, avec un bouton au milieu *(fig. III)*;

Fig. III.

Une intaille sur jaspe, détachée d'une bague à cachet, représentant un quadrige *(fig. I)*; elle faisait partie du mobilier du couloir.

Fig. I.

Trois autres petites fosses ouvertes en 1871, sur le même versant, ont donné, entre autres objets : deux moyens bronze au type de l'autel de Lyon ; une petite plaque en cuivre ayant conservé un des clous qui servait à la fixer ; un fragment historié d'un vase en terre rouge sigillée ; le nom de CHRESIMVS (avec un H) au fond d'une coupe ; un coulant ou grosse perle de verre, de $0^{m}027$ de diamètre, cerclé au milieu d'une astragale.

TROISIÈME GROUPE.

Dans le chemin féodal au milieu duquel est le quatorzième puits funéraire.

Les fouilles de 1870, en ce chemin, firent découvrir deux petites fosses dans la forme des précédentes.

Première petite fosse. — A 100^{m} ouest du quatorzième puits et à 600^{m} du neuvième.

Profondeur, 1^{m} sur $1^{m}50$ de diamètre. Dedans : terre arable pailletée de charbon; poteries et tuiles en morceaux; vingt fonds de vases communs, à pâte grisâtre, rougeâtre, noirâtre, avec grains de quartz; douze goulots de cruches;

grande cruche à large goulot, dont l'anse est fortement accusée; écuelles et plateaux au vernis noir; coupe et bols en terre rouge sigillée; une dizaine de clous; trois esquilles d'os non définis, qui pouvaient être des os humains.

Deuxième petite fosse. — A 3^{m} nord du quatorzième puits. Même profondeur et même diamètre. Dedans : une tête de bélier en terre cuite *(fig. I)*; une centaine

Fig. I.

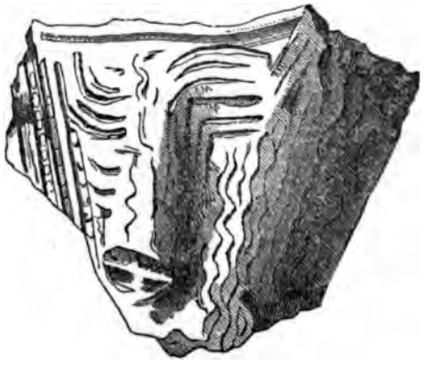

de moellons, la plupart calcaires; une boule quartzeuse; cinquante fragments de tuiles à rebords, les unes grises, compactes et assez fines, les autres d'un rouge pâle ou d'un rouge presque sanguinolent, pailletées de petits grains siliceux; terre mêlée de charbon; tiges en fer et une dizaine de clous; cinq sifflets des morts en os (l'un a deux trous sur le flanc, trois n'en ont qu'un et le dernier n'en a pas); une défense de porc ou de sanglier; deux ou trois dents de cheval; une portion de maxillaire et autres os de chèvres ou de brebis; dix-sept esquilles d'os, dont quelques-uns concassés et non définis; un petit bronze de

Domitien; un grand bronze de Lucius Verus; quatre anses et cinq goulots de cruches; un pot-au-feu fragmenté; quatre vases en terre rouge sigillée, brisés, savoir : une patère; deux bols, dont l'un, haut seulement de $0^{m}03$, a donné le nom d'*ALAVCVS*, et l'autre celui de *CASSINETVS;* une coupe historiée; une brique de $0^{m}20$ à 25 de long, sur $0^{m}17$ à 20 de large, sur laquelle deux serpents séparés par un ruisseau, déroulent leurs anneaux écailleux *(fig. I)*;

Fig. I.

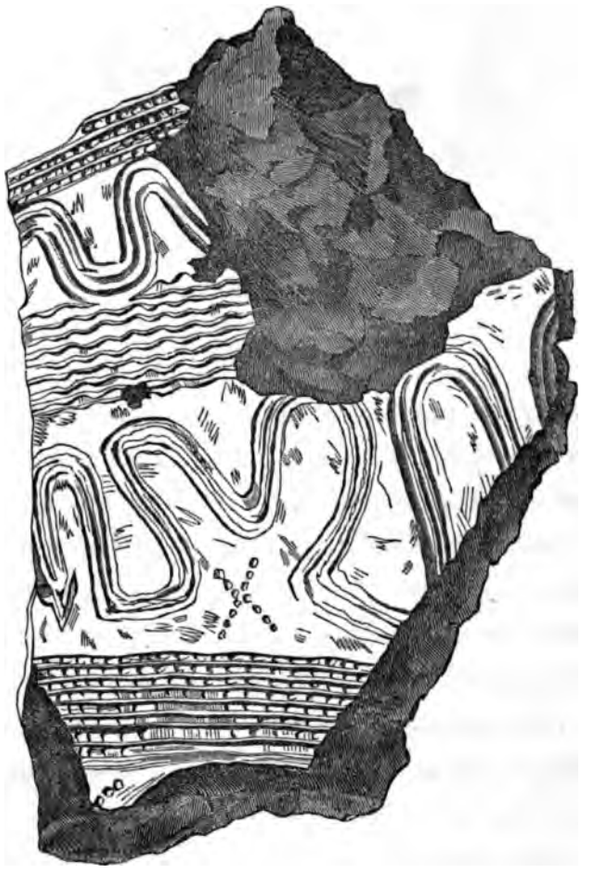

Les petites fosses sépulcrales du Bernard placées près des puits funéraires ont, comme on vient de le voir, un mobilier analogue, appartenant selon toute probabilité au même système d'enfouissement.

Trois ou quatre d'entre elles qui étaient encore ouvertes, reçurent un jour la visite d'un grand maître en archéologie (M. Benjamin Fillon) ; à la vue des débris éloquents qui en étaient sortis : cendre et charbon, lit de chaux, tuiles à rebords, bronzes du Haut-Empire, vases de toute sorte, clefs, anneaux, bagues à cachet, clous, sifflets des morts, andouillers de cerf, défenses de sanglier, ossements d'animaux alignés sur trois sillons comme une armée rangée en bataille, esquilles d'os divers dont quelques-uns paraissaient incinérés, il me frappa sur l'épaule et me dit : « J'avais douté pendant quelques temps, mais pour celui qui a vu, le doute n'est plus possible. Vos petites fosses, comme vos puits, sont funéraires et sont de la période d'incinération. »

Avant d'aller plus loin, je dois signaler une autre petite fosse qui, contrairement aux autres, était à inhumation ordinaire.

Le cadavre s'y trouvait en entier, sa date nous est indiquée par les petits bronzes qui gisaient à côté du cadavre ; ils étaient à l'effigie de Gordien, de Gallien, de Posthume, de Trébonien, de Victorin, de Tetricus et de Claude-le-Gothique, ce qui nous reporte à la seconde moitié du IIIe siècle.

Outre cette date qui a pour nous de la valeur, le mobilier prouve que le défunt était gallo-romain. Témoin d'une part, une hachette polie en silex, avec un poids en terre cuite, et de l'autre, une large tuile à rebords, une fiole lacrymatoire

en verre, une cuiller à parfum en bronze *(fig. I)*; un

Fig. I.

manche en os d'un ustensile en fer *(fig. II)*.

Fig. II.

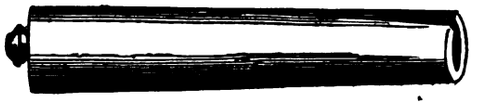

Age des petites fosses. — Maintenant à quelle époque appartiennent les petites fosses dont nous venons de parler? Celles du Bernard sont gallo-romaines, ainsi que celles de Maillezais. La céramique indique le IIe et le IIIe siècle. Les pièces de monnaie confirment cette opinion.

Une fosse de 1m50 à 2m de profondeur, creusée en forme de chaudron, et découverte par hasard au village de Fontaines, à 2 kilomètres de Troussepoil, m'a semblé, au contraire, être du Ier siècle; il n'y avait guère de romain que les débris d'une amphore.

Il en est de même de celle de la Boissière-des-Landes scellée avec un gros monolithe de granit. Le culot pointu d'une amphore déposé avec les cendres et quelques vases de forme assez pure indiquent le siècle de la conquête, époque de transition pendant laquelle la céramique commença à prendre son essor sous l'influence de la civilisation romaine.

Il est probable qu'en certains endroits, ces petites sépultures sont antérieures aux puits funéraires proprement dits. Celles du Boupère et de Sigournais sont peut-être de ce nombre.

Quant aux autres, je n'ai point mission pour les contrôler, ne les connaissant que par les comptes-rendus des archéologues qui les ont fouillées, ou par quelques notes écrites dans les *Revues* et les *Bulletins des Sociétés savantes*. Mais, si je m'en rapporte à quelques antiquaires exercés, tel que M. Jules Quicherat, ces excavations ne sont ni antérieures à Jules César, ni postérieures à Aurélien et à ses successeurs.

Après la description des puits funéraires du Bernard et des petites fosses rondes qui s'y rattachent, je vais me livrer aux remarques qu'il y a à faire tant sur la provenance des objets précédemment énumérés, que sur les aperçus qu'ils fournissent.

III.

EXAMEN

DES

OBJETS SORTIS DES SÉPULTURES DU BERNARD

Pour mieux faire connaître l'état de la civilisation du pays, je m'attacherai successivement aux objets appartenant aux trois règnes, d'abord à ceux fournis par la nature, et ensuite aux objets qui relèvent de l'industrie humaine.

RÈGNE MINÉRAL.

Les pierres recueillies sont généralement des morceaux de roches granitiques, schisteuses, quartzifères, d'agrégation et calcarifères.

Le granit (y compris le poudingue) a des gisements qui commencent à 500^{m} ouest des puits.

Le schiste forme la charpente des trois collines. Les rognons jaspoïdes en sont à peine à 1,500 mètres est. Les échantillons de quartz ayant servi, ou comme pierre de fronde, ou comme casse-tête, ou comme coin, ou comme pilon, soit qu'ils fussent des instruments à main, ou qu'ils eussent un manche en bois, étaient pris probablement sur place, car le champ de Troussepoil et ceux qui l'avoisinent en fournissent beaucoup.

Quoi qu'il en soit, les uns étaient transparents comme le cristal de roche ; les autres avaient la teinte gris-jaunâtre de la *pierre-à-fusil* ; il y en avait aussi de violacés et à filets rubannés, suivant qu'ils étaient, ou mélangés de silice, ou coloriés par des oxides de fer et de manganèse. L'usure de plusieurs d'entre eux indique un long frottement contre des corps durs.

Les roches d'agrégation représentées par des grès, composées de grains de quartz empâtés, soit dans un ciment calcaire, où l'on trouve des coquilles et quelques empreintes végétales, soit dans l'argile ferrugineuse coloriée par l'oxide de fer, ou l'hydroxide jaune, existent aussi dans les environs de nos fosses.

Les moellons calcaires, auxquels adhère parfois un empâtement ocreux d'un rouge vif, offrent plusieurs variétés qui vont du lias gris-terreux et du calcaire de formation jurassique, jusqu'au calcaire blanc oolithique.

Ils trouvent leurs analogues dans les carrières situées les unes au Bernard, les autres au Givre, à la Jonchère, à Angles, à Longeville, et jusque sur les bords de la Charente.

Chose digne de remarque ! C'est encore la Charente qui, pour les pierres tumulaires, fournit assez souvent au

Bernard, le tribut de ses dalles blanches à grains serrés et inaccessibles à la gelée. Pour y arriver, leurs blocs partent aujourd'hui du port d'Avaux, descendent à Rochefort, traversent la mer et remontent le Lay jusqu'à Moricq. Leur présence sur une colline maintenant solitaire prouve que les gallo-romains, qui la crouvrirent au IIe siècle de leurs établissements et de leurs tombeaux, connaissaient comme nous leur supériorité sur les nôtres, et usaient, sans doute, pour se les procurer, des mêmes moyens de transport. Seulement, leurs barques au lieu de s'arrêter à sept kilomètres (distance de Moricq à nos puits), cinglaient probablement jusqu'aux abords de Troussepoil, portées par les vagues de l'Océan qui se brisaient alors contre les hautes falaises des cours d'eau qui sont à ses pieds.

Parmi les échantillons minéralogiques dont je viens de parler, il y en a, et c'est le plus grand nombre, qui sont proprement du Bernard.

Voici en quels termes M. Endrès, ingénieur en chef à la Roche-sur-Yon, a défini ceux que j'ai soumis à son examen :

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ROCHES.	PROVENANCE.
1	Argilite. — Trace d'oxide de fer.	Pé-Rocher.
2	Argiloïde argilotite (roche).	Pierre-Folle-du-Plessis.
3	Brèche quartzeuse porphyroïde.	Morière.
4	Calcaire argileux madréporique, contenant du fer oxidé hydraté.	Frébouchère.
5	Calcaire compacte, un peu siliceux.	La Combe.
6	Calcaire compacte (lias), renfermant des fossiles.	Entre Fontaines et Troussepoil.

NUMÉROS D'ORDRE.	NOMS DES ROCHES.	PROVENANCE.
7	Calcaire jurassique, avec des traces d'ammonites, de bélemnites, de pecten.	Bourg.
8	Calcaire siliceux avec géode.	Girondin.
9	Calcaire très-siliceux, passe au grès bigarré, stratification constante.	Pé-de-Fontaines.
10	Granit tournant à la pegmatite. — Trace d'amphibole.	Guimardière.
11	Grès rouge à gangue argileuse.	Puyravault.
12	Psammite. — Grès argilifère.	Pont-Rolland.
13	Quartz gras. — Silex pyromaque.	Grandes Ballières-Bougrière.
14	Quartz radié.	Les Landes, dans le château Richard.

RÈGNE VÉGÉTAL.

Les objets de cette nature, dont le nombre est fort restreint, sont les plantes herbacées et les plantes ligneuses, dont l'un de mes bons amis, M. Félix David, curé d'Angles, a bien voulu me donner les noms botaniques.

1° *Plantes herbacées.* — Parmi les plantes herbacées je citerai :

La fougère (pteris aquilina);
Le jonc (juncus glaucus);
La rouche (sparganium ramosum);
Le trèfle (trifolium repens);
Des pépins de citrouille (cucurbita maxima);
Des graines de choux (brassica oleracea);

Plusieurs variétés de graminées; des graines d'ombellifères; des mousses et des lichens; et dans la même famille, des cryptogames, des agarics dont le chapeau était bien conservé (dædalea quercina).

Des glumelles et des grains de blé. Un mot sur ces deux derniers objets.

Le fond d'un vase du sixième puits renfermait une assez grande quantité de graines de ces choux que nous appelons *choux-pommes*. Piqué par la curiosité et pour en connaître mieux l'espèce, je les semai avec précaution dans le jardin du presbytère. Hélas ! J'attendis en vain leur éclosion ; les seize à dix-sept siècles qui pesaient sur elles leur avaient enlevé leur vertu germinatrice.

La question du blé est plus intéressante pour notre histoire locale que celle du choux. Ptolémée et Strabon me semblent avoir commis sur sa culture dans notre pays une erreur qu'il est bon de relever. Ils disent, le premier : « La contrée voisine de la mer est comme inculte et déserte ; » le second : « En général, tout le long de l'Océan, le sol de l'Aquitaine est sablonneux et maigre, et, à défaut d'autres céréales, il ne produit guère que du millet pour la nourriture de ses habitants (1). » Or, le rivage du Bas-Poitou n'était point désert à l'époque gallo-romaine, témoins : à l'embouchure de la Loire (2), la ville de Rezé (3), *l'emporium* de Corbillon (4), le *Portus secor* (5), et tout le long de la côte jusqu'à l'embouchure de la Sèvre-Niortaise, une série presque non interrompue de villas.

(1) Strab. t. I. l. IV -2- p. 314. Traduction de M. Amédée Tardieu.

(2) Les Pictons étaient riverains du *Liger* (Strabon, t. I. l. IV, c. 2, p. 315).

(3) Le *Ratiatum* de Ptolémée.

(4) Strabon, t. I. l. IV, c. 2, p. 313.

(5) Cité par Ptolémée.

Les dunes de sable forment, il est vrai, aujourd'hui une ceinture aride sur une partie de notre littoral, mais j'ai prouvé au Congrès archéologique tenu à Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1864, qu'elles étaient relativement récentes et couvraient d'anciennes habitations romaines en grand nombre (1).

D'un autre côté, si, comme Pline nous l'apprend, les Pictons savaient, comme les Éduens, donner à leurs terres une merveilleuse fécondité, grâce au chaulage (2), leur rivage n'en était pas excepté, si nous en croyons Pomponius Méla (43 de J.-C.), qui, dans sa *Description des côtes extérieures de la Gaule,* dit qu'il était *riche en blé et en pâturage* (3). César avait dit avant lui dans ses commentaires, que les Venètes, à qui Strabon attribue le monopole de la mer jusqu'à la Garonne (4), firent transporter dans les villes le blé récolté dans leurs *propres champs* (5), pour les mettre en état de soutenir un siège.

J'ajouterai qu'au Bernard la glumelle de blé, l'orge, le froment et le puceron qui travaille à sa destruction, se sont rencontrés dans un certain nombre de vases funéraires ; le même fait s'étant reproduit à Fontenay-le-Comte dans les sépultures de la période d'incinération, il y a lieu de croire que ces céréales étaient, dès cette époque, cultivées aux abords de la mer, aussi bien que dans l'intérieur du continent.

(1) Page 31 du Compte-rendu.

(2) Œdui et Pictones *calce* uberrimos fecêre agros. H. N. XVII.

(3) Terra est frumenti præcipue ac pabuli ferax l. III, 1.

(4) L. IV, 4-1.

(5) Frumenta ex agris in oppida comportant (l. III, 7, 9.)

2° *Plantes ligneuses.* — Les puits funéraires contenaient plusieurs essences d'arbres et d'arbrisseaux.

Les arbres, en général, étaient représentés par ceux dont les noms suivent :

L'aubier (salix alba);
Le bouleau (betula alba);
Le buis (buxus sempervirens);
Le chêne (quercus robur);
Le cyprès (cupressus fastigiata);
L'érable (acer campestre);
Le hêtre (fagus silvatica);
Le houx (ilex aquifolium);
L'if (taxus baccata);
L'ormeau (ulmus campestris);
Le peuplier noir (populus nigra);
Le pin (pinus pinea);
Le sapin (pinus maritima);
Le saule (salix);
Le sureau (sambucus nigra);
Le tremble (populus tremula).

Les arbres à fruits étaient principalement :

Le cerisier (prunus avium);
Le châtaignier (castanea vulgaris);
Le coudrier (corylus avellana);
Le noyer (juglans regia);
Le pêcher (persica vulgaris);
Le prunier (prunus).

Les gallo-romains de nos rivages étaient assez avancés en civilisation et assez gourmets pour enter leurs arbres fruitiers. Nous avons vu à côté du noyau de la prune sauvage, celui de la prune franche; à côté de la petite noisette des bois, la noisette plus grosse et plus charnue de nos vergers; à côté de la châtaigne maigre produite par la nature, le fruit plus nourri du châtaignier enté; à côté du noyau de la cerise agreste, celui de la cerise plus goûtée et d'un plus fort volume due à l'industrie humaine.

Les noyaux de pêche étaient de deux sortes, les uns petits et bombés, les autres plus volumineux et plus allongés.

Les noix étaient aussi de deux espèces : l'une était assez grosse et de forme ovoïde, tandis que l'autre, à coquille plus mince, au volume plus restreint, était plus

cylindrique. Son diamètre n'a dans quelques exemplaires que $0^{m}123$.

Nous n'avons pas trouvé de différence entre les pommes de pin de l'époque romaine et les nôtres, sauf que les premières appartenaient à des sujets probablement plus vigoureux.

Nous avons distingué parmi les arbrisseaux :

L'ajonc (ulex europœus);	Le lierre (hedera helix);
Le chèvre-feuille (lonicera periclimenon);	Le nerprun (ramnus catharticus);
L'épine noire (prunus spinosa);	La ronce (rubus fruticosus);
Le genêt (genista scoparia);	La vigne (vitis vinifera).

Je ferai observer à l'occasion de la vigne, que des ceps de cet arbrisseau, vieux de trente à quarante années au témoignage de nos vignerons, indiquent qu'elle était cultivée au Bernard sous les Antonins, malgré l'édit de Domitien qui l'avait prohibée en Gaule, édit rapporté plus tard par Probus.

RÈGNE ANIMAL.

Je commence par l'homme. Le cadavre enfoui dans la fosse à inhumation dont j'ai parlé précédemment, était d'une dimension plus qu'ordinaire ; c'est un beau type de la race japétique. Son crâne qui figure aujourd'hui au musée national de Saint-Germain, sous le numéro 8,719 pour 8,711, fut mesuré en 1863, par feu le docteur Priouzeau. Il est, d'après son rapport, plus volumineux que ceux qui sortent de nos cimetières modernes. Les saillies osseuses qui servaient de point d'appui aux sections musculaires, prouvent que le crâne est celui d'un homme.

Cet homme était jeune, car les deux maxillaires sont encore garnis de leurs dents (quelques-unes sont tombées depuis par accident). Les dents sont blanches et bien rangées et nullement endommagées par la carie; c'est à peine si les incisives antérieures du maxillaire inférieur offrent la trace de quelque concrétion tartreuse. La hauteur du maxillaire inférieur n'a pas moins de $0^{m}03$, de la racine des dents à l'apophyse mentonnière. Le diamètre antéro-postérieur, ou occipito-frontal, mesure $0^{m}18$; le diamètre bi-pariétal, $0^{m}13$ centimètres et demi; le diamètre bi-temporal $0^{m}122$. L'angle facial se rapproche beaucoup de celui attribué à certaines statues antiques, il est presque droit *(fig. I)*.

Fig. I.

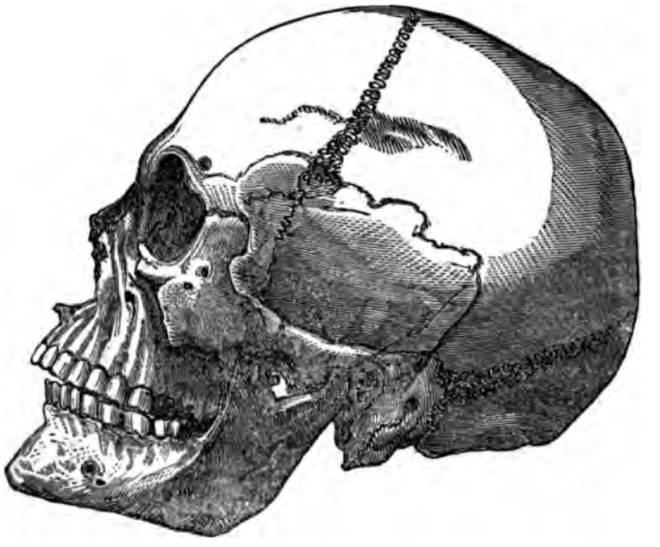

Quant aux ossements incinérés renfermés dans les fosses cylindriques, ils étaient généralement si mutilés, qu'il est assez difficile de se prononcer sur le développement plus ou moins grand des sujets auxquels ils appartenaient. Malgré

cela, le docteur Gouraud a pu affirmer que « le fragment moyen de l'humérus de la femme âgée d'environ 35 ans, qui gisait dans le cinquième puits, annonçait une femme fortement constituée ; » que la femme enfouie dans le vingt-et-unième puits avait $1^{m}66$ de hauteur ; tandis que l'homme qui l'accompagnait était de taille ordinaire.

Je passe aux carnassiers. Je mentionnerai : la belette, le chien, peut-être le loup, la musaraigne, le putois, le renard. Le renard, dont on trouve le masque sur les coupes à glaçure rouge, était un des animaux que les gallo-romains du Talmondais aimaient à capturer dans leurs chasses, et qu'ils emportaient quelquefois avec eux dans leurs tombeaux.

Les chiens y sont en bien plus grand nombre, soit dans le compartiment des bœufs, des brebis et des chèvres, c'est le chien de garde ; soit dans celui du renard, du sanglier, du lièvre et du cerf, c'est le chien de chasse (chien courant et chien couchant) ; soit, enfin, dans le milieu occupé par les débris humains, c'est le tout petit chien de luxe, aieul, sans doute, de ce chien mignon auquel certaines dames font encore de nos jours, les honneurs de leur salon pour tempérer leurs ennuis.

La gamelle en bois du troisième puits nous a montré trois belettes, au squelette effilé, aux mâchoires larges et courtes, armées de trois sortes de dents, et au museau pointu.

La musaraigne s'est souvent présentée à nous avec ses dents molaires hérissées de pointes coniques.

Aux carnassiers succèdent les rongeurs, tels que la souris et le rat, aux incisives taillées en biseau ; le lièvre et le

lapin que la nature a condamnés, non à déchirer, mais à limer et à réduire, par un travail continu, en particules très-déliées, les serpolets et les choux de nos bocages.

On a distingué parmi les ruminants, le bouc et la chèvre, le chevreuil, le cerf, le bélier et la brebis, le bœuf, la vache, le veau ou la génisse. Ces derniers avaient fourni principalement des côtes sternales et asternales, sciées souvent de la longueur des côtelettes que l'on sert sur nos tables.

Notons en passant, que la trace de la scie se montre dans nos puits funéraires non-seulement sur les vertèbres de certains animaux, mais encore à la base des bois de cerf, sur des andouillers, sur des maxillaires de sanglier et même de chiens, etc... Cette particularité avait été remarquée en Vendée dès 1847. Une sépulture gallo-romaine trouvée à Saint-Médard-des-Prés, près Fontenay-le-Comte, par M. Ritter, actuellement ingénieur en chef à Niort, renfermait deux cornes d'isard que la scie avait séparées de la tête.

Dans les pachydermes nous avons : le sanglier avec ses défenses remplaçant les canines ; le cheval reconnaissable à son crâne, à son calcanéum et à son paturon.

N'ayant pas rencontré de cétacés, des mammifères nous arrivons aux oiseaux.

Plusieurs, dont on ne peut guère assigner l'espèce, avaient la grosseur du merle, du pinson et du moineau.

Ont été reconnus, parmi les oiseaux rapaces nocturnes : le hibou et le chat-huant dédiés à Pallas ; parmi les passereaux conirostres : le corbeau, l'oiseau d'Apollon ; parmi les

gallinacées : le pigeon, la poule et le coq, ce dernier consacré à Esculape ; parmi les échassiers palmipèdes : le canard ; parmi les poissons : le maigre *Ferago*, ou l'aigle de mer, *sciœna aquila* (Cuvier) ; le gardon ; le merlu *(merlatius vulgaris)* ; la raie. Le maigre est de tous ces poissons le plus rare. Nous lisons dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, que « le maigre fréquente la mer Méditerranée et le golfe de Gascogne, et qu'il s'égare parfois sur les côtes de la Manche. » Poursuivi par les marsouins qui en sont très-friands, il tombe assez souvent dans les filets de nos pêcheurs vendéens, surtout dans le Pertuis-Breton. Les deux vertèbres, armées chacune de deux aiguilles latérales, déposées dans le *doliolum* du seizième puits, avaient la dureté et la patine jaune-brun de l'ivoire antique. Le maigre d'où elles furent détachées dut peser de 15 à 20 kil. (docteur Fillaudeau) (1).

Après les oiseaux, les reptiles. Nous ne pouvons citer que les reptiles squameux qui sont les batraciens, grenouilles et crapauds. A la prière de M. Viaud-Grandmarais, docteur en médecine à Nantes, à qui je les avais confiés, les batraciens qui étaient dans le seau en cuivre du sixième puits, furent définis ainsi par M. Arthur de Lisle :

1° Grenouilles : *Rana fusca, rana agilis, rana viridis, rana esculenta.* 2° Crapauds, mâle et femelle : *Bufo vulgaris.*

Aux animaux vertébrés viennent se joindre les annelés. Les insectes ramassés dans nos vases gallo-romains appartenaient, quelques-uns aux insectes d'eau et le plus

(1) Les maigres qu'on prend à la Tranche, sont parfois du poids de 30 kilog. Leur longueur varie entre 1m33 et 2m.

grand nombre aux insectes terrestres. Je signalerai parmi ces derniers : le grillon stridule, vulgairement *cri-cri (grillus campestris)*; un grand nombre de coléoptères, au nombre desquels se sont rencontrés : la calandre des grains qui dévore le blé *(calandra granaria)*, les scarabées de nuances diverses.

Ces insectes qui sont souvent d'un vert au reflet d'or, ont ou un corps bleu avec corselet cuivré, ou un corps noir à duvet cendré. Quant aux élytres, elles sont tantôt unies, tantôt ridées et tantôt légèrement striées et ponctuées, suivant les variétés.

Les malacozoaires arrivent au troisième rang dans l'échelle des animaux. Les mollusques proprement dits qui en forment la principale famille, étaient dans nos fosses sépulcrales au nombre de sept espèces différentes qui sont :

La bucarde-sourdon (cardium edule);
L'escargot ou l'hélice (helix pomatica);
L'huître commune (ostrea edulis);
La moule commune (mytilus edulis);
La mye, appelée avignon ou lavignon (lustraria compressa);
La patelle vulgaire, dite jamble et bernicle (patella vulgata);
Le sabot-vignot ou bigourneau (turbo littoreus);
La vénus-palourde (venus decussata venus verrucosa).

Les escargots figuraient avec avantage dans les repas à l'époque romaine; Fulvius Hispinus, au dire de Pline l'Ancien, en nourrissait de quatre espèces dans ses parcs qui étaient ceux de Réate, ceux d'Illyrie, ceux d'Afrique et les Solitans (1).

Pline le Jeune en parle à son tour, comme d'un mets qui, sans avoir la réputation des huîtres, était cependant

(1) Pline H. N. IX-82.

servi sur les meilleures tables. Ecrivant à Septius Clarus, il lui disait : « Hé quoi ! Vous me promettez de venir souper et vous ne venez pas ! Cependant j'avais préparé à chacun trois escargots, etc... Vous avez préféré chez je ne sais qui des *huîtres* (1) »

Il n'est pas étonnant, après cela, de les trouver à la même époque au Bernard, dans des sépultures où l'on donnait à manger aux morts, alors que nous savons qu'ils y sont encore abondants et recherchés pour leur qualité.

Le sabot-vignot ou bigourneau se ramasse encore sur le littoral du Talmondais.

On y vend journellement, pendant une certaine saison, de pleins paniers de myes ou de lavignons dans un rayon de seize à vingt kilomètres.

Il en est de même des moules, dont les naissains se multiplient à l'infini à l'extrémité de la pointe de l'embouchure du Lay (rive droite).

Les rochers de la Tranche, de Longeville, de Saint-Vincent-sur-Jard, de Saint-Hilaire-de-Talmont, du Château-d'Olonne, etc., fournissent aux amateurs, comme au temps du Haut-Empire, la patelle, qui se renouvelle sans cesse avec une merveilleuse fécondité.

La bucarde-sourdon, aujourd'hui comme alors, se pêche et sur le rivage et dans les branches des marais qu'alimente l'eau de la mer.

(1) Heu tu, promittis ad cœnam, nec venis ! paratæ erant *cochleæ ternæ*... At tu, apud nescio quem *ostrea*... Maluisti ! (Ep. l. 1. xv).

Deux sortes de vénus-palourdes sont sorties de nos sépultures, la *venus decussata* et la *venus verrucosa de Linnée.*

La première est la palourde ordinaire, dont la coquille ovale, à bord supérieur droit, anguleux en arrière, est marquée de petites stries verticales, croisées par des stries d'accroissement assez prononcées. La seconde, dont nous n'avons vu que de rares exemplaires sur notre côte, a la coquille cerclée de raies longitudinales concentriques, submembraneuses, crénelées, un peu tuberculeuses, surtout en arrière, sans stries verticales sur le disque, elles ne sont sensibles que sur les nactères (1).

Les huîtres sont avec raison les plus estimées de tous les mollusques. Le poitevin riverain de la mer, faisait de l'huître l'objet d'une grande industrie au siècle d'Ausonne, poète bordelais (né en 309 et mort en 394), et les gourmets de l'Armorique, sans en excepter assurément ceux de sa ville natale, n'avaient pas assez d'expression pour en louer la qualité (2). Il a écrit dans l'une de ses épîtres :

Sunt et Aremorici qui laudant *ostrea* ponti,
Et quæ pictonici legit accola littoris

(Auson Ep. XIII. v. 35.)

(1) Voir : *Dictionnaire des sciences naturelles* et *Recherches sur l'Ile de Noirmoutier*, par J. Piet.

(2(Le mot *Armorique* signifiant maritime, Pline, pour cette raison appelait le pays de la Guyenne moderne, dont Bordeaux était la capitale, *aremorica.*

(Bulletin de la Société polymatique du Morbihan, année 1870, p. 22).

Comme témoin de l'abondance inouie de ce précieux mollusque sur notre littoral, outre les puits funéraires et cinquante autres fosses qui en étaient tapissées, nous en avons à Saint-Michel-en-l'Herm (rive gauche du Lay) des dépôts énormes qui ondulent au sein des marais desséchés, comme de fortes collines, sur une étendue d'environ deux kilomètres.

D'où vient maintenant qu'à une profusion phénoménale a succédé une disette presque complète ? Nous en trouvons la raison dans le changement du lit de la mer. Aujourd'hui, elle ne roule plus ses ondes que sur du sable, ce qui est très-funeste à la propagation de l'huître. Au IIe et au IIIe siècle, au contraire, pénétrant dans l'intérieur des terres par mille bras plus ou moins resserrés entre des coteaux, elle coulait sur un fond limoneux qui permettait à des myriades de naissains de se multiplier chaque année d'une façon prodigieuse.

Il me reste, avant de clore cet article, à comparer quelques-uns des animaux que je viens de signaler, avec ceux de même genre qui peuplent aujourd'hui le Talmondais.

Si je commence par les malacozoaires, je dirai que pour les huîtres il n'y a pas de différence sensible. L'huître romaine, comme celle d'à présent, avait la coquille ronde-ovale, sub-atténuée vers les sommets, les lames d'accroissement imbriquées, ondulées, et la valve supérieure plane. J'ai mesuré l'une des valves inférieures qui n'avait pas moins de $0^{m}10$ centimètres et demi.

Il en est ainsi des autres mollusques, les espèces sont les mêmes ; seulement, elles paraissent plus développées, ce qui tient, sans doute, à leur âge. Les patelles de $0^{m}06$

d'ouverture étaient fréquentes dans nos puits, tandis qu'aujourd'hui, elles ont à peine $0^{m}02$ lorsqu'on les présente sur nos tables.

Si, laissant de côté les animaux annelés, qui ont été les mêmes dans tous les temps, nous passons aux vertébrés, nous trouverons sous les Antonins des races qui, généralement, pourraient soutenir avec avantage la concurrence avec les races modernes.

Dans la famille des gallinacées, il y avait deux espèces de coqs, l'un petit, et l'autre au tarse plus allongé, et à l'éperon plus fortement armé.

Une sève vigoureuse coulait dans les membres des carnassiers et des rongeurs ; témoins, plusieurs crânes et le squelette du chien ou du loup sorti du vingtième puits ; l'artiste vétérinaire a attribué à quelques-uns des lièvres le poids de 5 kilogrammes à en juger par le développement de leurs os.

Il en était de même des ruminants, tels que les cerfs, les chèvres, les béliers et les bœufs comme l'attestent leurs bois, leurs cornes, et leurs supports de cornes.

Le bois de l'un des cerfs du vingtième puits était fortement accusé et indiquait, pour le fier animal qui le portait, l'âge de dix ou douze ans. Les bois enfouis dans le vingt-et-unième avaient $0^{m}92$ de longueur.

Il a été reconnu aussi que deux béliers des mêmes enfouissements appartenaient à une grande espèce, ainsi qu'un bœuf, comme le prouve son support de corne, ses canons et ses fémurs. La cheville de corne du vingt-deuxième puits ayant $0^{m}34$ de long, sur $0^{m}24$ de circonférence, tandis

que celles des plus grands bœufs de la Vendée, n'ont en longueur que 0^m15 avec un diamètre de 0^m12, M. Alasonière, artiste vétérinaire à la Roche-sur-Yon, en conclut que l'animal qui la portait était bien supérieur en taille aux bœufs modernes de notre pays. M. le docteur Gouraud ajoute qu'il peut avoir appartenu à l'espèce portant le nom d'aurochs qu'on retrouve à la période quartenaire et dont il existe encore des spécimens dans les forêts de la Pologne.

Les pachydermes ne le cédaient point aux autres races. Quelques porcs ou sangliers avaient des défenses très-longues, dont l'usure annonçait un long frottement. Strabon nous donne la raison de leur force : « Les Gaulois, dit-il, couchent sur la dure et prennent leurs repas assis sur de la paille. Ils se nourissent de lait, de viandes de diverses sortes, mais surtout de viande de porc fraiche ou salée; les porcs n'étant jamais rentrés, acquièrent une taille, une vigueur et une vitesse si grande, qu'il y a danger à s'en approcher quand on n'est pas connu, et qu'un loup lui-même courrait de grands risques à le faire (T. I. l. IV. p. 327). »

La cavité articulaire cotiloïdienne d'un cheval du vingtième puits était si développée (les autres os étaient en proportion), que la tête de fémur qui s'emboîtait dedans, marquait un sujet d'une taille au-dessus de l'ordinaire (Boisson, artiste vétérinaire). Disons, cependant, que les races de taille moyenne et trapues l'emportaient sur les autres.

OBJETS APPARTENANT A L'INDUSTRIE HUMAINE.

Je les mentionnerai dans le même ordre que les précédents.

Pierres travaillées. — Au nombre des pierres travaillées sont celles taillées en biseau, dont la face a la forme, ou ronde, ou rhomboïdale, ou carrée, ayant pour ornementation, ou de simples lignes en creux, ou des lignes chevronnées, ou une rosace à dessin corrompu. Viennent ensuite : les pierres à aiguiser appelées *aquarias cotes* par Pline (l. XVIII) parce qu'on les employait avec de l'eau pour rafiler les instruments en fer, et dont les analogues se sont trouvées dans les sépultures de Pouzauges (Vendée) et de la Normandie ; — la perle ou le coulant, rencontrée aussi, et dans le cimetière gallo-romain du Langon (Vendée), et dans l'un des galgals du Bernard ; — la meule à bras qui est fréquente dans les nécropoles (rappelons pour mémoire celles des puits funéraires de Chassey, de Gien et de Gourgé).

Les vases sont plus rares, trois des nôtres sont, je crois, de petits mortiers destinés à réduire en poussière, à l'aide d'un pilon, des substances aromatiques ; l'un d'eux, en marbre blanc, à veines bleuâtres, muni de deux oreilles, et de la capacité d'un litre, a la plus grande ressemblance avec l'*acratophorum* des Grecs et des Romains dont parlent Varron (R-R-I-85) et Cicéron (Fin. III-4), vase dans lequel on plaçait sur la table du vin pur, différent en cela du

crater, récipient plus grand, employé au même usage, mais contenant du vin et de l'eau déjà mêlés (*Ant. Rich*, p. 8).

Aux objets en pierres se rattachent les statuettes mutilées des premier et vingt-et-unième puits funéraires, représentant probablement des déesses-mères (le type de ces femmes assises ou dans un fauteuil ou sur un escabeau est propre à la Gaule), et le fût de colonne du quinzième, dont le chapiteau mérite d'être décrit. Il est carré et d'un seul morceau, y compris son abaque ou tailloir A. L'abaque est suivi d'un quart de rond B, d'un premier filet C, ayant $0^{m}01$ de saillie ; d'un premier chanfrain D, dont la saillie est aussi de $0^{m}01$; d'un deuxième filet C, couronnant un second chanfrain D, dont la partie inférieure sert de lit de pose au chapiteau. Ce chapiteau est dorique, car il est employé sans base, ce qui forme l'un des caractères de cet ordre, le plus simple de tous et celui qui exprime surtout la force et la stabilité *(fig. I)*.

Fig. I.

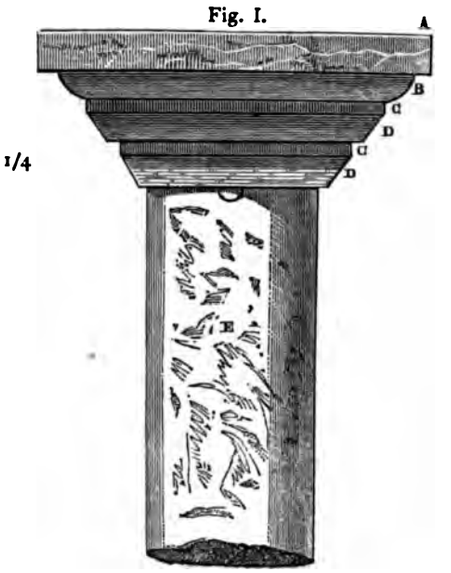

1/4

Nous avons trois intailles en jaspe, dont l'une bleuâtre, l'autre verdâtre et la troisième sanguine. Elles appartiennent par leurs sujets à la sigillographie. Dans l'antiquité, la plupart des sceaux étaient gravés sur des pierres. « Les pierres ovales et de petite dimension, pouvant former le chaton d'une bague, étaient choisies de préférence par les Grecs et les Romains, dit M. Charvet; l'essentiel était d'avoir un creux pouvant donner des empreintes (1). » Deux de nos empreintes représentent un quadrige ; je ferai observer, à cette occasion, que celle du cachet de Pline le Jeune était aussi un chariot à quatre chevaux (2).

Objets en terre cuite. — Ces objets sont principalement la brique, la figurine, le moule à médailles romaines, le pain d'ocre, la tuile, le tuyau et le vase.

Brique. — Il y en a de circulaires qui n'ont que $0^{m}08$ de diamètre. Ces sortes de palets, perforés quelquefois au milieu d'un trou régulier, se sont rencontrés en Bretagne dans le dolmen de Crubelz (3).

Le diamètre des briques carrées varie entre $0^{m}25$ et 63, sur une épaisseur de $0^{m}04$, 5 et 6. Leur pâte est rougeâtre et mêlée souvent à de petits cailloux comme celle des tuiles. Quelques-unes sont percées aussi au milieu d'un trou qui varie entre $0^{m}04$ et 15 de diamètre, particularité remarquée par M. Fortuné Parenteau dans l'une des sépultures de Pouzauges (Vendée).

(1) *Description des collections de sceaux-matrices de M. Dongé*, XIII.

(2) Signata est annulo meo cujus *aposphragisma quadriga* (Plinius Trajano, XVI).

(3) *Bulletin de la Soc. polymatique du Morbihan*, 1864, p. 9.

L'une des briques du Bernard est historiée. Deux serpents y sont circonscrits dans un encadrement formé de filets avec des disques en creux, et glissent sur les rives opposées d'un ruisseau, ce qui nous rappelle ce vers de Perse :

> Pinge duos Angues ; pueri, sacer est locus, extrà
> Megite (*Sat.* I. 13).

Si deux serpents peints sur une muraille indiquaient aux gamins de Rome que l'édifice était religieux, ce même animal était symbolique aussi chez les Gaulois car il figurait sur leurs pièces de monnaies. Longtemps après l'introduction du christianisme dans le monde, les poëtes gallois chantaient encore le serpent des grottes et des dolmens.

Figurine. — Son origine est étrangère à la Gaule, ses habitants, en effet, au témoignage de Lucain, firent de leurs forêts, pendant longtemps, les temples de leurs dieux, ayant pour prêtres les druides (1). Mais notre patrie devait subir peu à peu, à cet égard, l'influence de la civilisation plus avancée des nations avec lesquelles elle était en contact, particulièrement celle de Rome.

Non loin de *Vargoritum* capitale des Arviens, cité détruite à la fin du IIIe siècle, et dont les ruines ont été retrouvées près de Saulges (Mayenne), un fermier de la commune de Thorigné-en-Charnie (Sarthe) souleva de terre il y a quelques années, avec le soc de la charrue, cinq idoles coulées, en bronze, et d'un grossier module,

(1) Druidæ....
..... Nemora alta remotis
Incolitis lucis (Pharsal.)

savoir : deux bœufs et trois statuettes qui furent données par M. Fretté, le maître du champ, à M. le marquis de la Roche-Lambert, propriétaire au château de Thévolles (1). Ces idoles qui sont inédites et que je suis autorisé à publier, montrent l'art dans son enfance, et sont, à n'en pas douter, antérieures à celles de nos puits. La première *(fig. I)*

Fig. I.

(1) Mlle de Boxberg, antiquaire de Saxe et amie de la famille, a bien voulu m'en donner le moulage. Elle me permettra de la remercier de ce cadeau, ainsi que des autres moulages dont son rare talent a enrichi mon musée.

mesure $0^{m}10$ de hauteur, les deux autres *(fig. I, II)* $0^{m}08$.

Fig. I.

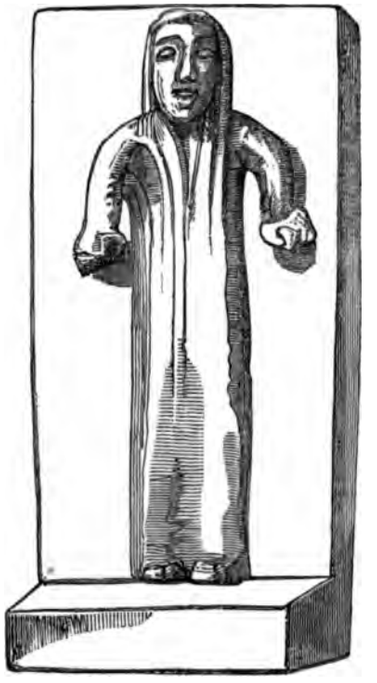

Fig. II.

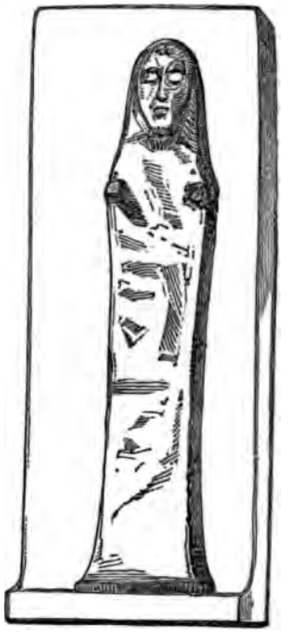

Les figurines en terre cuite sont, au Bernard, au nombre de trois : une tête de bélier en terre rouge, le buste d'une femme que nous supposons être celui d'une impératrice (elle a son analogue dans celle que M. Tudot a dessinée sur la planche 52e de son ouvrage), et une vénus en pied (ces deux dernières, en terre blanche). Les figurines du bélier et de Vénus nous paraissent de beaucoup les plus dignes d'intérêt. A l'époque gallo-romaine, on fabriquait des têtes de béliers en terre cuite, et même des béliers entiers. On en a trouvé à Rezé, à Blain et dans la rivière de l'Erdre (Loire-Inférieure), aux Crasnières près Bressuire (Deux-Sèvres), à Tours (Indre), à la Forêt commune de

Toulon (Allier), à Gien (Loiret) dans l'un des puits funéraires, à Angers dans un cercueil en plomb, etc.

La figurine de Vénus fut moulée au moyen de deux demi-bosses réunies ensemble au moment de la cuisson, on voit encore, à la jonction du cou avec la tête, l'évent pratiqué avec une broche pour donner issue à l'air intérieur, lorsqu'elles furent soumises à l'action du feu. Le cou est orné d'un cercle de perles. La main gauche est pendante. La déesse tient de la droite un rouleau entre les seins qu'un plastron, noué par derrière au moyen d'une bandelette à cercles pointillés, voile légèrement. Une série de cercles à quadruple ligne concentrique, allant en diminuant de diamètre, remplit les vides qui existent de chaque côté de la partie inférieure du corps. Le cercle du milieu est remplacé quelquefois par une croix radiée. On y voit aussi des cercles en grénetis, ou en perles, alternant avec les simples lignes concentriques, ou avec des roues, ou avec des globules placés en rond, entourés d'un ou de plusieurs cercles.

Ces diverses ornementations, comme on le sait, sont plus gauloises que romaines. Les fouilles récentes faites par M. Bulliot à l'antique *oppidum* de Bibracte, ont mis au jour de beaux échantillons d'émaillerie, dont les cercles et les dents de scie forment l'élément principal (1).

Le globule entouré d'un cercle était, d'après M. Fillioux, conservateur du musée de Guéret, un symbole astronomique (2).

(1) *Journal officiel* du 21 avril 1870.

(2) *Descript. des méd. gaul. de Bridiers*, p. 34.

Quant à la roue, « les anciens en avaient fait, dit M. Tudot, l'emblème de la vie. » Monter, descendre et toujours avancer, telle est la destinée de l'homme en ce monde ; il ne se repose que dans le cercueil. Une mare près Limoges contenait, avec des figurines, une roue en terre cuite (1).

Une fois admis dans la Gaule, le culte de Vénus s'y propagea avec une étonnante rapidité. La preuve, c'est qu'on trouve ses figurines partout. Vouloir les citer toutes, ce serait l'infini. Parmi celles que je crois inédites, je mentionnerai les suivantes : deux que M. Pécard, avant sa mort, m'avait signalées à Tours ; une à *Vargoritum* (2) ; cinq à Poitiers (Vienne), dont trois font partie de la riche collection de M. Bonsergent ; deux à Challans et une au Langon (Vendée). La Vénus avec un enfant représentait la maternité dans le polythéisme gallo-romain ; la Vénus anadyomène sortie vierge du sein des flots était le symbole de la pureté. Au foyer domestique elle occupait la place d'honneur, comme nous l'apprend saint Augustin dans *sa Cité de Dieu*. Dans les mares et les rivières, où on la rencontre fréquemment, elle exprimait un *ex-voto* qu'on y jetait pour se rendre propice la divinité qui présidait aux eaux ; dans la tombe (les puits funéraires du Bernard et de Gourgé, les nécropoles du Langon, de Poitiers, de Lisieux, de Clugnat, de Cologne en ont fourni des exemplaires) elle faisait l'office de déesse secourable : « Son image avait pour but, dit M. Tudot, d'appeler la protection sur des êtres chéris. »

(1) *Figurines gauloises*, pl. 67.

(2) Fouilles inédites d'Ida de Boxberg.

Notons avec ce savant, que la couleur blanche de ces figurines atteste leur origine gauloise, origine prouvée du reste par les fours où elles se fabriquaient, découverts en grand nombre depuis 1850, principalement dans l'Allier.

Moule à médailles romaines. — Avant 1859 on enseignait que l'origine des moules à médailles datait du Bas-Empire. « Ces procédés expéditifs de monnayage, dit à ce sujet M. Fortuné Parenteau, répondaient au besoin d'une époque agitée, où l'on n'avait pas le temps de graver les coins et de frapper les monnaies. On les surmoulait en les altérant (1). » Les faits semblaient donner raison à cette doctrine. En effet, quinze cents des moules trouvés en 1829 par M. Hiver, dans le parc de l'ancien château de Domery, étaient à l'effigie de Posthume. Les moules ramassés à pleines brouettes dans la forêt d'Ardaines (Orne) renfermaient des deniers de Maximin.

Le Haut-Empire n'avait pas le même besoin. Pendant cette période, au contraire, les empereurs étaient aussi fiers de laisser à la postérité leurs images noblement gravées sur l'or, l'argent et le bronze, que les trophées de leurs victoires sur le marbre et l'airain. De là l'absence de moules en terre cuite sous leurs règnes, d'après l'opinion reçue. Les moules du Bernard, où apparaissent leurs effigies, semblent avoir fait faire à cet égard un pas à la science numismatique, c'était du moins l'opinion exprimée par M. Poëy-Davant, en 1859 (2).

(1) *Catalogue du musée arch. de Nantes.*

(2) *Lettre manuscrite* — janvier 1859.

Pain d'ocre. — Les prêtres du temple de Diane, dans l'île de Lemnos, faisaient de petits pains d'ocre à forme conique qui portaient leur cachet et qu'ils débitaient comme médicament (1). J'en ai recueilli un exemplaire en 1859, dans l'un des établissements de la villa aux abords du quatrième puits. Comme il était accompagné de pierres ocreuses à l'état brut, et d'une large cuvette remplie aux trois quarts d'ocre délayée, humide et pulvérulente, il est à croire que ces spécifiques et objets sacrés se fabriquaient sur place. Celui qui nous occupe a $0^{m}05$ de hauteur et pèse 225 grammes. Il porte en creux l'empreinte d'un cachet circulaire. Malheureusement, un lavage intempestif fait à mon insu a détruit la marque différentielle qui devait s'y trouver; malgré cela sa rareté lui donne de la valeur *(fig. I)*.

Fig. I.

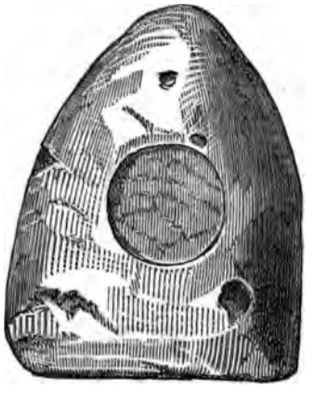

Tuile. — Les tuiles dites *romaines* sont de deux sortes, la tuile plate à bords relevés qui portait le nom de ***tegula*** et servait d'égout, et la tuile demi-cylindrique appelée

(1) *Nouveau dict. d'Hist. naturelle appliquée aux Arts*, t. XXI, p. 201 — art. *minium* des anciens.

imbrex destinée à couvrir la jonction de deux tuiles. Cette dernière qui est la tuile faitière, ressemble à la nôtre. Elle a comme elle une de ses extrémités plus étroite que l'autre (la différence est d'environ 0^m05), de manière que plusieurs tuiles se recouvrant les unes les autres formaient une crête continue. Elle est un peu moins longue que la tuile française ; mais en revanche, son épaisseur est plus considérable, et elle pèse 780 grammes de plus que la tuile moderne du Talmondais. Elle était par suite, moins exposée à être emportée par le vent.

Les tuiles plates s'adaptaient comme les précédentes, les unes dans les autres, ayant leur grand et leur petit bout, ce qui leur donne la forme d'un trapèze. Leur volume n'est pas toujours le même ; les plus grandes mesurent 0^m30 de haut, sur 0^m40 de large. Leur pâte revêt aussi des couleurs différentes ; elle est tantôt d'un rouge vif, sans mélange de substances étrangères à l'argile, tantôt pailletée de petites lamelles brillantes et d'un rouge plus clair, et tantôt d'une teinte d'un blanc grisâtre. Ces dernières sont les mieux conditionnées et les plus solides.

Les gallo-romains apportaient le plus grand soin à la fabrication de leurs tuiles. Vitruve voulait que leur dessiccation eut lieu à l'ombre pendant deux ans s'il était possible, et qu'ensuite leur cuisson dura de quinze à vingt jours, avec un feu vif très-soutenu sur la fin. Aussi sont-elles inaltérables et infiniment supérieures aux nôtres qui n'ont malheureusement que quelques semaines de dessiccation et que quelques jours de cuisson.

Tuyau. — Le drainage, dont la découverte a fait tant de bruit dans le monde moderne, était-il pratiqué chez les

gallo-romains ? Je laisse à d'autres à répondre à cette question. Ce qui est constant, c'est qu'ils avaient des tuyaux d'écoulement parfaitement conditionnés que nous retrouvons, et dans les ruines de leurs établissements et de leurs bains, et jusqu'au sein de leurs puits funéraires. Ce sont de petits tubes cylindriques, hauts d'environ $0^{m}09$, dont le sommet qui est un peu plus étroit que la base, est couronné par un rebord perpendiculaire au cylindre, qui permet aux tuyaux de s'accoler les uns aux autres et de donner à l'eau la facilité de continuer son chemin. La pâte en est rougeâtre et à grains serrés.

Vase. — M. Benjamin Fillon a écrit dans son *Art de terre* (p. 19): « Jusqu'ici les produits céramiques de la période romaine n'ont été l'objet d'aucune tentative sérieuse de classement par ordre de date, ce qui leur enlève l'intérêt le plus réel comme document. Introduire une bonne chronologie dans les faits n'est-ce pas ouvrir une grande route à l'histoire ? ». Les puits funéraires du Bernard me permettent de commencer ce travail. Ils contenaient une riche moisson de vases appartenant à une époque certaine qui est celle des Antonins et de leurs premiers successeurs. Leur pâte, leur teinte, leur vernis, leur capacité, leur galbe intéressent l'art céramique.

La matière de ces vases est tantôt grossière, dure et siliceuse, pailletée de petits cailloux, tantôt plus déliée, plus compacte, semée d'une poussière dite d'*or* ou d'*argent*, tantôt, enfin, d'une finesse extrême.

La teinte de la pâte est ou blanche, ou grisâtre, ou bleuâtre, ou noirâtre, ou rosée, ou d'un rouge sanguinolent.

La couleur du vernis ou de l'*engobe* atteint tous les degrés qui séparent le blanc de céruse du noir d'ébène, en passant par le gris de cendre, le gris plombagine, le gris de fer, le bleu pâle, le jaune terreux, le jaune d'or et le rouge à glaçure et à reflets métalliques.

La capacité qui est à peu près nulle dans les bols de $0^{m}03$ à 4 de hauteur, est de dix à douze litres pour le *doliolum*.

Les vases ont comme forme leurs marques différentielles, soit qu'on les considère sous le rapport de la panse, de l'anse, du goulot, du bec, du déversoir, ou sous le rapport des guillochis, des rinceaux, des médaillons et des masques dont plusieurs sont ornementés.

L'accouplement des rites gaulois et romains qui se trouve dans nos puits funéraires et caractérise leur époque, existe aussi pour les vases. Les uns ont été fabriqués d'après le type simple et primitif perpétué ; les autres, au contraire, ont toute l'élégance et le fini de la période inaugurée par Adrien qui fut lui-même un artiste distingué.

Pour les faire mieux connaître, et pour plus de clarté, je les classerai en quatre catégories qui sont : les vases en terre commune, les vases sigillés en terre blanche, ou en terre rouge, les vases à noms de potier et les vases à inscriptions.

Vases en terre commune. — Ils renferment les deux types gaulois et romains et comprennent : l'amphore, l'ampoule, l'assiette et le plat, le couvercle, la cruche et le cruchon, la cuvette, le *doliolum*, l'écuelle, la lampe, la passoire, le pichet ou pot à boire, le pot-au-feu et l'urne, le vase-trépied.

Au Bernard, toutes les amphores sont à l'état de débris. Les ampoules, les burettes, les flacons, les petites lagènes,

les couvercles ayant leurs analogues ailleurs, je me contenterai de signaler, comme particulièrement bien conditionnée, la lagène du dix-septième puits à pâte siliceuse très-fine, revêtue d'un engobe blanc (p. 151, *fig.* 2).

Si l'assiette et le plat, que les auteurs latins appelaient : *discus, catinum, patella*, (Apulée, Horace, Martial) servaient à Rome au repas des funérailles, comme nous le voyons dans Juvénal (1), il en était de même en Gaule. Les assiettes de nos puits sont des disques creux à pâte siliceuse, ou simplement argileuse, au bord relevé comme nos assiettes à cailloux, ou rabattu, et au vernis généralement noir.

La cruche et le cruchon *(urna fictilis, urceus, urnula, urceolus)* sont pour les vases à liquide, les plus nombreux dans les puits funéraires. Ils se divisent en rouges et en noirs. Les cruches rouges, qu'elles aient deux anses ou qu'elles n'en aient qu'une, sont au type romain que tout le monde connaît. C'est à une cruche rouge à l'anse recourbée, remplie d'eau froide, que se désaltérait le stoïcien Fronton. (2). Elégantes par leur panse qui est en raison inverse de leur base ; par leur col qui est tantôt droit et tantôt marqué au milieu par une boursouflure ; par leur goulot qui, cerclé, ou à bec d'oiseau, ou tréflé, pose sur le cou, souvent comme un entonnoir, avec filets et viroles en relief ; par leurs anses qui sont ou plates et cannelées, ou rondes, ou en torsade, nos cruches accusent la bonne époque romaine.

(1) .... Exiguâ *feralis* cœnâ *patellâ* (sat. V.)

(2) Hic tibi donatur pandâ *ruber urceus*, ansâ,
Stoicus hoc gelidam Fronto petebat aquam (Mart. L. XIV - 106.)

Nous avons deux exemplaires de cuvette et de terrine, au col formant bourrelet; l'un d'eux a un large déversoir à rebord, sur plan incliné, pour l'écoulement du liquide. L'épaisseur est de plus de $0^{m}01$ et la dessiccation ne laisse rien à désirer (p. 34, *fig. 1*).

Si au Bernard toutes les amphores sont à l'état de débris, il n'en est pas de même du *doliolum* du premier puits et de celui du seizième (je dis *doliolum,* car le *dolium*, d'une capacité de dix-huit amphores ne se rencontre pas chez nous), qui ne sont fracturés que par accident. Le premier, haut de $0^{m}33$ avait pour ornementation des renflements concentriques et horizontaux qui cerclaient sa panse de la base au sommet; le deuxième, haut de $0^{m}30$ sur $0^{m}27$ d'ouverture, était lisse et dépourvu d'ornements. A Rome, les cendres de Varron furent déposées dans un *dolium,* et, en cela, il eut beaucoup d'imitateurs (1). En Gaule après la conquête, le *dolium*, et plus souvent le *doliolum*, son diminutif, figurent dans plusieurs sépultures, particulièrement dans la Seine-Inférieure. Il en est sorti un de l'une des ponnes à incinération de Pouzauges (Vendée). Comme notre *doliolum* du seizième puits contenait entre autres objets, des vertèbres de poisson et des huîtres non ouvertes, j'ai lieu de supposer que ce vase dans le tombeau pouvait servir à deux fins : à recevoir les cendres du mort et une portion du viatique offert à son ombre. Comme époque d'enfouissement, il indique les deux premiers siècles et les deux tiers du troisième. Le *dolium* d'une sépulture de Laceslangue

(1) Quin et defunctos se se multi fictilibus doliis condi maluêre, sicut Varro. (Plin. H. N. L. xxxv-4).

(Seine-Inférieure) était accompagné d'une petite monnaie de Victorin ; c'est, avec Tetricus, la dernière date connue.

L'écuelle *(scutella)* distinguée par ses deux oreillons remonte, il paraît, à l'époque gauloise. C'est une écuelle qui renfermait les esquilles d'os incinérés de la Boissière-des-Landes que nous attribuons au Ier siècle de notre ère.

La lampe du dixième puits *(lucerna)* est un type perpétué des lampes pré-historiques draguées par M. le comte Costa de Beauregard dans les habitations lacustres de la Suisse, seulement elle est plus cuite.

La passoire, dite *colum* par Martial (ép. 103) est assez rare dans les tombeaux, surtout celle en terre ; à part la nôtre, nous n'en connaissons que deux exemplaires (1), à Pouzauges (Vendée) et à Epernay (Seine-Inférieure). C'est un vase qui a traversé les siècles ainsi que l'écuelle; on le rencontre dans presque tous nos hameaux.

Le pichet ou le pot à boire *(capis, capula)* n'est pas le vase le moins curieux de nos découvertes ; il a un cachet particulier que je ne retrouve nulle part ailleurs ; il semble propre à la contrée de l'ouest. Le pichet au type ancien a la pâte siliceuse, le vernis gris de fer, et l'anse arquée et à boudin (p. 117, *fig.* 2). Le pichet au type nouveau des IIe et IIIe siècle, offre une grande variété. Plusieurs méritent d'être décrits. Deux, en terre grisâtre, sont revêtus d'un engobe noir et ont le bec en tricorne (p. 120, *fig.* 2) ; un autre, à pâte siliceuse, a une couverte blanche, le cou et la panse sont ornés d'un astragale et de filets concentriques,

(1) Fouilles de MM. Parenteau et Cochet.

le bec est fortement pincé, il est très-élégant de forme (p. 139, *fig.* 2). Trois sont en grès et n'ont point de vernis; le premier est sans ornement; le second a le goulot cerclé d'une cravate en relief; il en est de même du troisième qui se fait remarquer, en plus, par son anse cannelée et son bec artistement tréflé (p. 139, *fig.* 2). Quatre sont en terre rouge; ils sont remarquables, le premier, par son galbe et par son anse (p. 71, *fig.* 3), le deuxième, par les petites hachures irrégulières qui couvrent sa panse (p. 72, *fig.* 3), le troisième, par l'étroitesse de sa base qui semble braver les lois de l'équilibre (p. 77, *fig.* 2), et le quatrième, par son genre pyriforme qui est encore celui des pichets modernes de nos villageois (p. 73, *fig.* 2).

A Rome, Martial attribuait à Mentor (1300 ans avant J-C.) l'invention des premiers pots à boire munis d'une anse (1).

Sous Varron, ils ne figuraient plus que dans les temples (2), tandis que le pichet-aiguière, à l'anse au cou de cygne, de forme grecque, surmoulé sur un type en bronze (nous en avons un exemplaire) servait uniquement aux funérailles, au témoignage de M. Longperrier (p. 139, *fig.* 3).

Le pot-au-feu *(olla)*, l'urne cinéraire *(olla ossuaria)* appartiennent à toutes les nécropoles gallo-romaines. Quelques-unes des nôtres sont simples et unies, mais la

(1) Non est ita recens, nec nostri gloria cœli.
Primus in his Mentor, dum fecit illa bibit. (LXIV. epig. 93).

(2) Harum (capidum) figuras in *vasis sacris* ac fictiles antiquas etiam nunc videmus (L. v - 121).

plupart ont la panse ornementée, ou d'une simple bande de bâtons faits à l'estampille, ou de guillochures losangées, avec ou sans accompagnement de bâtons.

Le petit vase-trépied du dix-septième puits *(chytropus)*, qui doit son nom aux trois petites piles qui se rattachent à sa base et sur lesquelles il pose, a ses analogues dans les sépultures de la Normandie (rapports de MM. Charma et Cochet) ; le vase-réchaud du deuxième a plus de rapport avec le *chytropedes* du lévitique qu'on brisait après l'oblation de l'hostie (lev. XI-35).

Les vases, à pâte noirâtre et à couverte, ou gris de fer, ou noir d'ébène sont, les uns modelés au type romain, les autres au type gaulois perpétué. Laissant de côté les premiers qui n'apprendraient rien au lecteur, je dirai un mot des seconds, dont je n'ai trouvé les analogues ni dans les ouvrages de MM. de Caumont et Cochet, ni au musée de Sèvres. Ils ont le galbe lourd, l'anse rugueuse, proéminente, très-accentuée, soit qu'elle soit ronde, ou à dos d'âne, ou aplatie; le trou ovoïde qu'elle forme, en se contournant, est propre à ce type. Cependant, je dois dire qu'ils diffèrent du vase des tumulus, principalement pour la dessiccation et la cuisson. Leur pâte, semée d'une poussière brillante et de petits cailloux, au lieu d'être incohérente, friable, mal séchée et mal cuite, a une force de cohésion qui lui donne une grande dureté; épaisse de près de 0m02, séchée longtemps à l'ombre et durcie à la flamme continue et ardente d'un four, elle peut encore, après dix-sept siècles, braver, dans un musée, l'action délétère du temps. Quelques-uns de ces vases pèsent jusqu'à 4 et 5 kilog. (p. 70, *fig. 2*; p. 108, *fig. 1*).

J'ai lieu de penser qu'ils furent fabriqués au Bernard ou aux environs. Sans parler des fours gallo-romains de Saint-Vincent-sur-Graon, éteints depuis des siècles, il est reconnu par nos chaufourniers que la chaîne de collines qui court de l'est à l'ouest, de Saint-Cyr-en-Talmondais à Saint-Hilaire-la-Forêt (elle coupe en deux la commune du Bernard), contient de l'argile apte à la fabrication des pots et des tuiles. Celle de notre village du Plessis a été déclarée supérieure en qualité à celle de Nesmy, l'expérience en a été faite au four achalandé de cette localité (à 20 kilomètres nord de nos fouilles). J'ajouterai que dans le champ de l'Essermilière (n° 86 du cadastre) où sont nos trois premiers puits, j'ai trouvé : une maçonnerie grossière, avec revêtement d'argile ; des débris de voute ; des colonnes creuses ou des tuyaux ; de grands carreaux percés au milieu (sans parler des tuiles et des briques), en un mot, tout ce qui peut constituer un four gallo-romain. Ce qui donnerait du poids à cette opinion, c'est qu'il est sorti du vingt-et-unième puits funéraire un échantillon de matière vitreuse, tels qu'en fournissent les fours à tuiles et à pots.

D'après cela, le Talmondais (et en particulier le Bernard) se serait suffi à lui-même pour la poterie commune, avant et après la conquête. Il n'en fut pas ainsi pour les vases de luxe.

Vases sigillés en terre blanche et en terre rouge. — La poterie de la première espèce a cela de particulier que la matière en est très-blanche, très-fine et très-mince. C'est à peine si, pour certaines coupes, elle a l'épaisseur de nos bouteilles champenoises en verre. Elle a pour couverte,

tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une forte couche de vernis. Quand ce vernis est rouge et sans glaçure, il ternit et s'efface assez facilement ; au contraire, il résiste parfaitement à l'action du temps, quand il est à glaçure bronzée ou à glaçure noire. Les bols et les coupes à glaçure bronzée portent sur leur panse des ornements pratiqués au moyen de la roulette et formant plusieurs bandes. Lorsque le vase est sillonné de cannelures, ce sont les cannelures seules qui sont bronzées. On ne pouvait verser que des liquides froids dans ces vases, ainsi que dans ceux à glaçure noire.

Nous avons de cette dernière espèce deux échantillons qui sont d'une rare pureté de forme et d'un travail fort soigné. L'un fait l'effet d'un verre à patte, et l'autre d'une coupe aussi à patte, moins haute et plus large d'ouverture, munie de deux petits oreillons. L'artiste dessina habilement sur ces calices, des courants de plantes et des filets en relief, limités par des cercles guillochés et exécutés à la *Barbotine*, c'est-à-dire par ce procédé des plus remarquables et tout-à-fait propre aux poteries romaines « qui consistait, dit M. Brongniart (1), à placer et à étendre sur les pièces, avec un pinceau, une pipette ou une spatule en forme de cuiller, la pâte dont on les avait chargées à l'état de cette liquidité visqueuse qu'on nomme *Barbotine,* et qui ressemble à de la boue ; à figurer avec cette bouillie épaisse, les contours, à modeler les épaisseurs diverses qu'on devait donner à cette application. » Cette opération faite, le

(1) *Arts céramiques,* t. I. p. 415.

plasticien plongea les calices dans un bain de lustre noir qui est celui qu'on donne aux vases étrusques, et passa légèrement son doigt, avant que ce bain fut tout-à-fait sec, sur les parties saillantes, pour leur laisser cette teinte d'un blanc rosé qu'elles ont encore aujourd'hui. Quant à leur provenance, on pourrait les croire italiens, si l'ornement qui les décore n'appartenait pas à la Gaule. Ils ont dû sortir de quelque manufacture voisine de la Méditerranée. MM. Jules Quicherat et Benjamin Fillon, hommes compétents dans la matière, ne seraient pas éloignés de cette opinion (p. 218 et 219, *fig. 1*).

Les vases sigillés en terre rouge et à glaçure rouge sont, dans nos sépultures, en plus grande quantité que les précédents. Outre l'avantage du nombre, ils ont sur eux celui de l'épaisseur, de la solidité et aussi de la variété. Comme on les rencontre dans tous les cimetières gallo-romains, nous n'en dirons qu'un mot.

Les uns sont simples et unis, d'autres incisés, tailladés dans l'épaisseur de leur surface, ornementation incuse, circonscrite entre des dessins en creux : losanges et rinceaux. Des guirlandes de feuillage et de fleurs aquatiques serpentent sur le bord évasé de plusieurs. Parmi ces vases, nous distinguons l'ampoule *(ampulla)*, la patère des sacrifices *(patera)*, le bol et le plateau *(patina)* et les coupes ou gobelets pour boire, ce sont les plus intéressants parce qu'ils sont à reliefs, formant des cercles, des demi-cercles, des médaillons carrés, avec des lignes qui sont ou pleines, ou en torsades, ou en perles ; le tout rehaussé par des courants de vigne, par des rinceaux, par des fleurs de fantaisie, ou par des dessins historiés

et couronnés par une frise. Les vases historiés nous représentent des animaux, des hommes, des héros et des dieux. Ici c'est un coq et une colombe; là, un lièvre au gîte ou poursuivi de près par un chien ; ailleurs, un renard allant gaillardement se faire prendre à un hameçon perfide ; plus loin, des masques de lions, des masques de femmes et d'hommes, des hommes en pied avec des lions encore sauvages et des panthères apprivoisées. Les génies y jouent aussi leur rôle ; le génie bacchique ailé qui orne avec grâce l'un de nos gobelets a son pareil dans le musée britannique (1). Les demi-dieux et les dieux n'y sont pas oubliés ; le vieux Silène monté sur un âne l'écrase de son poids ; le torse de Bacchus se montre au milieu de feuilles de pampre ; Hercule tient d'une main sa peau de lion et de l'autre sa massue ; Plutus aveugle, sortant du temple de la Fortune, s'achemine par le monde le bâton et la bourse à la main ; un barde gallo-romain touche la lyre d'Apollon et semble lui disputer le prix ; Neptune se soulève du sein des flots, comme pour commander aux poissons et aux monstres marins qui l'entourent ; Vénus est appuyée sur un cippe ; deux fragments d'une coupe nous donnent un premier personnage portant une chlamyde et un second coiffé du bonnet phrygien, comme Mithra (le culte de ce dieu de la Perse avait pénétré en Gaule au IIIe siècle) ; ce qui lui donne du prix à nos yeux, c'est qu'il est revêtu de notre ancien costume national, savoir : de la braie collante, de la tunique

(1) Charles Roach Smith. — *Of the museum of London antiquities* (pl. VII).

courte à manches courtes, de la saie ou du manteau à franges.

D'où provenaient ces beaux échantillons en terre rouge sigillée dont je viens de dire un mot ? On les a attribué longtemps à l'île de Samos (de là le nom de *Samiens* qu'on leur donne dans beaucoup de livres); or, c'est là une erreur qu'il importe de détruire à tout jamais. Pline, dans son histoire naturelle, vante la poterie de Samos « comme une vaisselle en honneur sur les tables romaines (1) », mais cette poterie n'était pas rouge ; il nous apprend lui-même qu'elle était blanche *(candida)* ; il la met pour cela en parallèle avec celle d'Etrurie, dont la pâte était également ou blanche, ou cendrée (2). L'inventeur des vases rouges, il le trouve à Corinthe, dans Tibutade de Sicyone qui communiqua son secret à l'Italie. Qu'il fût l'inventeur de la plastique elle-même, ou qu'elle fût due à Rhœcus et à Théodore de Samos, puis transmise plus tard à l'Italie par Démarate de Corinthe, père de Tarquin l'Ancien, qui se fit accompagner dans sa nouvelle patrie par les modeleurs Eucher, Diopus et Eugramme, c'est ce qu'il ne décide pas, mais ce qu'il affirme, c'est que Tibutade fut au moins « l'inventeur de la vaisselle rouge (3), » vaisselle qui bientôt rivalisa avec celle de Samos. « La vogue dont jouit la vaisselle de Samos, dit-il, appartient à *Arrentium*, etc... Les fabriques à roues qui ont du renom expédient leurs ouvrages de tous côtés par mer et par terre. Ces

(1) Samniœ etiamnum in esculentis laudantur. l. xxv-46.

(2) Etruria totidem differentias habet, namque est *alba* et cinerosa.

(3) Tibutadis inventum est, rubricam addere, aut ex *rubrâ-cretâ* fingere.

ouvrages procurent de la célébrité à des villes, par exemple, à *Rhegium* et à Cumes. » Pline, il est vrai, ne répète pas dans ce second passage l'expression de *terre rouge*; mais, d'une part, nous savons par Martial qu'on la travaillait à Cumes (1), et de l'autre, les fouilles pratiquées dans ce siècle, à Arrézo (l'*Arrentium* romain), ont mis au jour de nombreux spécimens en terre rouge sigillée.

Les Gaulois ne demeurèrent pas étrangers à ce mouvement artistique. Trouvant la terre rouge ferrugineuse, principalement sur la rive droite de l'Allier, ils firent concurrence aux plasticiens de la péninsule dans les IIe et IIIe siècle, comme le prouvent leurs fours découverts par centaines à Vichy et dans les environs. Le mérite de nos artistes fut d'avoir obtenu avec des poinçons en bois (le seul département de l'Allier en a fourni plus de 300) le résultat auquel on n'arrivait en Italie qu'au moyen d'instruments en métal (on les retrouve à Arrézo). Gaulois d'origine et de mœurs, ils adoptèrent assez souvent des motifs de décoration propres à la Gaule, tels que l'étoile et le double cercle avec globule au milieu.

Comme il est à peu près certain que notre région de l'ouest était privée de cette industrie, je suppose avec raison qu'embarquée sur l'Allier, cette vaisselle fabriquée dans la zône du centre, arrivait à la Loire et descendait par la

(1) L'un des personnages que fait parler Martial, s'exprime ainsi :

La chaste sybille de Cumes vous fait présent de cette jatte de *terre rouge*, sa compatriote :

Hanc tibi cumeno *rubicundam* pulvere *testam*
Municipem misit casta sybilla *suam* (Mart. IV-114).

grande voie d'eau sur notre littoral. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que plusieurs des noms inscrits sur nos vases sigillés se rencontrent dans les fours de l'Allier sur les exemplaires de même espèce qui en sortent, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Telle est la poterie gallo-romaine enfouie dans nos puits funéraires. Elle atteste d'une part, le maintien dans la Gaule, au IIe et au IIIe siècle, des types anciens perpétués surtout pour les funérailles ; de l'autre, l'introduction dans le commerce de la vie des types nouveaux façonnés dans le style le plus net et le plus irréprochable. Si le Gaulois, dès cette époque, était le premier soldat du monde sur le champ de bataille, dans son atelier il rivalisait avec les Italiens les plus habiles et comme modeleur et comme mouleur.

Vases avec nom de potiers. — Les lois romaines obligeaient les potiers à mettre leur cachet sur leurs produits ; c'était un moyen d'obtenir pour eux les qualités requises pour un bon usage (1). Ceux qui appartenaient à la Gaule ne s'y conformèrent pas toujours, même pour la poterie de luxe.

Voici par ordre alphabétique, la liste des plasticiens fournis à l'histoire par les fouilles du Bernard, avec l'indication des localités parvenues à ma connaissance où ces mêmes noms se sont révélés (2).

(1) Gori, *Recueil d'inscriptions.*

(2) Pour le Poitou, voir l'*Art de terre chez les Poitevins* p. de 28 à 31.
En dehors du Poitou, la *Normandie souterraine*, p. 182.
Lettre manuscrite de M. Harold de Fontenay.

NOMS DES POTIERS RENCONTRÉS AU BERNARD.	NOMS DES LOCALITÉS OU LES MÊMES NOMS SE RETROUVENT.
ALAVCI M	Musée de Tours (1).
AMATOR F	
BORILLI OF.	Poitiers, Autun, Bâle (Suisse), Londres. Les fours de Borellvs ont été découverts dans l'Allier.
CARVSSA	Carvssa n'est peut-être qu'une forme de Carvs qui est bien connu.
CASSIGNETI et CASSINETI (sans le G).	
CRE	sans l'H, Fontenay-le-Comte, musée de Bordeaux.
et CHRE (autre forme de Cresimvs).	avec l'H, Poitiers, Langon (Vendée), Marseille.
DOMITII	Domitivs, Allemagne ; — Domitvs, Paris ; — L. Domiti, F, musée de Lyon.
D. T. A.	
DIVICATVS	Verrines (Deux-Sèvres), Amiens, Allier *(Passim)* Londres.
FELICI O.	Felici, Langon ; — Felix, Autun ; — Felici O, Paris, Londres ; — Felici Of, Bordeaux ; — Felicis D, Tours.
IVIN.	Ivinvs, Bonne-Nouvelle, Neuville-le-Pollet (Seine-Inférieure); — iv., Bordeaux.
JANVARII O	Tours, Allemagne ; — Janvaris O, Paris, Londres, Ratisbonne, Augst, Autun, sur un bassin de bronze.
MACRINI M.	Augst, Bavay, Fécamp, Amiens, Autun, Colchester, Londres.

(1) Ne faudrait-il point rapprocher ce nom d'ARLVCI trouvé à Bâle, à Augst (Suisse) et à Lezoux (Puy-de-Dôme) ? — *Note de M. Harold.*

NOMS DES POTIERS RENCONTRÉS AU BERNARD.	NOMS DES LOCALITÉS OU LES MÊMES NOMS SE RETROUVENT.
MARCI	Langon (Vendée), Ardin (Deux-Sèvres), Poitiers, Londres; — Martivs, Bourges.
MARIANI	Verrines; — Marianvs, Allemagne; — Marinvs Tours et Autun.
MINVS	Minvvs, Normandie.
PR (1) PIVS	Priscvs, Poitiers; — Pricillvs, Poitiers, Rom (Deux-Sèvres), Normandie; — Priscinvs, Poitiers.
RVFVS	Langon, Nalliers (Vendée), Rezé (Loire-Inférieure), Paris, Amiens, Bavay, Roulet (Eure), Normandie.
SAM. SAM. O. SENI M.	Samitvs dans l'Allier; — Samia, Poitiers, Bordeaux. Senis, Rezé; — Senicivs, Amiens, Mayence, Londres; — Senita, Amiens.
SEXTVS	Rom (Deux-Sèvres), Augst (Suisse), Londres, Birgelstein, près Salzbourg.
URECV	Langon.
VAGIRV	Augst.
VIC. V. M.	Victorinvs, Fontenay-le-Comte.

Tous ces noms, sauf celui de Domitius, et D. T. A. étaient appliqués sur des vases en terre rouge sigillée. J'ai lieu de croire que ceux qui les portaient étaient d'origine gauloise. D'abord, Divicatus, Urecu et Vagiru sont

(1) Sur un tout petit bol cassé, où il n'est resté que les deux premières lettres du potier.

reconnus Gaulois, ensuite les mots Borillus, Chresimus et Senita sont étrangers, d'après M. Cardin, aux éléments latins et grecs ; pour les autres, la désinence latine ne prouve pas d'une manière péremptoire que ceux qui les portaient étaient des latins, car, comme dit M. Tudot, « les Gaulois, pour dissimuler une origine dite barbare, abandonnèrent souvent leur nom personnel. » Domitius dont nous retrouvons le nom sur le rebord de trois terrines ou cuvettes en terre commune, fabriquées dans le pays, habitait, selon toute apparence, le Bernard, ou du moins le Talmondais.

Nous avons plusieurs fonds de bols et de coupes où la marque du potier était simplement une étoile à sept et jusqu'à onze rayons.

Vases avec inscriptions. — Ces inscriptions furent gravées après la cuisson, en lettres ordinairement majuscules, à l'aide d'un instrument pointu. En voici la liste alphabétique, avec indication de la provenance.

AMAND	15e Puits.
CVNS	13e id.
DAC	17e id.
I H	3e id.
IVI	2e id.
LEPIDVS (par un lambda)	15e id.
LIAZ (par un lambda)	19e id.
MVNELA	Petite fosse ronde.
Un *R* formant le jambage d'un L posé en sens inverse (p. 38, *fig.* 2)	3e Puits.
SOIATA	13e id.
TAV	15e id.
TEM	19e id.
Chiffres ainsi placés IIIX	5e id.

Il en est de ces noms comme des précédents; cinq semblent se rattacher à l'idiome gaulois; les autres sont latins par leur suffixe. Mais doit-on voir dans ces *grafitti* des noms de potiers ou des noms de propriétaires ? J'inclinerais pour cette dernière hypothèse. Les marques de potiers furent toujours imprimées sur la pâte molle, avant l'application de la glaçure rouge et avant la cuisson; dans les *grafitti*, au contraire, la glaçure est écaillée, le vernis emporté et la pâte durcie par le feu montre encore les déchirures que lui fit subir, après coup, l'instrument qui grava les inscriptions. Le doute est presque impossible pour deux des vases du treizième puits qui nous donnent : l'un, le nom de *SOIATA*, parmi le mobilier appartenant à une femme, et l'autre celui de *CVNS* avec souliers et autres pièces, accusant la présence des dépouilles d'un homme.

M. Harold de Fontenay d'Autun que j'ai consulté à ce sujet, est du même avis. « Quant aux inscriptions tracées à la pointe après la cuisson, me dit-il, je crois qu'il faut y voir le nom du possesseur, et non celui du potier. »

Parmi les vases à inscriptions recueillis dans les sépultures en dehors du Bernard, et dont quelques-uns, comme celui de Bourges, ont exercé la patience des savants (1), je ne citerai que ceux des puits funéraires de Gourgé, signalés par M. Ledain, qui fournissent les noms Gem, Gems, Gvm, Ezvinvs (2) qui, probablement aussi, n'indiquent

(1) Baron de Girardot — *Cimetière gallo-romain de Sérancourt à Bourges* fouilles de 1848).

(2) *Bulletin de la Soc. des Antiq. de l'ouest*, 1er trim. de 1863, p. 208.

pas des potiers, les lettres qui les forment n'étant pas gravées d'après les règles de la calligraphie qui étaient bien connues des plasticiens Gaulois.

L'un de nos vases a pour inscription un X (il formerait XIII si les éléments n'étaient pas renversés). L'X se montre également et sur une tête d'épingle, et sur un poids en terre cuite, et sur la brique historiée où glissent deux serpents. Ne représenterait-il point en Gaule une idée qu'il serait important d'étudier ? Une des tuiles à rebords de l'établissement gallo-romain fouillé par M. Piet, dans l'île de Noirmoutier, déposée au musée de la Roche-sur-Yon, porte dans presque toute sa longueur deux grands X en creux. L'X figure aussi sur l'une de celles du Langon, avec les mots CVBVS MÆRVLA en exergue (1).

En remontant plus haut, je trouve le chaton d'une bague d'un dolmen de Locmariaquer coupé par un X; il se montre encore, et sur un vase gaulois du musée de Vannes, et sur un autre vase inédit et des plus curieux, ornementé de têtes humaines, sorti d'une butte artificielle, explorée dans les environs de Saulges (Mayenne), par l'antiquaire de Boxberg qui m'en a fait un moulage; et sur une lunule en terre cuite de la Suisse, dont j'ai le moulage également, et sur une médaille gauloise en argent, prise à la Jonchère à peu de distance de nos puits, et sur plusieurs statères mentionnés par M. Fillioux, conservateur du musée de Guéret. D'après ce savant, l'X sur ces pièces serait l'emblème de la constellation d'Orion, la première de toutes,

(1) *L'Art de terre chez les Poitevins*, p. 23.

dont les principales étoiles sont disposées en forme de croix de Saint-André (1).

Je termine l'article des inscriptions en mentionnant un T majuscule sur le milieu d'une tuile à rebords, et une marque d'un carré inachevé, gravé avec intention sur le culot d'amphore de la sépulture de la Boissière-des-Landes (p. 205, *fig. 1*).

Objets en verre. — Au Bernard, le verre converti en coupe paraissait pendant la période d'incinération, sur les tables, à côté du bol en terre rouge sigillée et du pichet en terre commune ; il suivait, avec l'urne, l'ampoule, la fiole lacrymatoire ou à parfum, les morts dans la tombe. La pâte des coupes est d'un vert-clair et très-mince, tandis que la pâte vert-foncé des urnes et des ampoules a environ 0m005 d'épaisseur. Je n'ai vu qu'un échantillon en verre jaune et cinq en verre bleu, dont un coulant ou perle ayant un astragale au milieu.

Parmi les coupes à boire, les unes sont simples et unies ; les autres ont pour ornementation, soit des lignes concentriques gravées en creux, soit des filets peints au blanc de céruse, soit des serpents se mordant la queue. Ailleurs, de larges bandes en relief, agencées avec symétrie, s'enchevêtrent les unes dans les autres. Enfin, la coupe est parfois couverte de guillochures en relief, formant une série de losanges, avec un point au milieu, et un collier de ces points, en guise de perles autour du cou.

(1) *Descript. des méd. gaul. de Bridiers.*

Nos vases en verre étaient, selon toute probabilité, des produits indigènes, ainsi que les coupes et les urnes sorties des sépultures des Lucs, de Durin, de Chavagnes-en-Paillers, de l'îlot des Vases, près Nalliers, du Langon et de Saint-Médard-des-Prés, près Fontenay-le-Comte (Vendée). Ce qu'il y a de certain, c'est que l'origine de la verrerie de Mervent remonte aux empereurs romains ; celles de Mouchamps, de Vendrennes, de Belleville et de Saligny datent au moins du moyen-âge. La verrerie des environs de Talmont est qualifiée dans un titre de 1543, de *Verrerie-Neuve*, ce qui suppose qu'elle en remplaçait une plus ancienne, d'une époque inconnue (1).

Objets en métal. — Je ne ferai que mentionner : pour le plomb, la bullule; pour le fer, l'anneau, le couteau, le coutelas, le crampon, le crochet, la queue de dail, l'épée, la fiche-patte, le gond, le hachereau, le fer de lance, la pince, le piton, le poinçon ; un mot sur le ciseau, la clavette, la clef, le clou, la guignette, la houe, la mâchoire de corne, le pic, la pioche, le style, la truelle.

Ciseau. — Notre ciseau des menuisiers a ses analogues au musée britannique. Il est muni à la partie supérieure d'une tête destinée à recevoir le coup de maillet, et d'une gouge à la partie inférieure. C'est le *scalprum fabrile* des romains (Liv. XXVII, 49). Le ciseau des charpentiers, que je n'ai vu gravé dans aucun ouvrage, a une gouge qui en occupe presque toute la longueur. On s'en sert encore en Vendée pour creuser les ruches d'abeilles.

(1) *Poitou et Vendée.*

Clavette. — La clavette ou le clouet est une tige de fer qui retient le coutre et fait l'office d'un clou. Elle diffère du clou en ce qu'elle a au gros bout un anneau dans lequel on passe une lanière de cuir pour la fixer au manche, précaution nécessaire pour ne pas la perdre.

Clef. — La clef en forme du T majuscule est assez commune dans les fouilles pratiquées dans la Seine-Inférieure et dans la Sarthe (1). Le type de quelques autres est plus rare (p. 80, *fig. 1;* p. 81, *fig. 2*).

Clous. — Des clous-cheville de 0^m23 à 28 de longueur ayant été retirés d'un tumulus en Saint-Pierre-de-Quiberon, un savant du Morbihan a écrit qu'ils ne purent être employés qu'à la construction d'un bâtiment de fort tonnage, ceux de 200 tonneaux ne nécessitant que des clous de 0^m16 (2). Je ne sais pas si les clous-cheville du Bernard ont servi à cet usage ; le fait est que plusieurs, parmi les 1,500 environ qui nous sont tombés sous la main, atteignent en longueur, de 0^m12 à 21.

Guignette. — La petite faulx munie d'un trou-rivet appelée guignette en Vendée, sert à émonder les arbres et, au besoin, à se débarrasser des herbes nuisibles.

Houes. — Des deux houes que nous avons rencontrées, l'une a l'œil rond et l'autre a l'œil carré. Cet instrument s'est perpétué dans le Bas-Poitou sous le nom de *pielles.* Outre la lame qui est légèrement creuse, quelques houes

(1) L'abbé Cochet, la *Norm. souterr.* (*passim*). *Bulletin monumental,* 1868 n° 3. p. 300.

(2) *Bulletin de la Soc. polymathique du Morbihan,* 1869, p. 101.

ont à l'autre extrémité une petite tête qui leur donne de la ressemblance avec la besoche. Telle est celle que l'un des journaliers de Girondin, au service un jour du fermier des Baillières, rencontra aux abords du cinquième puits funéraire sur le terrain où je fouille habituellement. Cet instrument, long de $0^{m}12$, fait partie de la collection de M. Parenteau *(fig. I)*.

Fig. I.

Mâchoire de corne. — L'un de nos objets en fer a la forme d'un U majuscule. Si l'on doit y voir ce qu'en terme de marine on nomme *mâchoire de corne,* comme le suppose un capitaine de cabotage, en station un jour à Moricq, qui s'est donné la peine d'en faire l'examen, cette mâchoire, vu son peu de développement, aurait arc-bouté la corne d'artimon d'un navire de petite dimension sur son mât, navire dans la forme de nos sloops et de nos goëlettes, n'ayant avec le mât d'artimon qu'un autre mât au milieu.

Pic. — Comme le pic du treizième puits est celui des mineurs, je me suis demandé s'il n'indiquerait point une mine exploitée dans le Talmondais par les gallo-romains. Je suis d'autant plus fondé à faire cette question, qu'il existe sur les bords de la mer, à vingt-deux kilomètres de nos fouilles, une mine argentifère dite de l'*Essart* (commune

de Saint-Hilaire-de-Talmont). On trouve auprès Villeneuve qui a remplacé la villa de Saint-Martin-des-Chusseaux, aujourd'hui simple ferme, où j'ai rencontré, le 16 août 1873, et des tuiles à rebords et un cimetière d'une assez grande étendue, dans lequel existait un vaste charnier, découvert à l'occasion d'une construction, rempli d'environ 300 squelettes humains entassés les uns sur les autres.

Ce qui est positif, c'est que le droit de monnayage a été exercé dans notre circonscription à trois époques, d'abord au IIIe siècle, par un faussaire du Bernard; au XIIe, par Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc d'Acquitaine, dont l'atelier monétaire fut découvert en 1784 à la Salle-le-Roi, près le Port-Juré, à 1,500 mètres de l'Essart; enfin, par Savari de Mauléon, en 1209, dans l'enceinte même de son château de Talmont (1).

Aujourd'hui encore, des restes de constructions à chaux et à sable où sont empâtées çà et là de fortes briques, un aqueduc bien conditionné, le bassin où d'après la tradition se lavait le minerai, attestent l'importance de la mine en question dont le puits d'exploitation est toujours béant.

Pioche. — La pioche du septième puits forme un arc de cercle et n'est pas brisé comme celui de nos pioches poitevines, ce qui doublait sa force. De l'extrémité de la panne à la pointe, elle mesure $0^{m}35$, l'œil n'a pas moins de $0^{m}09$ à 10 de longueur; on voit par là en quoi elle diffère de celle qui est aujourd'hui entre les mains de nos terrassiers.

1) Benj. Fillon, *Poitou et Vendée.*

Styles. — Nos styles pour écrire sont, comme ceux de Fécamp et de Lillebonne, munis d'une pointe pour tracer des lettres sur de la cire, ayant l'autre bout plat pour faire, au besoin, des corrections. C'est dans ce sens qu'Horace disait :

> Sæpè stylum vertas, iterum, quæ dignæ legi sint,
> Scripturus (sat. L. I. 10-70).

Truelle. — Si l'*ascia* n'avait pas donné lieu à des dissertations singulières et par trop bizarres, j'aurais peut-être été tenté d'appeler ainsi l'instrument sorti de l'une de nos petites fosses (p. 220, *fig. I*) ; mais je lui ai préféré, quoiqu'il soit bien petit, le nom de truelle parce qu'il en a la forme.

Quelques-uns des objets en fer précités offrent aussi des exemplaires en cuivre et en bronze ; tels sont les clous et les clefs, dont une à *rateau* et au museau coupé par deux entailles ; un style à huit pans avec deux viroles en or.

Quant aux échantillons en cuivre et en bronze, je citerai pour mémoire le bouton en bronze de l'une de nos petites fosses, présentant un développement de $0^{m}04$ de plus que celui du cimetière mérovingien d'Envermeu (1) ; les bullules en bronze, attribut des femmes (S. Hier. *in Isai.* 11-3-18), plus petites que les bulles en or que les fils de nobles familles suspendaient à leur cou jusqu'à l'âge de quinze ans ; la cuiller en bronze dont nous n'avons qu'un exemplaire, et qu'on trouve assez fréquemment dans les cimetières gallo-romains de la Normandie ; les hameçons en bronze qui

(1) L'abbé Cochet, *sépult. gaul. rom. franq.*, p. 197.

diffèrent des nôtres en ce qu'ils sont dépourvus de l'aileron traître qui arrête le poisson et rend sa mort inévitable; la lampe en bronze figurant un dauphin (M. Tudot ayant rencontré dans ses fouilles un dauphin moulé, portant un enfant sur son dos, dit que, (1) « d'après la tradition antique, les âmes des justes montées sur le dos des dauphins se rendaient aux îles des bienheureux); » la rondelle ou tessère en cuivre, où l'on voit au repoussé le serpent symbolique qui se mord la queue ; l'écusson de serrure en cuivre d'une porte en bois qui se distingue par ses cinq gros clous à tête ronde et bombée, et son entaille à angle droit pour la clef, dont chaque branche n'a pas moins de $0^{m}07$ de longueur, sur $0^{m}02$ de largeur; le sceau ayant dans le champ un globule entouré d'un cercle.

J'appelle spécialement l'attention sur l'amulette et le porte-amulette en bronze, sur les bagues en bronze et en or, sur la clochette et les fibules en bronze, sur la lunule en cuivre, sur les pièces de monnaies en bronze, en argent, en électrum et en or, sur la poignée en bronze d'un coffret, sur les trompettes en bronze et les vases en cuivre.

Amulette en bronze. — Il y avait dans l'antiquité des amulettes pour se préserver des sorts, et des porte-amulettes qui recevaient des talismans et quelquefois des reliques d'un être chéri. On les rencontre tant en Angleterre que dans le Morbihan, au sein des tumulus et des dolmens (2). Après le bannissement des druides, il fut interdit sous peine de

(1) *Figurines gaul.*, p. 42.

(2) In the Ballindery. — *Collection de Bristich Museum.* — *Bulletin de la Soc. polymath.* du Morbihan, 1863, p. 9. 1869, pl. VII.

mort de se montrer avec leur pendeloque sur la poitrine. La coutume fut plus forte que la loi ; Constantin se crut obligé de tolérer les amulettes dans son empire (1). Il en fut de même de Théodose, comme on le voit par les formules de conjuration que nous a laissées son médecin Marcellus, dit l'*Empirique*, originaire de Bordeaux (2). Plus tard l'amulette en verre et en ambre furent prohibées par saint Germain et par saint Eloi (3). Je ne puis guère me dispenser d'appeler du nom de porte-amulette la plaque rencontrée dans l'une de nos petites fosses, qui forme un carré long, ayant au revers un trou rond muni d'une charnière, propre à contenir un petit objet, avec un appendice, et un trou-rivet pour le suspendre au cou (p. 223, *fig. V*).

Bagues en bronze ou en or. — Les anneaux et les bagues en bronze et en or faisaient partie du mobilier des gallo-romains du Bas-Poitou, témoins entre autres, les bagues en or du trésor du Veillon et celles des puits funéraires du Bernard. Pour ne parler que des nôtres, trois étaient en bronze ; des lignes en creux formaient sur la première les éléments d'un cachet ; la deuxième avait un chaton en pâte de verre transparent ; la troisième était une bague à clef qui devait servir à ouvrir un écrin, peut-être un coffret. Trois bagues en or se font remarquer par leurs intailles. Sur l'une sont gravées deux colombes, symbole du mariage, elle est à pâte

(1) Code de Théodose, IX-16 *de Malefic.* leg. III.

(2) *De medicamentis empericis.* — *Bulletin de la Soc. des antiq. de l'ouest*, 1er trim. de 1859, p. 15.

(3) Bolland. 3a jan. — *Vie de saint Eloi.*

bleue ; les autres sont en jaspe. Un jaspe de nuance verdâtre, porte inscrit en creux le char du soleil, identique au quadrige des médailles ayant au revers la légende *invicto soli*. Un très-beau jaspe sanguin représente une Victoire ailée dans un quadrige, tenant d'une main une palme et de l'autre une couronne, avec les sigles S. M. au-dessous. Trouvée avant mon arrivée au Bernard, sur le terrain où j'ai fouillé depuis le sixième puits, elle entra aussitôt dans la collection de M. Parenteau qui a bien voulu m'en donner l'empreinte *(fig. I)*.

Fig. I.

Clochette en bronze. — Il y avait sans doute en Gaule comme en Italie des sonnettes à main et des clochettes qu'on suspendait au cou des chevaux et des moutons (on les trouve sur des bas-reliefs), des clochettes-sonnettes

Redde pilam, sonet œs thermarum (Mart. L. XIV, épig. 163) ;

des clochettes fixées à l'ornement appelé *spatalium* que les femmes élégantes portaient à leur poignet (Tertullien leur disait avec une fine ironie : « Je ne sais pas si vos mains accoutumées à ce bracelet élégant pourront bien, au temps de la persécution, supporter le poids des chaînes. » *De cultu fem.* (L. II. c. 13), et, enfin, des clochettes de sacrifice

Lanios indè accessam cum tintinnabulis (Plant. Pseud act. I. sc. 3-112).

Je serais porté à penser que la clochette du Bernard appartenait à cette dernière catégorie. Une sonnette de ce genre a été recueillie dans le cimetière gallo-romain de Sérancourt, près Bourges, par M. le baron de Girardot, de Nantes.

Fibules en bronze. — La fibule, au Bernard, est ou simple ou à plaque. La fibule simple est tantôt une épingle ronde, à tête hémisphérique (p. 211, *fig. III*), et tantôt une épingle à quadruple arête, terminée à la partie supérieure par une tête ovale (p. 228, *fig. I*). D'autres fois elle est à simple ressort d'où partent et l'ardillon et la tige qui, en certains exemplaires, est arquée (p. 101, *fig. 3*). La fibule à plaque pleine est, ou ornementée de deux cercles concentriques avec un bouton au milieu, ou sillonnée de lignes verticales en creux avec filets en grènetis sur les bords (p. 229, *fig. III*; p. 101, *fig. 2*) ; ou pointillée à jour en forme de rosace (p. 163, *fig. 2*).

L'une des épingles-fibule a une tige perlée, percée au milieu d'un trou, et dont les extrémités sont recourbées en pointes crochues. Les cimetières du Langon (Vendée) et de Rezé (Loire-Inférieure) en renfermaient de pareilles ; seulement celle de Rezé dont M. Parenteau m'a envoyé le dessin, a trois perles saillantes en verre bleu qui en font une pièce de toilette assez curieuse (*fig. I*).

Fig. I.

Nous avons un autre objet qui est plus difficile à déterminer, c'est une sorte de croix ansée, avec un trou allongé dans le croisillon supérieur (p. 223, *fig. IV*); ce trou servait-il à la suspendre sur la poitrine, ou recevait-il un ruban passé dedans avec coquetterie, sorte de fantaisie que se permettaient volontiers les dames gallo-romaines ? Une épingle en bronze étamé, prise à Rezé, dont la figure suit, me ferait pencher pour ce dernier sentiment *(fig. I)*.

Fig. I.

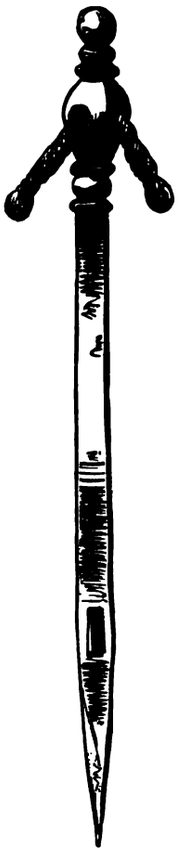

Lunule en cuivre. — Parmi nos pièces de toilette la lunule est une des plus intéressantes. Elle était connue en Orient comme en Occident. En Judée, Dieu menace dans Isaïe (800 ans avant J.-C.) d'ôter aux filles de Sion leurs lunules (1) ; c'est un ornement qu'elles portaient ou sur leur coiffure, ou à leur cou, ou sur leur vêtement (2). Ce bijou brillait encore sur la poitrine des femmes de la Palestine au temps de saint Jérôme. Cet illustre docteur en faisait alors un symbole de l'Eglise illuminée par Jésus-Christ, comme la lune tire son éclat du soleil (3). En dehors du peuple de Dieu, nous voyons les nations voisines de l'Araxe et de la Syrie adorer la lune, au dire de Strabon, et attacher une idée superstitieuse à son croissant (4). A Rome, le croissant en or, ou en ivoire, ornait le soulier du sénateur romain (5). Il figurait aussi sur la phalère (plaque de métal qui pendait au cou des personnes de distinction, et jusque sur les harnais de luxe).

La Suisse possède des lunules en pierre, en terre cuite et en bronze, fabriquées par les anciens helvètes, qu'on a rencontrées et à Nidau et dans la forêt de l'Ebersberg sur l'Irchel (canton de Berne) et aux environs de Soleure et

(1) In die illâ auferet Dominus... et *lunulas* (III-18).

(2) Erant monilia corniculata *instar lunæ*, hæc vel in capite, quasi diadema, vel in collo, vel in veste gestabant. (Cornel. a lapide *in Isaïam* III-18).

In Oriente mulieres de collo pensile ornamentum gestabant, *lunæ crescentis cornua* referens (Jahn. *Bibl. arch.*).

(3) Habent mulieres in lunæ similitudinem, *bullulas* dependentes, quas nos ad Ecclesiæ ornamenta transferimur, quæ illuminatur sole justitiæ (Hier. t. IV - 69).

(4) *Dict. arch. et philolog. de la Bible*, au mot *lune*.

(5) Patricia clausit vestigia luna (*id.*).

dans le lac Léman. Ci-joint les gravures de deux lunules, l'une en terre cuite et l'autre en bronze, qu'on voit au Musée de Zurich, dont je dois le dessin à l'antiquaire de Boxberg *(fig. I, II)*.

Fig. I.

Fig. II.

1/4

Que la lunule en terre cuite et à pied servît d'oreiller au Gaulois de cette contrée, lorsqu'il voulait prendre son repos, comme quelques-uns le pensent, ou que placée sur un autel de gazon, elle fût pour lui l'objet d'un culte, la chose est assez difficile à décider, mais il est aisé de comprendre que la lunule en bronze qui est munie d'un tissu de mailles, était un ornement fait pour être suspendu.

Dans la Gaule proprement dite, les druides avaient fait choix de la lunule, pour la placer au sommet de leur sceptre, comme on le voit dans un bas-relief découvert à Autun. Au Bernard, le diamètre de la lunule, y compris l'échancrure qui forme le croissant, est de $0^{m}06$; elle est percée d'un trou qui permettait, ou de la fixer à un sceptre (dans cette hypothèse elle aurait appartenu à un chef druide), ou de la suspendre sur la poitrine au moyen d'un filigrane (p. 221, *fig. I*).

Pièces de monnaies. — Les pièces de monnaies qui suivent sont, à quelques exceptions près, recueillies dans nos sépultures. Elles vont du IIe siècle avant J.-C., à Tetricus, deuxième moitié du IIIe siècle de l'ère chrétienne.

Statère d'électrum, à bas titre. — Au droit, tête d'Apollon ou de l'hercule gaulois tourné à droite (des chaînes auxquelles sont attachées des têtes de captifs, partent du sommet de la tête du dieu) ; au revers, cheval androcéphale conduit par une Victoire, dont le corps se termine comme celui d'un insecte ; au-dessous, la main qui sert de différent aux monnaies pictones. Plusieurs centaines de monnaies à ce type se sont trouvées au commencement et au milieu de notre siècle, et à Fontenay-le-Comte (aux Cabourdes de Saint-Thomas), et à Poitiers (rue de l'Industrie).

Autre statère en or, à bas titre. — Au droit, tête jeune et imberbe, à cheveux hérissés, profil à droite ; au revers, cheval libre galopant à droite ; au-dessus, trace d'un petit temple ou édicule ; au-dessous, restes d'une inscription. Un exemplaire de ce statère est sorti de la Boissière-des-Landes. M. Hucher a publié une monnaie analogue dans la *Revue numismatique*, provenant du lac de Grand-Lieu (anciennement du Poitou).

Petite monnaie gauloise en argent, sur laquelle est gravé un X.

Monnaie gauloise en bronze, de petit module, de fabrication pictone. — Au droit, tête d'Apollon; au revers, cheval courant à droite.

Monnaie de Jérusalem. — C'est l'une de ces oboles que les gouverneurs romains frappèrent à Jérusalem, Hérode Antipas étant maître de la Judée, depuis l'an VI jusqu'à l'an XVII de notre ère, et qui sont rares même en Palestine. M. de Saulcy leur a consacré un article dans la *Revue numismatique* (année 1853). Au droit, un épi avec la légende *KAISAROS* (César) ; au revers, un datier avec son fruit ; dans le champ, la lettre L. Les deux légendes se lisent : année..... de César (M. Parenteau).

Monnaie consulaire de Cassius en argent. — Au droit, IMP. C. CASSIUS ; au revers, un portique.

Monnaies d'Auguste et de sa famille. — Sept bronzes d'Auguste, dont l'un frappé à Nîmes. Au droit, tête d'Auguste et d'Agrippa ; au revers, crocodile enchaîné sous un palmier ; cinq au revers de l'autel de Lyon ; le septième est l'apothéose du prince.

Cinq bronzes de Tibère (de 14 à 37 de J.-C.), au revers de l'autel de Lyon.

Un moyen bronze de Caligula (de 37 à 41 de J.-C.)

Quatre bronzes et un *aureus* de Néron (de 51 à 68 de J.-C.). Revers d'un premier bronze, un temple ; d'un second, l'empereur sous la forme d'Apollon jouant de la lyre ; au droit de l'aureus, NERO CÆSAR AVGVSTVS, au revers, JVPITER CVSTOS.

Monnaies de la famille Flavienne. — Un grand bronze de Vespasien (de 69 à 79 de J.-C.). Au revers, deux captifs sous un palmier, avec la légende, JVDEA CAPTA.

Trois moyens bronzes de Domitien (de 81 à 96 de J.-C.). Au revers, Mars debout appuyé sur sa lance.

Bronze de Julie, fille de Titus, avec la légende JVLIA AVGVSTA TITI FIL.

Monnaies des Antonins. — Vingt-cinq bronzes de Trajan (de 96 à 117 de J.-C.). Premier revers, l'empereur assis sur une estrade, quatre figures debout à ses pieds ; deuxième, femme assise, tenant un olivier de la main droite ; troisième, femme assise au pied d'un trophée ; quatrième, Victoire ailée, devant un trophée militaire ; cinquième, Victoire ailée, s'appuyant sur un trophée, où est inscrit VIC. DAC., avec la légende, OPTIMO PRINCIPI. — Denier d'argent du même prince. Au droit, IMP. TRAIANVS AVG. GER. DAC. P. M. ; au revers, OPTIMO PRINCIPI COS. V. P. P.

Soixante-quinze bronzes d'Adrien (de 117 à 138 de J.-C.). — Revers et légendes de quelques-uns : femme assise, JVSTITIA AVG. COS. III. P.P.; en bas, CONCORDIA ;— femme debout, tenant épi dans une main, patère dans l'autre,

FIDES PVBLICA ; — femme debout, tenant une corne d'abondance ; à sa gauche une petite fille, à sa droite un petit garçon la palme à la main, HILARITAS AVG. ; — Une galère, FELICITAS AVG. COS. III. P. P. ; — Victoire debout, écrivant sur un bouclier ; — l'empereur debout, relevant un captif ; — femme assise, tenant une corne d'abondance d'une main et de l'autre un gouvernail, FORT. AVG. ; — femme assise sur un bouclier, tenant une corne d'abondance d'une main et de l'autre une Victoire ; — la Mauritanie debout, la main sur le mors d'un cheval, MAVRITANIA ; — l'empereur et l'impératrice debout et se donnant la main, CONCORDIA ; — personnage debout, tenant une haste, ÆTERNITAS.

Deux bronzes de Sabine (épouse d'Adrien). — Revers, femme debout, corne d'abondance dans une main et une couronne dans l'autre, CONCORDIA.

Vingt-sept bronzes d'Antonin le Pieux (de 138 à 161), dont voici quelques revers et quelques légendes : Cérès assise, une corne d'abondance dans une main et laissant tomber de l'autre des épis dans un *modius*, TR. POT. XV ; en bas, ANNONA ; — femme debout, une corne d'abondance dans une main et dans l'autre une patère, LIBERALITAS AVGVSTORVM ; — Pallas casquée, tenant la lance d'une main, le rameau d'olivier de l'autre, à ses pieds le bouclier ; — femme debout, le sceptre dans une main et dans l'autre une patère, sacrifiant sur un autel, SALVS, AVG. COS. IIII ; — femme debout, LIBERTAS ; — un bige ; — l'empereur dans un quadrige ; — frontispice à quatre colonnes d'un temple ; — temple octostyle ; au milieu, deux personnages sur un piédestal, ÆDIS DIVI AVG. RES ; en bas,

COS. III ; — apothéose du prince, avec la légende DIVO PIO.

Douze bronzes de Faustine mère (épouse d'Antonin le Pieux). — Tous frappés après sa mort, ils portent au droit, DIVA FAVSTINA. Revers de plusieurs, l'impératrice assise, la haste dans une main et un paon dans l'autre, ÆTERNITAS.

Quarante-deux bronzes de Marc-Aurèle (de 161 à 180 de J.-C.). — Différents revers : guerrier debout, enchaîné à un trophée, enfant assis et pleurant, GERM. ARM. IMP. VI. COS. III ; — personnage assis, haste dans une main, Victoire ailée dans l'autre ; — Victoire ailée, debout, profil à gauche, couronne dans la main droite, JOVI STATORI. IMP. III. COS. III ; — Victoire ailée, debout, profil à droite, portant un trophée, esclave à ses pieds, VICT. AVG. TR. P. XVIII; — un temple ; au milieu, sur un socle, entre quatre colonnes, statue de la Victoire, FELIC. AVG. ; — femme debout, tenant une corne d'abondance d'une main et une balance de l'autre, IMP. VIII ; — femme debout sacrifiant, une lance dans une main et dans l'autre une patère que flaire un serpent qui enlace l'autel de ses anneaux, SALVS AVG. COS. III ; — l'empereur debout, sacrifiant, VOTA AVG. COS. II ; — Jupiter assis, lançant ses foudres de la main droite ; — Mars casqué, armé d'une lance, un bouclier à ses pieds ; — l'empereur debout, relevant un esclave. (Ce bronze porte au droit une double entaille de $0^{m}002$ environ, faite avec un emporte-pièce.)

Dix-huit grands bronzes de Faustine la Jeune (épouse de Marc-Aurèle). — Parmi les revers j'en citerai neuf : Pallas armée de sa lance ; — femme debout, distribuant des

largesses ; — l'impératrice debout, ayant dans un exemplaire, deux enfants à son cou et deux à ses pieds, et dans un autre, quatre à ses pieds, avec deux dans ses bras ; — Vénus debout, tenant un enfant sur son bras gauche, VENERI GENITRICI ; — Junon debout, sceptre dans une main, patère dans l'autre, un paon à ses pieds ; — Cérès assise sur un escabeau, une corne d'abondance et des épis dans ses mains ; — apothéose de la princesse au revers de trois bronzes ; enveloppée dans son voile flottant, elle est emportée au ciel par un aigle aux ailes éployées.

Dix-sept bronzes de Lucius Verus (beau-frère de Marc-Aurèle). — Sur un premier revers, Verus et Marc-Aurèle debout, se donnant la main, CONCORDIA AVGVSTORVM ; — sur un second, femme assise, tenant un gouvernail, en bas FORT. RED. ; — sur plusieurs autres, Victoire ailée, ou écrivant sur un trophée, ou tenant soit une palme, soit une couronne. Deux bronzes furent frappés à l'occasion de son apothéose ; au revers du premier, un bûcher, avec la légende CONSECRATIO ; au revers du deuxième, aigle aux ailes éployées, sur un globe.

Onze bronzes de Lucille (épouse de Lucius Verus). — Sur quelques revers : Vénus debout, un globe dans une main et un sceptre dans l'autre ; — femme debout, sacrifiant, la patère à la main ; — femme debout, tenant une corne d'abondance d'une main et de l'autre une couronne, FELICITAS ; — femme assise, une corne d'abondance dans une main et dans l'autre une statuette, JVNONI LVCINÆ.

Trente bronzes de Commode (de 180 à 192 de J.-C.). — Sur un revers : l'empereur, sous la forme d'Hercule, la

main droite sur la tête, et la gauche posée sur une colonne ; — sur un autre, Victoire tenant un bouclier, assise sur un trophée d'armes ; sur un troisième, l'empereur debout, en face de son fils, PIETAS AVGVSTORVM.

Deux bronzes de Crispine (épouse de Commode). — Au droit du premier, CRISPINA AVGVSTA ; au droit du second, CRISPINA AVG. COMMOD. AVG. VX. Les revers sont la répétition de ceux mentionnés plus haut.

Monnaies de quelques empereurs après les Antonins. — Six bronzes de Septime-Sévère (de 194 à 211 de J.-C.). Au revers du premier, la déesse Rome ; du deuxième, une femme debout, tenant le caducée d'une main et de l'autre une corne d'abondance. DIVI M. PII. F. P. M. TR. P. III. COS. II. ; — etc...

Bronze de Caracalla (de 211 à 217 de J.-C.). — Il est d'une belle conservation. Au droit, M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. ; au revers, femme debout avec l'exergue LIBERTAS ; dans le champ à droite, une étoile.

Cinq bronzes d'Alexandre Sévère (de 222 à 235 de J.-C.). — Revers : Apollon debout, la main droite élevée, et tenant un globe de la main gauche, IMP. TR. P. XI. COS. III. P. M. ; — Mars casqué, une lance dans la main droite et un trophée militaire dans la gauche, P. M. TR. P. VI. COS. II. P.P. ; — l'empereur debout, une haste dans la main gauche, un globe dans la main droite, VIRTVS AVGVSTI.

Bronze de Philippe I (de 244 à 249 de J.-C.). — Au droit, IMP. M. JVL. PHILIPPVS AVG. ; au revers, P. M. TR. P. III. P. P.

Un bronze de Dèce (de 249 à 251 de J.-C.) — Au droit, IMP. C. M. Q. TRAIANVS DECIVS. La tête de l'empereur est admirable de relief et de conservation.

Les moules en terre cuite qui portent les effigies de plusieurs princes du Haut-Empire, nous ont fourni deux deniers d'argent restés dans leurs alvéoles, l'un d'Antonin le Pieux et l'autre de Julie Mamée, mère d'Alexandre Sévère. — Au droit, JVLIA MAMŒA AVG.; au revers, Vénus, un sceptre à la main, un enfant à ses pieds, légende, VENVS GENITRIX.

Monnaies des empereurs entre Dèce et Aurélien. — J'en compte environ quarante. Ce sont de petits bronzes, dont quelques-uns saucés dans un bain d'argent, portent les noms de Gordien, de Posthume, de Trébonien, de Gallien, de son épouse Salonine, de Victorin, de Claude le Gothique et des deux Tetricus, père et fils. Ces monnaies, sorties des petites fosses rondes, appartiennent à une époque tourmentée, où le métal n'avait ni la qualité ni le poids des bronzes de Dèce et de ses prédécesseurs (1). J'ajouterai que le vingt-et-unième puits ayant donné plus de cent monnaies de bronze jaune-or, j'en ai soumis une à l'analyse; en voici le résultat :

Zinc.	4 00
Etain.. . . .	0 20
Cuivre. . . .	95 70
Fer.	0 10
Total.. .	100 00

(Bertault, pharmacien-chimiste).

(1) Vingt bronzes des Antonins ont pesé 500 grammes, le poids de vingt pièces de cinq francs; tandis que vingt bronzes des empereurs dits *les trente tyrans* n'atteignent que le poids de cinquante grammes.

Il est facile, d'après cela, de se rendre compte de la différence qu'il y a entre le cuivre jaune ancien et le cuivre jaune moderne.

Quelle que soit la valeur de ces monnaies, elles intéressent la numismatique et l'histoire. La présence, au Bernard, de bronzes et de statères gaulois n'a rien qui étonne ; il n'en est pas de même de l'obole de Jérusalem frappée à la fin du règne d'Auguste, ou au commencement de celui de Tibère.

Quant aux bronzes romains, les médailles coloniales nous rappellent avec la bataille d'Actium, qui décida du sort de l'empire, le souvenir de l'atelier monétaire de Nîmes, l'un des plus renommés après la conquête; et le revers à l'autel de Lyon, celui de l'Assemblée générale tenue dans cette ville, à laquelle les soixante-dix principales cités de la Gaule envoyèrent leurs députés pour accepter Rome et Auguste comme divinités tutélaires, et inaugurèrent en leur honneur un temple magnifique au confluent du Rhône et de la Saône. Si on en excepte Claude, le persécuteur des druides, Galba, Othon, Vitellius, Titus, Pertinax, Héliogabale et Maximin, qui ne firent que passer sur la scène du monde, tous les empereurs, depuis Auguste jusqu'à Aurélien exclusivement, et six princesses et impératrices figurent dans la nécropole du Bernard; les Antonins y sont les plus nombreux. Le poids des pièces n'est pas toujours le même et la rondeur laisse à désirer ; à part cela, elles l'emportent sur le billon d'aujourd'hui, et par le relief des figures au droit, et au revers par la variété des sujets qui souvent, rappellent au numismate les victoires et les faits les plus saillants de la vie des empereurs. Il y a plus, elles servent de jalons pour l'histoire locale du Talmondais dans les premiers siècles de notre ère.

S'arrêtant à l'an 273 de J.-C., il semble qu'elles indiquent non-seulement le changement de rite dans les sépultures, mais encore la destruction de la villa elle-même. Tout le monde sait que ce fut l'époque où, d'après Trebellius, Pollion et Vopisque, les Liguriens, les Francs, les Burgondes et les Vandales fondirent subitement sur les cités et les châteaux des Gaulois, et ravagèrent la Gaule entière jusqu'à ce que Probus les eût repoussés au-delà du Rhin, en 277 (1). Notre région de l'ouest, riveraine de l'Océan, fut-elle comprise dans ce désastre affreux dont parlent les historiens? Il y a lieu de le croire. « Règle générale, dit M. Benjamin Fillon, toutes les fois que les enfouissements de monnaies d'une période quelconque se rencontrent fréquemment dans une même contrée, on peut être assuré qu'elle a été la victime de quelque grande catastrophe à l'époque indiquée par la nature des pièces formant ces dépôts. C'est à l'histoire à mettre à profit ces indications, et à suppléer, avec leur secours, à l'absence de documents écrits, du moment où on aura trouvé le secret de les faire parler (2). » Or, non-seulement les monnaies des sépultures les plus rapprochées de nous s'arrêtent aux Tetricus, mais il en est ainsi des dépôts proprement dits, confiés à la terre en dehors des cimetières que le hasard a fait découvrir depuis quelques années, savoir : dans le Talmondais : à Olonne, au Port-Juré, commune du Château, au Veillon, en Saint-Hilaire-de-Talmont, à la Touche de Longeville, à Saint-Benoît-sur-Mer, à Curzon, et par delà

(1) *Subita irruptione Germanorum... — Quùm per omnes gallias vagarentur.* — Ammien Marcellin L. XV. 5. *Dom Bouquet*, t. 1, p. 539-542. — Mlle de Lézardière, *Théorie des Lois politiques de la Monarchie française*, t. 1, p. 275.

(2) *Poitou et Vendée.*

le Lay : à Saint-Martin-Lars, au Langon, au Mazeau près Benet, et jusque dans l'île de Ré. Ces divers dépôts formant un total d'au moins 70,000 pièces, supposent une invasion et en fixent l'époque entre les règnes de Tetricus et d'Aurélien, puisque la dernière date des médailles qui les composent correspondant à celle donnée par nos puits, ne va pas plus loin.

Poignée en bronze d'un coffret. — Si je reviens sur la poignée en bronze, à deux tiges crochues, du troisième puits, c'est moins pour faire remarquer le travail artistique dont elle fut l'objet (elle est cerclée au milieu de trois anneaux en tire-bouchons, en partie perlés), que parce qu'en dessous des feuilles qui font l'office de mains, elle porte l'empreinte d'une soudure (p. 37, *fig.* 2). M. Berthault, à qui elle a été soumise, s'est exprimé ainsi à son sujet : « La soudure est assez mal faite, parce que les anciens ne connaissaient peut-être pas la manière de décaper les métaux par les chlorures d'ammoniaque et de zinc. La soudure qui a été employée, et qui adhère encore en certains points, est analogue à celle qui sert aujourd'hui à nos plombiers, c'est-à-dire un alliage de plomb et d'étain. »

A Neuville (Seine-Inférieure), M. Girardin a trouvé que l'alliage était, à l'époque romaine, dans les proportions suivantes (1) :

Etain. . . .	68 88
Plomb. . .	31 12
Total. . .	100 »

1) *La Normandie souterraine*, p. 80.

Inutile de rappeler que la soudure et l'étamage sont, au dire de Pline, une invention gauloise (1).

Trompettes en bronze. — Au tintement léger de la clochette des sacrifices, venaient se joindre, dans les obsèques des anciens, les sons plus aigus et plus éclatants des trompettes appelées pour cela par Varron, *tibicines sacrorum* (l. v - 117). Perse faisait appel, pour un gourmand qui se mourait, aux trompettes et aux cierges, *Hinc tubæ, candelæ* (sat. III - 103). Pétrone les invoquait à son tour, pour un homme tombé en léthargie, *ad tibicines mittas* (sat. parag. 129). La trompette descendit-elle dans deux de nos puits funéraires, lorsque son joueur eut fait retentir les échos de son dernier *taratantara,* pour parler comme Ennius,

At tuba terribili sonitu *taratantara* dixit. (Ap. serv. ad Œn. IX-503),

ou le mort était-il lui-même, à deux fois différentes, l'un des joueurs de cet instrument, c'est-à-dire un barde de la villa ? Chaque trompette, quoique en bon état de conservation, étant dépourvue intentionnellement de son pavillon, j'inclinerais pour cette seconde hypothèse. Condamnée à partager le sort de son maître, elle était, dans ce cas, brisée en signe de douleur.

Vases en cuivre. — Les vases en cuivre sont sortis au nombre de six des sépultures du Bernard, savoir : un seau d'une seule feuille, dont les extrémités sont reliées ensemble par des clous ; une chaudière à anse mobile ; une buire à

(1) *Plumbum album incoquitur Œreis operibus galliarum invento* (H. N. L. XXXIV. C. 48).

une anse, d'un beau galbe; la partie inférieure d'une aiguière; une aiguière entière, en cuivre jaune coulé, à une anse terminée par une feuille, ayant à la base trois cercles en relief circonscrits autour d'un point central; un bidon-ampoule en bronze dont la cassolette en potin (elle rappelle celle de l'un des puits funéraires de Gien qui contenait des cendres humaines) a pour récipient un fond en cuivre duquel se détachent, de chaque côté, des plaques artistement découpées qui se convertissent, un peu plus haut, en oreilles, en anneaux mobiles, dans lesquels est emmanchée une anse à têtes de serpents, ornée de feuilles et d'une fleur épanouie, et un goulot au rebord cerclé de raies, formé par une lame aussi de cuivre, et scellé à l'intérieur avec du plomb (p. 32, *fig.* 2).

Les vases en cuivre sont assez rares dans les tombeaux, puisque M. l'abbé Cochet qui connaît par cœur sa Normandie souterraine, n'en cite qu'un, celui de Monville.

Objets en bois. — Les principaux sont le baril, le cercueil, la corbeille, le fuseau, le moyeu, le peigne, la porte, la quenouille, le seau et la seille, la statue, la tablette, le treuil et le vase à boire.

Baril. — Le baril, d'après Palladius, était utilisé pour le poiré, breuvage en vogue à l'époque gallo-romaine, vel in *cupellis*, (Pira) vel in vasculis fictilibus picatis condiuntur (L. III. C. 25).

Cercueil. — Tous les cercueils dans les troncs d'arbres trouvés jusqu'ici dans les tombeaux ont cela de particulier, il paraît que pas un n'a été scié, mais que tous portent l'empreinte de la hache; tel est celui du Bernard (p. 45, *fig.* 2).

C'est peut-être le plus ancien qui ait été retiré des cimetières; ceux de la Normandie, de la Souabe et du Danemark sont contemporains des rois Mérovingiens; celui attribué à la période britanno-romaine, par M. Thomas Wright, ne remonte pas au-delà du ve siècle (1).

Corbeille. — En Égypte, les corbeilles des tombeaux pharaoniques étaient tressées avec beaucoup d'art, au rapport de M. Frédéric Cailliaud (2). Il en est de même de celles de nos puits funéraires. Les premières étaient remplies de raisins, d'oignons, d'œufs, d'orge, de froment, de petits pains et de gâteaux, de peignes, de miroirs et d'autres objets de toilette; les nôtres contenaient quelquefois des glumelles et des barbes de blé, des huîtres non ouvertes et des escargots, mais, le plus souvent, de la résine de pin.

Fuseau. — Plus longs que les fuseaux ordinaires (j'en excepte les fuseaux dits *fuseaux bretons*), ceux de nos puits ont de 0^m15 à 20 de longueur; ils sont en buis et virolés de stries *(fig. I)*. Les fuseaux ont été de tous les temps;

Fig. I.

les hypogées d'Égypte, particulièrement celle de Gournach, en ont fourni un grand nombre (3).

(1) L'abbé Cochet, *la Norm. souter.* p. 80.

(2) *Voyage à Méroé*, t. 1, p. 258-264.

(3) *Voyage à Méroé*, t. 1, p. 261.

Accompagnement du fuseau, la thie a échappé à mes recherches, mais j'en possède une en bronze prise dans les débris de la villa d'Angles (à 8 kilomètres de nos fouilles), dont la gravure suit *(fig. I)*.

Fig. I.

Moyeu. — Au lieu des quatre rayons attribués par Pline aux moyeux des chars romains (1), le moyeu du sixième puits en avait dix. Il était engagé à ses extrémités, entre le lien ou la frette, et la boîte ou la crapaudine. L'ouverture de la boîte étant de $0^{m}16$ (celle des moyeux modernes de nos cabriolets n'est que de $0^{m}11$ ou de $0^{m}12$), l'essieu ne pouvait être qu'en bois et les crapaudines étaient vissées, non en dedans, mais en dehors. Tels étaient, en effet, les chars gallo-romains qui sont à peu près introuvables.

Peigne. — Notre peigne en bois a une rangée de dents clair-semées (c'est le *rarus pecten* de Plaute-Capt. II. 2-18), et une rangée de dents fines (c'est le *denso dente* de Tibulle-Eleg. IX-68). Pièce indispensable à la toilette pendant la vie, le peigne, quelquefois, suivait le mort jusque dans la tombe. L'Égypte en a fourni au Musée de Nantes, les tumulus de l'Angleterre et du Danemarck, à ceux de Londres et de Copenhague, la Normandie à celui de Rouen. Le peigne en

(1) Apparent et rotæ, appellatæ à similitudine, *quaternis* distinctæ *radiis* modulis earum oculis duobus utrinquè claudentibus. (H. N. L. IX-3).

bois était employé, même à Rome, aussi bien que le peigne en ivoire, par les femmes du grand monde, témoin celle dont Ovide parle en ces termes :

Sæpè *Cytoriaco* (2) deducit *pectine* crines. (Met. IV. 211).

Porte. — Une porte gallo-romaine, en bois *(Janua)*, est un objet aussi curieux qu'il est rare. Celle du Bernard fut dessinée le jour même de son extraction, avant que le contact de l'air lui eût enlevé sa physionomie. On y voit les montants *(scapi)*, les traverses *(compagines)*, et les panneaux *(tympana)*. Elle est composée de douelles de $0^{m}17$ chacune, jointes les unes aux autres au moyen de languettes et de rainures, masquées, sur la face extérieure, par une baguette méplate de $0^{m}06$, appelée couvre-joint à cause de la fonction qu'elle remplit. Cet assemblage a cela de particulier que les rainures n'ont qu'une joue qui se trouve à l'intérieur, la seconde étant remplacée, sur l'autre face, par le couvre-joint. Chaque douelle forme un panneau qui a pour ornementation, avec le couvre-joint, un petit talon poussé de chaque côté de la baguette, ce qui donne à la porte un aspect tout à la fois simple et sévère. Les panneaux étant épais et d'une seule largeur sont d'une grande solidité. Ceux de nos portes modernes ont une force de cohésion moins grande et sont susceptibles de se disjoindre plus facilement, parce que chaque panneau est composé généralement de plusieurs douelles assemblées avec des rainures à double joue. Cette porte était une porte de maison de maître (p. 150, *fig. 1*).

(2) Le bois de Cytore, en Paphlagonie, était recherché pour les peignes.

Quenouille. — Si la rouelle percée de trous et à cul-de-lampe du troisième puits (p. 36, *fig.* 2) doit porter le nom de quenouille, il est à présumer que c'est la quenouille dite *égyptienne* dont on voit un exemplaire au Musée britannique (1), qui se sera naturalisée en Italie et en Gaule sous les Antonins. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que les artistes de la Renaissance, qui empruntèrent la plupart de leurs types à cette période, sculptèrent, au XVIe siècle, la quenouille en cette même forme *(fig. I)*, comme on peut le voir dans

Fig. I.

l'ouvrage si remarquable intitulé : *Les Arts au Moyen-Age et à l'époque de la Renaissance,* par M. Paul Lacroix, p. 22.

Seau et seille. — La hauteur de nos seaux funéraires varie entre 0m25 et 40. Munis de douelles (le nombre va de six à dix) de 0m01 à 2 d'épaisseur, ils étaient d'une solidité à toute épreuve. Leur anse à boutons était ou ronde ou cannelée.

(1) *Dict. des Ant. rom.*, au mot *Colus.*

Moins hauts que les seaux, les baquets et les seilles ont ordinairement le même diamètre à l'ouverture qu'à la base. L'un d'eux est d'une seule feuille roulée en cône comme nos doubles décalitres ; une autre pose sur trois pieds qui ne sont que le prolongement de trois douves taillées à cette intention. Contrairement à ceux d'Égpyte et à quelques seaux romains à fond pointu, connus sous le nom de *situla,* ceux de la Gaule que nous connaissons sont à fond plat.

L'origine des seaux et des baquets remonte à une période inconnue ; l'archéologie les retrouve à Babylone, à Ninive, à Athènes et en Égypte, principalement dans les tombeaux. A quel usage pouvaient-ils y être employés ? Caylus, dans son *Recueil d'Antiquités,* mentionne comme vase à eau lustrale, un seau en bronze romain. Il remplissait aussi le même office en Grèce, à la maison mortuaire (1). Le bénitier portatif des chrétiens a la même attribution. D'un autre côté, les seaux portés par deux gauloises dans des bas-reliefs de Langres et de Dijon, sont chargés de mets pour les défunts ; celui de Caudebec, recueilli par M. l'abbé Cochet, contenait une écuelle et une tétine, c'est-à-dire des provisions pour le grand voyage. L'un de ceux du Bernard renfermait des batraciens et des escargots, et un grand baquet, cinq vases, des huîtres et d'autres provisions. Enfin, des objets symboliques, tels que : pomme de pin et chat-huant, gisaient au fond de deux de nos seaux, d'où je conclus que ces récipients en bois pouvaient servir à plusieurs fins.

(1) Guhl et Koner, la *Vie des Grecs et des Romains,* t. 1, p. 300. Traduction inédite d'Ida de Boxberg.

Statue. — Au premier rang des objets en bois est la statue ou mieux la statuette de chêne, à teinte noire, du vingtième puits, haute de $0^{m}51$, représentant une déesse-mère voilée, assise sur un escabeau, tenant sur ses genoux un enfant qui se brisa en plusieurs morceaux au moment de son extraction. Comme les belles statues antiques, la tête de la nôtre forme un angle de 90 degrés. Pour rencontrer une divinité ayant ce type, il faut se transporter dans l'Allier. Pendant longtemps M. Tudot n'y avait trouvé que des déesses assises dans des fauteuils, allaitant un ou deux enfants, qu'il regardait « comme des divinités protectrices de la maternité appartenant spécialement à la Gaule. » Or, voici qu'un jour une fouille pratiquée dans le champ Lary, lui fournit une déesse avec enfant accusant, par sa forme, plutôt la vierge que la femme mariée. Cependant elle n'était point voilée. Étonné de sa découverte, il lui consacra une place dans la planche 28e de son ouvrage sur les *Figurines,* avec ce titre : *Type inconnu jusqu'à présent,* et il l'accompagna de la note suivante : « Des archéologues ont voulu reporter au moyen-âge la date de la fabrication de cette statuette, et en faire une Vierge Marie. Ayant découvert nous-même les figurines représentées dans cette planche, ainsi que les fragments du moule dont elles sont tirées, nous pouvons garantir l'authenticité des pièces, et nous les plaçons avec les statuettes de l'époque gauloise. »

Il ne pouvait rien dire de plus ; il fallait un nouveau fait plus caractéristique pour expliquer ce mystère. Le type des Vierges noires du XIIe siècle remonterait-il jusqu'à l'époque gallo-romaine ? Telle eut été la question s'il eut osé la faire. Aujourd'hui on peut la poser hardiment et la résoudre au

moyen de la statue de notre vingtième puits. D'abord, l'attitude du personnage, son expression, son voile, le style du travail dénotent une vierge dans le genre de celles que la sculpture romane produisit plus tard. En second lieu, elle est du commencement du IIIe siècle, comme le prouve le puits à incinération, scellé par 4m de blocage maçonné, au fond duquel elle gisait, à 13m de profondeur, avec des vases de façon romaine, en terre rouge sigillée, tels qu'une patère portant la marque du plasticien MARIANVS, et une coupe à relief où figurent deux personnages, dont l'un vêtu du costume national de la Gaule.

« Cette représentation en bois de la *déesse-mère*, m'a écrit à ce sujet M. Benjamin Fillon, est l'une des plus importantes et des plus curieuses qui aient été exhumées jusqu'ici du sol de la France. Quoique mutilée, elle donne une idée très-nette du type sacramentel de ces images, qui ont évidemment servi de prototypes aux représentations de la Vierge, telles que les avaient conçues les artistes des XIe et XIIe siècles. »

Afin de constater cette filiation d'une manière irrécusable, le savant auteur de *l'Art de terre chez les Poitevins* m'a expédié la gravure de la Vierge en ivoire de la célèbre abbaye d'Ourscamps, conservée aujourd'hui dans son cabinet, qui est aussi elle, en son genre, l'une des œuvres les plus caractéristiques du règne de Philippe-Auguste.

« Après avoir comparé entre elles la statuette du IIIe siècle du Bernard et celle du commencement du XIIIe venue d'Ourscamps, on comprendra très-bien, me dit M. Fillon, que, à une époque où les lois de l'archéologie gallo-romaine n'étaient pas encore formulées,

on ait cru avoir découvert une figure de la Vierge d'une haute antiquité, en trouvant simplement une *déesse-mère* analogue à la vôtre *(fig. I)* ».

Fig. I.

Tablette. — La tablette du seizième puits se composait d'un panneau renfoncé pour recevoir la cire, d'un cadre plat, à arête intérieure adoucie en chanfrein, et d'un appendice à la partie supérieure pour le suspendre. Une tablette de même forme est inscrite en relief sur une stèle exhumée à Alléau et déposée au musée de Bourges. On y voit un jeune scribe du nom de Priscus (PRISCVS SCRIBA), avec les attributs

de sa profession, un style et une tablette au rebord en saillie (1).

Treuil. — Le septième puits comptait parmi son mobilier, la pioche avec laquelle on l'avait creusé ; le treizième, le marteau des mineurs employé au même usage ; le vingt-deuxième nous a fait connaître l'appareil en bois à l'aide duquel on soulevait les matériaux pour les hisser en dehors du lieu marqué pour l'enfouissement. Cette pièce exceptionnelle se composait d'un axe en bois reliant deux roues à main en bois, munies chacune d'une double manivelle, sorte de queues arrondies aussi en bois, adhérentes aux roues. Ces roues, placées verticalement dans le sens inverse de l'axe, étaient denticulées, et c'est dans les échancrures des denticules que les ais formant le tambour étaient fixés, pour plus de solidité, au moyen de clous en fer, à tête plate et large, dont quelques-uns existent encore.

Vases à boire. — Comme on donnait à manger et à boire aux morts, les vases à boire en bois avaient leur raison d'être dans nos sépultures. Tels étaient : le coco, la coupe en hêtre, la coupe à patte, la gamelle et le pichet.

Coco. — La présence du vase à boire fait avec la moitié d'une enveloppe de coco est peut-être un fait unique dans l'histoire des nécropoles gallo-romaines. Pour couper court aux objections qu'il pourrait soulever, je transcris ici la note que me donna, à son sujet, en février 1859, le savant M. Cardin : « Le coco était connu des Grecs et des Romains. Il est décrit par Théophraste sous le nom de *Koix* et

(1) *Congrès arch. de France*, XXXVe sess., p. 64.

Koukiophorum dendron (Hist. pl. IV — 2-7-11-6-10), il l'est aussi par Pline (L. XIII — 9). Ce nom, du reste, paraît être étranger à l'Inde ; aucun des noms sanscrits de cet arbre ne lui correspond. Il est probable qu'il a été apporté de l'Égypte dans l'Archipel par les Arabes (voir Lassen. *Archéologie indienne,* t. I. p. 167). Le nom sanscrit est *Marikela* ou *Kera;* on dit aussi *Langalin* (Amarakocha, C. II — 14-524). De *Marikela* est dérivé l'arabe *Margil* (voir Gildneister, *script. arab. de rebus indicis,* p. 36.) » Livré au commerce, le coco pouvait arriver sur nos côtes par Marseille qui, par ses flottes, communiquait avec la Phénicie, l'Arabie, l'Égypte et les îles (voir Strabon, l. II. p. 192 — l. IV. p. 296. — Traduction de M. Tardieu).

Coupe en hêtre. — Tibulle fait du gobelet de hêtre le symbole des temps heureux où les hommes, vivant à peu de frais et se contentant de leur sort, goûtaient les bienfaits d'une paix éternelle ; on le plaçait alors sur la table à manger :

. . . . . Nec bella fuerunt
Faginus astabat quùm *scyphus* ante dapes (L. I. Eleg. 10).

Ce fut dans un des vases de cette essence de bois que Philémon et Beaucis servirent le vin à Jupiter et à Mercure.

. . . . . Fabricataque *fago*
Pocula, qua cava sunt, flaventibus illita ceris (Ovid. Fast. IV — 59-60).

Mais rejeté peu à peu par les riches, il fut relégué dans les temples et au sein des tombeaux, et reçut pour cela l'épithète de sacré.

Et *sacer* ut Bacchum referat scyphus (Valer. Flacc. Argau. l. II — 272).

Il perdit jusqu'à son nom générique de *poculum,* pour prendre, avec Virgile, Pline et Valerius Flaccus, celui de *scyphus,* mot emprunté au grec, qui n'était pas du goût de Macrobe (Saturn. L. IV — 21. — Cet écrivain en fait l'attribut d'Hercule, tandis que Valerius le met entre les mains de Bacchus). Le gobelet en hêtre du sixième puits était dans le compartiment de la femme.

Coupe à patte. — La petite coupe caliciforme en buis du huitième enfouissement (p. 82, *fig. 3*) a la hauteur et la forme de nos coquetiers. Cette forme se retrouve, mais dans des proportions plus grandes, dans l'un des verres qu'une peinture de Pompéi nous montre rangés sur l'un de ces plateaux que Cicéron, à cause de son usage, appelle *potionis scutella* (Tusc. III — 19).

Gamelle.— La gamelle en bois dont nous avons un premier exemplaire dans le troisième puits, et un second dans le treizième, servait, au dire de Pétrone, comme vase à boire et dans le commerce de la vie, et dans les sacrifices (Satiricon, 64 et 135). D'après Ovide, elle pouvait remplacer la coupe pour boire le lait couleur de neige, et le vin cuit à la teinte empourprée,

> Tunc licet, appositâ, veluti cratere, *camellâ,*
> Lac niveum potes, purpureamque sapam (Faust. IV — 779).

Pichet. — Il a cela de particulier, que si nos gamelles en bois sont le type des gamelles modernes, lui aussi a été employé de temps immémorial dans le Bas-Poitou, pour transvaser le moût à l'époque des vendanges, et en savourer la liqueur quelques semaines après, au pied des tonneaux en ébullition.

Objets en os travaillés. — Au nombre des objets en os travaillés, je remarque l'aiguille ou le passe-lien au chas allongé; l'andouiller de cerf ayant servi d'outil, ou muni d'une entaille et d'un trou pour être suspendu à la ceinture, usage propre aux gaulois; la broche-épingle à tête conique ou à diamant, souvent ornementée d'imbrications en losanges ou de viroles en relief, que les femmes portaient à Rome dans leur chevelure (1), et qu'on recueille dans les cimetières gallo-romains de la Normandie et du Poitou et jusque dans les tumulus de la Grande-Bretagne et du Danemarck; la cuiller à parfum citée plusieurs fois par M. l'abbé Cochet; l'épissoir avec trou de suspension, qui semble inconnu au savant confrère, et dont on a eu besoin dans tous les temps pour unir ensemble les fils ou torons d'un cordage ou d'une corde avec une autre (p. 113, *fig.* 2).

Le sifflet des morts et la tessère sont deux objets qui méritent une mention à part.

Sifflet des morts. — Nous appelons *sifflets des morts* des tubes d'os ronds et polis d'animaux, percés en cylindre dans toute leur longueur, et ordinairement aussi sur le flanc, d'un trou dans le genre de celui des flûtes, ce qui leur a fait donner, en quelques endroits, le nom de *morceaux de flûte.* Il y a quelques variétés dans ces sifflets. Outre qu'ils sont plus ou moins gros, suivant le

(1) Unum de toto peccaverat orbe comarum
Annulus, incertâ non benè fixus *acu*. (Mart. ép. 11 — 607).
Tenuia ne madidi violant bombycina crines,
Figet *acus* tortas, sustineatque comes. (Mart. XIV — 24).

volume de l'os de l'animal avec lequel ils furent fabriqués, les uns sont unis, et les autres ornés d'une série de traits en creux (p. 106, *fig. 1*). Quelques-uns n'ont pas de trou sur le flanc. Dans ce cas, pour faire rendre à l'instrument un sifflement aigu, il fallait boucher avec le pouce l'extrémité inférieure du tube. L'un des sifflets s'est présenté à nous avec un triple tampon fermant à dessein les trois trous. (Le même fait s'est reproduit à Rezé). Il s'en est rencontré qui n'étaient qu'à l'état d'ébauche. Dans un exemplaire, l'os, scié dans une longueur de $0^{m}15$, n'avait été que poli; dans deux autres, les *trous-flûtes* n'étaient que commencés et percés à moitié épaisseur, preuve qu'on les fabriquait sur place.

Rencontrés dans les anciennes nécropoles, ces tubes en os semblaient rappeler l'idée de barque, de fleuve et de lac à passer pour l'âme qui quitte ce monde, idée exprimée cent fois par les poëtes de l'antiquité, et l'appel fait au nautonnier pour venir la recevoir aux limites extrêmes de la rive du temps; mais voici un article de M. Beulé qui tend à détruire cette opinion (1):

« Dans une maison de Pompéi, dit-il, que M. Fiorelli (directeur des fouilles depuis 1860) a convertie en musée, on voit un coffre d'assez grande dimension qu'il a fait mouler, et dont la *charnière* a été une révélation. Tout le monde sait qu'on a recueilli à Pompéi des *milliers de cylindres en os percés d'un ou deux trous*. Les inventaires les désignaient comme des *morceaux de flûte*, et, en vérité, il fallait que tous les habitants eussent une passion désordonnée pour la

(1) *Revue des Deux-Mondes* (t. 87. — 3e livraison. — 1er juillet 1870).

musique, car l'on trouve de ces *prétendus fragments de flûte* dans chaque maison. Dans les tombeaux de la Grèce et de l'Italie, des cylindres semblables en ivoire ou en os ont été souvent ramassés par les explorateurs qui se contentaient de dire : « *Morceaux de flûte !* » Quelle n'a donc pas été la satisfaction de M. Fiorelli lorsqu'en faisant briser la carapace de cendre qui recouvrait le plâtre versé dans une cavité, il vit paraître l'empreinte d'un grand coffre, et ajustées sur le plâtre aussi exactement qu'elles l'avaient été sur l'original, la serrure en fer et les charnières en os qui avaient mieux résisté que le bois ! Oui, les *morceaux de flûte* étaient des *charnières que les trous servaient à fixer ;* si les tombeaux antiques en contiennent fréquemment, c'est que les *objets précieux enterrés avec le mort étaient serrés dans des coffrets qui se sont réduits en poudre,* tandis que les cylindres des charnières tombaient sur le sol et restaient sans explication. »

Devant un fait comme celui apporté par M. Fiorelli, il est difficile de nier qu'à Pompéi les cylindres en os percés d'un trou, n'aient servi, au moins quelquefois, de charnières à des coffrets ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse inférer de là qu'ils n'ont jamais été employés à un autre usage. C'est ainsi qu'au Bernard on l'a toujours rencontré dans un milieu où il n'y avait ni ais, ni caisse funèbre ; il faisait ordinairement partie du mobilier renfermé dans des vases en terre ou dans les cachettes étroites et bien scellées qui les abritaient. J'ajoute que les hommes du métier m'ont affirmé que plusieurs de ceux que je possède n'ont, dans aucune circonstance, pu être employés comme charnières, vu leur longueur et l'absence du trou jugé nécessaire pour les fixer. Au reste, l'absence de serrures dans nos sépultures résout, à mon avis, la question,

au moins pour le Bernard. Donc, jusqu'à plus ample information, je continuerai à donner à cet objet le nom de *sifflet des morts.*

Tessère. — Les tessères en os sont des rondelles sciées à la base du bois de cerf. Le Talmondais en possède qui appartiennent aux trois époques gallo-romaine, mérovingienne et de transition, preuve que la Gaule a imposé longtemps ses usages à ses vainqueurs. J'ai rencontré les premières au Bernard, elles son unies et sans ornements (p. 86, *fig.* 2); les secondes aux Moutiers-les-Mauxfaits *(fig. I),* elles ont en creux les doubles cercles concentriques (1) avec globule au milieu (collection de M. Morinière, numismate); les troisièmes, au nombre de dix, à Curzon (rive gauche du Lay), elles sont chargées de sculptures en relief représentant des animaux, des masques humains ou des rosaces au dessin corrompu, accusant le XIe siècle *(fig. II).*

Fig. I.

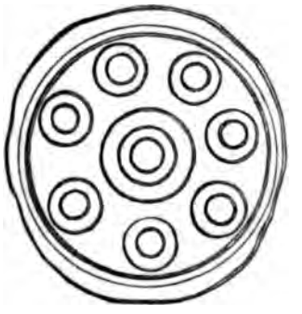

Fig. II.

(1) Une tessère analogue est sortie d'une sépulture franque de Bouvines. — *Bulletin de la Soc. des Antiq. de France,* — 1872, p. 95, pl. II.

Il semble qu'il y ait entre ces tessères une filiation qu'il est utile de signaler.

Objets en cuir. — Un seul article est susceptible d'intéresser, c'est la chaussure.

Chaussure. — Les chaussures enfouies dans nos puits funéraires appartenaient : l'une à un enfant (la semelle, arrondie à la pointe, avait $0^{m}12$ de longueur) ; plusieurs à des femmes et à des hommes (mesurant, pour les femmes, de $0^{m}20$ à 22, et, pour les hommes, de $0^{m}26$ à 28). Ces chaussures ont des formes variées. La première ressemble assez aux *babouches* que les Orientaux portent encore dans certaines contrées et aux *espadrilles* des Espagnols. La semelle, arrondie à ses deux bouts, débordait autour de l'empeigne. La partie inférieure était percée de trous destinés à recevoir une lanière formant un nœud sur le coude-pied. L'empeigne était découpée en forme de guipure représentant des croix et des fleurons qu'une doublure de couleur voyante faisait probablement ressortir (p. 47, *fig.* 1). L'empeigne de la seconde chaussure était fixée à la semelle de manière à laisser, à l'extérieur, un rebord assez large qui rayonnait tout autour. Une courroie ornementée sur ses bords de deux petites lignes en creux, était adaptée au soulier. Cette courroie, le soulier n'ayant pas de quartier, faisait-elle l'office d'une bride ou d'une talonnière ? J'ai, pour cette question, demandé l'avis de mon cordonnier de village qui la regarde comme une talonnière. La raison qu'il en donne, c'est que l'empeigne est percée du côté gauche (presque à toucher la semelle), d'un grand trou rond, et, du côté opposé, de deux petites découpures faisant boutonnières, le tout dans le sens

d'une talonnière et non d'une bride. La talonnière exceptée, la chaussure des Sœurs dites de la *Sagesse,* de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) est modelée sur ce type (p. 56, *fig. 1*).

Contrairement aux chaussures précédentes, les souliers de l'homme et de la femme du treizième puits (*CVNS* et *SOIATA*), étaient à talon, dans la forme du sabaron, forme conservée jusqu'à présent par les gens de nos campagnes. Le sabaron était relié à l'empeigne par des courroies attachées sur le coude-pied ; les semelles étaient garnies de clous à tête de diamant. L'empeigne du soulier de la femme était découpée sur le coude-pied qu'une languette de cuir préservait du frottement des lanières ; l'empeigne de la chaussure de l'homme était taillée à jour, seulement vis-à-vis les doigts du pied, afin de leur donner plus de jeu (p. 114, *fig. 2*).

Enfin, la chaussure de la femme enfouie dans le vingt-et-unième puits était une simple sandale. Elle consiste en une semelle en cuir bien conservée, autour de laquelle on retrouve, dans l'intérieur, la place des lanières placées horizontalement, et desquelles partaient, de divers points visibles encore à l'œil, les rubans qui passaient en tous sens sur le pied et le coude-pied, pour le maintien de la chaussure, et se nouaient à la jambe au-dessus de la cheville. A la vue de cette semelle, forte, épaisse et lustrée, le premier cri de notre cordonnier du Bernard fut celui-ci : « Oh ! quel admirable baudrier ! celui que les tanneurs nous vendent aujourd'hui lui est inférieur sous tous les rapports » (p. 188, *fig. 4*).

Après cet examen des objets sortis de nos grandes et de nos petites fosses, il ne me reste plus qu'à conclure.

CONCLUSION.

Avant d'élever une vérité à la hauteur d'un dogme, la science procède lentement. Pour se prononcer, elle a besoin de faits irrécusables. Ainsi a agi le Comité des travaux historiques sur la question des puits funéraires. M. Jules Quicherat, son organe autorisé, se contentait de dire, en rendant compte de mes premières découvertes : « Il n'est pas encore temps de généraliser les faits qui se rapportent au mode d'inhumation dans des fosses en forme de puits. Attendons pour cela que les faits se soient produits en plus grand nombre ». Quelques années plus tard, les faits s'étant renouvelés au Bernard et ailleurs, il résolut la question en ces termes : « On est en droit d'affirmer, à l'heure qu'il est, que cet usage fut général dans la Gaule (1) ». Cette parole, approuvée à la Sorbonne par la majorité de ses doctes confrères, était l'expression de la vérité. Je vais, pour ce qui me concerne, le prouver d'une manière, j'oserai dire péremptoire.

Les puits du Bernard sont funéraires. S'ils ne sont pas funéraires, ce sont des puits à eau qu'on a comblés

(1) *Revue des Sociétés savantes*, octobre 1866.

postérieurement. Or, il est évident que telle ne fut pas leur destination, comme l'attestent leur nombre, leur situation, le changement d'axe de l'un d'entre eux, l'agencement des couches, les calottes, les pavés et le mobilier.

I. — Nombre des puits, leur situation, changement d'axe.

D'abord, pourquoi tant de puits sur un même point et dans un espace si restreint ? Entre plusieurs d'entre eux, il n'y a que quelques mètres de distance. En second lieu, quel motif pouvaient avoir les gallo-romains de les avoir creusés au sommet ou sur le flanc d'un gisement géologique dépourvu d'eau, alors qu'ils pouvaient les pratiquer avec bien plus de raison dans la vallée ? En troisième lieu, pourquoi le changement d'axe dans l'un des puits? Il est évident que là le puisage était impossible, la corde ou la chaîne ne pouvant suivre le chemin commandé par la déviation de l'axe, pour aller trouver la source.

Ce n'est pas tout. Ces puits ont été comblés. Dans quelles conditions l'ont-ils été ? Est-ce avec le pêle-mêle qui préside à toute opération de ce genre, quand il s'agit de boucher un trou devenu inutile ? Ou bien, est-ce avec précaution et symétrie ? Il suffit de porter sur chacun d'eux un coup d'œil rétrospectif pour se convaincre que tout s'est passé ici d'après les règles d'un agencement parfait.

II. — Agencement des couches, calottes et pavés.

Le vide de ces fosses a été rempli par des couches successives, séparées, le plus souvent, par un ou par

plusieurs pavés. Les couches sont horizontales ; les pavés ont aussi cette horizontalité, l'attribuera-t-on au hasard ? C'est comme si l'on disait que des moellons jetés par des maçons sur une muraille se superposent d'eux-mêmes en assises pour former, comme par enchantement, une maison. N'est-il pas plus rationnel de dire que des matériaux si bien coordonnés (l'un des pavés est en béton) furent descendus avec un soin intelligent en les diverses couches, dans des baquets ou dans des paniers.

C'est le moment de rappeler que le monument ainsi agencé est scellé d'un amas de pierres disposées encore, quand elles n'ont pas été dérangées par la charrue, en toiture et en calotte, comme pour en assurer l'inviolabilité. Ajoutons que la plupart des échantillons qui les composent, étrangers à la colline, sont sortis de six à sept carrières de bancs calcaires de grain différent, qui existent, quelques-unes dans la commune, les autres dans les communes environnantes, sans parler des blocs de quartz, de schiste, de poudingue et de granit qui appartiennent à la zone montagneuse du Bernard et aux communes situées au nord de la nécropole. Nous lisons au premier livre des Rois (c. 13) que chaque soldat de David jeta sa pierre sur la fosse d'Absalon. Il n'y a pas longtemps non plus que les montagnards d'Écosse terminaient leur supplique par ces mots : « Et le suppliant, si tu l'exauces, ajoutera une pierre à ton *cairn* ou *carn* ». C'est-à-dire à ton tumulus, à ton mausolée, à ton tombeau. Ne serait-il pas permis de voir, dans la nature des pierres formant la calotte des puits et aussi des pavés, une réminiscence de cet usage antique ? Le fait est d'autant plus significatif qu'il se répète vingt-trois fois.

Mais revenons aux couches de nos puits. Presque toujours il y a deux parties bien distinctes, la partie haute et la partie basse. Qu'y trouvons-nous? en haut, « terre rougeâtre et ferrugineuse, en bas, argile plus fine et plus violacée, quantité notable de cendres et de charbon de bois (Berthault, pharmacien). » Pourquoi cette argile à teinte violette et ce dépôt considérable de cendres, de charbon, de plantes herbacées et ligneuses brûlées par un bout, dans la partie inférieure? Quand on voulait combler un puits à eau, allumait-on un bûcher tout exprès en plein air, ou au foyer domestique, pour faire de ses débris le remblai du fond? Quel est le savant qui le croira? Une fois, passe, mais vingt-trois fois!

III. — Mobilier.

Maintenant, fouillons ces débris. Dans cette même partie inférieure, la première chose qu'on rencontre, sont des vases intacts, depuis le fond jusque vers le quart, le tiers, et même le milieu du puits. Comment ne se sont-ils pas brisés sous le poids énorme qui pesait sur eux? Ah! c'est qu'ils étaient logés dans des niches faites de deux pierres de champ et d'une pierre qui les recouvrait, ou de deux pierres et d'une tuile à rebords, ou bien de deux tuiles à rebords seulement. Est-ce encore là l'effet du hasard? N'est-il pas plus naturel d'y voir la main de l'homme qui disposa tout avec ordre.

Ces vases, du reste, sont-ils des vases à eau? Je ne dis rien des cruches; mais que penser des vases sans anse? de ces vases, quelquefois si petits, qu'ils ont à peine quelques

centimètres de hauteur? Quelle figure pouvait faire, dans un puits à eau, la belle poterie rouge sigillée, les gobelets à pâte blanche et mince, et à glaçure noire ou bronzée, les plateaux et les coupes historiées? Qui eût osé porter la main sur cette vaisselle de luxe pour la faire entrer comme un moellon vulgaire, dans un remblai! Si l'on admet que les puits sont funéraires, leur présence dans ces fosses n'a rien qui étonne, car un bon nombre de vases appartiennent à la catégorie de ceux que l'antiquité plaçait avec les morts dans la tombe. Tels sont, le *doliolum,* la patère, la burette à parfum, l'aiguière à poudre d'or, en terre surmoulée sur une aiguière en bronze, l'urne, la fiole lacrymatoire en verre, le gobelet en hêtre et aussi la lampe en terre et en bronze. Cette lampe, chez les payens comme chez les chrétiens, remplaçait le cierge des funérailles, ce gracieux symbole d'une vie qui s'éteint pour se rallumer dans un monde meilleur, au flambeau d'une vie qui dure toujours.

Il est vrai que ces vases, qui sont généralement intacts en bas, furent placés presque toujours au haut des fosses, à l'état de fragments, et que, dans ce compartiment supérieur, il règne un certain désordre. La même particularité s'est reproduite à Gien (Loiret). M. Bréan ne s'en rendant pas compte autrement que par une violation, affirme dans son premier rapport « que tous ses puits ont été vidés à une époque inconnue par des profanateurs qui se seront lassés de fouiller sans profit. » Quelques-uns, oui, il en fournit la preuve pour l'un d'eux, tous, non (1). J'ai toujours été pour

(1) Voir, pour les puits de Gien, la *Revue des Soc. sav.*, octobre 1866, p. 376, dans laquelle M. Jules Quicherat juge le fait comme nous.

les miens d'un avis contraire, vu leur calotte de scellement, et aujourd'hui, comme en 1863, je pense que « si les vases qui sont entiers au fond des puits sont, à l'orifice, à l'état de débris, il faut en chercher la raison dans le rite funéraire de l'époque, par exemple dans la cérémonie des dernières libations *(Annuaire de la Soc. d'Émul. de la Vendée)* ».

Avant d'en finir avec les vases, je dirai un mot de leur contenu. Parmi les cruches, sept au moins étaient bouchées avec des tampons en bois, une avec un tampon en terre cuite. Plusieurs, au lieu d'être fermées hermétiquement, étaient largement frangées comme pour servir de récipient à des objets relativement volumineux. Qu'y avons-nous recueilli ? Dans les uns, de l'eau probablement lustrale, avec laquelle on aspergeait les morts (1) ; du vin ou des raisins, à en juger par les pepins collés aux parois des goulots ; dans les autres, des restes de veau, de mouton, de lièvre, d'oiseau, de canard, de volaille, et jusqu'à des œufs (2), des poissons d'eau douce et d'eau salée, des mollusques, entre autres des huîtres non ouvertes, des escargots, des barbes et des glumelles de blé, des châtaignes, des noix, des noisettes et des noyaux d'autres fruits, de la résine de pin, des parfums odoriférants, tels que celui de Judée, de la cendre, du charbon (je parlerai plus loin du phosphate de chaux et des os incinérés). Se figure-t-on des puisatiers chargés de combler

(1) Ossaque lecta cado texit Chorinœus aheno
Idem ter socios purâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi et ramo felicis olivæ. (Œn. 6).

(2) Des sépultures des environs de Limoges en ont donné de moulés en terre cuite *(Figurines gauloises)*.

des citernes vides, se donnant la peine de boucher certaines cruches qu'ils ont remplies de liquide, et déposant dans d'autres, ou des mets, ou du charbon, ou de la cendre d'os, ou des esquilles d'os, et cela uniquement par fantaisie! Une pareille hypothèse ne frise-t-elle pas l'absurde? Mais comme tout cela s'explique bien si nos puits sont funéraires! Dans l'antiquité, on donnait à manger et à boire au mort, comme si son ombre eut conservé l'usage de ses sens et qu'il lui fut donné d'en satisfaire les appétits. Cet usage était tellement enraciné dans les mœurs, qu'il était encore en vigueur au ve siècle, au grand étonnement de saint Augustin (1). Au reste, c'est un fait constaté par l'archéologie. Écoutons M. l'abbé Cochet. Parlant du contenu des vases qu'il avait rencontrés dans ses cimetières gallo-romains, il s'exprime ainsi : « On est naturellement amené à penser qu'ils renfermaient des viandes et des nourritures chères au défunt. Mais à quoi pouvaient servir ces parfums, ce lait et ce miel, ces viandes et ces boissons? Ces parfums sont l'emblême du souvenir qui embaume l'absent; le lait et le miel, c'étaient les libations faites à l'ombre des morts. Le vin et la viande, c'étaient le viatique et les provisions du voyage; car il ne faut pas oublier que, dans l'opinion des anciens, les ombres mangeaient et qu'elles aimaient encore à se nourrir, à se vêtir, à s'entourer des choses qu'elles avaient recherchées sur la terre. Voilà pourquoi, à Mouville, nous avons trouvé des pèlerines, des huîtres et des moules qui étaient encore

(1) Miror cur apud quosdam infideles hodiè tam perniciosus error increverit, ut super tumulos defunctorum *cibos et vina* conferant, quasi egressæ de corporibus animæ carnales cibos requirant. (S. Aug. *Serm. 15, De sanctis*).

fermées (1). » Je puis tenir le même langage en présence des vases de nos puits.

Notons que nos vases sont presque toujours en nombre impair, nombre sacramentel qui rappelle ce mot de Virgile :

Numero Deus impari gaudet.

Dans les vases ou à côté des vases, que rencontrons-nous encore? Des objets dont la présence a été souvent constatée, et dans les tumulus de l'ancienne Gaule, et dans les sépultures à incinération, et dans les tombeaux à inhumation de l'époque romaine. Je citerai l'arbre et l'animal symbolique, le cercueil, la clef, la coquille percée, la figurine, le galet roulé, la meule à bras et le mortier, la monnaie, le poids, le sifflet, la tuile, l'ustensile auquel je joindrai la pièce d'ameublement.

Que penser des diverses essences d'arbres plantés debout dans quelques-uns de nos puits? Je n'en dirais rien si Pline et Phèdre ne m'apprenaient pas que beaucoup d'entre eux étaient consacrés à des divinités particulières (2), et si je ne voyais pas leur culte sacrilège encore en honneur dans les premiers temps du christianisme, culte défendu par saint Eloi au VIIe siècle (3) et condamné par le Concile d'Autun (4). Sans parler du cyprès, qui a été de tout temps l'arbre

(1) *La Norm. souterr.*, p. 196.

2) Plin. H. N.

Quercus Jovi
Et myrtus Veneri placuit, Phœbo laurea,
Pinus Cybeles, populus celsa Herculi. (Ph. L. III, fab. 17).

(3) Ch. Barthélemy. — *Vie de saint Éloi.* Arbores quos *sacrativos* vocant, succidite.

(4) Non licet inter sentes et arbores *sacrativos* vota exsolvere. (Can. III).

funéraire par excellence, « Varron fut enterré à Rome, à la Pythagoricienne, avec des feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier noir (1) ». Certains fruits qui font partie du mobilier de nos puits, étaient symboliques comme les arbres. Tels sont : la pomme de pin, que Monfaucon avait trouvé figurée sur des cippes gallo-romains, et qui, au dire de quelques savants, était l'emblême du Mercure infernal, du Teutatès gaulois (2) ; la noix qui, d'après Virgile et Catulle, se rattachait aux cérémonies du mariage (3), on l'a trouvé moulée dans un tombeau payen des environs de Bourbon-Lancy, et jusque dans les sarcophages chrétiens des catacombes de Rome (4) ; le raisin qui chez les Grecs était offert à la divinité dans les sacrifices non sanglants (5). D'autres fruits moulés en terre cuite ont été rencontrés dans une sépulture des environs de Limoges.

Il est important de noter ici que quelques-uns de ces symboles se sont perpétués dans notre Talmondais jusqu'au siècle dernier. C'est ainsi qu'à l'Assemblée tenue le 24 juin sur la butte celtique de Saint-Jean, à six kilomètres nord de nos fouilles, chaque fiancé offrait une pomme de pin à sa fiancée qui, en échange, attachait à son épaule une feuille de houx ou de chêne (6).

(1) In myrthi et oleæ, atque populi nigræ foliis. (Plin. H. N. L. XXV-46).

(2) *L'Antiquité expliquée*, t. III, pl. CXXX. — Marion, *Philologie celtique*. — *Revue des soc. sav.*, août 1863, p. 158.

(3) Nuces spargo, marite (Virg.).

(4) Tudot, *Figurines gauloises*. — Boldelti, p. 205.

(5) Ernest Gulh et Vilhem Koner, *Vie des Grecs et des Romains*, t. I, p. 312.

(6) Benjamin Fillon. *Poitou et Vendée*.

Certains animaux étaient symboliques comme les arbres. Nous ne devons pas être supris de voir dans nos fosses l'andouiller de cerf, la dent de cheval, la défense de sanglier, le rongeur et, parmi les oiseaux, le hibou et le corbeau, puisque ces objets se trouvent, ou dans les tumulus, ou dans les cimetières gallo-romains (1), et même, pour la défense de sanglier et pour le corbeau, dans des sépultures chrétiennes (2). Pourquoi le dernier vase du troisième puits du Bernard, scellé avec une pierre, contenait-il, avec une noix, une noisette et une châtaigne, trois belettes, si ces animaux n'étaient pas symboliques?

Le cercueil pratiqué dans un tronc de chêne, avec son fragment de tibia incinéré, suffit pour attester que le cinquième puits, qui le recélait, est funéraire.

La clef s'étant rencontrée en maints endroits dans les tombeaux de l'époque romaine, nous comprenons comment

(1) Collection de M. Beauchet-Filleau. — *Bulletin de la Soc. polymath. du Morbihan*, 1863, p. 38; 1865, p. 25. — L'abbé Cochet, *Sépult. gauloises, romaines, etc.*, p. 20.

(2) Une dent de sanglier était suspendue au cou de la femme chrétienne de Saint-Médard-des-Prés (près Fontenay-le-Comte), inhumée au IVe siècle (elle était aussi munie du chrisme).

Pour le corbeau, voir : *Discours sur l'ordonnance que les anciens ont accoutumé tenir en leurs convoys funéraires*, par Octavian de la Tour, publié à Lyon, par G. Rouillé, en 1550, in-8°, avec figure en bois dans le texte. Ce discours étant presque introuvable, on me permettra de citer dans cette note le passage qui a trait au corbeau et qui prouve que sa présence dans les sépultures s'était maintenue jusqu'au XVIe siècle : « Et est à remarquer qu'ung tombeau qui a esté appert cestuy an à Lyon, maçonné en forme de chambre, où il y avait cinq pots de terre et ung aultre de verre, et des cendres plein le plus grand, estait l'*anatomye d'un corbeau*, eparce que tel oiseau le consacrait aux divinités des enfers ainsi qu'encor *présentement* se pratique en maints lieux de ce pays de Franee et d'ailleurs, ce dit-on. »

nous avons pu en inventorier une dizaine dans nos puits, alors qu'il n'en est sorti qu'une entrée de serrure et pas une seule serrure.

Je ne mentionne les coquilles percées que parce qu'il est constaté aujourd'hui que leur enfouissement dans les tumulus et les dolmens leur donne un caractère de talisman ou de symbole (1).

Les figurines appartenant à l'époque romaine sont fréquentes dans les cimetières de cette période; on y rencontre, comme dans nos fosses, celles du bélier, et plus spécialement celle de Vénus et des Déesses-mères dont les gallo-romains sollicitaient la protection (2).

Que nos rognons de quartz, polis comme les coins en silex et nos galets roulés aient servi de pilons de mortier pour frotter et écraser le blé, ou d'armes contondantes, fixées à une corde ou au bout d'un bâton; ou bien qu'on les ait considérés simplement comme une amulette, peu importe; le fait capital est qu'ils apparaissent non-seulement dans nos fosses cylindriques, mais encore, d'une part, dans les cryptes funéraires des dolmens (3), et de l'autre, dans des sarcophages de l'ère chrétienne (4).

Il en est des meules concaves et convexes, des moulins à bras et des mortiers servant d'égrugeoirs pour les grains,

(1) *Bulletin de la soc. des Antiq. de l'ouest,* 3e trim. de 1869. — Dolmens de la Corrèze.

(2) Je citerai Angers (Maine-et-Loire), Clugnat (Creuse), Lisieux (Seine-Inférieure), Poitiers (Vienne), Gourgé (Deux-Sèvres), Le Langon (Vendée).

(3) *Bulletin de la soc. arch. de Nantes,* 3e trim. de 1868, p. 112-115.

(4) Le quartz roulé de la sépulture de St-Médard était brillant comme du cristal.

comme des cailloux roulés, on les rencontre presque toujours à l'état de fragments dans les sépultures antiques. On peut, à ce titre, les invoquer comme pièces funéraires (1).

Il est difficile de voir dans les monnaies autre chose que le *naulus* des anciens, affecté au pilote pour prix du transport de l'âme sur la rive éternelle. Cette pièce nous a échappé quelquefois, probablement par la faute des puisatiers qui ne savaient pas la distinguer dans le compost boueux qu'ils avaient à remuer. Dans tous les cas, il est permis de se rappeler qu'en Grèce, l'obole, pour le passage du Styx, était souvent une pierre polie ou un morceau de verre de couleur (2), ce qui nous ramène à nos cailloux roulés.

Bien qu'il puisse y avoir une différence énorme entre la religion égyptienne et la religion gallo-romaine, je crois utile de dire que le poids était symbolique dans cette contrée (3). Il en était de même dans tout l'Orient, au témoignage d'Hérodote (4). Il s'est rencontré au moins quinze fois dans nos puits. Il y a plus, c'est que dans l'unique fosse à inhumation ordinaire que j'ai fouillée (ici le doute n'est plus possible, c'est bien un tombeau), le poids

(1) *Revue arch.*, 1864, t. IX, p. 396.
Annales des sciences naturelles, août 1867, p. 90.
Bulletin de la soc. arch. de Nantes, 3e trim. de 1868, p. 112.

(2) *La vie des Grecs et des Romains.*

(3) On y voit, dans les hypogées, des peintures où l'un des juges de l'âme pose dans la balance le poids fatal.
Fréd. Cailliaud, *Voyage à Méroé*,, t. II, p. 159.

(4) Ferd. de la Noye, *Ramsès-le-Grand ; Mœurs et Coutumes des Égyptiens. — Extraits d'Hérodote.*

s'y trouvait concurremment avec la fiole lacrymatoire en verre, la tuile et des monnaies de Tetricus.

Si le nom de sifflet des morts doit être maintenu, comme je le pense, au fragment d'os poli, percé ordinairement sur le flanc d'un petit trou rond, comme celui des flageolets, cet instrument imprime aux enfouissements où il se trouve (et nous l'avons rencontré plus de quinze fois) un cachet essentiellement funéraire. Aurait-il servi de charnière à des coffrets, comme le prétend M. Fiorelli de Pompéi, on arriverait à la même conclusion, car des coffrets au milieu de cendre et de charbon, à des profondeurs de 8 à 10m ne pourraient être que des caisses funèbres.

Nous avons droit d'appeler funéraire la tuile à rebords, quand nous entendons Ovide nous dire, pour prouver la commisération des dieux infernaux, « qu'ils se contentaient de l'offrande d'une tuile couverte de guirlandes tressées en couronne (1). »

Les ustensiles auxquels il faut joindre les pièces d'ameublement, tels que l'épée, le fer de lance, l'andouiller de cerf percé au gros bout, le peigne, la broche à vêtement et à cheveux, la fibule, le bouton, le seau, le soulier, la bague, l'anneau sigillaire, le style pour écrire, la trompette, prouvent en faveur de l'attribution funéraire donnée à nos puits, car les tumulus et surtout les cimetières gallo-romains en fournissent de pareils. Comment supposer, du reste, que des puisatiers comblant des puits à eau, eussent eu toujours ces

(1) Non avidos Styx habet ima Deos,
Tegula projectis satis est velata coronis.

objets sous la main ! et comment les croire assez dépourvus de bon sens pour prétendre qu'ils eussent ajouté à leur remblai des objets de prix comme sont les intailles sur jaspe et les bagues sigillaires en or !

Outre les preuves que je viens d'alléguer, et dont la valeur n'échappe à personne, le mobilier exhumé de nos fosses en fournit encore deux autres qui achèvent de dissiper tous les doutes et résolvent victorieusement la question des puits funéraires. Il s'agit du phosphate de chaux et des ossements humains incinérés.

Phosphate de chaux, ou cendre d'os. — Les analyses sérieuses de la cendre d'os ou du phosphate de chaux renfermé dans nos enfouissements ne commencèrent guère qu'en 1866. J'envoyai à cette époque à M. Grimaud, agrégé à la faculté de médecine de Paris, quelques portions des matières contenues : 1° dans une cruche rouge, à une anse, de $0^{m}36$ de hauteur ; 2° dans un pot-au-feu ; 3° dans une urne au vernis noir lustré, haute seulement de $0^{m}07$ à 8. Voici sa réponse :

« 1° Dans la cruche rouge : brindilles de bois non carbonisées, osselets d'un mulot, débris noirs d'insectes provenant probablement de grillons, morceaux de charbon, le tout noyé dans de la cendre de foyer ;

« 2° Dans le pot-au-feu : brindilles de bois, des morceaux de charbon, des barbes de blé, des glumelles de blé, la mâchoire inférieure d'un petit rongeur, du bois à moitié carbonisé et trois morceaux d'une résine noire fondant facilement par la chaleur, et qui paraît être identique avec les résines que produit la combustion des pins ;

« 3° Dans l'urne : mélange d'une substance minérale, calcaire, ferrugineuse avec du sable siliceux et une *matière organique, animale,* qui se carbonise par la calcination en répandant *l'odeur caractéristique de la viande brûlée* ».

Cette viande brûlée, dans une urne de la grandeur d'un verre à boire, ne pouvait être que de la viande humaine.

En 1867, M. Berthault, aussi bon chimiste qu'excellent pharmacien, étant venu se fixer à la Roche-sur-Yon (il fait partie du Bureau de la Société d'Émulation), je lui expédiai une partie du résidu renfermé dans la partie inférieure d'une urne brisée du dixième puits ; il me répondit par le rapport suivant :

Résultat de l'analyse chimique :

Phosphate de chaux.	10 00
Carbonate de chaux et de magnésie.	1 20
Oxide de fer, silice.	1 00
Sable et terre.	87 80
Total.	100 00

« Trois hypothèses se présentent en présence de ce résultat.

« Ou la matière de l'analyse est simplement de la terre végétale, première hypothèse ;

« Ou c'est un mélange de terre et de cendre végétale, seconde hypothèse ;

« Ou c'est un mélange de terre et de *cendre animale,* troisième hypothèse ;

« Mais : 1° la terre végétale seule ne contient que très-peu de phosphate de chaux ; donc, la première hypothèse est nulle ;

« 2° Les cendres végétales vierges contiennent de 12 à 50 °/₀ de carbonate de potasse. Si elles ont été soumises à l'action prolongée de l'eau, ce sel disparaît par le lavage ; mais il reste toujours l'énorme proportion de carbonate de chaux et de magnésie, 20 à 40 °/₀; or, dans la cendre analysée, il n'y en a que de légères traces. — Des cendres de végétaux, principalement de fruits, de graminées et de légumineuses peuvent contenir jusqu'à 50 °/₀ de phosphate de chaux, ce qui pourrait, tout d'abord, induire en erreur sur leur provenance; mais la provenance, dans tous les cas, d'une quantité de carbonate de chaux et aussi de potasse, si elle n'a pas été lavée, en décèle sûrement l'origine. Donc, la seconde hypothèse doit être rejetée ;

« 3° La troisième hypothèse est seule admissible. Elle indique un mélange de cendre d'os et de terre. Je me suis assuré que le phosphate de chaux ne pouvait provenir des petits os mêlés à la matière analysée. Parmi ces os, j'en ai trouvé un qui ne peut appartenir qu'à un homme ou à un grand animal.

« Donc, la matière prise dans l'un des vases gallo-romains du dixième puits du Bernard est un mélange de terre et de cendre d'os ».

Dans toutes les analyses faites depuis, M. Berthault a trouvé constamment le phosphate de chaux dans la proportion de 10 à 12 °/₀, ce qui le porterait à environ 90 °/₀, si l'on faisait abstraction de la terre à laquelle le dépôt se trouve mêlé.

Ossements humains incinérés. — Les urnes de nos puits recélaient de la cendre d'os, c'est une chose certaine.

Mais les ossements, rencontrés dans plusieurs d'entre elles, portaient-ils des traces de l'action du feu, et leur crémation, quoique incomplète, pouvait-elle être prouvée? Pour résoudre cet important problème, je m'adressai à M. C. Gouraud, docteur en médecine à la Roche-sur-Yon; il examina et analysa avec soin les débris de fémurs, d'humérus et de tibias que je lui envoyai au nombre de cinq, en 1869. Sa réponse fut celle-ci :

« Les fragments humains que vous m'avez confiés ont subi une incinération prolongée que leur mode de cassure et leur absolue friabilité dénotent, de même que leurs autres propriétés organoleptiques. »

Encouragé par ce premier succès, et pour arriver à une démonstration scientifique complète, je remis entre ses mains tous les ossements que les fouilles avaient mis en ma possession. Il me répondit par la lettre suivante :

« La Roche-sur-Yon, 16 mai 1872.

« Monsieur l'abbé,

« Vos divers rapports sur les fosses sépulcrales en forme de puits que vous avez découvertes au Bernard, ont révélé au public bien des particularités des rites funèbres à l'époque gallo-romaine, mais ils laissaient couverte d'un voile impénétrable la question capitale de l'état où se trouvaient les os du mort dont on voulait honorer la mémoire. C'est à peine si, au milieu des nombreux objets intacts du mobilier funéraire, vous signaliez quelques rares fragments d'os humains, déclarés non incinérés à la simple vue, par les

hommes de l'art que vous aviez consultés primitivement. Qu'était devenu le reste du corps ? Comment avait-il pu disparaître presque en totalité, quand les os des ruminants et des solipèdes, les squelettes entiers des rongeurs les plus petits étaient intégralement conservés, de même que des insectes ? C'était un problème sans solution pour qui connaît le culte que l'on vouait aux morts dans l'antiquité. La connaissance de l'usage, en Gaule, d'incinérer les morts dans les premiers siècles de notre ère, et l'existence de nombreux débris de charbon dans la terre où vous aviez recueilli ces ossements humains, m'engagèrent à vous communiquer mes impressions et ma crainte d'erreurs commises par un examen sans doute rapide et superficiel. Vous m'avez alors prié de vouloir bien me charger de cette étude, et je viens vous apporter le résultat de mes recherches.

« Les fragments d'os humains que vous m'avez envoyés sont des portions de maxillaires, de fémurs, de tibias, etc., parfaitement reconnaissables, que j'ai pu comparer aux ossements entiers d'animaux enfouis dans les mêmes puits, et qui, soumis aux mêmes conditions de conservation, devraient présenter les mêmes caractères s'ils n'avaient pas été incinérés. Les os d'animaux trouvés au Bernard sont en tout point identiques à ceux de boucherie un peu secs et dépourvus de leur périoste, ainsi que vous l'aviez constaté. L'aspect des ossements humains est tout différent. La surface supérieure, complètement blanche, recouvre une couche légèrement grisâtre, comme dans les os qui ont été soumis à une incinération avancée. Ils happent fortement au doigt mouillé, contrairement à ceux des animaux des mêmes puits. Ils sont d'une grande friabilité, se taillent et se

pulvérisent presque à l'égal de la craie, quand les autres résistent au tranchant du scalpel qui les entame à peine. Traités par l'eau étendue d'acide nitrique, qui dissout leurs sels, les ossements humains fournissent rapidement une petite quantité de gélatine amorphe, tandis que les os d'animaux donnent une masse gélatineuse, conservant la forme intégrale de l'os d'où elle est sortie. Les ossements humains du Bernard, présentés à la flamme, blanchissent davantage et ne dégagent qu'une faible odeur de corne brûlée, tandis que les os d'animaux en ont une très-forte lorsqu'ils noircissent au feu.

« La dureté des os humains du Bernard comparée à celle des os des animaux du même puits, est comme 60 : 100 ; ils avaient donc perdu 3 °/₀ de leur poids avant l'enfouissement. L'analyse chimique des os va nous révéler quelles sont les substances qui peuvent être détruites ; elle donne, pour 100 parties :

« 1° *Partie organisée des os, destructible par une incinération complète :*

Matière animale, réductible en gélatine par décoction.	32 17
Matière animale insoluble.	1 13

« 2° *Partie inorganique, destructible en certaine quantité par une incinération complète :*

Phosphate de chaux	51 04
Carbonate de chaux.	11 30
Fluate de chaux.	2 00
Phosphate de magnésie.	1 16
Phosphate de soude et hydrochlorate de soude.	1 20
Total.	100 00

« Les ossements humains du Bernard, légers, friables, d'un blanc grisâtre ou d'un blanc crayeux, contiennent un reste de gélatine, en un mot, ressemblent absolument aux os fortement, mais incomplètement incinérés. Ils ont donc été brûlés, la conclusion est directe.

« En effet, on peut considérer que la combustion complète enlève 40 °/. du poids des os. La crémation n'eut donc été parfaite pour eux que s'ils eussent perdu 5 °/. de plus des matériaux entrant dans leur composition, c'est-à-dire le reste de la gélatine, de l'acide carbonique uni à la chaux, etc., tous éléments qui conservent aux ossements leur consistance et expliquent leur conservation, car si la crémation eut atteint ses dernières limites, les os, complètement désagrégés, fussent tombés en poussière.

« Ces expériences, faites et reprises avec le plus grand soin, l'ont été parallèlement avec des os frais et des os récemment brûlés. Les résultats, dans les deux cas, ont été identiques et ont démontré la parfaite similitude des os humains de vos fosses et de ceux dont on conduit très-loin la crémation.

« On pourra objecter, peut-être, que les ossements du Bernard sont analogues à ceux de nos cimetières, qui se décomposent en quelques années. Les choses se passent de la sorte, il est vrai, dans les inhumations où les corps sont exposés sous une couche de terre perméable de quelques pieds seulement, à la double influence désorganisatrice de l'air et de l'eau, mais il n'en est pas de même à la profondeur de 8, 10, et 14m des puits voûtés du Bernard. J'en prends à témoin ces têtes de

solipèdes, de ruminants et de petits animaux dont les os les plus délicats se sont intégralement conservés à côté des os humains incinérés. Au reste, les ossements des cimetières ne présentent pas la teinte blanc-grisâtre, ou d'un blanc crayeux des os incinérés. Ils répandent au feu, quel que soit leur degré de décomposition, une forte odeur de corne brûlée, et noircissent complètement au lieu de blanchir davantage; leur friabilité est inégale dans l'épaisseur de la diaphyse, elle est granuleuse au lieu d'avoir la fine pulvérulence de la craie.

« Mais, dira-t-on encore, si les dépouilles humaines du Bernard ont été réellement brûlées, on devrait trouver dans les cendres les éléments constitutifs des os. Or, voilà précisément ce que démontre l'analyse des boules de terre mêlées de charbon que vous m'avez adressées. Elles contiennent, d'après l'analyse que nous en avons faite, M. Berthault et moi, sur 100 parties :

Sable, argile, oxide de fer, etc.	86 00
Carbonate de chaux.	1 50
Phosphate de chaux.	12 50
Carbonate de potasse, traces.	00 00
Total.	100 00

« A l'époque gallo-romaine, quand la crémation était terminée, à défaut du vin des sacrifices et du festin des funérailles, on répandait de l'eau sur les cendres chaudes au milieu du bûcher où avait reposé le corps, pour en faire une pâte dont on remplissait les vases consacrés à recueillir les cendres des morts. Cette sorte de lavage de cendres chaudes explique aussi parfaitement

comment il ne reste plus que des traces de sels de potasse dans vos urnes. Telle est l'origine de ces masses globuleuses des vases du Bernard qui, avec du charbon, des débris de coquilles, de la terre et de la cendre, contiennent des parcelles notables d'os humains à demi incinérés.

« La crémation, si loin qu'elle fût conduite, pouvait et devait laisser quelques portions d'ossements incomplètement incinérés. On recueillait alors ces parties échappées au feu; on les réunissait aux cendres et aux débris du bûcher. C'est la raison, et de l'absence, dans vos puits, du squelette entier, et de la présence des os les plus volumineux du corps humain et les plus résistants à l'action du feu, à cette époque où la combustion était la règle observée dans les sépultures.

« Il ne saurait donc plus y avoir de doute, *les puits gallo-romains du Bernard sont certainement des puits de sépulture à incinération.*

« Agréez, Monsieur l'abbé, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Dr GOURAUD ».

Telle est la conclusion du docteur Gouraud; telle sera aussi la nôtre. Nos puits n'étant pas des puits à eau, comme le prouvent l'agencement des couches scellées par des calottes en pierres, le changement d'axe de l'un d'eux et le mobilier qu'ils renferment, particulièrement la cendre d'os et les ossements humains incinérés, sont des puits *funéraires*.

ERRATA

Page 27 — Le mot acier *(fig. 1)* a été inscrit sur la gravure par erreur.

Page 166 — Ligne 1 au lieu de : de dessins chevronnés ou en torsade, *lisez* de dessins en cannelures.

Page 201 — Ligne 2 au lieu de : Tréticus, *lisez* Tetricus.

Page 229 — Au lieu de : *(fig. I) lisez (fig. II),* au lieu de : *(fig. II) lisez (fig. I).*

Page 292 — Ligne 15 au lieu de : bagues en bronze ou en or, *lisez* bagues en bronze et en or.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS. V

I.

PUITS FUNÉRAIRES signalés ailleurs qu'au Bernard, dans les *Bulletins* et les *Revues scientifiques* . 1
Puits inédits 5
DESCRIPTION des puits funéraires du Bernard . . 11
Description des lieux 11
Historique de la découverte des puits funéraires du Bernard 16
Orientation des puits, tableau indiquant leur profondeur, leur diamètre 21

Puits funéraire rencontré en 1858 par les terrassiers. 22
Premier puits funéraire dans l'ordre de mes fouilles. 23
Deuxième puits 30
Troisième puits 33
Quatrième puits 40
Cinquième puits 43
Sixième puits 51
Septième puits 58
Huitième puits 68
Neuvième puits 87
Dixième puits 89
Onzième puits 96
Douzième puits 107
Treizième puits 111
Quatorzième puits 127
Quinzième puits 136
Seizième puits 142
Dix-septième puits 146
Dix-huitième puits 154
Dix-neuvième puits 161
Vingtième puits 172
Vingt-et-unième puits 182
Vingt-deuxième puits 189
Vingt-troisième puits 192
Remarques générales. — Façon probable dont on procédait aux sépultures en forme de puits . . 194
Les doubles enfouissements, dans les puits funéraires, furent-ils simultanés ou successifs ? . . . 195
A quel âge appartiennent les puits funéraires du Bernard ? 199

II.

Petites fosses rondes se rattachant aux puits funéraires. 203
Petites fosses rondes étrangères au Bernard . . . 203
Description des petites fosses rondes du Bernard. . 209
Age des petites fosses 234

III.

Examen des objets sortis des sépultures du Bernard. 237
Règne minéral. 237
Règne végétal. 240
Règne animal. 244
Objets appartenant à l'industrie humaine 255
Pierres travaillées. — Pierre à aiguiser, coulant, meule à bras, vases 255
Déesses-mères, fût de colonne, chapiteau. . . . 256
Objets en terre cuite. — Brique 257
Figurines 258
Moules à médailles romaines. 263
Pain d'ocre, tuile. 264
Tuyau 265
Vases 266
Vases en terre commune 267
Vases sigillés en terre blanche et en terre rouge . . 273
Doit-on appeler *samiens* les vases à terre et à glaçure rouge ? 277

Vases avec noms de potiers 279
Vases avec inscriptions. 282
Objets en verre 285
Objets en métal 286
Ciseau 286
Clavette, clef, clous, guignette, houes 287
Machoire de corne, pic. 288
Pioche 289
Styles, truelle. 290
Amulette en bronze . . . . . , . . . 291
Bagues en bronze et en or. 292
Clochette en bronze. 293
Fibules en bronze 294
Lunule en cuivre. 296
Pièces de monnaies 298
Poignée en bronze d'un coffret 308
Trompettes en bronze, et vases en cuivre. . . . 309
Objets en bois. — Baril, cercueil. 310
Corbeilles, fuseau 311
Moyeu, peigne. 312
Porte. 313
Quenouille, seau et seille 314
Statue 316
Tablette. 318
Treuil, vases à boire, coco. 319
Coupe à patte, gamelle, pichet 321
Objets en os travaillés, sifflet des morts 322
Tessère. 325
Objets en cuir. — Chaussure. 326

IV.

CONCLUSION. - Les puits du Bernard sont funéraires. 329
Preuves : le nombre des puits, leur situation, le changement d'axe, l'agencement des couches, les calottes et les pavés 330
Le mobilier 332
En particulier, le phosphate de chaux ou la cendre d'os 342
Les ossements humains incinérés 344
ERRATA. 353

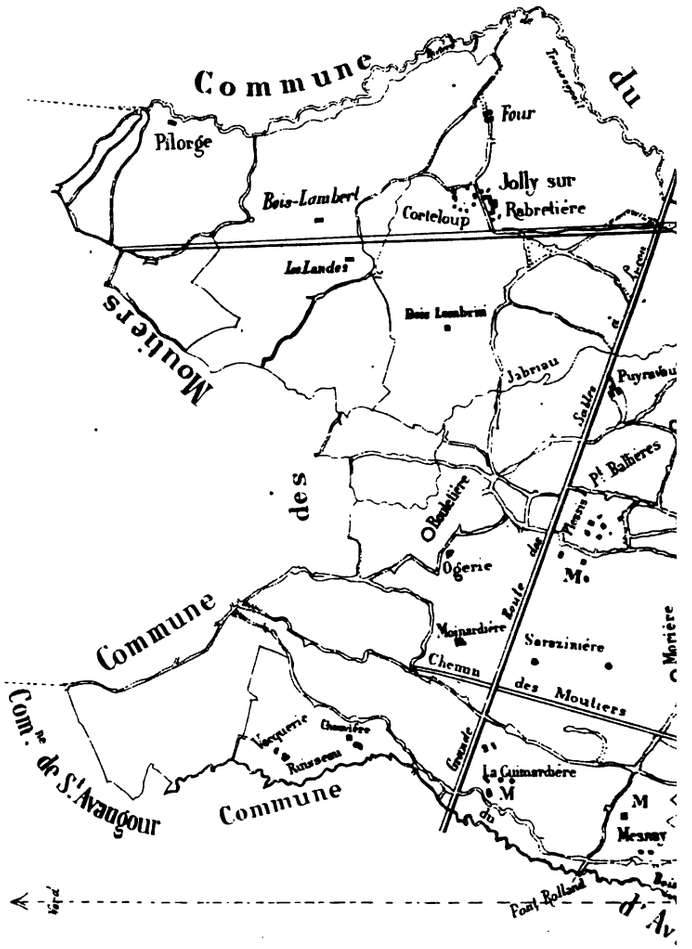
Commune
du
Moutiers
des
Commune
Com.ne de S.t Avaugour
Commune
Pilorge
Bois-Lambert
Corteloup
Jolly sur
Rabretière
Four
Les Landes
Bois Lambert
Jabrau
Puyravau
Pt Balbières
Ogerie
Moinardière
Sarazinière
Chemin
des Moutiers
Vacquerie
Chaumière
Ruisseau
La Guimardière
Mesnay
Pont Rolland
Grande
Route
Les
Prés
Fontaine
Fleuve
Monière

PLAN DE LA CO

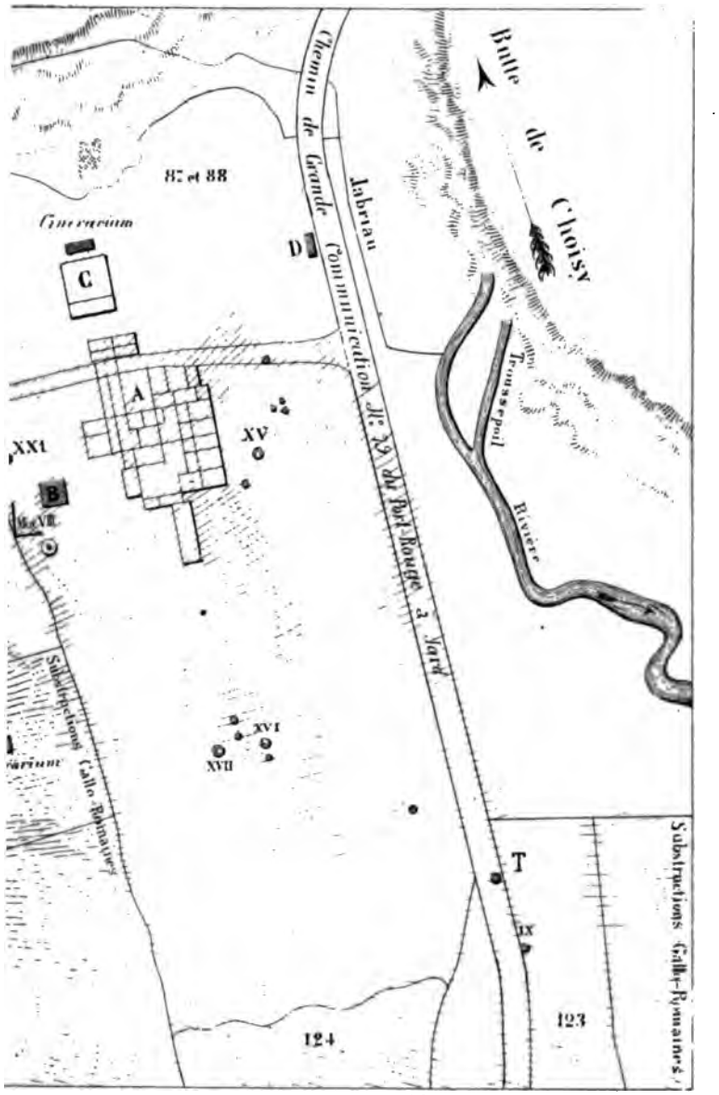

Echelle de 1m pour deux Mètres

ORDS DE TROUSSEPOIL